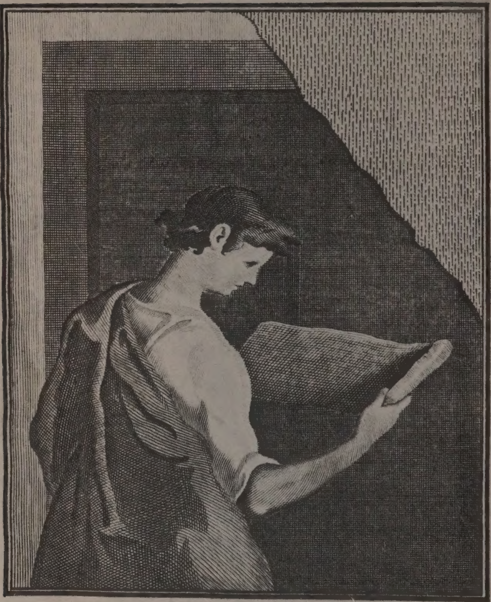

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1757. I. vol.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE *PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

JANVIER, 1757. I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 709 volumes : Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	1.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1757. I. vol.

ARTICLE I.

ORDONNANCES DES ROIS de France de la troisiéme race, recueillies par ordre chronologique, avec des renvois des unes aux autres, des sommaires, des

observations sur le Texte, & cinq Tables. La premiére, des Pasques; la seconde, des Ordonnances par ordre de date; la troisiéme, des matières; la quatriéme, des noms des personnes; la cinquiéme, des noms des lieux. (IX Volumes *in-fol.* depuis 1723 jusqu'en 1755.) Par M^rs^ de Laurière & Secousse, Avocats au Parlement. Le IX^e^ Volume a été donné par M. de Villevault, Conseiller à la Cour des Aydes; il est Auteur de la Préface de ce Volume & de l'Eloge de M. Secousse. *A Paris, de l'Imprimerie Royale.*

LA connoissance de l'Histoire dépend infiniment de la chaîne des Loix qui ont été publiées en divers temps. Ces monuments partagent, en quelque sorte, avec les Médailles & avec les Inscriptions, l'avantage d'énoncer les faits

avec leurs époques, & de garantir leur propre témoignage ſans dépendre du concert des Hiſtoriens. Comment douter d'un évènement quand il eſt conſigné dans un Diplôme qui porte l'empreinte de la volonté du Souverain ? Comment douter du temps auquel cet évènement ſe rapporte, quand ſa date eſt marquée dans le même Diplôme ?

On ne peut pas regarder comme des ſiècles dénués de vuës politiques, ceux où furent formés les premiers recueils des Loix. Rome ſortoit de ſon enfance & préludoit au gouvernement de tous les peuples, lorſqu'elle envoya rechercher les Loix des Grecs, & qu'elle en compoſa ſes XII Tables. L'Empire François jettoit les fondements de la haute conſidération dont il jouit depuis tant de ſiècles, lorſque Clovis rédigea les Loix Saliques.

Dans ces derniers temps, on s'eſt

donné de grands ſoins pour raſſembler les anciennes Ordonnances de nos Rois. Les Bignon & les Baluze ſont des noms très-célèbres dans l'Hiſtoire diplomatique des deux premiéres races. Ce qu'ils ont fait en ce genre, répond ſi pleinement aux deſirs des gens de Lettres, qu'on ne travaille plus ſur le même plan : on jouit des recherches de ces ſçavants hommes, ou l'on ſe contente d'éclaircir quelques points particuliers qu'ils ont omis : on s'attache à découvrir l'eſprit de ces anciennes Loix, dont ils nous ont donné la lettre.

Quant à la troiſiéme race, elle abonde en Ordonnances ; & quantité d'Ecrivains ont tâché de les réunir. Le plus eſtimé, juſqu'au moment où a paru la grande Collection que nous annonçons, étoit le Compilateur Fontanon, Juriſconſulte aſſez laborieux, mais trop peu méthodique ; & d'ailleurs,

quoiqu'il fût aidé par le docte Pierre Pithou & par d'autres habiles gens du XVI^e^ ſiècle, la Critique étoit encore alors trop foible, & les recherches trop difficiles, pour que l'ouvrage pût ſatiſfaire la poſtérité. Ce fut durant le Regne immortel de Louis XIV. qu'on forma une entrepriſe plus digne de la Nation. Sous l'autorité de ce grand Prince, & par les ſoins de M. le Chancelier de Pontchartrain, les dépôts publics furent ouverts; trois Juriſconſultes célèbres, M^rs^ de Laurière, Berroyer & Loger, furent agréés pour faire une grande & belle compilation des Ordonnances depuis Hugues Capet. D'abord on ſe propoſa de terminer le Recueil à l'année 1400; & ce fut ſelon ce plan qu'on publia la Table chronologique de toutes les pièces qui devoient entrer dans cette Collection. Cependant le projet fut étendu dans la ſuite, &

nous avons déja la ſatisfaction de voir que l'Ouvrage s'eſt avancé au-delà des premiéres années du XV^e ſiècle.

Mais ce n'eſt point ſans faire des pertes, que nous ſommes parvenus à un terme ſi éloigné de l'époque où commence l'entrepriſe. Des trois Auteurs choiſis par le Gouvernement pour rédiger ce grand corps d'Ordonnances, M. de Laurière eſt le ſeul qui ait eu la conſtance de ſoûtenir ce travail; encore n'a-t-il pû donner qu'un Volume. Son ſucceſſeur, M. Secouſſe, a porté ce poids diplomatique durant trente années, & nous avons de lui huit Volumes; * M. de Villevault le remplace aujourd'hui, &

* Nous lui attribuons le ſecond, quoique M. de Laurière en eût diſpoſé tous les matériaux. C'eſt M. Secouſſe qui a fait la Préface, les Tables, & l'Eloge de ſon prédéceſſeur.

nous fait eſpérer par ſon zèle, par la Préface qui eſt à la tête du IX^e^ Volume, & par l'éloge qu'il trace de M. Secouſſe, que l'Ouvrage ne ſouffrira point des révolutions cauſées par la mort, toujours ennemie des grands projets littèraires. Nous rendrons à ce nouvel Auteur toute la juſtice qu'il mèrite, quand nous raiſonnerons ſur le IX^e^ Volume dont l'Edition eſt due à ſes ſoins. *Il* s'agit de reprendre les objets qui ont occupé M. de Laurière d'abord, & enſuite M. Secouſſe. Si nos Mémoires ont à ſe reprocher le ſilence qu'ils ont gardé ſur cette importante Collection, ils doivent préſentement réparer la faute en tâchant de bien parler.

Ce ſeroit peu pour nous de ſçavoir que M. de Laurière s'étoit fait un nom par beaucoup d'Ouvrages; qu'on a de lui le Gloſſaire du Droit François, la Bibliothèque des Coû-

tumes, une nouvelle Edition des Inſtitutes coûtumiéres de Loiſel, un Traité des Inſtitutions & Subſtitutions contractuelles, une Edition des Ordonnances compilées par Néron & Girard &c. M. Secouſſe ſe monte ſur un autre ton pour tracer l'éloge de ce Juriſconſulte. Quoiqu'il n'oublie point le détail de ſes compoſitions, il s'attache bien plus à faire connoître l'Auteur que ſes Livres. M. de Laurière, tel que nous le peint M. Secouſſe, devoit être capable de faire infiniment mieux encore qu'il n'a fait; ou ſi ſes œuvres ont eu tout le ſuccès qu'il pouvoit deſirer, il faut dire que ſa capacité ſurpaſſoit le genre même des entrepriſes qu'il avoit formées.

M. Secouſſe ne veut pas qu'un Avocat qui entre dans la carrière, ſe jette dans la profondeur des Loix. C'eſt un abyſme; quiconque s'y livreroit entièrement, cour-

roit grand risque de ne pouvoir jamais servir la Patrie, ni acquérir cette considération que donne la lumière du Barreau. Il faut, après la notion des principes, embrasser les affaires, monter dans la tribune aux harangues, s'instruire par l'usage, & trouver la route de la fortune, bien moins amie du profond sçavoir que de la manière d'user des talens. Quand M. Secousse borne ainsi les études de l'Avocat, il se réfute lui-même, il instruit son propre procès : personne ne prit plus que lui toutes les sciences en grand; mais il n'est point trop à craindre que cet exemple soit contagieux : il se trouve peu de gens qui aient l'esprit, le goût, le temps & le moyen d'allier les fonctions du Barreau aux exercices de l'érudition.

M. de Laurière ne fut pas plus fait, que M. Secousse, pour la route commune. Imaginez que ce Juris-

consulte nourri des Belles-Lettres, de la connoissance des Langues sçavantes, de l'Histoire ancienne & moderne, de la lecture de nos vieux Poëtes, de la Critique même des saints Livres, étudioit néanmoins les Loix comme s'il lui avoit été ordonné d'en saisir tous les rapports, toutes les conséquences, toutes les différences, toutes les expressions : Loix Romaines, Loix Françoises, Loix étrangères, Procédure antique, Origine de nos Coûtumes, style barbare de nos Diplômes du moyen âge ; toutes ces choses avec leurs obscurités, avec leurs variations, avec leurs complications, avec leur rudesse, avec leurs bizarreries attachoient M. de Laurière, remplissoient ses jours, consumoient ses forces, & sortoient de sa tête pour instruire le public. Mais il se trouvoit des personnes que l'éclat d'un si grand sçavoir éblouissoit ; c'étoient, à les

entendre, des *Antiquités vaines*, & des *curioſités inutiles* ; langage d'ignorance qui doit toujours être celui de la multitude. Il eſt bien plus facile de mépriſer que de s'inſtruire ; & de rejetter un Livre comme inutile, que d'apprendre à en connoître les avantages.

On n'avoit qu'un Volume des Ordonnances quand M. de Laurière mourut âgé de ſoixante-huit ans, & en 1728. Il avoit diſpoſé les matériaux du ſecond Volume, & M. Secouſſe eſt parti de ce point pour continuer l'Ouvrage. Comme nous avons lu toute cette vaſte Collection, nous pourrions en donner beaucoup d'Extraits ; mais il faut ſacrifier les ſatisfactions perſonnelles au goût général du public : nous n'inſiſterons que ſur quelques Articles, & nous bornerons tout notre travail à quatre Analyſes, celle-ci comptée. Nous ne pouvons même dire ici dans le

peu d'eſpace qui nous reſte, tout ce qui nous a intéreſſés en liſant le Volume de M. de Laurière. *Sa* Préface ſeule nous paroît un chef-d'œuvre d'intelligence, de critique, de recherches & d'érudition.

Il y raiſonne ſur les points qui font l'objet des Ordonnances compriſes dans ce premier Tome. Nos anciens Rois, meilleurs Politiques que nous ne croyons, ont porté des Loix ſelon les circonſtances; mais ils ont prévu, en même temps, les beſoins de la poſtérité: nous prenons pour exemple les *Amortiſſements:* Article que traite M. de Laurière dans ſa Préface.

On croit que vers la fin de la ſeconde race, ou au commencement de la troiſiéme, les droits de *mutation* ou de *lods & ventes* furent établis. C'étoit un moyen aſſez ſubtilement imaginé, pour indemniſer les Seigneurs de la ſouſtrac-

tion qui s'étoit faite d'une partie de leur domaine. A chaque mutation de Propriétaire, le Seigneur percevoit un droit ſouvent plus conſidèrable que le revenu annuel de la terre ou de l'héritage. Et comme ce Seigneur immédiat avoit lui-même au-deſſus de lui un autre Seigneur dans le domaine de qui il poſſédoit ; ce ſecond Seigneur plus puiſſant, recevoit les lods & ventes du premier, & ainſi de ſuite juſqu'au Roi, premier Seigneur & *Fieffeux ſouverain*, comme on parloit alors.

Cette Juriſprudence, encore une fois, étoit une invention qui ne ſuppoſoit ni des Barbares, ni des gens ſans attention ; mais d'abord on ne prévit pas un inconvénient que la libéralité même des Seigneurs & leur zèle pour l'Egliſe purent bien faire oublier. Les Eccléſiaſtiques acquérant des fonds pour augmenter ou améliorer leurs

Bénéfices, & ces biens n'étant plus ſujets à mutation, parce que l'Egliſe *ne meurt point*, il arrivoit que les Seigneurs étoient fruſtrés de leurs droits. Bientôt on apporta remède à cette eſpèce de non-valeur dans les Seigneuries; & il fut arrêté qu'au moment de l'acquiſition, les Egliſes traiteroient avec les Seigneurs & payeroient la ſomme dont on ſeroit convenu entre les parties: c'eſt ce qu'on appella *Droits d'amortiſſement.*

Mais on vient d'obſerver que tout Seigneur, hors le Roi, étoit ſous la mouvance de quelque autre Seigneur; or l'aliénation faite aux Egliſes moyennant le Droit d'amortiſſement diminuoit le Fief de cet autre Seigneur, qu'on appelloit *Suzerain*: raiſon par conſéquent d'obliger les Egliſes à ſtipuler avec lui pour ſes droits. Le même cas ſe trouvoit par rapport au Suzerain de ce ſecond Seigneur, & ainſi de

degré en degré jusqu'au Roi. Les Eglises étoient donc obligées de financer au profit de tous ces Seigneurs : ce qui rendoit les acquisitions infiniment coûteuses, ou même impossibles.

Le Roi Philippe le Hardi sentit l'inconvénient, & ordonna que l'ascendance des Suzerains, dans le cas présent, n'auroit lieu que jusqu'au troisième degré, c'est-à-dire que *les gens d'Eglise qui produiroient des Lettres d'amortissement accordées par trois Seigneurs suzerains, en remontant de degré en degré, ne seroient plus inquiétés.* C'est la disposition de son Ordonnance publiée en l'an 1275. On la trouve dans ce Volume, & elle contient d'autres clauses relatives au même sujet, & à celui des acquisitions de Fiefs faites par des *personnes non-nobles.*

Nous n'avons voulu citer qu'un exemple des discussions où entre

M. de Laurière au ſujet de quelques points des Ordonnances ; il s'explique de même ſur *les Francs-Fiefs*, ſur *le Droit d'Aubaine*, ſur *les Guerres privées*, ſur *le Duel & les gages de bataille*, ſur le *Domaine de la Couronne &c.* & très-ſçavamment, en particulier, ſur les *établiſſements de S. Louis*, qui ſont de plus enrichis de Notes dans le cours de ce Volume.

Il eſt difficile de trouver quelque choſe de plus curieux & de plus digne des attentions d'un Sçavant, que toutes ces Antiquités de notre Droit François, mais nous ſommes obligés de finir. Qu'il nous ſoit permis d'obſerver deux choſes en terminant cet Extrait.

La premiére que, parmi le grand nombre d'Ordonnances de Philippe le Bel, dont on voit le détail dans ce premier Tome, il y en a trop aſſurément ſur les monnoies. Quelqu'un qui voudroit réfléchir

ſur cet endroit du Volume, verroit, dans les volontés du Monarque, beaucoup d'embarras, de perpléxités, de fauſſes démarches, d'inconſéquences, de procédés pernicieux tant à lui-même qu'à ſon Etat. Les monnoies ſont un objet trop délicat pour qu'un bon Roi le ſoumette à ſes caprices : Philippe le Bel croyoit gagner quelque choſe dans les mutations de monnoie ; & il ruinoit ſon peuple, il faiſoit naître des murmures, il détruiſoit ſa propre réputation. Qu'eſt-ce qu'un Souverain qui garde, dans les monuments de l'Hiſtoire, le titre de *Faux-Monnoyeur ?* *

La ſeconde obſervation que nous voulons faire, regarde notre ſçavant Compilateur & Commentateur, M. de Laurière ; il lui échappe quelques fautes. *Pag. 100*, il parle

* On donne ce nom à Philippe le Bel dans pluſieurs Hiſtoires.

d'une Bulle que *Clement VIII.* envoya à S. Louis, pour exhorter ce Prince à modifier les ſupplices deſtinés aux blaſphémateurs. Ce Pape ne peut être que Clement IV. & l'on ſçait d'ailleurs que Clement VIII. a vêcu plus de trois ſiècles après S. Louis. *Pag. 377*, il parle d'une Bulle de Pie II. *rapportée*, dit-il, *dans le Livre 7e des Décrétales*, ſur quoi il faut remarquer 1° qu'il n'y a point ſept Livres de Décrétales, mais ſeulement cinq. 2° Que cette Bulle de Pie II. eſt hors de la Collection du Droit Canonique; qu'on la trouve ſeulement dans Gobelin & dans d'autres Hiſtoriens. Ces fautes ne ſont peut-être que ſur le compte de la Typographie; mais il étoit toujours à propos de les remarquer.

Nous croyons de plus que les Notes de cet Auteur pouvoient être plus dégagées de citations; que dans la manière de traiter les

grands objets de nos Loix, l'eſprit de chaque choſe étoit une curioſité bonne à rechercher & très-belle à trouver ; que ſi M. de Laurière avoit mis à la tête de chaque Regne une Notice hiſtorique des évènemens principaux, ſur-tout par rapport aux divers états de notre Juriſprudence, c'eût été un mérite de plus dans cet Ouvrage. L'Abrégé Chronologique de M. le Préſident Henault pourroit être préſentement un bon modèle en ce genre : nous parlons des *Remarques particuliéres* qu'on y voit à la fin de chaque race, & qui ſont comme les réſultats très-inſtructifs de tout ce qu'il y a de plus intéreſſant dans notre Hiſtoire.

En raiſonnant ainſi, nous ne faiſons aſſurément pas la Critique de ce beau Recueil. Nous l'eſtimons tel qu'il eſt, & nous prétendons bien que, ſi la perfection, dont nous paroiſſons former le projet,

n'eſt qu'un vain ſyſtême, on n'aura aucun égard à ce que nous venons de dire.

ARTICLE II.

TABLEAUX TIRÉS DE L'ILIADE, de l'Odyſſée d'Homère & de l'Eneïde de Virgile; avec des obſervations générales ſur le Coſtume. (In-8°. pag. 500.) A Paris, chez Tilliard, Quai des Auguſtins, à S. Benoît. M. DCC. LVII.

ON a dit, depuis long-temps, que la Poëſie & la Peinture ſont deux ſœurs très-aimables & très-amies; on a même prouvé cette vérité par des raiſonnemens & par des exemples: mais on n'avoit point encore développé l'union intime qui eſt entre l'une & l'autre; on n'avoit point fait voir,

voir, en plein & en grand, que la Poëſie, qui eſt l'aînée, fournit à la Peinture un nombre infini de ſujets, & que la Peinture, quoique *plus bornée dans ſes moyens & plus lente dans ſes opérations*, donne néanmoins à ces ſujets une ſorte de réalité & de vie qu'ils n'ont point ſous la plume du Poëte. On n'avoit point regardé l'étude des beaux Poëmes de l'antiquité comme un des exercices les plus néceſſaires aux Peintres, & la connoiſſance ou le goût de la Peinture comme une eſpèce de pierre de touche, pour apprécier le mérite des Poëtes. En un mot, quelques obſervations qu'on ait faites ſur les rapports de la Poëſie & de la Peinture, on n'avoit point touché le but que nous montre aujourd'hui M. le Comte de Caylus.

Mais quoi, dira-t-on, cet illuſtre Auteur ne convient-il pas lui-même que certains Artiſtes très-

célèbres ſe ſont propoſé d'imiter les Poëtes ? Ne donne-t-il pas la gloire à Jules-Romain & au Primatice d'avoir puiſé dans Homère & dans Virgile ? N'avons-nous pas encore des tableaux, des deſſeins, des tapiſſeries qui nous préſentent des ſujets de l'Iliade & de l'Enéïde ? Tout cela eſt vrai, ſans détruire notre penſée qui eſt qu'avant M. le Comte de Caylus & le Livre qu'il nous donne, on n'avoit fait qu'entrevoir les richeſſes qu'il étoit poſſible de tirer des grands Poëmes de l'Antiquité pour la perfection, l'éclat & l'agrément des ouvrages de la Peinture.

Nous ſpécifions les *grands Poëmes de l'Antiquité*, parce que M. de Caylus n'a pas trouvé, dans les Poëmes modernes, cette abondance de tableaux, cette ſuite, &, pour ainſi dire, cette galerie de peintures qu'offrent Homère & Virgile, Homère ſur-tout, qui raſ-

ſemble dans ſes deux chefs-d'œuvres *l'agrément*, *la force*, *la juſteſſe*, *les grands reſſorts*, *la nobleſſe*, *enfin tout ce qui conduit à l'heroïque le plus complet.* Ceci au reſte eſt décidé après un examen ſuivi des principaux Poèmes modernes, tels que ceux du Dante, du Camoëns, du Taſſe, de l'Arioſte, de Milton : l'Auteur rend juſtice aux efforts de ces hommes eſtimables, qu'il reconnoît même pour des *hommes de génie*; mais le Peintre par excellence eſt Homère. On l'a loué pendant près de trois mille ans, mais trop peu *du côté de la Peinture*, & c'eſt le point de vuë ſous lequel M. le Comte de Caylus le conſidère. Il déſireroit que ce Recueil de ſujets, tirés de l'Iliade & de l'Odyſſée, » ſervît à répandre un peu plus le » mérite d'Homère : ce grand hom» me eſt trop oublié dans ces der» niers ſiècles : ce ſeroit, pour ainſi

» dire, un moyen de lui procurer
» une rentrée dans le monde; car on
» ne pourroit ſe diſpenſer d'avoir
» ſes Ouvrages à la main, pour l'in-
» telligence entière des Tableaux,
» dont cette ſuite immenſe eſt com-
» poſée. «

On a donc d'abord ici l'Iliade & l'Odyſſée en Tableaux : l'Enéïde vient enſuite, & nous en parlerons d'après l'Auteur; nous expoſerons les différences qu'il établit, quant au génie pittoreſque, entre Virgile & Homère, & nous n'oublierons point les obſervations qu'il fait dans un diſcours particulier ſur *le Coſtume*. Toutes ces bonnes choſes doivent être priſes en détail; il nous vient trop rarement des Ouvrages dans le goût de celui-ci, pour ne pas jouir doucement & pleinement de notre bonne fortune, quand elle ſe rencontre.

Mais apprenons auſſi de M. le Comte de Caylus à fixer notre lan-

gage par rapport aux études qu'on exige des Peintres, sans trop considérer quelquefois ce que les travaux de leur profession les empêchent de tenter & d'exécuter. Ce n'est ni le défaut de naissance, ni le vice de l'éducation qui rend la littérature si rare parmi les Peintres. C'est l'Art même *qui veut que dès l'enfance on soit absolument à lui..... les jeunes Peintres trop sérieusement occupés des principes de leur Art, sont hors d'état de porter leur attention sur d'autres objets......* si dans un âge plus avancé *il leur est possible de se livrer à quelques lectures,* alors *leur imagination affoiblie par le poids des années, n'est plus capable d'exprimer les vives images des grands Poëtes : leur génie éteint ne peut se ranimer au feu de ces génies créateurs.* Cessons donc de faire des reproches aux Peintres peu studieux & peu lettrés; donnons plutôt

nos ſoins pour que la Littérature, la Poëſie en particulier vienne, pour ainſi dire, les accueillir; qu'elle leur étale ſes Tableaux; qu'elle les rempliſſe de ſon feu. Voilà le ſervice que leur rend M. le Comte de Caylus: & qui pouvoit mieux que lui ſe charger d'une fonction qui ſuppoſe le goût de l'Art joint aux connoiſſances littéraires?

Mais comment exécute-t-il ce beau projet d'inſtruire les Peintres par la voix des Poëtes? Nous ne mettons point cet illuſtre Auteur au-deſſus des Ecrivains du temps; nous ne le comparons même à perſonne: nous conſentons plutôt que la critique s'exerce ſur ſon Ouvrage; qu'elle y déſire de nouveaux degrés de perfection, qu'elle raiſonne, comme à ſon ordinaire, tantôt bien, tantôt mal, ſur le plus ou le moins d'éclat, d'érudition, d'agréments qu'on y trouve

ou qu'on pourroit y trouver. Tout cela eſt permis & ne déplaira ſûrement point à l'Auteur ; mais ce que nous aſſûrons, comme une vérité, c'eſt qu'en examinant avec attention cette ſuite de Tableaux, on y reconnoît l'homme de génie, le Connoiſſeur parfait, l'Eſtimateur très-fin & très-délicat du beau des Anciens : c'eſt qu'il n'a été donné à nul autre, qui nous ſoit connu, de traiter les Arts d'une manière auſſi picquante : c'eſt qu'un mot qui lui échappe eſt quelquefois ſous ſa plume comme une étincelle capable d'enflammer tout Lecteur, dont l'ame eſt aſſez bien faite pour ſentir le prix des Arts. Avec quelle adreſſe, par exemple, il lie le génie de Raphaël, de Jules-Romain, du Primatice, de Polidore de Caravage, de Rubens, au grand génie d'Homère & de Virgile ! combien il regrette que ces Peintres illuſtres n'aient pas fait plus

d'usage encore de la lecture de l'Iliade, de l'Odyssée & de l'Enéide! quelle idée il se forme d'une Galerie où quelque grand Prince se plairoit à faire exécuter tous les sujets de ces Poëmes immortels! Il en dessine le plan, il détermine la proportion des figures; il la veut médiocre, parce qu'*elle est susceptible de toutes les expressions du sentiment*, & que d'ailleurs *elle soumet au spectateur les sujets représentés*; comme si notre orgueil naturel nous portoit aussi à vouloir *dominer jusques sur les représentations inanimées!* Qu'on sente cette critique: elle instruit l'Artiste, le Spectateur, l'homme de Lettres & le Philosophe.

Tout ce que nous venons de dire est tiré de l'Avertissement placé à la tête du Volume; & nous n'avons point épuisé ce morceau. Les sujets de l'Iliade vont nous occuper dans le reste de cette Ana-

lyse. M. le Comte de Caylus se place à l'entrée du Poëme ; & saisit cette *Colère* implacable, qu'Homère représente comme la cause unique des catastrophes qu'il va chanter.

» La Colère, *dit notre célèbre* » *Auteur*, seroit reprèsentée pâle » ou animée ; immobile ou mar- » chante, selon la volonté du Pein- » tre ; car la nature l'a peinte elle- » même dans ces différentes situa- » tions. Mais le feu des passions » exige qu'elle soit jeune, & que » son action exprime l'emporte- » ment & la violence. Selon la » peinture d'Homère, elle est en- » vironnée de morts, de combat- » tants ; elle doit dominer sur des » gouffres, dans lesquels elle pré- » cipite les Rois & les Héros : leurs » couronnes & leurs armes servi- » ront à les distinguer. Ces diffé- » rents groupes, ou cette multi-

» tude, doivent produire une com-
» position terrible. Ce détail peint
» à l'esprit les suites affreuses de la
» colère ; elle est le sujet de l'Ilia-
» de..... Et, pour remplir le dessein
» de suivre exactement Homère,
» je placerois dans une partie de
» ce Tableau la Muse invoquée ;
» appuyée sur un cippe, observant
» la Colère ; écrivant ses mouve-
» mens, enfin occupée à la dé-
» crire.« Voilà le premier tableau de l'Iliade. L'Auteur l'explique ainsi tout-au-long, & il en use de même dans toute sa suite (qui embrasse les vingt-quatre Livres d'Homère) afin de rendre la lecture des sujets moins séche & moins dégoûtante aux personnes qui voudroient se rappeller les plus brillants évènemens du Poëme. Du reste, il laisse aux Artistes la liberté de varier, d'embellir, d'étendre ces compositions; mais ce n'est qu'à *des hommes doués de génie qu'il propose*

les sujets d'Homère : restriction qui borne extrêmement les usages de ce Livre ; car nous vivons dans un siècle où le génie semble s'être envolé au ciel avec la vertu, ou ne se montrer que de temps en temps à la terre.

M. le Comte de Caylus dit de grandes choses en exposant les sujets d'Homère, & il en pense de plus grandes encore. A la fin du premier Livre de l'Iliade, on lit trois beaux Vers que Madame Dacier rend ainsi : » Jupiter fit un » signe de ses noirs sourcils ; les » sacrés cheveux furent agités sur » sa tête immortelle, & il ébranla » l'Olympe. « Sur quoi notre Auteur reprend en ces termes : » Cette » grande idée est impossible à ren- » dre en peinture, mais un Artiste » ne peut trop l'avoir présente à » l'esprit ; c'est un moyen d'accroî- » tre son Ouvrage, & d'exprimer » au moins quelque légère partie

» de la grandeur qui doit être d'au-
» tant plus l'objet de l'art, qu'elle
» ſurprend, arrête le ſpectateur,
» le contraint à tenir ſes yeux fixes
» & plus ouverts. Les Anciens
» même nous apprennent que les
» Vers d'Homère, ſur le ſigne de
» tête que fait Jupiter, ont fourni
» à Phidias le caractère de ſon Ju-
» piter Olympien qui a fait l'admi-
» ration de l'Antiquité. « Nous ajoûtons que Phidias lui-même, ſi nous en croyons Valère Maxime, récitoit les trois Vers d'Homère, quand on lui demandoit quel avoit été ſon modèle durant la compoſition du Jupiter Olympien.

Homère excelle dans les comparaiſons ; l'Iliade eſt remplie de ces ornemens acceſſoires : mais il n'eſt guères poſſible d'en tirer parti pour les tableaux du premier genre qui eſt l'hiſtorique ; comment en effet les lier aux actions principales ? Au commencement du troiſième Livre

le Poëte dit que Ménélas allant combattre Pâris, étoit comme un lion furieux & affamé, qui fait rencontre d'un cerf ou d'un chevreuil: la vuë de cette proie l'anime, & il s'en saisit malgré les efforts d'une troupe de jeunes Chasseurs. Cette comparaison, adoptée dans un Tableau qui représenteroit le combat de Ménélas & de Pâris, y jetteroit sûrement de la confusion. Il faut donc écarter ces sortes d'ornements, des grands tableaux d'histoire; mais M. de Caylus n'en est pas moins porté à recueillir cette belle portion du génie d'Homère. Il croit que les comparaisons de l'Iliade *seroient d'un très-grand secours aux Paysagistes, qu'elles serviroient à rendre leurs tableaux intéressants*; & voici comment il explique cette riche & agréable idée.

» On peut dire en général, que » les Paysages sont presque tous

» muets, & qu'on n'exige point
» qu'ils parlent à l'eſprit : on leur
» demande ſimplement un beau
» choix dans les ſites, une grande
» juſteſſe dans les plans, de la vérité
» & de la facilité dans la touche
» des arbres, des eaux, des fabri-
» ques ; de beaux effets & de la
» légèreté dans les ciels..... Sans
» exclure aucune de ces belles par-
» ties, qu'on ne ſçauroit trop re-
» commander, il eſt aiſé de conce-
» voir ce que deviendroient ces
» mêmes payſages (enrichis des
» comparaiſons de l'Iliade.) Que
» ne diroient-ils point à l'eſprit de
» tous les hommes, ſur-tout de
» ceux qui ſeroient remplis d'Ho-
» mère ? En voyant un lion chaſſé
» & pourſuivi par des Bergers, ils
» retrouveroient Ajax dans la fierté
» de ſa retraite. La vuë d'un jeune
» frêne, coupé ſur le ſommet d'une
» montagne par un bucheron, &
» couvrant la terre de ſes tendres

» branches, rappelleroit avec char-
» me le souvenir du jeune Imbrius,
» tué par Teucer. Ces deux sujets,
conclut M. le Comte de Caylus,
» suffisent pour faire sentir mon
» idée. Oui sans doute; mais on voit bien que ces paysages, devenus Tableaux allégoriques, n'entreroient point dans la suite héroïque des sujets de l'Iliade; il faudroit en former comme une suite particuliére qui pourroit être très-picquante, parce que l'esprit, plein des grandes actions du Poëme, auroit le plaisir d'observer & de juger si elles sont aussi-bien rendues sous les figures qu'adopte le Peintre, qu'elles sont bien exprimées par les comparaisons qu'emploie le Poëte.

M. le Comte de Caylus détaille tous les sujets de l'Iliade: il nous fait voir de suite toutes les belles images d'Homère; cette assemblée des Dieux dans l'Olympe, où regne

une ſplendeur dont il faut être affecté pour la rendre ; ce Songe léger & tout aërien que Jupiter députe à Agamemnon ; cet entretien ſi picquant d'Heléne & de Priam, à la vuë de l'armée des Grecs ; ce vol des chevaux immortels, qui conduiſent à l'Olympe Vénus bleſſée par Diomède ; ce char étincellant d'or & d'argent, attellé par Minerve & par Hébé, pour aller combattre le Dieu Mars ; cet adieu d'Hector & d'Andromaque, compoſition déja traitée pluſieurs fois & toujours sûre de réuſſir, parce qu'elle eſt pleine de ſentiment ; ces portes de l'Olympe, ouvertes par les Heures qui ſont attachées au ſervice de Minerve & de Junon ; cette inaction d'Achille joüant de la lyre dans ſa tente, & indifférent ſur les combats des Grecs & des Troyens ; cette Diſcorde au front pâle & armée de ſerpents, que Jupiter

envoie pour souffler son venin sur le camp des Grecs ; cet incendie & cet effroi portés par Hector jusques dans les Vaisseaux d'Ajax ; cette douleur profonde d'Achille privé de son ami Patrocle ; ce desir de la vengeance qui l'anime ; ces armes divines que Thétys obtient de Vulcain pour son fils ; ce Bouclier merveilleux, dont les détails donnent tant d'idée de l'invention & des connoissances d'Homère ; ce combat terrible d'Hector & d'Achille, sujet si grand dans l'Iliade, qu'il en est le dénouëment & qu'il fixe les destinées de Troye, &c. Tout ceci n'est que la moindre partie & l'esquisse informe des Tableaux que notre Auteur crée, en quelque sorte, anime, expose d'après Homère & comme lui ; & avec quelle convenance de style trace-t-il tous ces nobles desseins ! quelle attention donne-t-il aux circonstances, aux attributs, aux

uſages, aux armes, aux vaſes, aux draperies, aux ſituations, aux plans divers, aux mouvements, aux paſſions! Quelle occaſion perd-il de relever le grand génie d'Homère, de faire admirer ſon ſens admirable, ſa fécondité infinie, ſon adreſſe à varier les chars, les armes, les bleſſures de ſes Héros? Il remarque, par exemple, qu'au milieu du fracas, cauſé par la bataille des Dieux armés les uns contre les autres, Homère rentre dans ſon ſujet, en diſant ce ſeul mot: *Mais Achille n'en veut qu'à Hector;* » quel art, *reprend M. de* » *Caylus*, ou plutôt quel homme! «

Mais tout ceci après tout n'eſt que la Galerie de Tableaux promiſe par l'Auteur: en nous la montrant, il ſeme tous les principes de l'Art, tantôt ſur les belles ſituations, tantôt ſur l'effet des lumières, tantôt ſur le Coſtume, tantôt ſur les caractères qu'exigent l'âge &

la qualité des perſonnes, tantôt ſur la manière d'enrichir les fonds, de bien placer les nuages, de groupper les figures, de varier les évènemens qui ſe reſſemblent, &c. Et de temps en temps il ſe permet des épiſodes, qui ſe lient toujours aux intérêts de l'art & à la gloire d'Homère : nous ne citons que cet exemple en finiſſant. » Homère, » *dit-il*, nous donne, par la deſ- » cription de ſon Bouclier, non- » ſeulement l'idée d'une connoiſ- » ſance très-étendue ; mais encore » celle du deſſein, de la cizelure, » & de l'intelligence du bas-relief. » Sans entrer dans le détail de la » réduction de ce même deſſein, » & de la compoſition bien démon- » trée par les faits, l'accord de ces » métaux prouve encore une con- » noiſſance de la Peinture que plu- » ſieurs perſonnes ne veulent point » accorder aux Anciens du temps » d'Homère. Ce grand homme

» avoit trop voyagé en Egypte
» pour en ignorer du moins une
» certaine pratique, & l'on n'eſt
» point auſſi rempli de ſes effets
» généraux & de ſes dépendances,
» qu'on ne la connoiſſe elle-même.
» Cet Ouvrage n'ayant pour but
» que la Peinture, je crois cette
» diſgreſſion pardonnable ; il eſt
» auſſi naturel de chercher à lui
» rendre ſon antiquité, que d'ai-
» mer à démontrer ſon avantage. «

Nous parlerons dans d'autres Articles des obſervations ſur le Coſtume, des Tableaux tirés de l'Odyſſée, & de ceux que peut fournir l'Eneïde.

ARTICLE III.

POESIE DEL SIGNOR Abbate Pietro Metastasio. Poësies de M. l'Abbé Metastasio. Neuf Volumes *in-8°. A Paris, chez la Veuve Quillau.*

UN Auteur ne peut plaire généralement & constamment à toute une Nation éclairée & cultivée, sans avoir des beautés réelles & un vrai mérite. On l'a dit de Sakespear & de Milton, par rapport à l'Angleterre ; à plus forte raison, pourrons nous le dire de M. Metastasio : il a fait les délices de trois grandes Cours, celles de Naples, de Madrid, de Vienne, pour ne rien dire de Rome, de Venise & du reste de l'Italie, qui le regarde comme son Sophocle & son Euripide. Nous ajoûtons

même qu'en France les Connoiſſeurs qui ſçavent l'Italien, eſtiment depuis long-temps les talens de ce grand Poëte : eſtime néanmoins plus ou moins marquée, ſuivant les goûts & les préjugés différents.

C'eſt ce qui fait hazarder, à Paris même, une Edition complette de ſes Œuvres, la premiére qui ait paru ; & il faut dire que l'Editeur & l'Imprimeur ont concouru comme à l'envi à ſa perfection ; celui-ci par la correction, les caractères, le papier, les planches, les vignettes ; l'autre par le ſoin qu'il a pris de raſſembler les Ouvrages épars de l'Auteur, & de conſulter M. Metaſtaſio lui-même qui a tout relu, reconnu, & corrigé de ſa main. Nous n'ajoûterons rien ici au compte qui a été rendu, dans un Volume de nos Mémoires, de la Diſſertation très-ample & très-recherchée que l'Editeur (M. Calzabigi) a miſe à la

tête de cette Collection : nous ne parlerons que du Recueil même.

Il est à propos d'avertir le Lecteur François, que dans le genre dramatique le goût Italien n'est pas tout-à-fait le nôtre. L'Italien veut du chant, du spectacle, des décorations, des machines même dans la Tragédie. Les Pièces Italiennes tiennent un milieu entre l'Opéra & la Tragédie, ou plutôt elles participent de l'un & de l'autre, mais du premier plus que de la derniére. Aussi jusqu'à nos jours on n'avoit guères vu de véritable Tragédie Italienne : les Italiens n'avoient guères réussi que dans le genre Pastoral, comme le *Pastor fido*, la *Filli di Sciro*, & fort peu d'autres. Apostolo Zeno est le premier qui ait présenté à ses compatriotes les bonnes régles du Cothurne, & qui leur ait appris à ne regarder la Musique que comme un accessoire ; son disciple M. l'Abbé

Metaſtaſio a ſuivi ce goût : quand vous détacheriez de ſes Pièces les airs, les ariettes, & quelques chœurs qu'il y a jettés, il reſteroit toujours des Tragédies complettes & parfaites.

Mais, *dira-t-on*, ce goût de chant ne dépare-t-il point le ſérieux de la Tragédie ? s'accorde-t-il avec les pleurs qu'on y doit répandre, avec les cataſtrophes ſanglantes dont on y prèſente le tableau ? 1° S'il s'agit des Chœurs, la queſtion ſemble décidée ; l'exemple de ces Grecs célèbres qui les ont introduits ſur la ſcène avec tant d'avantage ; l'approbation formelle que leur donne Horace, ſi bon juge en cette matière ; l'heureuſe imitation qu'en ont faite M. Racine & quelques autres de nos Poëtes François ; la variété qu'ils mettent dans le ſpectacle ; tout cela eſt plus que ſuffiſant pour les juſtifier. Ce qu'on peut exiger, c'eſt que le

Poëte

Poëte & le Musicien se concertent si bien que les paroles soient adaptées au sujet qu'on traite, & que la Musique soit faite pour les paroles ; qu'elle soit noble, vive, fière, furieuse, gracieuse, tendre ou même lamentable, suivant l'exigence des cas ; & c'est une attention qui n'a pas échappé au goût de l'Auteur. Nous n'avons pas vû la Musique ; mais le sens des paroles nous en fait juger. Il semble même que ses chœurs ont cet avantage sur les Anciens, qu'ils ne sont placés qu'à propos, qu'ils sont amenés par le sujet même, & qu'ils ne restent pas sur la scène contre toute vrai-semblance, pour entendre souvent tout ce qui doit être le plus secret.

Quant aux airs, aux ariettes, qui reviennent à chaque moment, on auroit plus de peine à les sauver de notre censure. Nous ne sçaurions plier notre imagination à voir

un Héros ou une Héroïne qui, dans le mouvement des grandes passions, vient tout de suite à entonner un chant mélodieux. Cependant on peut dire bien des choses à la décharge du goût Italien. 1.° Comme on vient de l'observer, dans le cas des passions violentes, les airs ainsi que les paroles sont toujours ajustés au sujet présent: le ton seul est changé; la manière est toujours la même. Nous n'avons reconnu, dans tout ce Recueil, que deux ou trois endroits où le chant nous ait paru déplacé; par exemple, dans le *Thémistocle*, il ne semble pas qu'Aspasie, fille de ce Héros, puisse raisonnablement s'amuser à chanter dans le moment que Xerxès l'appelle en hâte pour lui communiquer d'importants secrets. 2.° Quand il seroit vrai que cet usage choque un peu la vrai-semblance, ce petit défaut n'est-il pas bien compensé par l'avantage de

donner un ſpectacle complet, qui frappe tout enſemble, l'eſprit, le cœur, les yeux & les oreilles? 3° L'Italien eſt décidé pour la Muſique ; un Spectacle où elle n'entreroit pas, l'affecteroit peu. Auſſi leur Muſique eſt vive, animée, & leur Langue peut s'appeller une Langue *chantante*. Enfin ce goût n'eſt pas mauvais, puiſque tous les autres peuples s'en accommodent, & trouvent nos plus belles Pièces de Théatres magnifiques à la vérité, mais capables de cauſer de l'ennui par leur ton uniforme.

Le Spectacle dans la Tragédie eſt encore du goût étranger : pour s'y conformer, M. Metaſtaſio a cru devoir offrir aux yeux des changements de décorations, des machines, des perſpectives, des marines, des marches, & même des combats. C'eſt la principale raiſon qui l'a déterminé à n'être pas ſi ſcrupuleux ſur l'*unité du*

lieu. Tout le ſpectacle qu'il étale n'auroit pû vrai-ſemblablement s'exécuter dans un lieu trop borné : il a fallu donner à la ſcène une étenduë un peu arbitraire. Nos Poëtes rigoriſtes trouveront ſans doute que c'eſt pécher contre les régles d'Ariſtote : on le leur accorde ; mais on les prie de ſe ſouvenir que le premier but des repréſentations théatrales étant d'intéreſſer & de plaire, un ſyſtême moins régulier, qui touchera ſûrement à ce but, peut ſembler préférable à une plus exacte régularité qui s'en écartera. Nous n'avons garde cependant d'autoriſer la licence de quelques Auteurs dramatiques, tant Anglois qu'Eſpagnols, qui quelquefois n'ont pas borné l'unité de lieu à une ſeule Ville, à un ſeul Pays, à un ſeul Royaume : notre Poëte s'eſt renfermé dans des limites bien plus étroites, & comme dit M. Calza-

bigi, *il a compris le lieu de la ſcène dans l'eſpace borné par l'œil d'un Spectateur ordinaire, ſans qu'il change de ſituation; il n'a demandé que la permiſſion de faire, au beſoin, diſparoître un objet qui lui interceptoit la vue d'un autre objet compris dans le même eſpace.* Quant aux deux autres unités de *temps* & d'*action*, on verra ſans peine que M. Metaſtaſio y a été auſſi fidèle que nos Poëtes les plus méthodiques.

Nous devons prévenir enfin qu'il ne s'eſt pas aſſervi à la rime, ni à une meſure de Vers toujours égale. Le plus ſouvent il emploie les grands Vers qui ſont d'onze ſyllabes dans l'Italien, comme dans l'Anglois, ſans hémiſtiche ou repos marqué. Mais il entremêle d'autres Vers, ſur-tout de ſept ſyllabes, & quelquefois de moins, ſe réſervant la liberté de rimer de temps en temps, mais ſans s'y

aſtreindre. Il n'y a que les Vers chantants qui preſque tous ſont rimés & meſurés également. On prévoit ce que penſeront nos Verſificateurs : c'eſt qu'à ce prix il eſt aiſé de faire des Vers. Nous convenons que la verſification Françoiſe, ſur-tout dans les grands Poëmes, eſt plus difficile ; reſte à ſçavoir ſi, tout étant égal, la Poëſie la plus difficile eſt toujours la meilleure, & ſi la difficulté ajoûte à la beauté. Quoi qu'il en ſoit, le Vers Italien, rimé ou non, a ſa cadence, ſon harmonie propre, faites pour l'oreille Italienne, & non directement pour la nôtre. De plus, l'Auteur rime par intervalles, & c'eſt ainſi qu'il réunit, & ce que la rime bien ménagée peut avoir d'agréable, & ce que la liberté de s'en diſpenſer peut ajoûter d'aiſé & de vif au ſentiment & à l'action. Peut-être encore a-t-il voulu éviter ce qu'une même mar-

che de Vers qui se ressemblent tous, quant à la mesure, peut avoir de monotone, par conséquent d'ennuyeux. Au reste en supposant que l'exactitude de la rime ait son agrément, n'y peut-on pas suppléer, au moins dans les Ouvrages de longue haleine, par la sublimité de la Poësie, la magnificence de l'expression, le choix & la disposition du sujet, l'expression des caractères, le naturel des sentiments, la vivacité des passions, la beauté des images, les sentences, les maximes & les traits frappants, l'intérêt des situations, la surprise des incidents & des catastrophes, &c? C'est tout cela que l'Editeur admire en son ami, & que nous admirons aussi d'après l'un & l'autre.

On voudroit donner une idée & comme un prècis de toutes les Pièces contenues dans ce Recueil. Mais c'est ce qui nous conduiroit au-delà des bornes. Contentons-

nous d'en analyſer deux, la *Clémence de Titus*, & *Démophoon*, & de citer quelques morceaux des autres.

LA CLEMENZA DI TITO.

Chacun ſçait que cet Empereur fut ſurnommé, à bien juſte titre, *les délices du genre humain* : ce qui n'empêcha pas deux jeunes Patriciens, dont l'un étoit ſon Favori, d'attenter à ſa vie ; mais il leur pardonna de la façon la plus généreuſe. Voilà le fond de l'action, tiré de Suètone, de Dion, d'Aurelius Victor, &c. Le Poëte ſuppoſe une Vitellia ſecrétement épriſe de Titus, & d'ailleurs héritière de la haine que les Vitellius doivent porter au ſang de Veſpaſien. Elle eſt outrée de la paſſion qu'a montré Titus pour la fameuſe Bérénice, auſſi-bien que du choix qu'il fait de Servilia pour l'épouſer. Fu-

rieuſe, elle abuſe de l'aſcendant qu'elle a pris ſur Sextus, pour l'engager, malgré ſes remords, à tramer une conſpiration contre l'Empereur. Ce Sextus eſt préciſément l'ami de Titus & le frère de Servilia. Annius, autre Favori du même Titus & l'intime ami de Sextus, ſe trouve impliqué dans la conjuration, quoiqu'innocent & par un pur malheur. Servilia, ſœur de Sextus, a promis à Annius la foi conjugale. Il ſe forme-là une multitude de contraſtes; de Vitellia qui aime Titus, & qui, par dépit, veut le perdre; de Servilia qui doit ménager les intérêts de Titus qu'elle admire, ceux d'Annius qu'elle aime, ceux de Sextus dont elle eſt la tendre ſœur; de Sextus qui, ſubjugué par une femme impérieuſe, ſe prête au crime qu'il déteſte, & dont il ne tarde pas à ſe répentir; d'Annius qui, quoiqu'innocent, n'oſe ſe juſtifier, pour ne pas com-

promettre Servilia & ſon ami. On voit l'embarras de Titus lui-même qui, après avoir quitté Bérénice par raiſon d'Etat, & Servilia pour la céder à Annius, tourne ſes vuës, pour l'épouſer, ſur cette même Vitellia qui eſt l'ame de l'affreux complot. Celle-ci conçoit les plus vifs remords de l'ordre qu'elle a donné contre la vie de l'Empereur; mais il n'eſt plus temps de le révoquer. Les fureurs de Vitellia, les remords de Sextus, la fidélité d'Annius, la douceur, la tendreſſe de Servilia; plus que tout le reſte, le caractère incomparable de Titus, dont chaque trait, dans cette Tragédie, peint au naturel la grandeur d'ame, la générofité, la clémence même, forment les ſituations, les incidents, les *péripéties* les plus touchantes, les plus intéreſſantes. Le *coſtume* y eſt obſervé, les évènements y ſont liés, les coups de théatre frappants, le dénouëment

bien préparé, charmant, & ſuivi des acclamations du Senat & du Peuple en Chœur.

On ne doit donc plus s'étonner du ſuccès prodigieux & des repréſentations multipliées qu'a eu cette pièce : en voici un morceau. C'eſt le beau monologue où Titus délibère entre la vie & la mort de Sextus. Il l'a pris en particulier, l'a carreſſé, lui a promis ſa grace & ſon amitié, à condition qu'il déclareroit ſes complices, & qu'il feroit le détail de la trahiſon. Sextus a gémi, s'eſt avoué coupable, s'eſt condamné lui-même aux plus grands ſupplices, mais ſans vouloir rien révéler pour ne pas perdre Vitellia. L'Empereur indigné veut d'abord l'abandonner à la juſte ſévérité du Senat, qui a déja prononcé ſa condamnation ; mais bientôt la clémence reprend le deſſus.

Tito solo.

E dove mai s'intese
Più contumace infedeltà? Poteva
Il più tenero padre un figlio reo
Trattar con più dolcezza? Anche innocente
D'ogn' altro error, saria di vita indegno
Per questo sol. Deggio alla mia negletta,
Disprezzata clemenza una vendetta....
Vendetta! Ah Tito! e tu sarai capace
D'un si basso desio, che rende eguale
L'offeso all' offensor? merita invero
Gran lode una vendetta, ove non costi
Più che il volerla! Il torre altrui la vita
E facoltà comune
Al più vil della terra: il darla è solo
De' Numi e de' Regnanti: Eh viva... Invano
Parlan dunque le leggi? Io lor custode
L'eseguisco così? Di Sesto amico
Non sa Tito scordarsi? Han pur saputo

Obbliar d'esser padri, e Manlio, e
Bruto.
Sieguansi i grandi esempi. Ogn'altro
affetto
D'amicizia, e pietà taccia per ora.
Sesto è reo: Sesto mora... Eccoci al fine
Su le vie del rigore. Eccoci aspersi
Di cittadino sangue, e s'incomincia
Dal sangue d'un amico. Or che diranno
I posteri di noi? Diran che in Tito
Si stancò la clemenza,
Come in Silla, e in Augusto
La crudeltà. Forse diran, che troppo
Rigido io fui: ch' eran difese al reo
I natali, e l'età: che un primo errore
Punir non si dovea: che un ramo in-
fermo
Subito non recide
Saggio cultor, se a risanarlo in vano
Molto pria non sudò: che Tito al fine
Era l'offeso, e che le proprie offese
Senza ingiuria del giusto
Ben poteva obliar... Ma dunque io fac-
cio

Si gran forza al mio cor? Ne almen sicuro
Sarò ch'altri m'approvi! Ah non si lasci
Il solito camin. Viva l'amico
Benchè infedele; e se accusarmi il mondo
Vuol pur di qualche errore
M'accusi di pietà, non di rigore.

TITUS SEUL.

MAIS où vit-on jamais s'obstiner à se taire,
Avec cette fureur?.... un père, un tendre père
Traiteroit-il son fils ingrat, dénaturé
Avec plus de douceur que je n'en ai montré?
Ah! quand je n'aurois point d'autre crime à poursuivre,
L'ingrat, pour cela seul, est indigne de vivre.

Ma clémence eſt à bout : l'infidèle Sextus
S'en mocque, vengeons-la...* Me venger ! moi, Titus !
Un ſentiment ſi bas qui partage le blâme
Entre deux ennemis, entreroit dans mon ame ?
Grand honneur, d'employer le ſouverain pouvoir,
Quand pour venger ſes torts, il ne tient qu'à vouloir !
Des plus grands Conquérants, au gré de ſon envie,
Le plus vil des humains peut terminer la vie ;
La donner, c'eſt la gloire & des Dieux & des Rois :
Donnons-la... Mais en vain parleront donc les Loix ?
J'irai, moi leur tuteur, moi leur dépoſitaire,
Les enfreindre, & montrer cet exémple à la terre ?

---

* Il s'approche d'une table pour écrire.

Au devoir ne peut-on immoler des amis?
Brutus & Manlius ont immolé des fils.
Imitons ces Héros... * décernons le supplice;
Tendresse, égards, pitié cédez à la Justice.
C'est toi, qui l'as voulu, tu mourras...** ah, Titus!...
Titus, est-ce bien toi qui condamne Sextus?
Voilà, pour la rigueur, Titus qui se déclare!
Du sang de ses sujets, le voilà qui se pare!
Et le premier qui coule est celui d'un ami!...
Fastes, que direz-vous?... sur le thrône affermi
Titus revint bientôt à son vrai caractère:
Bientôt de ses sujets il fut las d'être père;

---

* Il s'assied.
** Il signe l'Arrêt du Senat.

Comme Auguſte & Sylla redevinrent humains,
Quand le ſang leur manqua pour y tremper leurs mains.
Vous direz qu'une erreur étoit bien pardonnable :
Que l'âge & la naiſſance excuſoient le coupable :
Qu'on n'attache le fer au pied d'un tronc mal ſain,
Qu'après avoir tenté les remèdes en vain :
Qu'étant ſeul offenſé, ſans bleſſer la Juſtice,
J'ai pû de mes griefs faire le ſacrifice...
Hé quoi donc ? A punir, j'aurai forcé mon cœur,
Pour me voir accuſer d'une extrême rigueur ?...
Suivons, ſuivons la route où la vertu nous guide ;
Laiſſons vivre un ami, quoiqu'indigne & perfide...*

* Il déchire la Sentence de mort.

Si jamais quelqu'excès me doit être
imputé ;
Je veux qu'on me reproche un excès de
bonté.

On pourra croire que l'Auteur a eu en vuë le Monologue d'Auguste dans Cinna ; mais quoique M. Metastasio soit plein de la lecture des Poëtes anciens & modernes, on lui doit la justice qu'il sçait imiter sans piller, qu'il profite des pensées d'autrui en habile homme, ou plutôt en grand Maître : ce qui soit dit une fois pour toutes.

DÉMOPHOON.

C'est l'autre Pièce, moins connuë peut-être, mais où le Poëte nous a paru, comme il a été dit d'Euripide, *vraiment tragique*, *τραγικώτατος*. Le sujet est tiré de Philarque, cité par Hygin, & porte

en ſubſtance ce qui ſuit : Démophoon régnoit dans la Cherſonèſe de Thrace. Depuis long-temps l'Oracle avoit ordonné que tous les ans une vierge tirée au ſort ſeroit immolée devant la Statuë d'Apollon ; & conſulté encore pour ſçavoir quand ce fléau ceſſeroit, le même Oracle avoit répondu :

Con voi del Ciel ſi placherà lo ſdegno ;
    Quando noto à ſe ſteſſo
Fia l'innocente uſurpator d'un regno.

Le courroux du Ciel prendra fin ;
Quand éclairé ſur ſon deſtin
L'uſurpateur du diadême
Pourra ſe connoître lui-même.

Démophoon qui avoit des filles, les faiſoit abſenter, de crainte que le ſort ne tombât ſur elles. Un Seigneur du pays, appellé Matuſio, eſt indigné de cette exception, & prétend que ſa fille Dircé ſoit pa-

reillement ſouſtraite à la Loi. Le Roi s'irrite : il déclare que les ſorts ne ſeront point jettés, mais que Dircé ſera ſa victime ; de-là les fureurs de Matuſio. Ce n'eſt pas cependant le plus offenſé. Timante fils aîné de Démophoon, & réputé l'héritier préſomptif, a contracté un mariage ſecret avec cette *Dircé*; il en a eu un fils, lequel eſt dans la Tragédie un perſonnage muet, mais intéreſſant. Le père & la mère ſeuls en ont le ſecret ; c'eſt que Timante a appréhendé la colère du Roi, qui lui deſtine, pour épouſe, Creuſe, fille du Roi de Phrygie : cette Princeſſe arrive en effet ; mais dans la première entrevuë qu'a Timante avec elle, il lui proteſte que le mariage projetté n'aura point de lieu, parce qu'il eſt engagé ailleurs. Le compliment déplaît à la Princeſſe ; mais elle eſt conſolée par Chérinthus, ſecond fils de Démophoon. Informé du

refus de Timante, le Roi ſoupçonne avec raiſon Dircé d'en être la cauſe, & n'en preſſe qu'avec plus d'ardeur la mort de cette infortunée : on la mène en cérémonie au Temple d'Apollon pour être immolée. De-là les tranſports de Timante, ſur-tout quand il rencontre la victime vêtue de blanc & couronnée de fleurs. Dircé lui crie en vain de penſer à ce qu'il va faire ; il s'écrie forcené :

Non v'è più che penſar. La mia pietade
Già diventa furor. Tremi qualunque
Oppormiſi vorrà : ſe foſſe il padre,
Non riſparmio delitti. Il ferro, il fuoco
Vuò che abbatta, conſumi,
La reggia, il tempio, i ſacerdoti, i Numi.

Tout est pensé... la rage étouffe la
nature;
Tremble le malheureux qui voudra
m'arrêter:
Dans cette horrible conjoncture
Il n'est plus de respect, que je puisse
écouter.
Fût-ce l'ami, fût-ce le père,
Je n'épargne plus les forfaits.
Que le fer, que le feu seconde ma colère,
Ravageons, consumons, détruisons pour
jamais
Prêtres & Dieux, Temple & Palais.

Il fait comme il a dit, & ici commence le grand spectacle. C'est un superbe Temple, dont les portes s'ouvrent. Suivi d'une troupe d'amis, Timante entre, brise, dissipe, saccage, renverse les autels, met en fuite les Gardes & leur arrache sa chère Dircé; mais les soldats venant de toutes parts, Timante & ses amis se trouvent enveloppés. Le Roi arrive sur ces entre-

faites ; l'amour & le respect ont bientôt désarmé le fils. Dans cette extrémité il déclare son mariage avec Dircé, qui ne peut plus servir de victime, parce que l'oracle demande une vierge. Emportements de Démophoon, qui condamne Timante aux fers, à la mort. Tendres adieux des deux époux ; c'est ici le triomphe de l'ἔλεος & du φόβος ; mais ce n'est pas tout.

Timante, dans sa prison, rejette le pardon qu'on lui offre à condition d'abandonner Dircé ; il est dégoûté de la vie.

Perchè bramar la vita ? E quale in lei
Piacer si trova ? Ogni fortuna è pena,
E miseria ogni età. Tremiam fanciulli
D'un guardo al minacciar : siam giuoco adulti
Di fortuna e d'amor : gemiam canuti
Sotto il peso degli anni : or ne tormenta
La brama d'ottenere : or ne trafigge
Di perdere il timore. Eterna guerra

Hanno i rei con ſe ſteſſi : i giuſti
l'hanno
Con l'invidia, e la frode. Ombre, deliri,
Sogni, follie ſon noſtre cure : e quando
Il vergognoſo errore
A ſcoprir s'incomincia, allor ſi muore.
Ah! ſi mora una volta...

POURQUOI chérir la vie? & quel ſi
doux plaiſir
Dans notre ame ſéduite en nourrit le
deſir?
Misère en tout état : en tout âge ſouf-
france.
Un regard menaçant fait trembler notre
enfance.
Dans un âge plus mûr, la fortune &
l'amour
Se font de notre cœur leur jouet tour à
tour.
Cadavres reſpirants, ombres infortu-
nées,
Nous gémiſſons enfin ſous le poids des
années.

Les

Les biens que nous cherchons, objet de
nos fureurs :
Ceux que nous poſſédons, ſource de nos
terreurs.

Le crime n'eſt jamais tranquille :
Par-tout ſuit le remors vengeur.
L'innocence n'a point d'aſyle
Contre la fraude & la noirceur.
Une ombre, une chimère, un ſonge ;
Un vain preſtige, un doux menſonge,
C'eſt le bonheur où nous courons.
Le moment où notre œil s'entr'ouvre,
Où la vérité ſe découvre,
C'eſt le moment où nous mourrons.

Cherinthus vient en ce moment lui annoncer ſa grace. La généreuſe Créuſe, dans qui la compaſſion a ſurmonté le reſſentiment, a ſçû fléchir le cœur du Roi déja ébranlé ; il accorde à ſon fils & le pardon & Dircé. Quelle joie ! L'arrivée de Matuſio va la tourner en déſeſpoir. Celui-ci qui ignore le mariage ſecret, vient embraſſer Timante,

avec un paquet dans la main. C'eſt un écrit ſigné de la main de la feue Reine *Argia*, épouſe de Démophoon, par lequel ils apprennent que Timante n'eſt point fils du Roi, mais de Matuſio, par conſéquent frère de la même Dircé, dont il eſt l'époux alors. L'horreur de l'inceſte le ſaiſit, l'accable. L'Œdipe de Sophocle, l'Oreſte de Racine ne ſe livrent point à de plus violentes agitations. C'eſt en vain que le Roi, Matuſio, Cherinthus, Dircé, & ſon petit Olinthe qu'on lui met entre les bras s'empreſſent de le conſoler ; ils ne peuvent deviner même le ſujet de ſon déſeſpoir ; ils le croient preſque tombé en démence.

Heureuſement le premier billet donne indice d'un autre, caché dans un Sanctuaire du Palais, dont le Roi ſeul a l'entrée. Démophoon va l'y chercher, & la lecture de ce nouvel écrit qui eſt encore de la

Reine *Argia*, dénoue heureuſement toute l'intrigue ; il porte que Dircé n'eſt point la fille de Matuſio, mais du Roi lui-même. Le myſtère de tout ceci, qui n'eſt pas ſans exemple dans nos Hiſtoires & dans nos Tribunaux, c'eſt qu'Argia voyant que ſon mari Démophoon déſiroit paſſionnément un fils, & n'ayant eu qu'une fille (Dircé), avoit fait un échange avec la femme de Matuſio, & ſubſtitué Timante à Dircé. L'Auteur donne des raiſons plauſibles de ce qu'a fait la Reine en ne révélant le ſecret entier que par deux écrits ſéparés. Tout le monde, par ce moyen, ſe trouve content. Démophoon accepte Timante pour gendre, & promet de lui continuer l'affection de père. Cherinthus, qui ſe trouve le fils unique & l'héritier du thrône, épouſe, ſans difficulté, la Princeſſe Phrygienne, & lui aſſûre la couronne qu'elle eſt venue chercher.

Enfin le fléau ceſſe, parce que l'oracle eſt accompli : Timante, qui ſe reconnoît pour le fils de Matuſio & non plus du Roi, n'aſpire plus à un héritage ſur lequel il n'a plus de droit. En méditant cette Tragédie, on doute ſi elle a pû être mieux imaginée, plus habilement conduite, plus magnifiquement traitée, plus heureuſement dénouée. L'eſprit y eſt ſans ceſſe en haleine & le cœur en ſuſpens, ou dans l'attente de quelque grand malheur, ou à la vuë de quelque objet touchant juſqu'au moment heureux de la concluſion. Les caractères y ſont charmants, diverſifiés, ſoûtenus. Démophoon eſt un vrai Thrace, fier, abſolu, tant ſoit peu féroce, mais ſuſceptible de ſentiment & amateur de la vertu. Cherinthus eſt un beau cœur, bien plus touché des malheurs de ſon frère, que du deſir de le remplaçer. Créuſe, quoique

méprisée par Timante, ne peut tenir contre la fidélité réciproque des deux époux, & s'emploie pour eux. Matusio est un Héros en fait d'amitié paternelle. Rien n'égale Timante : toutes ses grandes qualités, tous ses sentiments portés à l'extrême ont pour principe l'héroïsme de l'amour conjugal.

La suite dans un autre Article.

ARTICLE IV.

LETTRES CRITIQUES, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion. Tome II. sur les Lettres Persannes; les Lettres Turques; les Lettres Juives; & sur les Lettres Cabalistiques & Chinoises. Tome III. sur la Henriade, les Pièces fugitives, divers sujets de Tragé-

dies, & la Tragédie de Mahomet. (Deux Volumes *in*-12.*) *A Paris, chez Claude Hériſſant, rue Neuve Notre-Dame, &c.* M. DCC. LVI.

DANS le compte que nous allons rendre de ces deux Volumes, nous nous arrêterons plus au premier qu'au ſecond, parce que les objets en ſont plus importants; c'eſt-à-dire, parce que les Articles qu'on y attaque, ſe produiſent ſous une forme plus ſpécieuſe : encore ferons-nous un choix qui nous fixera ſur ceux qu'on croit plus impoſants : les autres ſont trop nombreux pour l'eſpace où nous ſommes obligés

---

* La Préface du ſixième Volume nous annonce les ſujets qui ſeront traités dans les Volumes 7, 8, 9, 10, & qui ſe publieront de trois en trois mois en l'année 1757, à commencer au mois de Mars. Les 11 & 12 Volumes dans les ſix derniers mois 1758.

de nous reſtreindre. La plûpart de ces Articles ſont des ſaillies licencieuſes, ou des impiétés groſſiéres; il n'y a gueres que des eſprits ſuperficiels, qui puiſſent en recevoir de fâcheuſes impreſſions : ſi quelques autres en étoient éblouis, ce ſeroient des génies diſpoſés à l'irréligion par des motifs très-différents de ceux qui ſont ou doivent être le fruit d'un judicieux examen. Nous les inviterions ſeulement à ſuſpendre leurs préjugés, quelle qu'en pût être la ſource, & à lire ces *Lettres Critiques* avec cette attention qui s'attache à la vérité pure, ſans s'embarraſſer des ornemens & de la forme qu'elle prend pour ſe montrer aux yeux qui la cherchent.

Il y a encore plus d'artifice que d'eſprit dans la manière dont l'Auteur des *Lettres Perſannes* attaque notre Religion. Uſbeck, François, ne ſeroit qu'un impie, qu'un incré-

dule de l'ordre le plus commun : ſes réflexions contre la foi de ſes Pères ſeroient les blaſphêmes d'un Chrétien qui, ſans avoir étudié la Religion contenue dans l'Evangile, tâche, par des motifs dont la paſſion eſt le principe, de s'en diſſimuler la ſainteté, la majeſté, la néceſſité. Mais Uſbeck Perſan eſt un étranger parmi nous, un voyageur Muſulman : ſes obſervations, comme ſes regards, ne ſe promènent que ſur la ſurface de notre culte, il n'en ſaiſit que l'écorce, il y cherche des rapports au culte qu'il profeſſe ; il en imagine qui mettent notre Religion au niveau & quelquefois au-deſſous de ſa ſuperſtition. Dans les caractères de divinité que porte le Chriſtianiſme, il reconnoît ceux dont ſe glorifie le Mahométiſme ; il déchire nos titres en les révérant. Dans l'examen de notre doctrine & de notre morale, il confond les

dogmes Chrétiens avec les ſyſtêmes Scholaſtiques ; les définitions reçues avec les opinions tolérées ; les devoirs eſſentiels avec les pratiques arbitraires. Dans nos Pontifes, il n'apperçoit que du faſte & des prétentions ; dans nos Eccléſiaſtiques, il ne rencontre que des ignorans qu'il embarraſſe, quand ils devroient l'inſtruire. Toutes ces obſervations critiques & ſatyriques s'énoncent dans le ſtyle des Orientaux : ce ne ſont qu'emblêmes, qu'allégories, qu'alluſions. D'un air ſimple, d'un ton ingénu, Uſbeck écrit des impiétés ſans paroître y entendre malice ; ſon cœur ne paroît pas complice des horreurs qui coulent de ſa plume : le ſtyle Oriental eſt comme une gaze qui couvre l'indécence des traits les plus hardis.

L'Auteur des Lettres Critiques arrache cette gaze, il en briſe tous les fils : Uſbeck n'en eſt pas plutôt

dépouillé qu'il rentre dans la claſſe des incrédules vulgaires : dès qu'elles ne ſont plus habillées à la Perſanne, ſes réflexions ne ſont guères que des impiétés triviales ; elles mèritent à peine les frais de la réfutation qu'on en fait dans ces Lettres : citons pour exemple celles qui concernent l'intolérance ; nous n'en ſçaurions produire aucune où Uſbeck paroiſſe avoir plus d'avantage.

Pour combattre l'intolérance, il oſe avancer que le grand nombre de Religions oppoſées contribue au bien de l'Etat ; que leurs partiſans s'obſervent les uns les autres, & ne ſe pardonnent rien ; qu'ils en rempliſſent leurs devoirs avec plus de fidélité & d'émulation ; que d'ailleurs le monde étant partagé entre deux mille Religions, où l'on peut prendre parti, il y a de quoi ſe tromper ; que l'erreur étant ſi excuſable, l'intolérance ne ſçauroit

l'être ; que ſes jugemens qui damnent tant de monde, ſont marqués au coin d'une dureté & d'une iniquité contraires à l'eſprit de Dieu, & qu'ainſi cette intolérance eſt *un eſprit de vertige qu'on doit regarder comme l'éclipſe de la raiſon humaine.*

Le Critique, que nous abrégeons, répond à ces principes de tolérance, que la force des Etats conſiſte dans l'union de leurs membres ; que les partages de Religion ſont un des plus grands obſtacles à cette union ; que les ſectes oppoſées ont plus d'ardeur pour ſe nuire que pour s'édifier mutuellement ; qu'au milieu de l'Etat, leur rivalité eſt le flambeau d'une diſcorde tantôt ſourde, tantôt ouverte, mais toujours implacable ; que ces deux mille Religions que compte Uſbeck, ſe réduiſent au Judaïſme, au Mahométiſme & au Chriſtianiſme, le Paganiſme ne

pouvant entrer en concurrence avec les trois autres à un tribunal où la ſaine raiſon préſide ; que la vérité a eſſentiellement un caractère d'unité & d'indiviſibilité ; que ce caractère eſt incompatible avec le ſyſtême de la tolérance ; que dans l'Egliſe Catholique l'intolérance coule néceſſairement de l'autorité infaillible, dont cette Egliſe eſt dépoſitaire ; que l'intolérance enflamme d'autant plus le zèle pour la converſion des Payens & des Hérètiques, qu'elle porte ſur un dogme très-clairement révélé, ſur l'unité de l'Egliſe, hors de laquelle point de ſalut, ni pour l'étranger qui refuſe l'adoption, ni pour le déſerteur qui la viole ; que l'intolérance animée d'un vrai zèle de la vérité n'eſt ni dure, ni cruelle, mais douce & charitable ; que la vérité & l'erreur ne doivent pas habiter le même temple, ni participer au même encens ; qu'en

voulant établir une parfaite égalité, le menſonge ſe trahit, comme la mère qui décela ſon impoſture, en agréant que l'enfant qu'elle réclamoit ne fût ni à elle-même, ni à ſa rivale, &c. Voudroit-on donc obliger le Miniſtère Eccléſiaſtique & ſes Tribunaux à traiter l'erreur & la vérité avec une égalité marquée au coin de l'indifférence & de l'impartialité? La vérité n'a-t-elle donc pas des droits, dont ce Miniſtère eſt eſſentiellement le défenſeur & le vengeur? Le menſonge doit-il attendre un autre arrêt que celui de ſa proſcription? A ſes partiſans, s'ils ſont encore dociles, l'Egliſe doit l'inſtruction; s'ils ne le ſont pas, elle n'a que des anathêmes à leur faire entendre. Toute autre diſcipline répugne aux plus ſimples éléments de la Foi que nous profeſſons.

Qnant à l'autorité civile, n'a-t-elle donc pas droit de refuſer à

l'erreur des graces qu'elle ne lui doit pas, de lui enlever les moyens de fortifier & d'étendre la contagion, & de la contenir quand elle s'affranchit du joug commun? Les droits de la vérité ne sont-ils pas les droits de Dieu? Les deux autorités ou puissances ne sont-elles pas également de l'ordre divin? Aucun des intérêts de Dieu peut-il être indifférent à l'une plutôt qu'à l'autre? S'armer pour la tolérance, ce seroit donc s'armer contre Dieu, contre la vérité, en faveur de l'erreur. Vaut-il donc mieux favoriser l'égarement de nos frères errans, que de s'intéresser à leur retour? L'intolérance civile peut avoir quelques inconvéniens passagers: ce sont des sacrifices que les Chefs de l'Etat doivent à leur Dieu & à leur Religion; est-il permis de s'en plaindre & d'en murmurer? La tolérance n'a-t-elle pas des inconvéniens bien plus considérables? il

ne faut qu'ouvrir les Annales du monde pour s'en convaincre.

Après tout, la véritable Religion n'est-elle pas le plus puissant lien de la subordination & de la dépendance ? N'est-ce donc pas le relâcher, ce lien, l'affoiblir, & même le détruire que de traiter cette Religion avec si peu de considération, avec tant d'indifférence ? Depuis qu'on la prêche, cette tolérance, ne voit-on pas l'esprit Républicain fermenter dans le sein des Monarchies ? Si l'on ne se hâte d'étouffer ce levain, on doit craindre qu'il ne cause des révolutions funestes. Quand les hommes ne sont pas retenus par le frein de la Religion, ils ne sont pas si éloignés qu'on le pense, des excès où le fanatisme entraîne. Au reste, quiconque conseille de tolérer toutes les Religions, se rend très-suspect de n'en avoir aucune ; on n'a point encore vû de secte véritablement

Chrétienne qui ait autoriſé le tolérantiſme : ce n'eſt pas du titre de Chrétien, mais du titre de Philoſophe, que les partiſans de la tolérance affectent d'être jaloux.

N'avons-nous pas, *dira-t-on*, la Religion naturelle ? Oui, ſans doute ; mais ce ſeroit un foible retranchement, s'il n'étoit ſoûtenu de la Religion révélée. L'une eſt le fondement, l'autre eſt le rempart de la même cité ; ſi ce rempart vient à être détruit, bientôt la cité croulera ſur ſon propre fondement. Ce n'eſt pas le zèle de la Religion naturelle, qui inſpire de l'animoſité contre la Religion révélée ; leurs intérêts ſont inſéparables ; les ſéparer, ce ſeroit les ruiner. Dans tous les temps & dans tous les pays du monde, à quoi s'eſt réduite la Religion naturelle quand le ſecours de la révélation lui a manqué ? La Loi naturelle peut être le fond d'une bonne légiſla-

tion ; mais le peuple n'en seroit pas aſſez touché. De-là vient qu'au défaut de la révélation qu'ils n'ont pas toujours connue, les Légiſlateurs anciens ſe croyoient obligés d'appuyer leurs inſtitutions ſur les traditions les plus fabuleuſes. Il ſemble qu'ils comptoient plus ſur la ſuperſtition des peuples, que ſur la raiſon des Philoſophes.

Quelque vils, quelqu'abſurdes que fuſſent ces préjugés, la Philoſophie ne les auroit pas impunément attaqués : s'élever contre toute créance publique, ce ſcandale étoit réſervé à notre ſiècle. Le Chriſtianiſme que nous profeſſons, n'eſt-il donc pas une Religion aſſez ſainte & aſſez ſévére dans ſa morale, aſſez magnifique dans ſes promeſſes, aſſez terrible dans ſes menaces? Y a-t-il rien qu'on puiſſe excuſer ou juſtifier dans les vices & dans les crimes qu'il condamne ? Que peut on

réprouver ou cenſurer dans les vertus & dans les actions qu'il commande ? Un vrai Chrétien, dans quelque état qu'on le ſuppoſe, peut-il manquer à aucun devoir ? Que la foi régne dans ſon eſprit, que la charité domine dans ſon cœur, jamais la ſociété n'aura rien à craindre, ni de ſes erreurs, ni de ſes paſſions. Quel peut donc être, dans nos modernes Philoſophes, le principe ou le motif de ce zèle prétendu, qui arme leurs talens contre le Chriſtianiſme ? Quel intérêt ont-ils à décrier & à avilir une Religion ſi auguſte & ſi ſalutaire ? Ils ont imaginé contr'elle un genre de perſécution qui pourroit lui faire regretter le ſiècle des Nérons : ces Lettres romaneſques, ces fictions théatrales, où les rôles ſont tellement diſtribués que les plus odieux ſont réſervés aux Chrétiens de notre Communion, où les plus vertueux perſonnages ſont des Payens ou des

Barbares, ces peintures licencieuſes dont les traits enjoués portent toujours une empreinte d'obſcénité ou d'impiété ; tout cela fait des impreſſions d'autant plus dangereuſes, qu'on employe plus d'art & d'élégance pour y réuſſir.

Sur la preſcience de Dieu, ſur l'éternité du monde, ſur le ſuicide, les Lettres Perſannes avancent de faux principes & d'ingénieux ſophiſmes : pour peu qu'on veuille les approfondir, on en ſentira l'illuſion : ces rêves d'un bel eſprit s'évanouiſſent aux moindres efforts que la raiſon fait pour les reconnoître & pour les examiner. On s'en convaincra aiſément à la lecture de ces Lettres Critiques.

Dans les *Lettres Turques*, on pouſſe encore plus loin la licence ; on y enſeigne ouvertement le Matérialiſme & l'Athéiſme ; on y fronde l'eſpoir d'une autre vie ; on y fait d'un ſerrail le temple de la

pudeur, & le sanctuaire de l'amour divin le plus désintéressé. Mais la Musulmane des Lettres Turques n'étale ces beaux sentimens que pour témoigner envers le Christianisme une horreur fondée sur l'obligation prétendue qu'il impose à cette femme, de croire tous ses ayeux damnés. Quelque usée que soit cette objection, elle peut encore troubler les simples & les ignorans; c'est pour cela que nos incrédules la répètent éternellement, quoiqu'ils en connoissent la vanité. Nous ne rendrons compte à Dieu que des graces dont il nous a prévenus, & des talens qu'il nous a confiés: le Christianisme n'oblige personne à croire que tous ses ayeux ont jusqu'au tombeau résisté aux lumières divines & abusé des dons célestes. Mais si ces Ancêtres n'ont connu la Loi naturelle que pour la violer, la Loi Evangélique que pour la rejetter; s'ils sont

morts dans des diſpoſitions ſi malheureuſes, au Tribunal de Dieu ils ſeront accuſés & condamnés par la Loi naturelle & par la Loi Evangélique : en douter, ce ſeroit plier les régles de la Juſtice divine au gré d'un inſtinct moins naturel à l'homme qu'injurieux à Dieu.

En ſuivant la trace de tous ces Philoſophes Incrèdules ou Athées, l'Auteur des *Lettres Critiques* découvre à chaque pas les contradictions qu'ils ſement dans la route, où les engage une Philoſophie auſſi féconde en inconſéquences qu'en impiétés. Si l'homme n'étoit que matière, s'il n'avoit pas une intelligence que Dieu éclaire, les idées & les ſentimens de vertu que préconiſent ces Philoſophes, n'auroient jamais pû rayonner dans la machine humaine, ni en affecter les reſſorts ; les principes qui conſtituent la vertu, les motifs qui la recommandent, ſeroient auſſi étrangers aux hom-

mes qu'aux plantes. Mais la Providence qui gouverne le monde, n'a pas moins pourvû au bien Moral qu'au bien Phyſique ; les erreurs les plus monſtrueuſes ne ſçauroient prévaloir ſur les vérités les plus eſſentielles, ni même les plus obſcurcies : l'impiété ne poſera jamais les fondemens d'aucun ſyſtême ſans en préparer la ruine ; elle abbat elle-même ſon édifice avant qu'il ait pû s'élever ; ces appuis qu'elle eſt forcée d'emprunter, écraſent tous ceux qui oſent y mettre leur confiance : c'eſt l'iniquité qui ſe dément en invoquant la juſtice : *Mentita eſt iniquitas ſibi.*

Ne doit-on pas, avec notre Auteur, être auſſi ſurpris qu'indigné de voir des Matérialiſtes & des Athées (gens qui ſappent tous les fondemens de la probité, & qui en anéantiſſent tous les motifs) en donner néanmoins des leçons au Chriſtianiſme, comme s'il en avoit

beſoin, & en tracer des régles aux Chrétiens, comme ſi leur Religion les laiſſoit ignorer? Quelle peut donc être la probité dont ces nouveaux Moraliſtes ſont les Apôtres? Une probité, non de ſentiment & de perſuaſion, mais tout au plus de parade ou de précaution; c'eſt-à-dire, un maſque que la bienſéance ou la crainte impoſe juſqu'à ce que l'intérêt ou la paſſion puiſſent ſecrétement & impunément le dépoſer.

Nous ne faiſons qu'indiquer ici la controverſe, où l'Auteur des *Lettres Critiques* s'engage pour repouſſer les différents traits lancés tantôt contre le Chriſtianiſme, tantôt contre le Clergé, à deſſein de rendre l'un & l'autre mépriſables, ſuſpects & odieux. Il auroit pû terminer toutes ces diſcuſſions critiques par cette apoſtrophe qu'il adreſſe quelque part à ſes adverſaires: *Ouvrez l'Evangile, Meſſieurs*

les Législateurs, & vous y verrez dans une seule page plus de lumières sur la probité, (& sur la soumission aux puissances humaines) *que dans tous vos Romans de morale.*

L'Auteur des *Lettres Juives* introduit sur la scène un Juif, qui regarde Luther & Calvin comme d'illustres Vengeurs du bon *sens opprimé*, comme les Restaurateurs des sciences, comme des Réformateurs qui ont commencé un ouvrage que l'*amour & le dépit* ont achevé. Ce Juif se déclare tolérant, ennemi des Saints, des Reliques, des Moines & des Mystères. Il oppose l'autorité des Rabbins à celle de nos Pontifes, le Talmud aux Pères de l'Eglise ; il compare la Tradition des Cophtes avec la *Tradition Romaine ;* il accuse les Ministres du Christianisme d'en avoir tellement défiguré la Morale primitive, qu'aujourd'hui ils n'enseignent plus qu'*une Politique plâtrée,*

trée, & des ſentiments auſſi éloignés de la juſtice & de l'équité que ceux des Cannibales. Il reproche aux Chrétiens d'approuver l'adultère, de diſpenſer les hommes du précepte le plus eſſentiel, qui eſt celui de l'amour divin, de condamner la guerre, & de profeſſer une Religion qui n'eſt propre qu'à faire des lâches. Il ſe déchaîne contre les Pères, ſur-tout contre S. Auguſtin, S. Ambroiſe & S. Jerôme. Il nous plaint *d'être ſi méchants, que nous ne puiſſions devenir bons, ſages, vertueux, qu'en devenant fous, impertinents, ridicules.* En invectivant contre nos Théologiens, il diſſerte ſur la Théologie & ſur la Philoſophie en homme qui n'a pas les premiéres notions de ces ſciences: il s'éleve contre le Célibat du Clergé Catholique, il combat le dogme de la Réſurrection, il réclame pour la *liberté de penſer, &c.*

Pour faire de ce Juif l'organe

de tant d'invectives & de calomnies, il a fallu ſe rendre auſſi infidèle au Judaïſme qu'il eſt oppoſé au Chriſtianiſme, ou du moins preſque auſſi peu inſtruit de ſa créance que de la nôtre. C'eſt-là un défaut de diſcernement & de vrai-ſemblance, qui n'a pas échappé à l'Auteur des *Lettres Critiques*. Il releve toutes les bévues, toutes les mépriſes, toutes les citations infidèles, tous les raiſonnemens vicieux de ce Juif, qui ne tient à la Synagogue que par ſa haine & ſon enthouſiaſme contre les Chrétiens. Eſt-il permis à un Juif d'ignorer que la révélation, qui conſtitue le Chriſtianiſme, eſt autant que celle, qui comprend le Judaïſme, un fait dont on permet l'examen le plus rigoureux aux Proſélytes, & que la Foi des Myſtères révélés eſt une ſimple conſéquence des traits miraculeux & avérés qui caractèriſent la divinité

de la révélation ? Eſt-ce à un Juif qu'il convient d'attaquer les miracles, les myſtères en général, & le dogme de la Réſurrection ? Ce Juif n'eſt-il pas étranger dans l'Hiſtoire, s'il ne ſçait pas que le Chriſtianiſme eſt innocent des cruautés exercées par les Eſpagnols au Méxique, & que les plus ſûres relations qu'on en ait, ſont des requêtes dreſſées & envoyées à la Cour d'Eſpagne, par des Evêques Catholiques qui, témoins de ces cruautés, en repréſentoient l'injuſtice & l'énormité, pour en faire arrêter le cours ſcandaleux, & lever ce terrible obſtacle à la converſion des infidèles ? Quant à la *liberté de penſer* qui, dans le ſens des *Lettres Juives*, eſt la licence d'écrire & de répandre dans le monde l'obſcénité & l'impiété, eſt-il un bon Juif qui ne l'abhorre autant qu'un vrai Chrétien ? On ne ſçauroit donc trop applaudir au zèle de notre

Auteur, qui ſe hâte d'oppoſer à un poiſon ſi contagieux un antidote qui doit rendre ou conſerver la ſanté à tous ceux qui en feront uſage.

Dans les *Lettres Cabaliſtiques* & dans les *Lettres Chinoiſes*, on ne fait que retourner le fond des *Lettres Juives* : ce ſont de nouvelles allégories, de nouveaux titres imaginés, pour inſulter le Chriſtianiſme. Toutes ces Lettres poſtérieures aux Lettres Perſannes en ſont comme autant de rejettons, qui vont toujours en dégénérant : c'eſt la même eſpèce d'arbres ; mais ce n'eſt pas le même ſol qui les a portés.

Dans le titre de cet Article, nous avons annoncé les Ecrits qui ont fourni matière au troiſième Volume de ces *Lettres Critiques*. L'Auteur, qui a enfanté ces Ecrits, eſt, dans toute l'Europe, auſſi connu par ſon activité contre le Chriſtianiſme,

que par les agrémens de sa Prose & de sa Poësie ; ses moindres badinages, comme ses plus sérieuses compositions, sont marqués au coin de l'irréligion & de la licence. Cet Ecrivain se donne pour l'ami du genre humain, il est encore plus l'ennemi du Dieu que nous adorons. Apôtre d'une Philosophie dont la date est récente, il emprunte les armes qu'elle a forgées contre la révélation : il regarde cette révélation sainte comme une chimère fondée sur des monuments incertains, sur des oracles supposés & sur de faux miracles : il la représente tantôt comme un fantôme dont le fanatisme ensanglante les Autels, tantôt comme une superstition dont l'extravagance fait rougir le sens commun, & quelquefois comme un monstre dont l'hypocrisie & l'ambition ont accrédité l'imposture. Il n'attribue le pouvoir temporel, qui *plaça*

l'Egliſe à côté du thrône, qu'aux crimes des Papes qui la gouvernoient dans le dixième ſiècle ; il égale nos Pontifes aux Talapoins & aux Druides ; il regarde la ſévérité évangélique, l'auſtérité cœnobitique & la chaſteté religieuſe comme autant d'attentats contre les droits de la nature & contre l'honneur de Dieu, dont ces Loix font un *tyran*. Il prétend que le vrai Dieu eſt adoré dans tout le monde *ſous des noms différents*, que tous les cultes lui ſont indifférents, que *toutes les ſectes ſont fauſſes*, & que *la Loi naturelle eſt* ſeule *vraie* ; que la foi eſt inutile, & que la probité fait toute la Religion ; que l'éternité de l'enfer eſt un ſonge, & que cet enfer n'eſt que pour les vices les plus horribles ; que la liberté humaine n'eſt qu'une illuſion de l'orgueil ; que les éclipſes obſervées en Chine & les rites uſités dans l'Arabie ont

une antiquité qui dément & détruit la Genèſe ; & par une inconſéquence inconcevable, qu'avant le XV^e^ ſiècle, on n'a pour Hiſtoire que des *fables anciennes* ou des *contes de nourrices, &c.* Voilà juſqu'où cet Auteur prétend que *l'amour du genre humain & l'horreur du fanatiſme ont conduit ſa plume.*

Comme la plûpart de ſes attaques ſont obliques & indirectes, l'Auteur des *Lettres Critiques* en montre d'abord le but & l'intention ; enſuite il les repouſſe avec la plus grande ſupériorité de raiſon & de métaphyſique. Il rabbat ces *ſaillies indécentes* qu'on hazarde contre nos ſaintes vérités, il évalue ces *idées vagues qui s'ajuſtent à tout & ne diſent rien*, & dont on voudroit former le code des vertus ; il venge notre Religion de tant d'imputations auſſi fauſſes qu'odieuſes ; il conſerve au vrai Dieu ſa qualité de Sauveur de tous

les hommes, ſans être le tyran d'aucun; il dévoile le *caractère d'éternité*, qui diſtingue la Religion de Jeſus-Chriſt, & *qui embraſſe tous les temps*. Il fait voir comment ni le livre, ni le ſyſtême de Mahomet n'ont pû *être bons pour aucun temps*; il démontre que la Religion naturelle non-ſeulement s'accorde avec la Religion révélée, mais qu'elle en exige la profeſſion; que la Foi Chrétienne éclaire les ſimples ſans les abuſer, & humilie les Sçavans ſans les aveugler; qu'elle n'eſt pas comme la Religion de nos Philoſophes, dont le peuple n'eſt pas capable; que cette foi bannit la ſuperſtition & abhorre le fanatiſme, &c. Après tout, ſi cette foi eſt ſi vaine & ſi vile, pourquoi ſes ennemis emploient-ils contr'elle tant d'efforts, & accumulent-ils tant d'erreurs chronologiques & hiſtoriques qu'on relève dans ces *Lettres?* Pourquoi vou-

droient-ils borner toute l'Hiſtoire, & par conſéquent celle de la Religion aux trois derniers ſiècles ? Mais les traits obſcènes qu'ils mêlent aux traits ſophiſtiques, pour attaquer l'Evangile, ſont-ils les armes d'une Philoſophie ſaine & pure ? Eſt-ce dans une pareille école que la jeuneſſe trouvera un frein contre ſon libertinage, & des ſecours contre ſa fragilité ? Nous nous en rapportons ſans peine au témoignage & à l'expérience du monde. Dans l'Ouvrage que nous lui annonçons, il trouvera une Logique ferme, des principes sûrs, une érudition exacte. Il n'y a que la vérité qui ſe défend avec de pareilles armes : c'eſt être l'ami de Dieu & du genre humain, que de s'en ſervir pour combattre cette légion d'incrédules, qui, réunis contre nous par la haine qu'ils portent à la ſainteté de nos dogmes,

& divisés entr'eux par la diversité de leurs systêmes, n'ont encore pû former une secte uniforme.

ARTICLE V.

NOUVELLES OBSERVATIONS Physiques & Pratiques sur le Jardinage & l'art de planter, avec le Calendrier des Jardiniers ; Ouvrage traduit de l'Anglois de Bradley, &c. Trois Volumes in-12. A Paris, chez Paulus du Mesnil, Grand'Salle du Palais ; Nyon, Quai des Augustins ; Hardy, rue S. Jacques, &c.

L'Auteur prétend, dans sa Préface, que la partie de l'Agriculture, qu'on néglige le plus, est l'art de planter. Cependant améliorer son bien par les plantations, c'est travailler pour soi, pour sa

famille, & pour le public. On apprendra donc, à la lecture de ce Livre, comment il faut s'y prendre pour bien planter & pour planter beaucoup. Le début a pour objet la génération des Plantes : on adopte le systême assez commun aujourd'hui de l'analogie des Plantes avec les Animaux : analogie qui se remarque principalement dans la circulation de la séve & dans la fécondation des graines.

L'Auteur croit qu'on tireroit de cette analogie bien considérée quantité de conséquences, aussi avantageuses *pour le bien-être des animaux*, qu'utiles *pour la perfection du monde végétable.* On se persuaderoit, par exemple, qu'une des raisons qui contribuent à la longue vie des arbres, c'est la qualité de leurs alimens ; ils se nourrissent toujours de la même manière, & leur nourriture est toujours simple. Si les animaux

obſervoient ce régime, ne dureroient-ils pas plus long-temps? Quand les hommes vivoient plus de 900 ans, ils n'uſoient que des fruits de la terre les plus ſimples, *& ils ne buvoient que de l'eau claire.* Voilà une déciſion qui n'eſt peut-être pas vraie dans toute ſon étenduë. Ces libertins qui, *du temps de Noé, mangeoient, buvoient, faiſoient des noces*, n'étoient peut-être pas gens à ſe contenter des premiers fruits de la terre & de l'eau qui couloit dans la prairie: mais il eſt toujours certain que notre luxe a multiplié nos maux, & que notre manière de vivre accelère l'inſtant de notre mort.

L'Auteur entreprend ſi bien d'inſtruire ſur toutes les Plantes & ſur toutes les manières de les cultiver, qu'il commence par les arbres, même de haute futaye, faiſant obſerver qu'il n'eſt rien de

plus propre à embellir les possessions d'un Maître, à l'enrichir quand le temps des coupes est venu, à secourir l'Etat, soit pour les constructions de la Marine, soit pour les bâtiments publics & particuliers. On se plaint, en Angleterre, que les grands bois sont sur le point de manquer, la consommation augmente tous les jours, & les plantations diminuent. Cette plainte regarderoit bien aussi la France. Les Villes, sur-tout la Capitale, sont des gouffres, où le bois, tant à bâtir qu'à brûler, vient se perdre. Plante-t-on à proportion ? On voit assez de palissades & de bosquets, mais les forêts se dépeuplent à vuë d'œil ; & nos neveux seront obligés de recourir aux expédients, à la tourbe, au charbon de terre, pour se chauffer.

Les instructions qu'on donne ici sur toutes les espèces de grands bois, & sur les taillis, sont bien

raſſemblées. On y parle des plantations, des coupes, des temps propres aux unes & aux autres; des précautions qu'on doit prendre pour éclaircir & pour émonder. Ce dernier Article eſt fort recommandé par l'Auteur; il fait voir que ſans cela on ſe prive de l'avantage d'acquérir de beau bois de charpente. Mais, dit-on, ſi tous les arbres étoient droits & ſans nœuds, où trouveroit-on du bois courbe pour les roues, les jentes? &c. Objection frivole, puiſqu'avec tous les ſoins qu'on peut ſe donner, il n'y aura toujours que trop de bois crochus dans les forêts. Il en eſt de cela comme des animaux; les petits ſont quelquefois utiles & même préférables aux grands. Croira-t-on qu'il faut négliger les moyens de perfectionner, d'agrandir, d'améliorer l'eſpèce?

Notre Auteur Anglois traite de la

culture des Arbres toujours verds ; & de leur utilité dans les jardins ; ces arbres ſont le Houx, l'If, les Lauriers, le Buis, le Genèvrier, le Phillyrea, le Chêne verd, l'Arbouſier, le Sapin, & quelques autres. Nous avions déja, ſur cette partie, les obſervations & de plus les ſuccès de M. Duhamel du Monceau. On peut revoir ce que nous en avons dit dans nos Mémoires de Juin 1756, en rendant compte de ſon Traité des Arbres & Arbuſtes.

Les Jardins de décoration reçoivent auſſi les Arbres & Arbriſſeaux à fleurs ; Jaſmins, Lilas, Roſiers &c. Les Plantes vivaces les plus hautes ; Lys, Acanthes, Fleurs de Soleil, &c. Les Plantes vivaces moyennes ; Œillets, Giroflées, Paſſefleurs, &c. Les Plantes vivaces des eſpèces les plus baſſes ; Oreilles-d'Ours, Violettes, Marguerites, Gentianes, &c. Les Plantes à

oignons ; Tulippes, Renoncules, Anemones, Hyacinthes, &c. Il y a, ſur-tout ceci, des détails dans le premier Volume de cet Ouvrage. L'Article des Tulippes mèrite une attention ſinguliére, parce que l'Auteur, d'aprés des obſervations faites en Hollande & Angleterre, croit qu'on doit préférer pour la culture de cette belle fleur, un terrein mêlé de gravier & de bonne terre, enſorte même que le gravier y domine. Au reſte, ſelon ce Connoiſſeur, le prix des Tulippes *conſiſte dans la beauté de leurs couleurs, dans la force & la hauteur de leurs tiges, & en ce que leurs fleurs ſoient de la forme d'un œuf, que le ſommet de leurs pétales ſoit arrondi & non pointu, &c.*

Le ſecond Volume donne des régles pour les Arbres fruitiers, pour le Jardin potager, & pour les Orangers. On ne croiroit peut-être

pas qu'un Anglois commenceroit ſes leçons ſur les Arbres fruitiers par la culture de la Vigne. Notre Auteur débite ici de la doctrine qui ne ſera bonne que pour ſes voiſins, & pour quelques Anglois qui élevent des treilles, ou cultivent de petites Vignes à Bath, à Gréenwich, & en quelques autres endroits. Le bon vin que les riches boivent en Angleterre, n'eſt point regnicole; il vient d'ailleurs, même de chez les ennemis, & l'on n'applique point là le proverbe *Timeo Danaos vel dona ferentes.*

Les détails qui ſuivent concernent les diverſes eſpèces d'Arbres fruitiers que porte l'Angleterre; & cet Article eſt terminé par une explication fort curieuſe de la maladie des plantes, appellée *la Rouille.* L'Auteur l'attribue aux inſectes que certains vents d'Orient, ſecs & picquants, apportent vers le mois de Mars. On a des preuves incon-

teſtables de ce tranſport d'inſectes en forme de nuées très-ſenſibles ; témoin celle qui, au mois de Juin 1750, paſſant ſur la Ville de Londres, tomba dans les rues & couvrit preſque en entier une grande cour appartenante à la Société Royale. On conjecture que ces petits animaux avoient été ſuffoqués par la fumée du charbon de terre, dont on fait tant d'uſage à Londres.

Le Jardin potager occupe après cela l'Auteur, qui n'omet rien pour bien décrire les couches & la manière de les préparer. Cet endroit du Livre eſt remarquable ; & nous en diſons autant de celui qui traite des arroſements. Viennent de ſuite les Plantes *exotiques* ou étrangères, ſur-tout les Orangers, Limonniers, & l'ordonnance des ſerres deſtinées à les conſerver : » Celles » qu'on bâtit communément, ſer- » vent plutôt d'ornement qu'elles

» ne ſont utiles. Leur expoſition
» au Soleil du midi eſt la ſeule
» choſe qui puiſſe être avantageuſe
» aux Plantes qu'on y renferme. Il
» eſt rare d'en trouver une qui
» conſerve bien une Plante pen-
» dant l'hyver ; preſque toutes pé-
» chent, ſoit pour être ſituées dans
» des endroits humides, ſoit faute
» d'avoir aſſez de vitrages par-
» devant, ſoit enfin par la diſpro-
» portion du lieu qu'elles occu-
» pent. « Ces obſervations enga-
gent l'Auteur à communiquer ſes
idées ſur la préparation des ſerres.
C'eſt ce qu'on lira dans l'Ouvrage
même, & en général tout ce qu'on
nous dit ici, eſt tellement dans le
genre didactique, qu'il n'eſt ni
agréable, ni même poſſible d'en
faire l'analyſe.

Qui pourroit, par exemple, re-
préſenter, dans un abregé, toutes
les leçons contenues au 3e Volume.
C'eſt le détail, mois par mois, de

ce qu'on peut faire dans le Jardin potager & dans les Jardins à fleurs : par cette raiſon, l'Auteur appelle *Calendrier des Jardiniers* cette partie de ſon Livre. Nous n'obſerverons qu'une choſe, c'eſt que tous les avis qu'il donne pour l'Angleterre, doivent être modifiés pour la France, le terrein de nos Provinces étant communément plus chaud que celui de la Grande-Bretagne : c'eſt auſſi une des précautions qu'indique l'Editeur. Nous croyons en général qu'il y a, dans ce Livre, trop de préceptes pour qu'ils ſoient tous bons ; mais on doit reconnoître, ce ſemble, qu'un Cultivateur qui ſçauroit toute la Théorie qu'on lui expoſe, dans ces trois Volumes, ſeroit un homme habile, & qu'entre ſes mains la terre féconde en toutes ſortes de fruits, enrichiroit le Poſſeſſeur & l'Etat.

ARTICLE VI.

L'INOCULATION de la petite-vérole, déférée à l'Eglise & aux Magistrats. In-12. pag. 212. M.DCC.LVI.

CEtte Brochure est une délation en forme qu'on prèsente à tous les Tribunaux de l'Eglise & de l'Etat : on n'y considère point le *côté physique* de l'Inoculation ; on laisse à la *saine médecine* le droit d'en connoître & l'obligation d'en décider. On se borne au *côté moral* de cette pratique ; on en fait un cas de conscience, où l'on intéresse également la Religion & la Police. Quelque intention qu'ait eu l'Auteur de se renfermer dans la sphère d'une controverse morale, son zèle n'a pû renoncer absolument à tous les avantages que la

Phyſique ſemble offrir à ſa thèſe : il ne néglige pas les autorités qui ſont d'un grand poids dans les Ecoles de Médecine ; il les aſſocie à celles qui ſont loi dans les Ecoles de Théologie ; il emprunte des unes & des autres, des armes contre l'Inoculation.

Dans les moyens qu'il emploie pour expoſer les dangers de cette pratique, il n'a pû garder un ordre aſſez méthodique, pour éviter de fréquentes répétitions ; il a mieux aimé ſe les reprocher que les effacer. Comme M. de la Condamine eſt le plus brillant, le plus ſéduiſant & le plus célèbre des Ecrivains qui ont voué leur plume à l'Inoculation, c'eſt ſon Ecrit que l'Auteur anonyme attaque avec tous les égards dus à la perſonne, au mérite & à la réputation de cet Académicien. Les principes du Délateur ſont inconteſtables, ſes autorités ſont irréfragables : mais l'applica-

tion qu'il en fait à l'Inoculation eſt-elle également juſte ? Nous tâcherons d'analyſer ſes principaux argumens avec une fidélité qui en faſſe ſentir la force à tous nos Lecteurs.

En remontant à l'origine de l'Inoculation, en ſuivant la voie qu'elle a priſe pour pénétrer dans nos climats, l'Auteur obſerve que ſon origine & ſa marche forment, contre cette pratique, une préſomption morale qui la rend très-ſuſpecte. L'Inoculation a pris naiſſance dans des régions où l'on fait un trafic honteux de la beauté : elle doit ſon origine à ce trafic qu'elle favoriſe. De-là elle a paſſé chez les Muſulmans ; des Hérétiques l'ont empruntée de ces Infidèles, & l'ont tranſportée dans un Royaume Proteſtant. Aujourd'hui ſon plus beau regne eſt dans une Ville où la plus pernicieuſe des héréſies a établi le centre de ſon

empire. » Quelle naiſſance, quelle
» éducation ! *s'écrie l'Auteur.* Des
» peuples barbares, ſans religion
» & ſans mœurs..... Un autre peu-
» ple, chez qui la ſuperſtition &
» l'amour de la ſingularité ont l'air
» de la religion & de l'humanité;
» une Nation flottante dans une
» multitude de groſſiéres erreurs...
» Une autre Nation plongée dans
» le Scepticiſme... qui réduit ſa foi,
» ſes mœurs au calcul & aux avan-
» tages temporels ; une Républi-
» que qui donne aſyle indifférem-
» ment à tous les cultes. . . . . . Ce
» ſont-là les modèles que l'on nous
» propoſe d'imiter dans une affaire
» où la conſcience & la Loi divine
» peuvent avoir un intérêt ſenſi-
» ble. Que reſte-t-il de plus à
» nous perſuader ? Que c'eſt chez
» ces peuples que nous devons
» choiſir des Médecins pour nos
» ames, avec autant de confiance
» que nous en appellons de chez

» eux

» eux pour ſe jouer de nos vies. «

La malignité de la petite-vérole & les accidents qu'elle entraîne ; la bénignité & la ſûreté de l'Inoculation forment un contraſte qui feroit le triomphe des Inoculateurs, ſi on ne les accuſoit pas de ſe livrer à une ſorte d'enthouſiaſme que leur inſpire le zèle, ou même la paſſion du ſyſtême. Selon le Délateur, le tableau qu'ils font de la maladie naturelle, eſt trop chargé ; le portrait qu'ils font de la maladie artificielle, eſt trop flatté ; ils décrient l'une pour accréditer l'autre. Là ce ſont des reproches trop outrés, pour être légitimes ; ici des éloges trop enflés, pour être vrais. De-là rèſulte une double illuſion qu'on ſe fait & qu'on répand : l'Inoculation ſeule en profite ; c'eſt l'idole du jour. On taît ſes torts, on les cache, on ne publie que ſes bienfaits. La petite-vérole, étant naturelle, n'eſt, en quelque ſorte,

qu'une divinité cruelle & meurtrière ; étant inoculée, elle devient une divinité propice & ſalutaire. Quel bonheur pour notre ſiècle, *diſent les Inoculateurs*, de la voir comme deſcendue du Ciel, diſſiper enfin les influences funeſtes, & réparer les ravages affreux, dont ſa rivale afflige le monde depuis près de neuf ſiècles !

Cet étalage faſtueux n'impoſe point à l'Anonyme : il rejette ſur les remèdes & ſur les Médecins la plûpart des accidents & des meurtres qu'on attribue à la petite-vérole naturelle ; il étend cette apologie à bien d'autres maladies : de ſorte que, ſelon ſa doctrine, ce n'eſt pas tant l'infirmité de la nature que la témérité de l'art qu'il faut accuſer des ravages qu'on reproche aux plus graves maladies. La preuve d'une aſſertion ſi hardie, c'eſt que parmi le peuple où les ſecours de l'art ſont plus épargnés, ces

ravages sont moins considèrables que parmi les conditions qui, se défiant plus de la nature, comptent plus sur les ressources de l'art, & s'en font prodiguer les services.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cette thèse est appuyée, dans toute son étenduë, sur le suffrage de Sydenham & de Baglivi. Ces grands Maîtres craignent plus les accidents de la méthode que ceux de la maladie ; ils redoutent plus l'activité que l'oisiveté des Médecins. *Sçavoir beaucoup, agir peu*, voilà ce qui fait les grands Médecins, si l'on en croit ces oracles de leur Faculté. Ces Docteurs célèbres ont eux-mêmes appliqué leur aphorisme à la petite-vérole. Dans les crises de cette maladie, toute théorie, tout systême où l'on doit en venir aux ordonnances, allarme leur sçavoir & leur expérience. Ils n'estiment aucune pratique reçue, à moins qu'elle ne

conſiſte à obſerver la nature, à la ſuivre & à la ſeconder. Les remèdes qui ne ſont pas dirigés ſur ſes mouvements, ils les craignent plus que le mal. Ces formules continuelles qu'on oppoſe aux criſes les plus vives, ne leur paroiſſent propres qu'à transformer *un mal bénin de ſa nature* en une maladie chronique ou mortelle. Jamais ils ne s'applaudiſſent que d'avoir été attentifs aux *oracles de la nature*, & de l'avoir aidée ſeulement à la *coction* & à la *deſpumation* de l'humeur peccante. Quand ce terme ou ce période eſt atteint, ils ne ſongent plus qu'à fortifier la nature par des reſtaurans & des aliments appropriés, & non à la tourmenter par des remèdes hazardés, ou à l'accabler par des lavages importuns. C'eſt à cette méthode qu'ils attribuent les ſuccès qu'ils ont obtenus. L'expérience les a convaincus que les procédés contrai-

res, bien-loin de ſoûtenir la nature, ne font que la *bouleverſer;* ils déplorent les accidens qu'ils en ont vûs naître. Liſter n'a pas plus ménagé ſes confrères ; la petite-vérole ne lui paroît pas une maladie auſſi dangereuſe que la façon dont on la traite. Au reſte, c'eſt-là un genre de défenſe, que les partiſans de l'Inoculation ne ſçauroient réprouver ; ils en font eux-mêmes trop d'uſage : la plûpart des échecs qu'a eſſuyés l'Inoculation, ils ne les attribuent qu'à l'impéritie des Inoculateurs. *Médecins, Inoculateurs, Malades,* s'écrie encore l'Anonyme, après avoir cité les paſſages de ces Auteurs, *écoutez & jugez s'ils ſont inutiles, trop longs & mal placés, & ſi la petite-vérole eſt auſſi criminelle qu'on l'en accuſe. Comparez ce langage à cette parole ſi connue, & plus digne d'un Boucher que d'un Médecin :* Il faut bien que

la petite-vérole s'accoûtume à la ſaignée.

Mais, *dira-t-on*, que les accidents communs, dans la petite-vérole naturelle, viennent de la nature du mal, ou de la forme du traitement, ſi, en ſe faiſant inoculer, on ſe garantit de ces orages & de leurs ſuites ; ſi on court encore moins de riſques qu'on n'en éprouve dans une petite-vérole naturelle bien traitée, ne ſont-ce pas là des titres ſuffiſants pour compter l'Inoculation parmi les inventions ſalutaires au genre humain ? Il s'en faut bien qu'aux yeux du Délateur ces titres puiſſent légitimer l'Inoculation. Dans les trois-quarts des hommes que la petite-vérole ne doit point outrager, n'y en eût-il qu'un ſeul qui, par la voie de l'Inoculation, vînt à périr, dès-lors, au ſentiment de notre Théologien, l'Inoculateur ſeroit convaincu d'un véritable

homicide : la mort de cet Inoculé, arrivée contre l'ordre de la Providence, feroit fon ouvrage. Qu'on groffiffe tant qu'on voudra, le nombre des fujets que l'Inoculation enleve au tombeau, où la petite-vérole naturelle les eût précipités, la victime unique que l'Inoculation s'eft réfervée, n'en a pas moins droit de fe plaindre qu'on l'a facrifiée. La vie fauvée à mille citoyens ne juftifie pas le meurtre d'un feul ; on n'a pas droit d'allonger leur trame aux dépens de la fienne ; le mal de l'un ne fe répare, ne s'expie point par le bien des autres. La Morale ne trouve pas fon compte aux calculs de la Politique ; ces calculs ne doivent pas l'emporter fur la difcipline des mœurs ; les régles de la Morale font plus précieufes à l'Etat que les maximes de la Politique ; quand leurs maximes fe trouvent en oppofition, ce font les fyftêmes de la

Politique, qui doivent plier ſous les loix de la Morale. Donner, à quelqu'un qui ſe porte bien, une maladie que *probablement* il n'auroit jamais eue, une maladie *factice* qui *peut le tuer*, c'eſt *ſe jouer de la vie des hommes*; c'eſt *faire violence à l'ordre, à l'humanité*; c'eſt *entreprendre ſur les droits de la Providence* par *un moyen illicite* & par une *opération diabolique*. Remercier la Providence de cette découverte comme d'un bienfait dont Dieu a gratifié notre ſiècle, c'eſt *blaſphèmer* plutôt que benir ſa bonté. Voilà le plus puiſſant argument de l'Auteur. Il en conclut que *donner une maladie dont les ſuites peuvent être funeſtes à la vie, à la ſanté même d'hommes qu'il eſt fort incertain qui l'euſſent jamais eue naturellement, c'eſt tenter Dieu, c'eſt eſſayer de ſe ſouſtraire à l'ordre établi par la Providence, & par conſéquent*

c'est être homicide de volonté, & se mettre dans le risque de l'être de fait.

Contre un ennemi qui les poursuit si vivement, les Inoculateurs n'ont qu'un asyle où ils tâchent de se retrancher : la défense qu'ils y font, consiste à dire que la petite-vérole artificielle n'est qu'un préservatif contre la petite-vérole naturelle ; que c'est un tribut lèger dont la nature & la Providence veulent bien se contenter, quand on le paye d'avance ; qu'elles le reçoivent en échange d'un tribut bien plus onéreux qu'elles ne manquent guères d'exiger, quand on attend l'échéance pour s'en acquiter. Ils conviennent qu'on risque de faire une avance gratuite ; mais, par ce risque dont les suites n'ont presque rien d'effrayant, on rachete le risque commun d'essuyer une maladie très-violente & très-dangereuse. Le

ſyſtême de l'Inoculation s'appuie ſur les riſques mêmes dont il propoſe une compenſation avantageuſe en général à celui qui l'accepte, ſans être nuiſible à aucun autre : compenſation par conſéquent très-licite. Le riſque d'avoir la petite-vérole naturelle, eſt de trois ſur quatre ; le riſque d'en être diſgracié ou d'en périr, eſt d'un ſur quatre. L'Inoculation n'augmente pas beaucoup le premier riſque, puiſqu'elle n'eſt guères efficace que ſur des ſujets menacés par leurs diſpoſitions de ſubir cette maladie, ou de la contracter par contagion. Le ſecond riſque eſt le plus effrayant ; l'Inoculation le réduit preſque à rien : ſur cent inoculés, à peine en trouve-t-on un qui en conſerve la moindre diſgrace, ou qui en ait reçu le coup fatal. Or, *reprennent les Inoculateurs*, quoique toutes nos maladies ſoient de juſtes punitions d'une nature cou-

pable, il n'en est pas moins permis d'en soulager la violence, d'en prévenir les ravages, de profiter, pour s'y soustraire, des découvertes les plus récentes : ce sont des ressources, dont la Providence permet l'usage quand aucun vice moral ne les infecte. L'Inoculation, dans son exercice & dans sa fin, n'a rien d'absolument vicieux ; les risques qu'elle entraîne sont infiniment moindres que ceux dont elle garantit : elle rentre donc dans la classe des remèdes & des préservatifs les plus salubres qui, étant appliqués mal-à-propos ou administrés sans intelligence, suscitent ou aggravent des accidents qu'ils devoient prévenir ou soulager. Les régles de morale qu'on allégue, militent contre ces remèdes & ces préservatifs aussi fortement que contre l'Inoculation : si cette nouvelle pratique est essentiellement criminelle par les dangers qui en sont

inséparables, dans toute la Médecine il n'y aura presque plus aucune pratique, aucune recette innocentes, puisqu'il n'y en a aucune qui soit plus, ni peut-être autant à l'abri de tout danger. Il faut donc absoudre l'Inoculation, ou condamner toute la Médecine. C'est ici l'Achille des Inoculateurs : voyons comment il est attaqué par leur adversaire.

1°. L'Inoculation est une pratique toujours dangereuse, & quelquefois meurtrière. Or à une personne qui est en bonne santé & qui n'a que la frayeur d'une maladie dont la nature pourra un jour l'affliger, & peut-être l'exemptera tout-à-fait, il n'est jamais permis ni d'administrer, ni d'user de ces préservatifs, qui sont toujours dangereux & quelquefois meurtriers. Donc, &c.

2°. Le risque qu'on court dans l'Inoculation, est un risque où l'on

s'expoſe volontairement, & ſans aucun motif raiſonnable : c'eſt donc un riſque défendu. Le riſque d'avoir la petite-vérole naturelle eſt un riſque commun, & renfermé dans l'ordre actuel d'une Providence générale ; on ne peut donc s'y ſouſtraire que par des voies dont elle approuve l'innocence : il vaut mieux courir cent riſques innocents qu'un ſeul criminel. Ce n'eſt pas le nombre des riſques qu'il faut calculer ; c'eſt leur nature qu'il faut peſer : or les riſques de l'Inoculation ſont tels de leur nature, qu'en s'y expoſant on devient coupable. Donc, &c.

3°. Dans nos maladies, la Providence nous offre le ſecours des Médecins & des remèdes : le ſçavoir des uns eſt eſſentiellement conjectural, & l'effet des autres douteux. La confiance qu'on y met, n'eſt donc jamais ſûre ; cependant on a raiſon de ſe livrer au traite-

ment : ſi l'on s'y refuſoit abſolument, on ſeroit inexcuſable ; on réſiſteroit à l'ordre de la Providence qui, dans ces extrémités, nous envoie cette reſſource toujours incertaine, ſouvent favorable, jamais infaillible : le remède vient donc de la même main que le mal ; il faut accepter l'un & l'autre avec réſignation, & demeurer attaché au bienfaicteur (qui les diſpenſe) par des liens plus forts que ceux qui nous attachent à la ſanté & à la vie ; ainſi la cenſure de l'Inoculation n'entraîne point la réprobation de la Médecine. L'une eſt une pratique prohibée par des inconvénients plus grands que le beſoin qu'on peut en avoir : l'autre eſt une reſſource accordée dans des extrémités qui la rendent précieuſe & néceſſaire.

4°. Quant au ſuffrage des Docteurs conſultés dont ſe prévalent les Inoculateurs, il ſemble qu'on

n'en doit pas être fort ému. On ne nomme point ces Docteurs : leur réponſe eſt relative à l'expoſé des conſultants, elle ne peut être valable qu'autant qu'il eſt fidèle. Ainſi cette réponſe qu'on publie ſans y joindre l'expoſé d'où dépend ſa force, n'en a aucune, ſelon le Délateur.

Voici encore d'autres conſidérations qui ne doivent point être ſéparées de cette cauſe. Les premiers eſſais d'une opération telle que l'Inoculation de la petite-vérole ſont toujours très-dangereux. Le ſuccès ne ſuffit pas pour excuſer celui qui les tente. La méthode ſe perfectionnant, les ſuccès ſe multipliant, ſe confirmant les uns les autres, peuvent diminuer les riſques & rendre les tentatives moins illicites. Il n'y aura donc jamais que le temps & des expériences heureuſement continuées qui puiſſent juſtifier ces ſortes d'en-

trepriſes, les concilier avec les vrais principes de la Morale, ſubjuguer les préjugés & les paſſions dont l'influence peut agir également ſur les partiſans & ſur les adverſaires de l'Inoculation. Cependant qui pourra, ſans crime, acquérir ce bénéfice du temps & des expériences ? Qui pourra, ſans ſe rendre coupable, conſtituer l'Inoculation dans l'état de légitimité & d'approbation générale qui, ſelon l'hypothèſe, ſeroit le fruit des eſſais multipliés ?

Mais enfin ces eſſais fuſſent-ils aſſez nombreux, & les ſuccès heureux, aſſez conſtatés pour décider en faveur de l'Inoculation, la Police & la Religion exigeront toujours des précautions, dont l'Anonyme tire avantage contre *les Caſuiſtes-Inoculateurs*. La principale de ces précautions eſt de ne pratiquer l'Inoculation que dans des lieux d'où la contagion de la

petite-vérole ne puiſſe ſe répandre. Quelque avérés que ſoient les avantages de l'Inoculation, il n'eſt pas permis de ſe les procurer aux dépens de ſes voiſins. Quand le cours des cauſes naturelles amène la petite-vérole ; ſi elle devient épidémique, perſonne n'a droit d'en murmurer. Mais ſi l'opération des Inoculateurs ſemoit l'épidémie, ils en ſeroient coupables devant Dieu & devant les hommes.

On doit encore craindre un autre danger, dont le Théologien délateur tire un de ſes argumens ; c'eſt que des ignorants oſeront inoculer auſſi hardiment que les plus experts. Il ajoûte que l'Inoculation met *un glaive à la main des furieux & des inſenſés.* Mais ſi d'ailleurs cette pratique étoit irréprochable, de pareils abus ne ſeroient peut-être pas ſuffiſants pour la proſcrire ; on n'interdit

pas toutes les armes dont les méchants font l'inſtrument de leurs crimes.

Nous ne craignons pas que l'Anonyme nous accuſe d'avoir affoibli ſes arguments : c'eſt aux Inoculateurs à voir s'ils méritent une replique, & ſi la controverſe eſt aſſez éclaircie, pour que les Tribunaux compétents la terminent ſans appel.

ARTICLE VII.

HISTOIRE DE FRANCE, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au Regne de Louis XIV. Par M. l'Abbé Velly. Tomes 3e & 4e, *in*-12. le 3e de 550 pages, le 4e de 526. A Paris, chez Desaint & Saillant. M. DCC. LVI.

CEs deux nouveaux Tomes contiennent l'Histoire de quatre de nos Rois; sçavoir, Louis le Gros, Louis le Jeune, Philippe-Auguste, Louis VIII. & une partie de celle de S. Louis. Les Regnes des trois premiers remplissent le troisième Volume : quoique le court Regne de Louis VIII. occupe peu d'espace dans le quatrième, il n'en a pas resté assez pour celui de S. Louis. Ce Regne, dit l'Au-

teur, *est si beau, si étendu, si fécond en évènements remarquables, qu'on n'a pû le renfermer dans un seul Volume.*

Dans sa Préface, M. l'Abbé Velly reconnoît & corrige quelques *inadvertences* qui se sont glissées dans les deux premiers Tomes. Il y répond ensuite à quelques critiques que son Ouvrage a essuyées : dans nos Mémoires de Décembre 1755, nous avions hazardé quelques observations dont il n'a pas été content; il les relève ici avec une politesse qui mèrite nos remerciments, & qui fait honneur à son caractère; nous ne la regardons point comme un retour de l'estime que nous faisons de son travail & de ses talents; ce sentiment n'est dans nous qu'un acte de justice, dont nous nous acquitons avec plaisir, avant que d'entrer en discussion sur ce qui nous intéresse dans cette Préface.

En parlant de l'accueil que Pepin fit au Pape Etienne II. quand ce Pontife vint en France, M. l'Abbé Velly fronde le récit qu'Anaſtaſe nous a laiſſé de cette réception : » Ce Bibliothècaire, *dit-il*, parle » des choſes anciennes ſuivant les » préjugés de ſon ſiècle, lorſqu'il » dit que Pepin, à l'arrivée d'E- » tienne, ſe proſterna juſqu'en » terre, lui jura une entiére obéiſ- » ſance, & *l'accompagna comme* » *un ſimple Ecuyer, marchant à* » *pied, &c.* Nous avons demandé *ce que ce récit a de ſi incroyable.* » Rien, *répond M. l'Abbé Velly*, » que d'être abſolument contraire » à l'uſage de ce temps-là, & au » témoignage de tous nos anciens » Hiſtoriens ; on n'en voit aucune » trace ni dans les Annales de » S. Bertin, ni dans les Annales de » Metz, &c.

Dans cet endroit de ſon Hiſtoire & de ſa Préface, M. l'Abbé Velly

n'a fait qu'adopter la narration de Mezerai, & la Critique que cet Hiſtorien oppoſe au récit d'Anaſtaſe. *Tous les Auteurs contemporains n'en parlent point du tout*, dit Mezerai, *il n'y a qu'Anaſtaſe le Bibliothècaire qui vivoit ſix vingts ans après, & qui en quelques endroits a parlé des choſes anciennes plutôt ſelon l'uſage pratiqué de ſon temps que ſelon la vérité.*

1°. De ces Auteurs contemporains, dont on ſe ſert pour combattre Anaſtaſe, nous n'avons guères que de courtes Chroniques, où ils ſe contentent de marquer que Pepin reçut Etienne avec reſpect, avec vénération, *cum honore, honorificè, venerabiliter*. Loin de contredire Anaſtaſe, ces Chroniqueurs ne pouvoient guères, dans leur ſtyle laconique, choiſir de meilleures expreſſions, pour rendre en abrégé le détail où entre le Bibliothécaire.

2°. Anaſtaſe écrivoit au IX^e^ ſiècle ; Etienne vint en France au VIII^e^, (en 754 :) a-t-on beaucoup d'Ecrivains plus contemporains de ce Pontife, qui nous aient décrit l'accueil qu'il reçut de Pepin ? Au X^e^ ſiècle Frodoard en a tracé une vive image :

Genitis Rex atque jugali
Accelerat junctis, terræque adſtratus adorat
Angelicum Patrem, cœleſtia jura ferentem :
Fungitur officiis pronus, pedes ipſe beatum
Ductat equo vectum, &c.

Ainſi des ſources où ils ont puiſé, M^rs^ Mezerai & Velly n'ont pû tirer qu'un argument négatif tout-au-plus, contre deux autorités très-poſitives. M. l'Abbé Velly n'eſt donc pas ſi fondé qu'il le penſe, à ſe prévaloir *du témoignage de tous*

nos anciens Hiſtoriens contre Anaſtaſe, auquel Frodoard eſt parfaitement conforme.

Il ajoûte que le Bibliothècaire de l'Egliſe *parle ſuivant les préjugés de ſon ſiècle*, & que ſon récit *eſt contraire aux uſages de ce temps-là*. Cette contrariété entre les préjugés du VIII^e^ ſiècle, & les préjugés du IX^e^ n'eſt rien moins que conſtante. Au VI^e^ ſiècle, le S. Pape Jean premier arrive à Conſtantinople : *Toute la cité*, dit du Cheſne, *alla au-devant de lui. Alors* Juſtin (Empereur) *donnant honneur à Dieu, s'humilia par une profonde inclination en terre, & adora le très-heureux Pape Jean.* Au VIII^e^, l'Empereur Juſtinien ſe *tranſporte* à Nicomédie, *afin de recevoir* le Pape Conſtantin : *le très-chrétien Auguſte*, dit le même du Cheſne, *ayant la couronne en tête, ſe proſterna devant le Pape, & lui baiſa les pieds.* Voilà l'uſage du

du VI^e & du VIII^e ſiècle On y voit au moins, comme dans le IX^e, des reſpects profonds, des *inclinations*, des *proſternations.* Ainſi l'on ne peut pas dire qu'en cette partie les *préjugés* de ſon ſiècle aient dirigé Anaſtaſe; & l'on doit convenir qu'à cet égard, du moins, notre nouvel Hiſtorien auroit dû modifier ſa critique, & ne pas dire, en blâmant tout le récit d'Anaſtaſe, que ce Bibliothécaire de l'Egliſe parle *des choſes anciennes ſuivant les préjugés de ſon ſiècle.*

Thégan*, *reprend M. l'Abbé Velly*, obſerve ſeulement que tous deux, » (le Pape & le Roi) deſ- » cendirent de cheval; que le Prin- » ce ſe proſterna pour recevoir la » bénédiction du Pontife, qu'ils

* Thégan met la venuë & la réception d'Etienne en France ſous le Regne de Louis le Débonnaire, c'eſt une mépriſe.

» s'embrasserent ensuite & marcherent de compagnie à l'Eglise.
» Ce n'étoit donc pas encore la
» coûtume alors qu'un Roi, & surtout un Roi de France, se fît simple Ecuyer du Pape. Anastase a
» donc confondu les temps, ou
» par ignorance, ou par malice. «
Voilà les deux conclusions que l'Auteur, dans sa Préface, tire de la narration de Thégan. Elles sont moins générales que la critique faite dans le corps même de l'Ouvrage, & relevée dans nos Mémoires de Décembre 1755. Observons néanmoins ce qui suit.

1°. Thégan raconte de plus que le Roi se prosterna trois fois, étendant son corps par terre aux pieds du souverain Pontife avant que de lui adresser pour salut ces paroles sacrées : *Benedictus* qui venit &c. *& Princeps prosternens se omni corpore in terram tribus vicibus ante pedes tanti Pontificis, &*

tertiâ vice ſalutavit Pontificem iſtis verbis dicens : Benedictus, &c.

2°. Anaſtaſe ne dit point que le Roi *ſe fit le ſimple Ecuyer* du Pape, ni que ce fût alors la *coûtume* ; il dit ſeulement que, pendant quelque eſpace, Pepin voulut occuper la place de ſon Ecuyer, *vice ſtratoris uſque in aliquantum locum*, & loin de regarder cette réception comme un uſage du VIII[e] ou du IX[e] ſiècle, il a l'attention de l'annoncer comme un trait de la plus profonde humilité, *cum magnâ humilitate.* En obſervant que ce n'étoit pas *encore* la coûtume qu'un Roi de France *ſe fît le ſimple Ecuyer* d'un Pape, M. l'Abbé Velly ſemble inſinuer que dans la ſuite ce fut un cérémonial érigé en *coûtume* inviolable dès le IX[e] ſiècle : c'eſt enchérir ſur le texte de l'Auteur qu'on accuſe *d'ignorance ou de malice*, & déroger, en quelque ſorte, à cette même di-

gnité royale qu'on invoque pour infirmer la narration d'Anastase. Cette discussion que nous pourrions étendre davantage, doit convaincre M. l'Abbé Velly, qu'en faisant l'observation qu'il releve, nous avons, comme lui, *consulté les monumens de l'Histoire.*

Nous n'avons pû passer l'accusation que M. l'Abbé Velly intente à *certains Moines, de s'être oubliés jusqu'à mettre au nombre des Saints ceux qui leur donnoient généreusement des richesses mal acquises.* Nous ne l'avons pas *défié* comme il le marque dans sa Préface, mais prié ou invité de produire quelque exemple qui prouve que les Moines aient jamais eu ce crédit dans l'Eglise. En lui faisant cette prière ou cette invitation, nous n'avons pas prétendu le rendre coupable de l'*impiété* dont il se lave, mais seulement lui faire sentir qu'un Historien qui pense &

qui écrit aussi bien qu'il le fait habituellement, ne devoit pas, dans cette occasion, s'exprimer avec si peu d'exactitude. Il nous renvoie aux écrits de deux Moines, l'un de S. Denys, Auteur de la vie de Dagobert; l'autre de Clairvaux, Auteur de la vie de S. Bernard. Leur propre texte pourroit mieux servir à les purger qu'à les noircir du crime qu'on leur impute. En effet est-ce *mettre* Dagobert *au nombre des Saints* que de rapporter, comme le Moine de S. Denys, une vision où l'ame de ce Roi apparut après sa mort dans un état qui étoit plutôt l'aveu que la justification de ses désordres, puisqu'elle ne fut délivrée des peines expiatoires de l'autre vie que par l'intercession des saints Martyrs Denys & Maurice? Est-ce *mettre* Thibaut Comte de Champagne *au nombre des Saints* que de louer ses grandes aumônes, son zèle pour la piété, son amour

pour les Serviteurs de Dieu, & surtout pour saint Bernard qu'on dit avoir procuré à ce Prince des ressources dans les embarras où le jetta son ambition inquiéte & turbulente? Les actes de charité & de dévotion dont on vient de parler, sont-ils incompatibles avec des vices & des passions qui peuvent troubler un Etat? Si l'on compare le texte de ces Ecrivains avec l'idée qu'en donne cette Préface, on restera convaincu que notre Auteur ne les a pas toujours assez attentivement lûs pour saisir leur pensée avec la fidélité d'un Critique impartial. Si la reconnoissance de ces Religieux encensoit peut-être un peu trop libéralement leurs bienfaiteurs; dans notre siècle ne leur en fait-on point trop aisément un crime odieux? M. l'Abbé Velly doit être d'autant plus en garde contre ce ton contagieux, qu'il est plus éloigné des principes qui l'ont fait naître.

Dans ces occaſions & dans quelques autres où *il parle des divers Ordres* du Clergé, s'il généraliſoit moins les traits de ſa Critique ou de ſon zèle; s'il avoit l'attention d'épargner aux corps innocents, des coups qui ne devroient frapper que des membres coupables, il nous eût diſpenſés de croire & de dire qu'il *ne ménage pas toujours ſes termes.* Ces *ménagemens* au reſte que nous deſirons, ne ſont point des ſacrifices pris ſur la vérité de l'Hiſtoire: quand on néglige de les avoir, nous la croyons d'autant plus bleſſée qu'alors on flatte peut-être, ſans le vouloir, une malignité aujourd'hui trop répandue: la honte du Clergé la réjouit, ſa gloire l'afflige, elle en exaggère les ſcandales, elle en empoiſonne les mérites, parce qu'elle en deſire moins l'honneur & la perfection que l'aviliſſement & l'anéantiſſement. Ainſi la *délicateſſe* que M. l'Abbé Velly

loue dans nous, eſt *très-réfléchie* & très-conforme aux ſentimens de Religion dont il eſt pénétré, & au caractère dont il eſt revêtu : ſi, en écrivant ſon Hiſtoire, l'impreſſion de ces ſentimens l'a moins touché que nous en la liſant, il ne faut l'attribuer qu'à l'ardeur d'un zèle trop allumé par le feu de la compoſition, pour être ſenſible à des réflexions qui l'auroient refroidi ſans l'éteindre.

Ces diſcuſſions où M. l'Abbé Velly nous a forcés d'entrer, ne ſont étrangères ni au plan de ſon Ouvrage, ni au compte que nous en devons rendre au public : nous eſpérons qu'il nous les pardonnera d'autant plus volontiers, qu'en nous y arrêtant, nos vuës ſont conformes aux intentions qu'il ſe propoſe en compoſant ſon Hiſtoire ; il ne nous reſte plus qu'à indiquer les ſingularités qui en caractèriſent le mérite dans ces deux nouveaux Volumes.

Sous le Regne de Louis VI, dit le Gros, notre Auteur obſerve judicieuſement que les premiers Rois de la race Capétienne avoient un grand Royaume, ſans avoir une grande puiſſance. Leur domaine étoit fort borné : les différentes portions qui le compoſoient ne faiſoient pas une ſuite de terres aſſez continues pour former un corps de poſſeſſions, dont les membres puſſent ſe ſoûtenir & ſe défendre ſans obſtacle ; ils étoient ſéparés par des Châteaux & des Villes fortifiées, dont le territoire aſſez étendu coupoit les principales parties du Domaine Royal. Les Seigneurs qui poſſédoient ces biens, étoient des Vaſſaux dangereux ; l'hommage qu'ils rendoient à la Couronne, ne les empêchoit pas d'être redoutables au Monarque. C'étoit autant de petits Souverains factieux, remuants, & toujours plus prêts à former des ligues

contre le Roi qu'à le secourir. Leurs forces, en se divisant de celles de l'Etat, en faisoient la foiblesse. Louis VI. entreprit de les dompter, à mesure qu'ils lui en fournirent l'occasion. Guy de Rochefort, Sire de Puiset, & le Comte de Coucy étoient autant d'illustres Brigands : au premier mouvement qu'ils firent, le Roi vola contr'eux & les contraignit à rentrer dans l'ordre. Leur disgrace n'empêcha pas Philippe de Mante, frère du Roi, de se liguer avec Amaury de Montfort & Foulques d'Anjou. Louis avec sa célérité ordinaire assiégea Mante, où son frère fut bientôt réduit à capituler.

Un Vassal plus puissant (usurpateur de la Normandie & de l'Angleterre sur son frère aîné) Henri I. infracteur des conventions les plus solemnelles, se souleva contre Louis. Sa révolte alluma une guerre dont le flambeau ne fut éteint que

ſous Charles VII. *Plus de cent vingt Traités, tous rompus preſque auſſi-tôt que ſignés*, dit M. l'Abbé Velly, n'aboutirent qu'à des trèves qui étoient plutôt des ſuſpenſions que des ceſſations d'hoſtilités.

Dans le cours de leurs guerres, où M. l'Abbé Velly ſuit ces deux Monarques avec une chaleur & une force de ſtyle qui répond aſſez bien à celle de leur haine, Louis & Henri devinrent réciproquement la reſſource & l'aſyle de leurs ſujets mécontents ou brouillons. Ce ne fut guères qu'à la faveur des révoltes fomentées & ſuſcitées parmi les grands Vaſſaux de la Couronne, que les Anglois balancerent ſi long-temps la puiſſance de nos Rois. Ils n'ébranlerent le Thrône de ces Monarques qu'en corrompant la fidélité des Seigneurs qui devoient l'appuyer. Si Alain de Bretagne, Thibaut Comte de

Champagne, & Foulques d'Anjou n'euſſent pas joint leurs armes à celles de l'armée Angloiſe, Henri, loin de gagner ſur Louis la bataille de Brenneville, n'eût jamais oſé l'engager ; & même, malgré ces ſecours qui nous affoibliſſoient autant qu'ils fortifioient l'ennemi, au premier choc tout plia devant les François : ceux-ci ſe croyant sûrs de leur victoire, ſe débanderent pour courir au pillage ; Henri profita de leur déſordre : Louis fit des prodiges de valeur pour les ramener au combat, ſans pouvoir y réuſſir.

Ces guerres civiles que Henri alluma dans le ſein du Royaume, ne lui procurerent pas la ſupériorité où il aſpiroit : il invita l'Empereur Henri V. ſon gendre à le ſeconder dans ſes projets ; tous deux fondirent enſemble ſur la France, l'un par la Normandie, l'autre par la Champagne. Le péril

du Royaume en réunit toutes les forces : Amaury de Montfort rompit tous les efforts de l'Anglois ; l'Empereur n'osa mesurer ses forces avec l'armée qui s'assembla sous les ordres du Roi. Ainsi, sans en venir aux mains, Louis eut la gloire de confondre tous ses ennemis. M. l'Abbé Velly dit que ce Prince fut le premier de nos Rois qui fit porter l'oriflamme à la tête de ses armées. On trouve ici l'histoire de cette fameuse Bannière : celui qui nous la donne, n'est pas assez crédule pour attribuer à cet étendart une vertu trop féconde en prodiges merveilleux.

Henri maria sa fille unique (Mathilde) & son héritière à Geoffroi Plantagenete fils du Comte Foulques : une pareille alliance étoit, pour son parti, un renfort aussi puissant, & une ressource plus solide qu'aucune ligue ; la Normandie devoit être la dot promise à Ma-

thilde ; le Roi d'Angleterre ne ſe preſſoit point d'accomplir cette promeſſe ; les deux époux en demandoient avec inſtance l'exécution : ſourd à leurs prières, mais ſenſible à leurs reproches, & frappé de leurs menaces, Henri en conçut un chagrin dont il mourut. Louis ne lui ſurvécut pas longtemps ; avant que de mourir il eut la ſatisfaction de voir l'aîné des fils qui lui reſtoient, (Louis le Jeune) épouſer Eléonore héritière du Duché d'Aquitaine.

Louis le Gros eut toutes les qualités qui font les bons Rois & les grands Guerriers ; ſi ce religieux Prince *eût excellé dans la Politique comme en tout le reſte, il auroit égalé*, dit M. l'Abbé Velly, *peut-être même ſurpaſſé les plus illuſtres de ſes prédéceſſeurs.* A la fin de ſon Regne, ſon Hiſtorien nous retrace l'origine des *Communes*, leur établiſſement, leurs obli-

gations, leurs privilèges, leurs Justices. Louis le Gros institua en leur faveur une Police qui affranchit le peuple *serf* ou esclave des Seigneurs particuliers, & le mit dans une dépendance immédiate du Roi, de sorte que les paysans devenant plus libres & plus aisés, le Monarque devenoit plus puissant & plus indépendant. Cette institution répandit, dans les Villes & dans les Campagnes du Royaume, une sorte d'éclat auparavant inconnu, & sous l'étendart d'une honnête liberté forma, dans la France, un Corps qui, pour être inférieur au Clergé & à la Noblesse, n'en possède pas moins la force & la richesse la plus essentielle du Royaume, c'est ce que nous appellons *le Tiers-Etat*. Le compte qu'on nous rend ici de l'état des Sciences & du Clergé sous ce Regne, roule sur quelques traits particuliers, qui ne caractèrisent

cependant pas aſſez les idées & les mœurs générales. Mais cette Hiſtoire même nous apprend qu'au milieu des troubles continuels qui agiterent le Regne de Louis le Gros, l'eſprit du Clergé fut toujours un eſprit de douceur, de paix & de charité.

En montant ſur ſon Thrône, Louis le Jeune réuſſit à prévenir les agitations, dont alors il étoit difficile de ſe garantir au commencement d'un Regne. L'Allemagne & l'Angleterre ne furent pas ſi heureuſes, elles ſe virent en proie à des Rivaux qui ſe diſputoient les Thrônes vacants, tandis qu'en France il n'y avoit guères de bruit que dans les Ecoles Théologiques, dont les diſputes ne nuiſirent point au repos de l'Etat.

Au retour de la malheureuſe expédition faite en Paleſtine, Louis répudia la Reine Eléonore : ſix ſemaines après, elle épouſa Henri,

Duc de Normandie & fils de Mathilde : mariage qui acquit à ce Prince une puiſſance égale à ſon mérite perſonnel. On en fut allarmé en Angleterre, dont le ſceptre avoit été uſurpé ſur Henri par Etienne Comte de Boulogne : la France ne fut pas moins inquiéte de l'aggrandiſſement du Duc de Normandie ; les deux Rois Louis & Etienne, avec pluſieurs Princes & Seigneurs, formerent une ligue contre Henri ; mais il fut aſſez adroit & aſſez heureux pour la diſſiper : ſa mère engagea Etienne, qui n'avoit point d'enfants, à rendre, par ſon teſtament, l'Angleterre à ſon Roi légitime. Pour ſe fortifier du côté de la Guienne, Louis épouſa la Princeſſe Conſtance, fille d'Alphonſe VIII. Roi de Léon & de Caſtille.

Henri étoit un Vaſſal trop puiſſant, ponr ne pas aſpirer à l'indépendance. Louis étoit un Roi trop

absolu, pour souffrir qu'on donnât aucune atteinte à ses droits de Seigneur suzerain ; cependant leurs ruptures se terminerent à des plaintes. Henri aima mieux rendre l'hommage qu'il devoit, que d'en venir aux armes ; son fils épousa Marguerite de France. Quoiqu'il eût été sacré Roi d'Angleterre, il ne pouvoit obtenir de son père aucune portion de ses Etats. Ce fut alors qu'il passa en France, pour implorer le secours de son beau-père, afin de rendre son père plus traitable. Abandonné de toute sa famille, menacé de toutes parts, peu sûr de ses propres sujets, le *vieil* Henri prit à sa solde vingt mille Brabançons, & fit face avec gloire à tous ses ennemis en Bretagne & en Normandie. Ses Généraux manœuvrerent si habilement en Angleterre que ses armes y furent victorieuses. Henri sçavoit s'abbaisser dans ses disgraces, & en

s'abaissant les réparer & se relever. Enfin, après bien des mouvements, dont on trouvera dans cette Histoire un détail satisfaisant, les deux Monarques conclurent la paix par des motifs différents. Dans le cours des guerres, Henri craignoit ses enfants qui, pour être domptés & soumis, n'en étoient pas moins disposés à la révolte. Louis sentoit sa santé dépérir, il ne vouloit pas laisser une guerre à son fils en bas âge, il se hâta de le faire sacrer & de le marier à Isabelle fille de Baudouin IV. Comte de Flandre. Ce mariage réunit le sang des Capets à celui des Carlovingiens, & combla de joie toute la France. A la fin de ce Regne, l'Historien s'arrête à retracer l'origine de la Poësie Françoise, la fondation de la Cathédrale de Paris, à décrire différentes formes d'investitures, & les diverses espèces d'hommages auxquels les Fiefs étoient sujets, &c.

Le Regne de Philippe II. offre une riche matière aux talents de M. l'Abbé Velly. Ce Prince éleva la Puiſſance royale à cette ſupériorité & à cette indépendance dont Louis le Gros avoit ſenti la néceſſité, & dont il avoit montré plutôt qu'applani la voie. En ſe portant à leurs excès ordinaires, les grands Vaſſaux ſe virent réduits à une ſubordination qui étoit auſſi utile au bien public que contraire à leurs prétentions abuſives. De tant de belles Provinces qu'ils poſſédoient en France, les Anglois ne purent conſerver que la Guienne; la Couronne acquit l'Auvergne & l'Artois, & recouvra une infinité de domaines conſidèrables; le Roi devenu plus fort & plus maître dans ſes Etats; les peuples devinrent plus ſoumis & plus heureux, le Royaume plus cultivé & les Villes mieux décorées. Des Regnes ſi glorieux ſont toujours très-

connus ; les Lecteurs les parcourent avec négligence, à moins que l'Hiſtorien n'ait l'art d'intéreſſer leur indifférence. Cependant dans la ſcène hiſtorique qu'ouvre ici M. l'Abbé Velly, les Acteurs ſont ſi ſinguliers & ſi célèbres, les rôles ſi variés & ſi ſoûtenus, les évènements ſi fameux & ſi importants, que le ſpectacle frappe toujours & attache. A ſon avènement au Thrône, le jeune Philippe trouve dans ſa propre famille une mère & des oncles qui aiment mieux ſe donner à ſes ennemis que de ne pas regner ſous ſon nom ; dans ſon Royaume un vieux Roi ſon ſujet, mais néanmoins plus puiſſant peut-être en France que dans ſes propres Etats, Prince auſſi redoutable par ſa Politique que par ſes armes ; d'autant plus dangereux par ſes vices perſonnels qu'il ſçavoit mieux en diſſimuler, ou en expier les excès ; mais après avoir vêcu

eſclave de ſes paſſions ſecrettes ; Henri mourut victime des chagrins domeſtiques qu'elles lui attirerent. Son fils & ſon ſucceſſeur Richard, *Cœur de Lion*, avec de moindres qualités, & de plus grands vices fut un ennemi de la France encore plus terrible.

Après avoir été uni avec Philippe contre ſon père, pour en obtenir un appanage, dès qu'une fois il eut hérité de tous ces Etats, dont on lui avoit refuſé une portion, il fut preſque toujours armé contre Philippe en Europe. Uni avec ce Prince pour une Croiſade en Aſie, il ſembla moins ſuſpendre ſon inimitié que ſatisfaire ſa rivalité ; il aima mieux contribuer aux revers des Croiſés, & en reſſentir les funeſtes effets, que concourir à leurs triomphes & en partager la gloire. Dans le ſein des malheurs où il ſe précipita, ſa haine contre la France ne perdit rien de ſa force ;

en le conduisant bientôt à sa perte, elle ne fit qu'abrèger des jours *empoisonnés par les troubles* de son Royaume & par la *supériorité* de Philippe-Auguste, comme le dit un Historien, dont l'élégant Abrégé ne doit pas être inutile à M. l'Abbé Velly.

Jean Sans-terre, successeur de son frère Richard au préjudice de son neveu Artus de Bretagne, dont il fut le vainqueur & le meurtrier, fut cité devant la Cour des Pairs, & condamné à mort pour son crime. La Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine & le Poitou furent confisquées & réunies à la Couronne; dans la suite Jean eut perdu la sienne, s'il n'eût surpris la Flotte Françoise, prête à mettre à la voile pour tenter une descente en Angleterre. A la bataille de Bovines, la honte de cet échec fut réparée, & la gloire de Philippe comblée; toutes les forces de l'Al-

lemagne & de l'Angleterre y furent raſſemblées & défaites: Philippe y courut les plus grands riſques, on en peut juger par l'inégalité des armées ; la nôtre n'étoit que de 50000 hommes, celle des Alliés étoit de 150000. Avec autant de valeur, d'activité & d'intrépidité qu'en avoient les différents ennemis qu'il eut à combattre, Philippe-Auguſte avoit toujours des vuës plus ſages & plus nobles, & des intentions plus vertueuſes & plus religieuſes. Dès ſa jeuneſſe il avoit appris à ſe contraindre & à dompter ſes paſſions ; l'empire qu'il avoit ſur elles, s'étendoit à celles des Grands de ſon Royaume ; il ſçavoit à propos les ménager & les contenir, les flatter & les punir. Sa magnificence publique relevoit l'éclat de ſa Majeſté Royale, & ſon œconomie domeſtique ſignaloit les attentions de ſa bonté populaire. C'eſt la juſte idée que M.

M. l'Abbé Velly nous donne de cet auguſte Monarque. A la fin de ce Regne on trouve quelques uſages, inſtitutions & fondations, dont la plûpart ſont rapportés dans l'Abrégé de M. le Pr. Hénault.

Comme le Regne de Louis VIII. *ſurnommé le Lion*, ne dura que trois ans, ſon Hiſtoire n'occupe ici que le commencement du quatrième Tome; quoiqu'on y ait inſéré un bon Abrégé du Mémoire que M. de la Curne de Ste Palaye a composé ſur l'*ancienne Chevalerie*. Sous Louis VIII. le Roi d'Angleterre Henri III. entreprit de ſe faire reſtituer la Normandie. Le Roi leva une nombreuſe armée, & pouſſa ſi vivement les Anglois, qu'il ne leur reſta que la Gaſcogne & Bordeaux. Louis les eût entièrement chaſſés de France, s'il n'eût interrompu le cours de ſes victoires pour tourner les armes contre les Albigeois : ce fut pen-

dant ou après le ſiège d'Avignon que mourut ce Monarque dans le cours de ſes expéditions contre ces Hérétiques. Les Croiſades, publiées contre cette ſecte, forment, dans les guerres de ces temps-là, une eſpèce d'épiſode, comme dans l'hiſtoire qu'en donne M. l'Abbé Velly. Cet Auteur n'a pas mérité qu'on l'accuſe d'un zèle outré contre ces fanatiques & leurs fauteurs ; peut-être même n'a-t-il pas aſſez conſidéré que leur fanatiſme, quoiqu'inſpiré par des travers dogmatiques, pouvoit être un de ces levains, qui ſont pernicieux aux Etats, & qu'en bonne Politique on ne ſçauroit trop-tôt étouffer par des efforts légitimes.

Dans le Regne de ſaint Louis que ce Volume ne termine pas, nous remarquons 1° que les qualités héroïques & les vertus éminentes de ce grand Roi ſont dignement retracées dans le récit que M. l'Abbé Velly nous fait de ſes

exploits, de ſes travaux & de ſes malheurs. 2° Qu'il y a certains traits trop familiers à l'Hiſtorien, & peut-être trop prodigués dans cette Hiſtoire, par exemple, *ſiècles d'ignorance & de ſuperſtition;... tel étoit le préjugé du ſiècle; ..... on n'en ſçavoit pas alors davantage*. Dans ces mêmes âges, M. l'Abbé Velly ne nous expoſe-t-il pas de grandes conteſtations alors diſcutées ſur les meilleurs principes? Les Princes les plus religieux y connoiſſent leurs droits, & ſçavent auſſi-bien les expoſer que les ſoûtenir; & ce que M. l'Abbé Velly appelle quelquefois préjugés, ne touche guères que des Princes qui avoient quelque intérêt d'en ménager l'illuſion. 3° Qu'à la ſentence prononcée dans le Concile de Lyon contre Frédéric II. par Innocent IV. il eût été à propos de joindre les Obſervations de M. Boſſuet ſur ce jugement.

ARTICLE VIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Paris.

Traduction des Partitions Oratoires de Cicéron, accompagnée de Notes pour l'éclairciſſement du Texte, & de Remarques ſuivies d'exemples ſur toutes les parties de la Rhétorique, avec la Harangue de Cicéron de la Divination contre Q. Cecilius. (Volume *in*-12. pag. 552.) Chez Debure l'aîné, Quai des Auguſtins ; & Aumont, Place du Collège Mazarin. M. DCC. LVI. Le Traité des *Partitions Oratoires* de Cicéron eſt

une Rhétorique ſuivie, mais dépouillée d'exemples ; c'eſt ce qui rend ce Livre un peu ſec : le didactique pur s'y trouve. Le fils de Cicéron y forme des queſtions, le père les rèſout, tout cela ſans appareil ; mais toujours de ce ſtyle enchanteur qui n'étoit propre que de l'Orateur Romain. Un homme d'étude nous donne la Traduction de cet Ouvrage : nous la croyons exacte & fidele ; il y ajoûte des Notes pour l'intelligence du Texte, & des Remarques qui renferment beaucoup d'exemples ſur les régles données par Cicéron. Ces exemples ſont empruntés de nos plus grands Orateurs, tant ſacrés que profanes. Enſuite comme Cicéron, dans ſes PARTITIONS ORATOIRES, s'étend peu ſur ce qui regarde l'*invention* & l'*élocution*, le Traducteur y ſupplée en rappellant, dans des Remarques particuliéres, les préceptes que ſon Auteur a répan-

dus ſi abondamment par-tout ailleurs. Ces Remarques ſont ornées de beaucoup d'exemples tirés des Orateurs les plus célèbres ; & il en rèſulte une eſpèce de Rhétorique Françoiſe, dont les Maîtres & les Elèves peuvent faire un très-bon uſage. On trouve auſſi, vers la fin du Volume, l'Oraiſon qui a pour titre *Divination contre Q. Cecilius*, avec l'Analyſe de cette Pièce & quelques Notes qui en facilitent l'intelligence. Nous conſeillons la lecture de tout cet Ouvrage, en avertiſſant, d'après le Traducteur, que les régles ne font point l'Orateur, mais que l'Orateur tire parti des régles pour ſe ménager des ſuccès. Nous devons ajoûter que ces *Partitions Oratoires*, dans notre Langue, ſeroient quelque choſe de peu intéreſſant, ſi le Traducteur n'y avoit pas joint tous les ornements que nous venons d'indiquer : pour ne point s'ennuyer, il fau-

droit encore lire le Latin de Cicéron, & passer de-là aux Remarques du Traducteur : par-là on auroit l'avantage de réunir l'antique & le moderne, le siècle de Cicéron & le nôtre.

LE PEUPLE INSTRUIT, ou *les Alliances dans lesquelles les Ministres de la Grande-Bretagne ont engagé la Nation, & l'emploi qu'ils ont fait de ses Escadres & de ses Armées, depuis le commencement des troubles sur l'Ohio jusqu'à la perte de Minorque, considérés dans une quatrième Lettre au peuple d'Angleterre.* Ouvrage traduit de l'Anglois, (*in*-12. pag. 212.) M. DCC. LVI.

Ce Livre est dans le goût des Harangues d'Hannon contre Annibal, ou des Gracches contre le Gouvernement des Consuls. On

reproche ici au Ministère Britannique une suite de procédés sans prévoyance, sans activité, sans zèle pour la patrie; beaucoup d'attention à tirer de l'argent, à protéger les Etats d'Hanovre, à livrer l'Angleterre aux troupes étrangères; nulle combinaison dans les entreprises, nulle intelligence dans le choix des Généraux, nulle vigilance pour la conservation de Minorque, nulle analyse d'idées dans les Traités d'alliance conclus avec l'Impératrice de Russie, avec le Roi de Prusse, avec le Landgrave de Hesse. Les faits viennent à l'appui des reproches, & du tout ensemble rèsulte un plaidoyé terrible, ou plutôt une satyre violente. Il faut lire la pièce; car elle perdroit toute sa force dans un Abrégé. La Traduction paroît bonne, au moins est-elle coulante, vive & agréable. *On trouve ce Livre chez les frères Estienne, rue S. Jacques.*

Essai sur la Perspective pratique par le moyen du Calcul. Par Cl. Roy, Graveur en Taille-douce sur tous métaux. (*In*-8°. pag. 48.) Chez Jombert, rue Dauphine; & *se trouve aussi chez l'Auteur, Quai des Orfèvres, au Chariot d'or.* La Perspective est une espèce de magie oculaire; sur un plan vertical, on place tellement les objets, on les dégrade tellement de grandeur & de couleur qu'ils paroissent fuir, s'enfoncer, s'éloigner à diverses distances sur un terrein horizontal. On a donné beaucoup de régles pour cet Art peu connu, ce semble, des Anciens; mais après bien des préceptes la plûpart des Artistes s'en sont tenus au coup-d'œil & à la pratique. Voici un Graveur, homme attentif & zelé pour sa profession, qui ramène tout à un calcul Arithmètique, fondé sur les triangles semblables dont les propriétés sont si connues par la Géo-

mètrie élémentaire. Cette méthode est courte, mais assez subtile, & demande certainement de l'application : on fera bien de lire le Livre tout entier, & mieux encore de consulter l'Auteur.

Dictionnaire Apostolique à l'usage de MM. les Curés des Villes & de la Campagne, & de tous ceux qui se destinent à la Chaire. Par le P. Hyacinthe de Montargon, Augustin de Notre-Dame des Victoires, Prédicateur du Roi, Aumônier & Prédicateur ordinaire du Roi de Pologne. *Tome dixième*, in-8°. *Commun des Saints.* Chez Aug. Martin Lottin, rue S. Jacques, &c. Ce Volume renferme des plans de discours sur les Apôtres, les Martyrs, les Docteurs, les Confesseurs Pontifes & non Pontifes, les Vierges &c. avec des essais de Sermon, propres aux Vêtures & Professions Religieuses :

tout ceci dans le goût bien connu de l'Auteur, qui ſçait annoncer les ſujets, arranger les deſſeins, choiſir & placer les morceaux qu'il emprunte. On a voulu reprocher à ce Dictionnaire Apoſtolique de n'avoir été entrepris que pour *fomenter la pareſſe* de ceux qui ſe deſtinent à la Chaire. Sur quoi nous obſervons deux choſes ; la premiére ; que ce Livre ne peut ſuffire à quiconque ne veut point travailler. Les ſujets qu'on y donne, les vuës qu'on y ſuggère, les grands morceaux même qu'on y préſente ne ſont bons que pour aider quelqu'un qui ſçait mettre en œuvre de bonnes choſes, & en produire d'aſſez bonnes à l'occaſion de ce qu'on lui communique. La ſeconde obſervation eſt qu'il vaudroit encore mieux *fomenter la pareſſe* d'un petit nombre de perſonnes, que de laiſſer ſans ſecours un plus grand nombre d'autres qui par état

doivent prêcher & inſtruire. Enfin ce Dictionnaire, quelque favorable qu'il ſoit aux Prédicateurs, ne donne ni le zèle, ni l'action, ni la mémoire ; il ne prévoit ni tous les beſoins, ni toutes les circonſtances. Il reſſemble à une infinité d'autres Ouvrages, Dictionnaires ou non Dictionnaires, où l'on trouve quelque choſe ſans être diſpenſé de chercher ailleurs, par conſéquent de travailler.

Nous pourrions, à plus juſte titre, faire un reproche au P. Hyacinthe de Montargon, s'il ſe contentoit de donner au public le *Commun des Saints*, ſans y ajoûter un Volume pour des Panégyriques particuliers, tels que ſeroient ceux, par exemple, des Patriarches ou Fondateurs d'Ordres, comme de S. Auguſtin, de S. Bernard, de S. Dominique, de S. François &c. L'occaſion de traiter ces ſortes de ſujets ſe préſente ſouvent,

la matière est ordinairement belle, grande, intéressante : en un mot, ce Dictionnaire ne sera nullement parfait si cette partie lui manque; il nous semble même qu'on devroit la préférer au *Commun*, qui fait l'objet de ce Volume. L'Auteur peut consulter sur cela les Experts, nous oserions assûrer qu'ils lui donneront le même conseil.

AVIS AU PUBLIC.

M. Philippe de Prétot, bien connu par plusieurs Ouvrages de Géographie & d'Histoire, vient de recommencer son cours annuel d'instruction sur ces deux Sciences. On se rend chez lui, *rue de la Harpe vis-à-vis la rue des deux Portes*, & l'on y trouve toutes les facilités pour faire des progrès dans l'étude de la Géographie & de l'Histoire; il y a des Livres, des Cartes, des Sphères, des Glo-

bes &c. & un Maître bien inſtruit lui-même. Sa méthode eſt de converſer avec les Elèves, de leur faire reprendre les leçons de la veille; de les picquer d'émulation pour bien expoſer les points hiſtoriques & pour réſoudre avec ſuccès les difficultés. Quoiqu'on s'en tienne dans ce cours d'études aux ſentiments les plus ſuivis, & qu'on en écarte les épines ſcientifiques, l'Hiſtoire & la Géographie ont toujours des nuages qu'il faut diſſiper; on ne s'y refuſe pas dans l'Ecole de M. Philippe. Il nous ſemble que cette Inſtitution littéraire doit être encouragée, ſoûtenue, protégée; *elle a lieu le Mardi, le Jeudi, le Samedi matin de chaque ſemaine, depuis la S. Martin juſqu'à la Notre-Dame de Septembre.*

On ſouſcrit chez Claude-Jean-Baptiſte Bauche, Quai des Auguſ-

tins, pour une *Hiſtoire naturelle du Sénégal*, par M. Adanſon, qui a vêcu cinq ans dans le pays. Cette Hiſtoire ſera fort étendue, puiſque le premier Volume *in*-4°. ne doit contenir que l'Hiſtoire des Coquillages. Il paroît au reſte que cette entrepriſe littéraire ne ſe borne pas à l'*Hiſtoire Naturelle*; l'Auteur ſe propoſant auſſi de parler des Mœurs & des Coûtumes du Sénégal; mais cette Partie ſera ſuccincte, & ne doit ſervir qu'à completter *l'Hiſtoire Phyſique* de ce pays. On nous promet le premier Volume pour ce temps-ci; le ſecond, pour la fin de 1757, & ainſi de ſuite. Il y aura beaucoup de Planches dans l'Ouvrage, & le prix du Volume pour les Souſcripteurs eſt de 12 liv. en feuilles; les autres Acquéreurs le payeront 16 liv. On trouve le *Proſpectus* entier chez Bauche, qui a auſſi beaucoup d'autres Livres d'Hiſtoire naturelle.

Janv. 1757. I. vol.

PRIX proposé par l'Académie Royale de Chirurgie pour l'année 1758.

L'Académie Royale de Chirurgie propose pour le Prix de l'année 1758 le sujet suivant :

Déterminer les cas où les Injections sont nécessaires pour la cure des maladies Chirurgicales, & établir les régles générales & particuliéres qu'on doit suivre dans leur usage.

Ce point de la Thérapeutique Chirurgicale a été jusqu'à présent fort peu approfondi, & présente néanmoins un vaste champ de doctrine. L'Académie desire que l'on expose les avantages & les inconvénients que les Injections doivent avoir, dans les différentes espèces de maladies, & suivant la nature différente des parties malades; notamment de celles qui sont

contenues dans les capacités; que les Auteurs donnent les procédés particuliers qu'ils pourroient avoir, tant pour les compoſitions que pour les inſtruments; enfin que leur théorie ſoit appuyée ſur des exemples & des obſervations.

Ceux qui enverront des Mémoires, ſont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils ſoient fort liſibles.

Les Auteurs mettront ſimplement une deviſe à leurs Ouvrages; mais, pour ſe faire connoître, ils y joindront dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs nom, demeure & qualités; & ce papier ne ſera ouvert qu'en cas que la Pièce ait remporté le Prix.

Ils adreſſeront leurs Ouvrages, francs de port, à M. Morand, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, à Paris, ou les

lui feront remettre entre les mains.

Toutes perſonnes, de quelque qualité & pays qu'elles ſoient, pourront aſpirer au Prix; on n'excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix eſt une Médaille d'or de la valeur de cinq cents livres, fondée par Monſieur de Lapeyronie, qui ſera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire ſur le ſujet propoſé.

La Médaille ſera délivrée à l'Auteur même qui ſe ſera fait connoître, ou au Porteur d'une procuration de ſa part; l'un ou l'autre repréſentant la marque diſtinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages ſeront reçus juſqu'au dernier jour de Décembre 1757 incluſivement; & l'Académie, à ſon Aſſemblée publique de 1758, qui ſe tiendra le Jeudi d'après la quinzaine de Pâques,

proclamera la Pièce qui aura remporté le Prix.

L'Académie ayant résolu de donner tous les ans, sur les fonds qui lui ont été légués par M. de Lapeyronie, une Médaille d'or de deux cents livres, à celui des Chirurgiens Etrangers ou Regnicoles, non Membres de l'Académie, qui l'aura méritée par un Ouvrage sur quelque matière de Chirurgie que ce soit, au choix de l'Auteur; elle en donnera deux cette année, s'il se trouve deux bons Ouvrages parmi ceux qui lui ont été envoyés en 1756. Ce Prix sera proclamé le jour de la Séance publique.

Le même jour elle distribuera cinq Médailles d'or de cent francs chacune, à cinq Chirurgiens, soit Académiciens de la Classe des Libres, soit simplement Regnicoles, qui auront fourni dans le cours de l'année précédente un Mémoire, ou trois Observations intéressantes.

Le Sieur Le Rouge, Ingénieur, Géographe du Roi, rue des Grands-Auguſtins, reçoit actuellement des ſouſcriptions pour la Carte de Bohème, par Muller, de vingt-cinq feuilles petit papier; elle paroîtra au premier d'Avril prochain en neuf feuilles, leſquelles formeront une ſurface égale à celle des vingt-cinq feuilles petit papier : on payera en ſouſcrivant 9 livres pour les neuf feuilles, que ceux qui n'auront pas ſouſcrit payeront 18 livres. Il eſt inutile de faire l'éloge de ce chef-d'œuvre, dont l'Exemplaire coûtoit 50 florins en Allemagne.

AVERTISSEMENT des Libraires, Chaubert, Quai des Auguſtins; & Claude Hériſſant, rue Neuve Notre-Dame.

Nous avons publié, dans le Journal de Décembre 1755, pag. 3025,

le *Prospectus* de la Table générale des matières du Journal de Trévoux. Nous annonçons que cette Table est actuellement sous Presse, & que le premier Volume sera mis en vente en Janvier 1757, avec lequel nous délivrerons un Avis des conditions ausquelles on pourra s'abonner pour l'Ouvrage entier, qui s'imprimera sans interruption.

On souscrit chez les mêmes Libraires pour le Journal de Trévoux. Les Personnes qui voudront les recevoir exactement à Paris le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les Journaux doubles indiqués, payeront les 16 Volumes... 12 liv. 16 s. On les recevra dans les Provinces par la Poste moyennant 17 liv. 12 s. port franc.

La Religion vengée, ou Réfutation des Auteurs impies, dédiée à Monſeigneur le Dauphin par une Société de Gens de Lettres. Quinze cahiers, 9 liv. par la Poſte 12 liv. port franc. *Chez les mêmes Libraires.*

TABLE DES ARTICLES

Du mois de Janvier, 1757.

I. Volume.

ARTICLE I. *Ordonnances des Rois de France de la troisiéme race, par ordre chronologique, &c.* 5

ART. II. *Tableaux tirés de l'Iliade, de l'Odyssée, d'Homère & de l'Enéïde de Virgile.* 24

ART. III. Poesie del Signor Abbate Pietro Metastasio. *Poësies de M. l'Abbé Metastasio.* 45

ART. IV. *Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes, &c.* Tomes II. & III. 77

ART. V. *Nouvelles Observations physiques & pratiques sur le Jardinage, avec le Calendrier des Jardiniers, &c.* 106

ART. VI. *L'Inoculation de la petite-vérole, déférée à l'Eglise & aux Magistrats.* 117

ART. VII. *Histoire de France depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au Reene de Louis XIV.* Tomes III. & IV. 139
ART. VIII. Nouvelles Littéraires. 172

ERRATA.

Nota. Il s'est glissé une faute de Copiste au mois d'Octob. 1756, II. vol. *p.* 2548. *Armentarius gouvernoit l'Eglise de Lyon*, lis. *Armentarius gouvernoit la Ville de Lyon.* Il y a *urbem* dans le Latin cité au bas de la page.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Décemb. 1756.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1757. II. vol.

AVERTISSEMENT.

Les personnes qui voudront recevoir exactement, à Paris, le Journal de Trévoux le premier de chaque mois & les quinze des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les mois doubles indiqués, payeront pour l'année les seize Volumes 12 liv. 16 s. & par la Poste port franc 17 liv. 12 s.

Le premier Volume de la Table générale & raisonnée des matières du Journal de Trévoux sera mis en vente dans la fin du mois de Janvier 1757, & l'on publiera en même-temps le *Prospectus*, qui annoncera les conditions d'un abonnement pour l'Ouvrage entier.

La Religion vengée ou Réfutation des Auteurs impies. Quinze cahiers, 9 liv. Port franc par la Poste, 12 liv.

Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, 12 Vol. *in*-12. Le VI. Vol. est en vente; le VII. en Mars; le VIII. en Juin; le IX. en Septembre; le X. en Déc 1757; e XI. en Mars 1758; le XII. en Juin 1758. Dans lequel Volume on annoncera les matières qui seront traitées dans les Volumes suivants.

On peut s'adresser en Province chez les Libraires des Villes du Royaume.

Le prix de chaque Volume relié en veau 50 sols, broché 42 sols.

On les recevra à Paris aussi-tôt leur publication.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1757. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or. }

M. DCC. LVII.

Avce Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 710 volumes : Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14.
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	2.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1757. II. vol.

ARTICLE IX.

TABLEAUX TIRÉS DE L'ILIADE, de l'Odyssee d'Homère, & de l'Enéïde de Virgile ; avec des observations générales sur le Costume. (In-8°.

pag. 500.) A Paris, chez Tilliard, Quai des Augustins, &c. M. DCC. LVII. *Suite de l'Article II. au mois de Janvier, I. vol.*

ON a vû, dans notre premier Extrait, le plan de la grande Galerie de Peinture, imaginée & formée d'après l'Iliade. Celle que fournit l'Odyssée n'est ni moins vaste, ni moins brillante, peut-être même la trouvera-t-on plus variée : & c'est ce beau dessein que M. le Comte de Caylus nous offre présentement. Nous ne pouvons indiquer qu'un petit nombre de ces Tableaux tirés de l'Odyssée ; mais en les exposant, nous rassemblons quelques observations qui peuvent toutes contribuer à l'instruction des Artistes, & qui sont toutes de M. le Comte de Caylus.

1°. Il est plus facile de réunir plusieurs instants de l'Odyssée que

de l'Iliade. Par exemple, dans le premier Livre de l'Odyssée, Minerve prie Jupiter d'envoyer Mercure vers Calipso, pour lui ordonner de ne plus retenir Ulysse ; & ce Dieu ne part que dans le cinquième Livre : mais Minerve elle-même, dès le premier, quitte l'Olympe, & descend dans l'Isle d'Ithaque pour aider Télémaque de ses conseils. Or il est aisé au Peintre de réunir le départ de ces deux divinités. Tandis que Mercure s'envolant du séjour des Dieux, se précipite du côté de la terre, on peut représenter Minerve qui *attache à ses beaux pieds ses talonnières d'or.* Elle sera en dehors du Palais de Jupiter, & cette magnifique demeure sera le fond du Tableau ; on l'établira sur des nuages, on employera pour ce morceau d'Architecture tout ce qu'on pourra imaginer de plus grand, de plus riche, de plus sage.

Et de-là, ſans doute, réſultera un Tableau très-noble & très-picquant. On y verra le Palais des Dieux; Mercure qui abbat ſon vol ſur les terres & ſur les mers; Minerve qui prend ſa chauſſure divine, & va s'élancer auſſi vers le ſéjour des mortels, &c.

Autre exemple tiré du ſecond Livre. C'eſt Télémaque paré de ſes plus beaux habits, armé de ſa lance, placé ſur le thrône de ſon père, & parlant au peuple aſſemblé. Après la harangue, deux Aigles paroiſſent en l'air, forment un combat entre elles & attirent les regards de tous les aſſiſtants. Voilà deux actions; il eſt facile à un Peintre intelligent de n'en faire qu'un ſujet. Tandis que le jeune Prince parle des deſtinées d'Ulyſſe & des malheurs de ſa maiſon, les deux aigles ſe montrent aux Ithaciens, & les rempliſſent d'étonnement: quoi de plus propre à enrichir le

Tableau ? C'eſt peut-être un des plus frappants qu'on puiſſe tirer de l'Odyſſée : tout contribue à en relever l'éclat ; l'Architecture des maiſons qui entourent la place publique ; le thrône de Télémaque, ſes habits, ſes brodequins, ſes armes ; les groupes de Seigneurs & de peuple aſſemblé, le combat des deux Aigles ; l'enthouſiaſme du Devin, Alitherſes, qui tire des prèſages de ce combat, &c. Mais la facilité de réunir pluſieurs inſtants de l'Odyſſée, n'eſt pas un titre qui lui aſſûre la préférence ſur l'Iliade ; c'eſt tout le contraire, puiſqu'il en faut conclure que *l'action* de l'Iliade *eſt plus ſerrée, plus vive & plus élevée que celle* de l'Odyſſée. Et ce jugement, confirmé par la Peinture, s'accorde avec celui que le goût & la littérature avoient déja porté depuis long-temps. Ainſi voit-on que cette *rentrée d'Homère* dans le monde par la route

des Arts, l'expoſe pareillement aux critiques propres de ce genre. De-là il ſeroit peut-être utile de conclure en général que toutes nos connoiſſances ſe lient & ſe tiennent indiſſolublement; que le jugement des Lettres, quand il eſt ſain, ſe concilie avec celui des Arts, quand ce dernier a le même avantage; qu'enfin, ſi la Littérature eſt quelquefois en défaut, elle peut trouver des ſecours ou un ſupplément dans les Arts.

2°. Il eſt néceſſaire, dans cette ſuite de Tableaux, de conſerver la ſimplicité des mœurs du ſiècle d'Homère: c'eſt ce qui fait une grande partie de ce précieux *Coſtume*, dont M. le Comte de Caylus recommande ſi fort l'obſervation, & pour lequel il donne ici un diſcours détaillé que nous analyſerons vers la fin de cet Extrait. Homère, par exemple, nous parle, dans ſon premier Livre, du Père

d'Ulyſſe, retiré à la campagne & plongé dans la douleur depuis l'abſence de ſon fils. Ce Tableau ne doit préſenter que des objets ſimples & ruſtiques. On y voit, d'après le récit du Poëte, une Chaumine, un enclos de Vigne, le vieux Laërte livré aux travaux de l'Agriculture & ſervi par une ſeule eſclave fort âgée.

Dans le 6e Livre, Nauſicaa, accompagnée de ſes femmes, va laver ſes robes & celles de toutes les perſonnes de ſa famille. Cette action ſi ſimple donne lieu néanmoins à cinq ou ſix Tableaux charmants. Dans l'un » on voit Nauſi-» caa arrivée ſur le bord du fleuve; » le char eſt dételé; les mulets » ſont lâchés dans les prairies; » quelques femmes portent les » pacquets, les autres ſont occu-» pées à laver dans le fleuve. « Un autre Tableau préſente le repas champêtre de Nauſicaa & de ſes

compagnes. » On voit briller en
» elles cette joie inſpirée par la
» campagne, & la liberté ſoûte-
» nue, dans la jeuneſſe, par les
» charmes des beautés réelles de la
» nature. « Dans un troiſième Tableau » elles jouent, elles courent,
» elles jettent une balle en l'air,
» elles folâtrent. « Mais il faut reconnoître ici ce que M. le Comte de Caylus obſerve dans ſon Avertiſſement; c'eſt que la Poëſie a toujours de grands avantages ſur la Peinture. La Poëſie emploie des comparaiſons qui embelliſſent le récit. Homère, en cet endroit, dit que Nauſicaa étoit au milieu de cette jeuneſſe deſtinée à la ſervir, comme Diane chaſſant ſur le Mont Taygète avec les Nymphes filles de Jupiter, & prenant plaiſir aux jeux de ces divinités champêtres Or voilà ce que la Peinture ne peut rendre, ſi ce n'eſt dans un payſage qui ſera en même temps un Ta-

bleau allégorique, comme notre Auteur l'explique ailleurs.

Dans le 7e Livre, Homère décrit les Jardins d'Alcinoüs, autre exemple de la ſimplicité des Anciens. Le Peintre pourra former trois Tableaux de ce ſujet : il repréſentera d'abord un verger d'arbres chargés de fleurs & de fruits, entourés d'une haïe vive ; enſuite une vigne chargée de raiſins, *les uns mûrs & les autres avancés par degrés ;* enfin *un potager environné de canaux formés par des fontaines naturelles.* » Et tous ces lieux » doivent conſerver un air ruſti- » que. Les Anciens ne connoiſ- » ſoient point la propreté & le » peigné de nos promenades, ni » rien de ce que nous regardons » comme l'Architecture des Jar- » dins. Ceux d'Alcinoüs ont été » cités pour être les plus beaux de » l'ancienne Grèce. La deſcription » qu'Homère nous en a laiſſée, mes

» en état de juger de la vérité. Les » Anciens n'estimoient que la cul» ture nécessaire & le produit de la » terre ; mais comme ce Tableau » & les deux précédents pourroient » paroître nuds, c'est-à-dire dé» nués de figures, puisqu'en effet » Homère ne dit rien qui puisse » rappeller aucune idée de mou» vement & de richesse étrangère, » je ferois voir tantôt quelques » esclaves travaillant à ces jardins, » tantôt l'Intendant de ces mêmes » esclaves, qui leur donneroit des » ordres ou qui leur feroit cueillir » des fruits. Enfin je représenterois » tout ce que l'utilité & l'agrément » produisent d'objets & d'actions » nécessaires dans ces jardins agréa» blement situés & cultivés avec » soin. «

3°. En traitant les sujets de l'Odyssée, il faut profiter de toutes les circonstances pour rendre les Tableaux plus animés, tantôt dans

le genre gracieux, tantôt dans le genre terrible : voici quelques exemples.

Dans l'aventure d'Ulysse avec Poliphême (au IX[e] Livre) d'abord le Prince se trouve » devant un » antre fort exhaussé & couvert » de lauriers. On voit des trou- » peaux de brebis aux environs. » Ulysse & ses douze soldats sont » entrés dans une cour formée par » des pierres brutes & très-grosses. » Une futaye de grands pins & » de grands chênes donne de l'om- » bre à cette cour. Il ne faut point » oublier qu'un des soldats de la » suite d'Ulysse est chargé d'un » outre de vin, & que les autres » prennent le lait & les fromages » arrangés avec beaucoup d'ordre » dans des vases & dans des paniers » de jonc. On peut encore faire » voir des brebis parquées avec » leurs agneaux. Cette composition » peut être une des plus agréables

» & des plus pittoresques de cette » suite. «

Dans le Livre XI^e, Agamemnon raconte à Ulysse l'histoire de sa mort : ce sujet est terrible & *absolument neuf, si l'on s'attache à suivre les idées d'Homère.* » Tous » mes compagnons, *dit Agamem-* » *non*, ont été égorgés autour de » moi, autour de l'Urne sacrée & » de la table où nous étions assis. » Dans le moment même qu'on » m'assassinoit, j'entendis la voix » plaintive de la fille de Priam, de » Cassandre, que la perfide Cly- » temnestre tuoit pour me faire » mourir plus cruellement. « Voilà un tableau où tout est à remarquer; l'Urne sacrée & la table d'un festin qui n'avoit point été commencé sans faire des libations aux Dieux ; les compagnons d'Agamemnon parmi lesquels le Peintre peut & doit mettre Electre sa fille, & Oreste son fils, l'un &

l'autre ſauvés à peine du maſſacre ; Agamemnon lui-même terraſſé & aſſommé malgré ſes efforts : Homère dit qu'il levoit les mains pour écarter le glaive du meurtrier ; enfin Caſſandre égorgée près d'Agamemnon, circonſtance touchante & qu'Homère n'a garde d'oublier. Il en ajoûte une qui ne peut être rendue par le Peintre : *la malheureuſe*, dit Agamemnon en parlant de ſa perfide épouſe, *quand elle me vit près d'expirer, ſe retira ſans daigner me fermer les yeux ni la bouche.*

Encore un beau Tableau, mais qui eſt autant donné par M. le Comte de Caylus que par Homère. Ce Poëte dit ſimplement, dès les premiers vers de ſon XII^e Livre, qu'Ulyſſe aborda dans l'Iſle d'Ææa où étoient *les Palais & les Chœurs de l'Aurore*, avec *le lieu où eſt le lever du Soleil.* » Cette ima-
» ge eſt riante, *reprend M. de*

» *Caylus*, elle exprime la ſituation
» de la nature à cet inſtant du jour.
» Il eſt poſſible, mais difficile,
» d'en faire un tableau; il ſeroit
» d'autant plus agréable de l'en-
» treprendre, qu'il eſt purement
» arbitraire & que toutes les ma-
» nières de le traiter ſont bonnes. «
Nous avons déja d'excellents tableaux du lever de l'Aurore; mais il faudroit animer & réaliſer tout ceci, il faudroit conſtruire un Palais à cette Déeſſe, lui donner des *Chœurs* de Nymphes; & tout cela devroit être d'une légereté, d'une élégance, d'un ton de lumière propres du ſujet. C'eſt ce qui feroit l'embarras, mais auſſi le triomphe de l'Artiſte aſſez heureux pour réuſſir.

Au reſte nous devons au Public & à nous-mêmes une obſervation générale qui n'auroit pas déplu à Homere, & qui ne peut manquer d'être approuvée de notre illuſtre Auteur. En traitant tous ces ſujets

de l'Iliade & de l'Odyſſée, le Peintre doit ſe reſſouvenir des loix de la modeſtie, afin de ne rien préſenter aux yeux, qui puiſſe allarmer la pudeur. Homère nous décrit des mœurs douces, ſimples, innocentes : un ſiècle plus raffiné que le ſien peut abuſer de ces deſcriptions, & un Artiſte jaloux de plaire à des hommes paſſionnés peut répandre ſur tout des nuances de libertinage : ce qui feroit, des tableaux de l'Iliade & de l'Odyſſée, deux Galeries funeſtes à la vertu & dignes de la cenſure des gens de bien.

Nous donnons préſentement l'Analyſe des obſervations de l'Auteur ſur le *Coſtume.*

On appelle *coſtume* en général, tout ce qui eſt ou doit être conforme aux mœurs, aux loix, au caractère des perſonnes qu'on veut repréſenter. M. de Caylus ne parle ici du *coſtume* que relativement

aux ouvrages d'Homère, & il n'embrasse pas même toutes les parties qui répondent à ce sujet. Il ne s'attache qu'aux attributs de quelques Divinités, à quelques habillemens, à quelques usages domestiques ou militaires. Le petit détail où nous entrons fera concevoir sa pensée & la nôtre.

Les Artistes d'aujourd'hui ne manquent guères de donner le *Paon* à Junon & les *Pigeons* à Venus. Cette mythologie n'étoit point encore née du temps d'Homère. Long-temps même apres lui on ne la connoissoit pas : car on ne nous dit nulle part que la Junon de Polyclète & la Venus d'Apelle aient été caractérisées par ces attributs. S'il arrivoit donc qu'on peignît la suite des Poëmes d'Homère, il faudroit éviter avec soin de pécher contre cette partie du *costume*. Le Poëte donne assez d'attributs particuliers aux deux

Déesses pour guider un Artiste intelligent, & pour empêcher de confondre la Reine des Dieux & la mère d'Enée avec les autres habitants de l'Olympe.

M. le Comte de Caylus nous parle ensuite du *Baudrier*, de la *Tunique*, du *Sceptre*, des *Portiques*, des *Chars*, des *Vaisseaux*, du respect pour les *Foyers*, de l'habillement qu'on doit donner aux *Hérauts*; tout cela considéré & apprécié dans le goût d'Homère.

Le *Baudrier* étoit une courroie, arrêtée par des boucles pour la commodité de son usage; elle passoit de l'épaule droite sous le bras gauche au dessus de la ceinture, comme nos soldats portent aujourd'hui leur ceinturon dans les marches pour être moins incommodés de leur épée. Mais il semble que les Grecs portoient la pointe de cette arme dirigée

vers la terre, & parallellement au corps ; c'eſt ce qui fait que les Guerriers pouvoient danſer ſans quitter leurs épées : auſſi voit-on, ſur le bouclier d'Homère, une troupe de jeunes gens qui danſent avec l'épée & le baudrier.

La *Tunique* étoit un vêtement de deſſous très-juſte, très-court & quelquefois ſans manches. C'eſt plutôt des bas reliefs, des médailles & des pierres gravées que des Poëmes d'Homère, qu'on tire la forme de cet habillement. Le Poëte parle auſſi ſouvent de *Tuniques* (*χιτῶν*) mais ſans en ſpécifier poſitivement la figure.

Le *Sceptre* étoit originairement un bâton deſtiné à ſoûtenir & ſoulager celui qui marche. Du temps d'Homère il commençoit à déſigner la puiſſance & l'autorité, car ce Poëte le donne aux Rois, aux Généraux d'armée, aux Hérauts, &c. Mais la deſtination

primitive ſubſiſtoit encore, puiſqu'on voit dans l'Odyſſée un mendiant qui tient un *ſceptre*. Les Peintres ne peuvent être embarraſſés pour rendre cet ornement; la tradition des ſiècles a toujours conſervé la figure & les uſages du ſceptre; il n'eſt ſurvenu que des changements accidentels dans ſa longueur & dans la manière de le terminer. C'eſt une *haſte* ſimple ou armée, ſuivant la qualité ou les fonctions des perſonnages. Jupiter, par exemple, eſt repréſenté avec une haſte ſimple & terminée par une ou deux moulures. Mars, Minerve, Bellone tiennent une *haſte* armée, & c'eſt une vraie pique. Ces longs ſceptres ont cedé peu-à-peu aux petits bâtons ou baguettes, telles qu'on les donnoit à Mercure & à Iris la meſſagère des Dieux. Cette dernière forme s'eſt perpétuée dans les ſceptres modernes, qui

ne ſont plus, depuis bien des ſiècles, que la marque du pouvoir ſuprême, & l'ornement deſtiné aux Monarques.

Les *Portiques* dont parle Homère n'étoient ni des colonades, ni des portes d'entrée, ni des avant-corps de palais; toutes ces idées tromperoient les Artiſtes, s'ils s'y arrêtoient. M. le Comte de Caylus combinant avec juſteſſe tous les endroits où le Poëte parle de *Portiques*, conclut que c'étoient des appartemens iſolés, près de la porte, & deſtinés aux étrangers; que tel fut le lieu où Priam ſe repoſa quand il eut demandé & obtenu le corps d'Hector vaincu par Achille. Il faudroit lire cette petite diſſertation, où règne une bonne critique & une ſage connoiſſance de l'antiquité.

Il en eſt de même des articles qui concernent les *Chars*, le reſpect pour les *Foyers*, les *Hé-*

rauts,

rauts, les *Vaiſſeaux* ſur-tout. Notre Auteur traite ce dernier point en combinant les récits d'Homère, les témoignages des Hiſtoriens, les uſages des Grecs par rapport à la navigation, enfin les beſoins & les devoirs des Artiſtes obligés de peindre quelque partie de la marine des Anciens.

Il ajoûte à tous ces ſujets quelques autres attentions très-réfléchies ſur les perſonnages. » Il » n'eſt pas douteux, *par exemple*, » que Pâris ne doive être d'une » beauté efféminée. La figure d'A- » chille demande toute l'attention » de l'Artiſte. Ce Héros étoit très- » jeune & de la plus grande taille... » je lui donnerois beaucoup de » fierté; le nez un peu aquilin, « & des ſourcils élevés pour mar- » quer ſon audace. J'étudierois les » impreſſions que la colère laiſſe » (même dans ſon repos) ſur le » viſage d'un homme porté à cette

» paſſion... Agamemnon doit être
» repréſenté à l'âge de 45 ans ;
» ſon caractère eſt celui de la
» Majeſté, &, ſi l'on veut, de l'or-
» gueil. Pour exprimer ſon main-
» tien, ſa démarche & ſes mou-
» vements, on doit penſer à la
» vanité d'un Roi qui commande
» à pluſieurs Rois. Ulyſſe étoit à
» peu près du même âge qu'Aga-
» memnon... mais je le tiendrois
» plus grand & plus nerveux... la
» ruſe & la ſoupleſſe de ſon eſprit
» engagent à le repréſenter avec
» les ſourcils bas & le regard un
» peu en deſſous ; mais ſans aucune
» charge : car l'Artiſte doit d'autant
» plus appréhender de rendre ſa
» phyſionomie baſſe & ignoble,
» que, dans les ſujets d'Homère,
» la nobleſſe & la beauté ſont la
» baſe générale de ſon imitation.
» Il peint des Héros ; Ulyſſe a
» toujours perſuadé & jamais ré-
» volté. Je conviens que l'expreſ-

» ſion du viſage de ce Prince
» adroit & fin, eſt la plus difficile
» à rendre par le deſſein, comme
» ſon caractère a été le plus dé-
» licat à traiter par le récit. «
Nous réſervons pour un autre Article les Tableaux de l'Enéïde.

ARTICLE X.

ORDONNANCES DES ROIS de France de la troiſième race, recueillies par ordre chronologique. Second & troiſième Volume (in-fol.) Par M^rs de Laurière & Secouſſe, Avocats au Parlement. *Suite de l'Article premier au mois de Janv. I. vol.* A Paris, de l'Imprimerie Royale.

LE ſecond Volume de ce grand Recueil eſt encore le fruit des travaux de M. de Laurière ; mais on en doit l'édition, la préface

& les Tables à M. Secouſſe ſon ſucceſſeur. Celui-ci eſt entré dans la carrière avec tous les avantages qu'on pouvoit déſirer. Ce n'étoit pas un Juriſconſulte comme Hortenſius, qui *haranguoit mieux qu'il n'écrivoit*. Le Barreau eut bien les prémices de ſes études, mais le cabinet l'attacha davantage. Les Langues anciennes & modernes, l'Hiſtoire, la Critique, la Bibliographie, toutes les connoiſſances qui forment le Sçavant, l'homme de conſeil dans la grande littérature, l'Ecrivain ſolide, inſtructif, capable d'éclairer le ſiècle préſent & la poſtérité; tels furent les objets qui entraînerent M. Secouſſe, & qui l'empêcherent de ſe livrer totalement aux exercices de ſa profeſſion.

Il plaida néanmoins, & l'éloge qu'on nous trace de ſon caractère & de ſes talens, au 9^e^ Volume de cette collection, nous apprend

une anecdote qui pourroit trouver place dans l'hiſtoire de l'Eloquence & de la Philoſophie. Il s'agiſſoit entre lui & ſa Partie de ſçavoir *ſi l'Avocat peut exiger des honoraires* : queſtion touchante pour tous les membres de cet ordre honorable qui eſt chargé de défendre les intérêts du citoyen, ſouvent au péril de négliger ſes propres affaires. M. Secouſſe oſa ſe déclarer pour la négative : *la gloire*, dit ingénieuſement l'Auteur de l'éloge, *accompagnoit du moins ſon opinion, & la générosité combattoit pour lui.* Il eût été à propos de recueillir ce Plaidoyer : on y auroit vû comment la nobleſſe des ſentiments fait quelquefois illuſion à l'eſprit, & lui cache la vérité. Il fut décidé que *l'Avocat pouvoit exiger des honoraires*, c'étoit le cri de la juſtice. Ainſi M. Secouſſe perdit ſa cauſe ; *mais*, ajoûte l'éloge, il *gagna l'eſtime &*

les ſuffrages des Juges mêmes qui le condamnerent...

La ſcience ou plutôt la pratique du Barreau fut ſubordonnée dans M. Secouſſe à l'amour de l'Hiſtoire. Bientôt il ne garda plus de meſures dans ſes recherches ſur les divers évènements qui concernent notre Monarchie. Il raſſembla une multitude preſque infinie de livres ; de pièces , d'actes, de Mémoires relatifs à ce ſujet & à ſon goût. Il forma le cabinet le plus précieux & le plus ſingulier en ce genre. Le catalogue qu'on en a donné, même à deux repriſes , ne fait peut-être pas connoître encore toute l'étenduë & tout le prix de ces richeſſes.

En 1723 M. Secouſſe fut admis dans l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, & depuis ce moment juſqu'à ſa mort il s'eſt acquité ponctuellement des devoirs d'Académicien. On voit

un grand nombre de ſes Mémoires dans les recueils de cette ſçavante Compagnie : on nous ſçaura peut-être gré d'en rappeller les ſujets & les titres au bas des pages. * On pourra juger par l'annonce de quelques-uns, que la Langue

* Tome V. Diſſertation ſur l'expédition d'Alexandre contre les Perſes. *Ibid.* Remarques ſur quelques Vies de Plutarque.

Tome VI. Hiſtoire de Julius Sabinus & d'Epponina ſa femme.

Tome VII. Remarques ſur quelques Vies de Plutarque. *Ibid.* Projet d'une nouvelle Notice des Gaules.

Tome XIII. Mémoire ſur l'attentat commis par une partie des Chevaliers de Malte contre le Grand-Maître de la Caſſière.

Tome XVI. Huit Mémoires hiſtoriques & critiques, pour ſervir à l'Hiſtoire des troubles qui ſuivirent la Bataille de Poitiers.

Tome XVII. Mémoire ſur l'union de la Champagne & de la Brie à la Couronne de France. *Ibid.* Mémoire où l'on

Grecque ne lui fut pas *tout-à-fait inutile*, comme on le marque dans l'éloge, morceau d'ailleurs très-bien fait, & qui intéresse le Lecteur. Mais il est vrai que notre histoire de France attira les grandes attentions de M. Secousse ; il avoit pour les recherches de ce

---

prouve que Charles V. étoit Souverain de la Guyenne, lorsqu'en 1369 la Cour des Pairs décerna contre Edouard, Prince de Galles, un ajournement personnel qui fut suivi d'une déclaration de guerre. *Ibid.* Mémoire où l'on examine s'il est vrai qu'il ait été frappé pendant la vie de Louis I. Prince de Condé, une monnoie sur laquelle on lui ait donné le titre de Roi de France. *Ibid.* Mémoire historique & critique sur Paul de Foix, Conseiller d'Etat & Archevêque de Toulouse.

Tome XVIII. Conjectures sur un Sceau du moyen âge.

Tome XX. Mémoire sur le Procès criminel, fait à Androuin Chauveron, Prévôt de Paris & des Marchands, vers l'an 1389.

genre une ſagacité ſinguliére, & nous ne devons pas oublier qu'il expoſoit très-bien ſes découvertes; qu'il écrivoit avec beaucoup de netteté, de clarté, d'agrement même, en bornant ce mot aux graces propres des ſujets qu'il embraſſoit.

Quand M. Secouſſe eut été chargé en 1728 de la continuation du Recueil des Ordonnances, il ſe trouva dans la poſition la plus propre à manifeſter ſon goût pour la Juriſprudence & pour l'Hiſtoire. Il commença par publier le 2e Volume de ſon Prédéceſſeur, & il donna enſuite les ſix autres Tomes; la mort l'a empêché de prendre ſoin de l'édition du 7e qui eſt le 9e de toute la collection. Si l'on joint à ce travail pluſieurs autres ouvrages qu'il a fait paroître, comme les *Mémoires de Condé*, & ceux qu'il a laiſſés ſur le métier, comme les *Mémoires du Roi de Navarre*,

(Charles le Mauvais;) si l'on pense de plus que M. Secousse, en qualité de Censeur Royal, donnoit beaucoup de temps à la revision des Livres, & à l'instruction même de ceux qui vouloient en composer; on conviendra que cet homme de Lettres étoit infiniment occupé. Sur la fin de ses jours, il perdit l'usage des yeux, & ses études dépendirent des lectures & des recherches qu'on lui faisoit: espèce d'exil dans la Région des Lettres; on n'y voyage, on n'y converse plus que comme un étranger qui a besoin d'interprète. Enfin cet homme sçavant, cet utile Citoyen termina sa carrière le 15. de Mars 1754 à l'âge de 63 ans, laissant un vuide dans plusieurs parties de la Littérature, & privant par sa mort une multitude d'hommes studieux du secours de ses livres qu'il prêtoit volontiers, & de ses conseils qu'il donnoit

ſans faſte & ſans prétentions ſur la gloire d'autrui. Nous remarquons là des traits rares dans la vie des Littérateurs, gens d'ordinaire pleins de défauts, dont le plus grand, ſans contredit, eſt l'orgueil, & un des plus ridicules eſt la manie de poſſéder beaucoup de Livres ſans en communiquer aucun à perſonne.

La Préface du ſecond Tome des Ordonnances diſcute, entre autres points, l'article des *guerres privées*, eſpèce de privilége barbare dont les Gentils-hommes étoient fort jaloux. Ils regardoient comme un des plus beaux appanages de la Nobleſſe, le droit d'attaquer un voiſin, de piller ſes terres, d'abattre ſes maiſons, de brûler ſes titres, de tuer ſes beſtiaux, de faire main-baſſe ſur ſes domeſtiques & ſur lui-même, s'il étoit le plus foible. Nos plus grands Rois, un Philippe Auguſte,

un S. Louis, tenterent d'arrêter un déſordre ſi pernicieux à l'Etat; mais ils ne purent y réuſſir. Les Gentils-hommes vouloient abſolument ſe battre, les roturiers même, ſinges en tout temps de la Nobleſſe, s'arrogeoient le même droit ſous prétexte de Priviléges, de Coûtumes, d'Uſages locaux. Tout ce que les Souverains purent obtenir, en certaines circonſtances, fut que ces guerres privées n'auroient point lieu quand la France ſeroit en guerre avec des Puiſſances étrangéres. Encore les Ordonnances qui furent portées à ce ſujet, & dont on trouve un aſſez grand nombre dans ce ſecond Volume, n'eurent-elles pas toujours le ſuccès qu'on en eſpéroit. Philippe de Valois & le Roi Jean, par exemple, trouverent de grandes difficultés à ſe faire obéir ſur ce point. On a ici leurs Ordonnances ſouvent répétées & preſque

toujours mal exécutées, parce que les temps étoient malheureux, & que le Gouvernement ſe reſſentoit des diſgraces publiques. Quand on eſt vaincu par l'ennemi, on a de trop grands beſoins pour ne ſe relâcher pas ſur l'obſervation des Loix. La coûtume de ſe *défier* & de ſe battre, dans le ſein de la même patrie, *hebêtoit donc le ſens des hommes*, ſuivant la remarque d'un Auteur cité par M. de Laurière dans une de ſes Notes. Il fallut bien du temps pour rendre les François plus raiſonnables; mais cette fauſſe valeur, qu'ils avoient héritée du commerce avec les Goths & avec les Vandales, ſubſiſte en partie & ſe manifeſte dans les duels, trop fréquents encore aujourd'hui; comme s'il étoit de la deſtinée des ſiècles, que les plus éclairés ne puſſent jamais acquérir le droit de ſe préférer pleinement aux plus barbares.

Philippe de Valois monta ſur le thrône au mois d'Avril 1328, après avoir été Régent du Royaume juſqu'aux couches de la Reine Jeanne d'Evreux, veuve de Charles le Bel. Comme elle ne mit au monde qu'une fille, Philippe régna par le droit de ſa naiſſance, étant le plus proche héritier dans la ligne maſculine. En qualité de Régent, ce Prince fit une Ordonnance pour la réforme des abus qui ſe commettoient au Châtelet de Paris ; cet Acte eſt du mois de Février 1327. Sur quoi M. de Laurière obſerve, dans une Note, qu'il eſt prouvé par cette date *que Charles le Bel eſt décédé le premier de Févr. 1327, comme il eſt marqué ſur ſon tombeau, & non au premier jour de Février 1328 ſelon nos Hiſtoriens.* Voilà une critique qui pourroit bien paroître inutile à tous Auteurs & habiles Lecteurs de l'Hiſtoire de France. Quand l'Epitaphe de Char-

les le Bel marque que ce Roi mourut le premier Février 1327, elle ſuppoſe la manière de placer le commencement de l'année au jour de Pâques, comme on faiſoit alors; & quand nos Hiſtoriens modernes diſent que Charles mourut le premier Février 1328, ils comptent ſelon l'uſage d'aujourd'hui en commençant l'année par le premier de Janvier. Le P. Daniel avertit, ce ſemble, de cette différence à l'occaſion même de la mort de ce Prince. Ainſi la Note de M. de Laurière eſt vrai-ſemblablement à ſupprimer.

Il n'y a rien de ſi répété dans ces Ordonnances que les diſpoſitions bizarres & quelquefois contradictoires touchant les monnoies. Cela dèſole un Lecteur qui ſeroit charmé de trouver quelques principes de bon gouvernement ſous ces Regnes du moyen âge. Durant le XIVᵉ ſiècle, les changements de

monnoies firent plus de mal à la France, que le fer des ennemis. Voyez, par exemple, ce qui arriva vers l'an 1330. Le haut prix des monnoies avoit fait monter celui des denrées : c'étoit une conséquence du systême. Sur quoi les Magistrats entreprirent de molester les Marchands ; ils prirent les voies de rigueur, pour les obliger à se désaisir de leurs marchandises pour un prix modique ; mais qu'arriva-t-il ? Sur le champ, comme par un accord général, tous les Vendeurs serrerent leurs effets, & ne porterent plus rien aux Marchés publics : la disette se fit sentir partout, & le Roi fut obligé de rendre une Ordonnance pour défendre *toutes molestations* à l'égard des Marchands. Si l'on avoit raisonné, on auroit vû que le vrai moyen d'entretenir les vivres sur un pied raisonnable, étoit de favoriser la concurrence des Vendeurs ;

& que la cauſe de l'augmentation des denrées étoit l'affoibliſſement de la valeur intrinſéque des eſpèces, & l'accroiſſement de leur valeur arbitraire qui eſt le taux du Prince.

M. de Laurière fait, à la page 143 du ſecond Volume, une excellente Note, pour expliquer les fonctions de ceux qui s'appelloient *Notarii*, *Tabularii*, *Argentarii*, *Tabelliones.*

» *Notarii* étoient ceux qui écri-
» voient avec une célérité ſurpre-
» nante, parce que de certains
» ſignes auxquels ils étoient accoû-
» tumés, valoient des mots entiers ;
» ce qui a fait dire au Poëte Mani-
» lius, *Liv. 4.*

„ Et hic ſcriptor erit felix cui littera verbum eſt,
„ Quique notis linguam ſuperet, curſuque ſequentis
„ Excipiat longas nova per compendia voces.

» *Tabularii* étoient ceux qui » mettoient au net les rôles des » tributs ou impôts.

» *Argentarii* étoient des Banquiers ou des Changeurs, qui » avoient leurs Tables ou leurs Bureaux dans les Marchés & les » Lieux publics.

» *Tabelliones* étoient ceux qui » passoient & écrivoient toutes sortes de contrats..... d'abord ils » faisoient un projet du contrat » qu'ils recevoient. Ensuite ils le » mettoient au net, & par-là le » contrat recevoit sa derniére perfection..... Vers les bas siècles, » les Tabellions furent appellés » *Notaires*, non comme les anciens » *Notaires* dont l'art étoit d'écrire » par signes ; mais parce que les » minutes ou les projets de contrats » de ces derniers étoient appellés » *Notæ* ou *Notulæ*. « Au reste nous dépouillons toute cette explication des preuves qui en justifient la

vérité : ce ſont des paſſages qui font voir que M. de Laurière étoit très-verſé dans la lecture des anciens & des modernes Juriſconſultes.

On croit communément que Philippe de Valois a établi la Gabelle, ſur quoi l'on rapporte la plaiſanterie du Roi d'Angleterre Edouard III. qui diſoit que Philippe étoit *l'Auteur de la Loi Salique.* Quelques Hiſtoriens écrivent que les Greniers à Sel ne furent établis qu'après la Bataille de Poitiers, ſous le Roi Jean. Tout cela n'eſt point exact. L'impoſition ſur le Sel étoit en uſage chez les anciens peuples, en Perſe, en Syrie, dès la naiſſance de Rome, & l'on a des Loix dans le Code ſur cette matière; M. de Laurière les cite. A l'égard de nos Rois, ils n'établirent cet impôt que dans la troiſième race, & il ſemble que Philippe le Long en eſt l'auteur;

mais Philippe de Valois fut le premier qui institua les Greniers à Sel, ainsi qu'il paroît par son Ordonnance du 20. de Mars 1342, (ou 1343, selon notre façon moderne de compter.) Enfin notre sage Roi Charles V. réunit à perpétuité le Commerce du Sel au Domaine Royal.

Le Roi Jean, à son avènement au Thrône en 1350, fit une Ordonnance sur la Police qu'on lit toute entière avec beaucoup de plaisir, parce qu'on y trouve une multitude de dispositions bonnes pour tous les temps; par exemple, celle qui concerne les mendiants & pauvres valides, gens en état de travailler, & communément très à charge au Public par leur libertinage & leur fainéantise. Le Roi Jean vouloit qu'on ne donnât *aumosnes à nuls gens sains de corps & de membres, n'a gens qui puissent besognes faire, dont ils puis-*

ſent gagner leur vie ; mais il vouloit qu'on donnât *à gens aveugles, mehaignez & autres miſerables perſonnes.* Cent fois le Gouvernement a fait des tentatives pour arrêter le déſordre politique des mendiants & pauvres vagabonds : on n'a point vû juſqu'ici le ſuccès de cette ſage & néceſſaire attention. M. de Laurière rapporte ſur cet objet un long texte de S. Ambroiſe, qui eſt extrêmement conforme aux régles de la charité & de la bonne police.

Le troiſième Volume des Ordonnances eſt le début de M. Secouſſe. Il ne change rien au plan de ſon prédéceſſeur ; ſeulement il remplit les marges de ſon Livre d'une multitude de petites Notes, deſtinées tantôt à indiquer les Ordonnances ſemblables, tantôt à expliquer certains termes trop vieux ou trop peu uſités, tantôt à donner briévement le ſens du

texte, tantôt enfin à réformer dans ce même texte les fautes qui ont pû s'y gliſſer.

La Préface de ce troiſième Tome eſt belle, ſur-tout par deux endroits; 1° parce qu'elle explique pourquoi & comment certaines Ordonnances portent le nom du Roi Jean, tandis qu'elles ſont datées de Paris où ce Prince n'étoit point au temps de ces dates. M. Secouſſe diſtingue l'époque de l'expédition, de celle du ſceau qui entraîne la date. Ces Lettres auront été expédiées lorſque le Roi étoit à Paris, & ſcellées & datées dans la même Ville lorſque ce Prince n'y étoit plus. Il faudroit lire toute cette Diſſertation, qui comprend divers autres cas auxquels l'Auteur ſatisfait avec beaucoup de ſagacité & de vrai-ſemblance.

2°. Cette même Préface eſt remarquable par l'Hiſtoire ſuivie &

détaillée des Etats généraux & particuliers tenus sous le Roi Jean. Jamais ces assemblées ne furent plus fréquentes, parce que les maux de l'Etat ne furent jamais plus pressants. L'Auteur ne laisse rien à désirer sur ce point d'Histoire très-important & très-embrouillé chez la plûpart de nos Ecrivains, tant anciens que modernes.

Dans le corps du Volume, nous remarquons plusieurs Ordonnances curieuses, entr'autres celle qui contient des Statuts pour les Orfèvres de Paris : comme elle est remplie des termes de l'Art, dont plusieurs ne sont plus usités aujourd'hui, M. Secousse a eu recours, pour l'entendre, aux lumières de M. Le Roy, Marchand Orfèvre à Paris, homme de Lettres & très-versé dans sa Profession. On a le résultat de ces bons conseils dans des Notes qui forment une sorte de Nomenclature sur l'Orfévrerie du

XIVe ſiècle, c'eſt-à-dire ſur la forme des ouvrages qu'on faiſoit alors, ſur les ornements dont on les enrichiſſoit, & ſur les inſtruments qu'on mettoit en œuvre.

Nous faiſons pareillement attention à l'Ordonnance du 30 Janv. 1356 (1357) pour la propreté des rues de Paris. Il paroît qu'on avoit pris des meſures pour évacuer les immondices de cette Ville, mais que, dans l'exécution, tout avoit été mal fait. C'étoit le temps de la captivité du Roi Jean; Paris étoit en rumeur, on y craignoit également & les entrepriſes des mauvais citoyens & les invaſions de l'ennemi. Le Gouvernement avoit fait fermer pluſieurs portes, & il n'y avoit guères que la Porte S. Honoré qui fût demeurée libre pour l'entrée & la ſortie des voitures, en particulier des tombereaux. Mais ces tombereaux mal conſtruits & nullement propres à

retenir les boües, ne faiſoient que les répandre dans le quartier Saint-Honoré; enſorte que les rues devenoient comme impraticables, que les maiſons contractoient un mauvais air, & que les habitants déſertoient ce Canton, ou ſe plaignoient hautement de toute cette mauvaiſe Police. C'eſt à quoi on voulut remédier par l'Ordonnance que nous indiquons.

Après la malheureuſe bataille de Poitiers, le Dauphin fit uſage de ſon grand génie pour ſauver l'Etat. Toutes ſes Ordonnances tendent à ce but; & M. Secouſſe explique, dans ſes Notes, les circonſtances qui donnoient lieu à ces diſpoſitions néceſſaires, quoique très-onéreuſes en elles-mêmes. Sur l'Ordonnance rendue pour la répartition des ſubſides en Languedoc, nous remarquons une Note qui n'eſt pas complette. L'Acte eſt ſigné de la plûpart des Princes du

ſang, entr'autres de Charles Comte d'Alençon qui ſe fit enſuite Religieux de S. Dominique. M. Secouſſe ajoûte que les Auteurs de l'Hiſtoire généalogique de la Maiſon de France *ne fixent pas le temps où ce Prince ſe fit Religieux, mais qu'il ne l'étoit* certainement *pas lors de cette Ordonnance* rendue au mois de Février 1356 (1357.) Nous diſons que cette Note eſt *incomplette*, parce qu'elle ne détermine pas le temps auquel Charles d'Alençon quitta le monde pour embraſſer l'état religieux. Ce fut en 1359, & quatre ans après, ce Prince devint Archevêque de Lyon. C'eſt ce qu'il auroit fallu ajoûter pour inſtruire pleinement le Lecteur.

Nous pourrions recueillir quantité de traits curieux, ſoit de Politique, ſoit de Commerce, ſoit de Finances, répandus dans ce Volume; mais notre Analyſe a déja trop

d'étendue ; nous reprendrons le Recueil au 4ᵉ Tome. N'oublions pas de remarquer que la Table des matières donne un nouveau prix au travail de M. Secousse : elle occupe ici 130 pages à deux colonnes ; & les matières y sont si bien rédigées, qu'on peut regarder ce morceau comme l'Abrégé de tout le Volume : c'est la même chose dans les autres Tomes. Il y a de plus à la fin une *Table Chronologique des Ordonnances*, une *Table des Provinces & des Villes*, une *Table des noms* des personnes ; &, à la tête, une *Table des prix annuels du marc d'or & d'argent.*

ARTICLE XI.

*LETTRE DE M. RACINE à M*** au sujet de l'Article concernant feu M. Rousseau, lequel est inséré au quatrième Volume* du Dictionnaire historique & critique, pour servir de Supplément au Dictionnaire de Bayle, *par M. de Chauffepié.**

VOus m'écrivez, Monsieur, que vous n'avez pû lire sans indignation, dans le Supplément du Dictionnaire de Bayle, le long

* L'Article *Rousseau*, inséré au quatrième Volume du Dictionnaire de M. de Chauffepié, est extrêmement injurieux à la mémoire de feu M. Rousseau. Sans prétendre justifier cet homme célèbre, nous croyons qu'il ne convenoit pas d'en parler avec si peu de ména-

article de *Rouſſeau* , & que je ſuis obligé d'y répondre , parce que j'y ſuis ſouvent attaqué.

Je le ſuis , Monſieur , d'une manière qui ne peut m'offenſer;

---

gement de ſe permettre ; ſur-tout , à ſon égard, tant de réflexions malignes , tant de conjectures hazardées ; en un mot, de placer dans un Dictionnaire hiſtorique une ſatyre ſi violente. M. de Chauffepié n'en eſt pas l'Auteur , & nous le croyons ſans peine ; il écrit d'ordinaire avec plus de ſang.froid : mais il adopte ce morceau, & nous oſons en témoigner notre ſurpriſe. La Lettre que nous tranſcrivons ici n'eſt pas une Apologie en forme de Rouſſeau ; mais elle ſuffit pour réfuter l'Article du Dictionnaire. M. de Chauffepié ne pourra ſe plaindre de M. Racine qui obſerve, dans toute cette Lettre, les loix de la modération , & qui ne dit que des choſes dont il eſt bien inſtruit. Au reſte nous comptons faire connoître bientôt tout ce quatrième Volume du Dictionnaire. Il s'y trouve des Articles curieux , & quelques-uns qui peuvent fournir matière à une honnête & raiſonnable Critique.

puisque quand il seroit vrai que j'aurois été la dupe d'un hypocrite, ma crédulité ou, si l'on veut, ma simplicité, n'a jamais fait tort ni à moi, ni à personne. Quant à Rousseau, il y est traité avec tant d'injustice, que l'Auteur de ce Dictionnaire, ne voulant pas apparemment avoir cet article sur sa conscience, prévient par une note à la marge, qu'il l'*a fait imprimer tel qu'il lui a été remis*. Il ne l'a donc pas composé, mais il s'est crû permis de le recevoir. Dans ce même Dictionnaire, ou quelques pages après, on trouve à l'article du fameux ennemi de Rousseau, des preuves non douteuses de ce que Rousseau en a toujours dit : grand préjugé pour Rousseau, qui cependant est, dans son article, impitoyablement déchiré.

C'est à ceux qu'il a laissés dépositaires de ses papiers, à dé-

fendre sa mémoire. Pour moi, qui ne lui dois que la reconnoissance de l'estime qu'il m'a toujours témoignée, & qui d'ailleurs ai détesté toute ma vie toute dispute, j'avoue que, quoique très-fâché de voir outragé dans son honneur, un Poëte dont, malgré ces outrages, les vers vivront toujours, je ne vois rien qui m'oblige à repousser ceux qui ne cessent de troubler sa cendre. Quand même j'aurois ce zèle pour lui, je ne daignerois pas répondre à cet article du Dictionnaire, qui est suffisamment détruit par l'aveugle passion qui y regne : je ne vous en donnerai que deux preuves.

On y décide qu'il avoit un mauvais cœur, parce qu'il se trouve un vuide de quelques années, dans ses Lettres à M. Boutet : on en conclut qu'il ne lui écrivoit que par intérêt, quand ses affaires alloient mal, & qu'il l'oublioit

quand elles alloient bien. Pourquoi veut-on qu'on ait donné au Public une ſuite ſans interruption de toutes ſes Lettres ? On n'a donné que celles qu'on a pu recueillir ; pluſieurs autres très-curieuſes ont été (je le dois ſçavoir) ſacrifiées à ſes ennemis, par ceux qui les poſſédoient. M. Boutet de Monthéri, qui n'étoit pas capable de leur faire un ſi agréable ſacrifice, me remit avec joie toutes celles qui lui reſtoient, en me diſant que je venois un peu tard, & que j'y trouverois un vuide, parce qu'il en avoit laiſſé prendre pluſieurs à une perſonne, qu'il me nomma, & qu'elles n'avoient jamais été rendues, quoique très-redemandées. Voilà donc la cauſe de ce vuide, qui fait paroître Rouſſeau un mauvais cœur.

On lui reproche de parler ſouvent, dans ſes Lettres, des Grands qui le protegent, d'où l'on con-

clut qu'il étoit plein de vanité. Qu'on faſſe attention qu'un malheureux, banni comme un ſcélérat, doit ſe vanter de toutes les marques d'eſtime qu'il reçoit : c'eſt ſe juſtifier.

On lui fait encore un crime, de ce que dans une Lettre à M. de Monthéri, en lui parlant de deux amis qu'il avoit à Bruxelles, il dit, *ce ſont les deux hommes les plus vertueux que je connoiſſe :* de-là on conclut qu'il ne mettoit ſon bienfaiteur qu'au ſecond rang : *ne devoit-il pas*, dit-on, *être bien flatté d'une pareille amitié ?* M. de Monthéri lui a donné juſqu'à la mort, des preuves ſolides de la ſienne, parce qu'il ne l'a jamais ſoupçonné d'ingratitude, ni d'indifférence, & qu'il n'étoit pas capable de donner aux mots un ſens ſi littéral. Lorſque nous diſons en parlant de quelqu'un, *c'eſt le plus honnête homme du*

monde, offenſons-nous tous les honnêtes gens qui ſont ſur la terre, en ne les mettant qu'au ſecond rang? Prendre de pareils prétextes pour accuſer un homme, c'eſt annoncer ſa haine contre lui.

On me reproche, dans ce même article, d'avoir avancé dans mes deux Lettres qui précèdent le recueil des ſiennes, qu'il étoit bon juge des ouvrages d'eſprit; & pour prouver le contraire on fait une longue note, à laquelle je pourrois ſouſcrire moi-même, puiſque j'ai dit, dans une de ces Lettres, que quand il parloit des Ouvrages de l'antiquité, il en parloit en grand Juge, *mais qu'il ne l'étoit pas toujours quand il parloit des Ouvrages de ſes contemporains.* C'eſt avouer ſincèrement un de ſes défauts; & quoique j'en aie avoué quelques autres dans ces deux mêmes Lettres, elles ſont cauſe qu'on m'appelle ſon *zélé défenſeur.*

Je n'ai de zèle que pour la vérité ; & c'est par cette raison, qu'après avoir écrit ces deux Lettres, conformément à ce que j'avois appris de lui, de crainte d'avoir été trompé j'ai questionné plusieurs de ceux qui l'avoient connu ou à Paris dans sa jeunesse, ou à Bruxelles & à Vienne. J'ai souvent interrogé sur son compte, M. Blanchard mon confrère à l'Académie, homme d'une grande piété, & par conséquent incapable d'indulgence pour le vice. De tout temps, étroitement lié avec Mrs. Boutet père & fils, il avoit souvent vu Rousseau chez eux, & il sçavoit par eux toutes les particularités de sa vie : aucun des traits d'ingratitude & de perfidie, dont il a été accusé, n'étoit véritable, suivant qu'il me l'a assûré. Enfin ni par lui, ni par d'autres, je n'ai rien appris qui m'oblige à rien rétracter de ce que j'ai avancé sur sa probité dans ces

deux Lettres, où j'ai ſeulement à réformer un endroit pour une plus grande exactitude.

Quand j'y ai dit que, ſur les ſages remontrances de M. Rollin, il avoit ſupprimé un Teſtament dans lequel il nommoit l'Auteur des Couplets, j'ai dû dire ſeulement qu'il y avoit ſupprimé le nom du coupable. J'ai appris depuis que, dans ce Teſtament trouvé après ſa mort, au-deſſus du nom de ce coupable, rayé par lui, étoit écrit de ſa main, *un ennemi déclaré*. A la marge *approuvé la rature*, & enſuite *dimitte nobis ſicut dimittimus*.

Après la déclaration qu'il fit en recevant les Sacrements; après celle-ci trouvée dans ſon Teſtament; après ce que M. Titon du Tillet a rapporté dans ſon Parnaſſe François; enfin après le Mémoire de M. Boindin, cette affaire, ſi long-temps ténébreuſe, peut-elle l'être encore? Il ne tient pas à l'Auteur

de l'Article inſeré dans le Supplément du Dictionnaire de Bayle, qu'elle ne le ſoit toujours. Il s'efforce de rappeller ces ténébres, & il va juſqu'à avancer que le Mémoire de M. Boindin *ne fait abſolument rien pour la juſtification de Rouſſeau.* Eh ! par qui un accuſé peut-il être mieux juſtifié que par ſon accuſateur ? Qui ne ſçait que M. Boindin, dans un Caffé où il alloit tous les ſoirs, diſoit hautement : *J'ai moi-même déposé contre Rouſſeau ; j'étois jeune, & je faiſois ma cour : il n'eſt point l'Auteur des Couplets, & j'ai dévéloppé ce myſtère dans un Mémoire, qui ne peut paroître qu'après ma mort.* Il craignoit de déplaire à deux Magiſtrats qui ne ſont morts qu'après lui.

Je ſuis très-convaincu que M. Boindin a tort lorſque, dans ce Mémoire, il paroît ſoupçonner l'équité des Juges, & je ne par-

donne point à Rousseau l'amertume avec laquelle il s'est plaint d'eux. Il avoit lieu de croire quelques-uns d'eux peu disposés à le favoriser, parce qu'il avoit offensé, dans ses Vers, leurs amis ou leurs parents, & ce Rondeau *En manteau court, en perruque tapée &c.* lui en faisoit craindre un qui étoit puissant. C'est ce qui doit apprendre aux Poëtes, combien il est dangereux pour eux de se livrer à ces plaisanteries qu'ils se croient permises. Ce Rondeau, Monsieur, ne vous paroît pas fort criminel, & personne n'y est nommé ; mais Rousseau, en ne prenant pas comme Horace & Boileau la liberté de nommer, étoit souvent plus satyrique & plus cruel qu'eux, par des portraits si ressemblants qu'il étoit inutile d'y ajoûter les noms.

Ce n'étoit donc pas sans sujet qu'il craignoit la rigueur de quelques Juges, mais il n'a jamais dû

les croire capables de condamner un innocent par de pareils motifs ; & il s'emporte quand il écrit dans une de ses Lettres, Tom. I. p. 185 : *L'oppression où je me trouve depuis tant d'années, quelque juste qu'elle puisse être dans l'ordre de la Providence, est la plus grande injustice qui ait été commise dans l'ordre de la justice humaine.* Il se possédoit mieux lorsqu'après avoir appris son jugement, il écrivoit p. 49 : *Si je suis banni pour mes Epigrammes, c'est une autre affaire. Je ne me plains pas d'avoir été jugé à la rigueur sur une chose sur laquelle je passe moi-même condamnation ;* & lorsqu'il finissoit ainsi une Lettre pleine d'une morale admirable, p. 118 : *Vous serez peut-être surpris de recevoir de pareils conseils d'un Faiseur d'Epigrammes ; mais, Dieu merci, j'en ai porté la peine, & je m'estimerois malheureux si je n'en avois pas été puni.*

Il étoit en effet coupable devant Dieu & devant les hommes, de Vers licencieux & ſatyriques; mais outre cela, quoiqu'innocent des fameux Couplets & du crime de ſubornation, il a pu en paroître coupable par la procédure, d'autant plus qu'il fut jugé par contumace, & que lui-même, dans une de ſes Lettres, Tom. V. p. 153, étonné de la précipitation du jugement, ſoupçonne la fidélité de ſon Procureur dont il ne reçoit plus aucunes nouvelles, & paroît très-inquiet d'une procuration en blanc qu'il a envoyée, & dont on peut avoir fait un mauvais uſage.

Ses ennemis employerent d'étranges moyens pour le perdre, &, s'il eſt coupable d'avoir ſouvent trempé ſa plume dans le fiel, ils ſont très-coupables de l'avoir irrité par tant de noirceurs & de calomnies. Un chien enragé, (c'eſt ainſi qu'ils l'ont dépeint) n'eſt jamais

long-temps ſans mordre : cependant il ne s'eſt fait que des amis dans les pays étrangers où il a paſſé la plus grande partie de ſa vie : on y a par-tout rendu juſtice à la ſageſſe de ſa conduite & à ſes mœurs, & ſes compatriotes ſont venus l'attaquer lorſqu'il ne cherchoit querelle à perſonne. En voici une preuve.

Il apprend qu'il paroît en Hollande, ſous le nom de ſon intime ami M. Broſſette, un Libelle affreux contre lui, & il découvre que ce Libelle eſt l'ouvrage d'un Abbé, que deux mois auparavant il a ſervi de ſon crédit & de ſa bourſe à la Cour de Vienne. C'eſt de cette noirceur inconcevable qu'il ſe plaint dans ſa Lettre, Tome V. p. 91 ; il s'en étoit plaint dans d'autres que j'ai eues entre les mains avec celles de M. Broſſette ſur cette même affaire, & celles même de cet Abbé qui avouoit ſa

perfidie. Je les ai toutes ſupprimées pour l'honneur d'un Prêtre, qui fut pourtant très-décrié jusqu'à ſa mort.

Combien de choſes peu favorables à ſes ennemis, ai-je pareillement ſupprimées dans ſes Lettres qui m'ont été confiées! J'en ai eu beaucoup : toutes ne pouvoient être imprimées, parce que pluſieurs ne contenoient rien d'intéreſſant ; mais je les ai toutes lues, & je puis aſſûrer que, dans aucune d'elles, même dans celles écrites quand il étoit jeune, je n'ai jamais trouvé un ſeul mot licencieux, jamais rien qui eût rapport à des matières de galanterie ; & ſur les matières de Religion, rien qui ne fût reſpectueux. On eût pu les imprimer toutes, ſans avoir jamais rien à retrancher ſur ces deux Articles. Ce qui bleſſe la charité Chrétienne, eût arrêté ſouvent un ſage Cenſeur, parce qu'en écrivant

à ſes amis, il ſe livroit à ſa colère contre ſes ennemis. Je n'ai fait que ce que j'ai dû, en effaçant pluſieurs de ces traits qui, dans la vivacité, lui étoient échappés contre eux; ainſi celles de ſes Lettres, dont j'ai été le maître avant qu'elles fuſſent imprimées, n'ont dû offenſer perſonne, & n'ont pu que faire honneur à ſon caractère.

Ce fut le jugement qu'en porta, quand elles parurent en 1750, l'Auteur du Journal impartial. *On y voit*, diſoit-il, *du chagrin & de la douleur, cela eſt naturel; mais on y voit auſſi, & plus ſouvent, de la réſignation & de la confiance en Dieu, & tous les ſentimens d'une vraie piété. Je ne conçois pas qu'il eût pu ſoûtenir ce rôle avec tant d'amis d'un ordre ſi différent, ſans que jamais on eût ſenti l'hypocriſie, s'il y en a eu.*

Le jugement de ce Journaliſte ne plut pas à tout le monde. Bien

tôt après il reçut une lettre, dans laquelle on s'efforçoit de lui prouver l'hypocrisie de Rousseau. Il la fit imprimer dans son Journal, & pour montrer qu'il étoit véritablement *impartial*, il déclara qu'il ne prendroit point parti dans cette dispute.

D'où vient donc une haine si obstinée? Pourquoi persécuter jusques dans le tombeau un homme qui fut si malheureux toute sa vie? Quand ses persécuteurs pourroient prouver les crimes dont ils l'accusent, quel bien leur en peut revenir? Il est mort, & ses Vers ne mourront pas. S'il n'en eût fait que de médiocres, il eût vécu tranquille, & on laisseroit en paix sa cendre; mais où ne va point l'*Odium Poëticum?*

Reconnoissons cependant que ceux qui au talent de la Poësie joignent la noblesse des sentimens, lui rendent justice. M. Le Franc, dans

ſon Ode ſur la mort de celui qu'il appelle l'Orphée de la France, ne craint point de dire à ſes perſécuteurs,

Vous dont l'inimitié durable
L'accuſa de ces Chants affreux
Qui méritoient, s'il fut coupable,
Un châtiment plus rigoureux;
Dans le Sanctuaire ſuprême,
Grace à vos ſoins, par Thémis même,
Son honneur eſt encor terni;
J'abandonne ſon innocence,
Que veut de plus votre vengeance?
Il fut malheureux & puni.

Il a été puni ſur la terre, & il eſt maintenant jugé par le grand Juge. Quand ſes ennemis, à qui je ſouhaite autant de Religion qu'il en a eu, craindront le même Tribunal, ils n'iront pas chercher place dans les Dictionnaires, à leurs éternel-

les accuſations, quand même elles ſeroient véritables.

Je ſuis, Monſieur, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

RACINE.

ARTICLE XII.

PRÉCIS DES EXPÉRIENCES qui ont été faites par ordre du Roi à Trianon ſur la cauſe de la corruption des Bleds, & ſur les moyens de la prévenir; à la ſuite duquel eſt une inſtruction propre à guider les Laboureurs, dans la manière dont ils doivent préparer le Grain avant de le ſemer. A Troyes, chez la Veuve Mi-

chelin ; & se vend à Paris, chez Briasson. M. DCC. LVI.

NOus avons rendu compte d'une Dissertation, couronnée à Bordeaux sur la même matière.* Cette Brochure de 42 pages est du même Auteur (M. Tillet.) Il y confirme ses premiéres expériences par de nouvelles, qui ont été faites sous les yeux du Roi & de toute la Cour. Elles ont toujours eu le même succès, sans jamais se démentir pendant l'espace de cinq années qu'on a continué ces essais. Ainsi la méthode de cet Observateur paroît victorieuse de toutes les difficultés, que la force des préjugés & de la routine oppose presque toujours aux découvertes les plus utiles.

* Voyez nos Mémoires de Septembre 1755, Art. XCVI.

D'abord l'Auteur rappelle les différentes maladies qui vicient les récoltes & les ſemences, &, ſans s'arrêter à celles dont les ſuites ſont un dommage plus ſenſible au Laboureur qu'à la Société, il s'attache ſpécialement à la plus funeſte & à la plus contagieuſe des maladies qui attaquent les Bleds, *à la carie*. C'eſt une peſte rapide dans ſes progrès ; les ravages qu'elle fait, vont toujours en croiſſant ; ils enlevent quelquefois juſqu'à la moitié ou au tiers d'une récolte. Ce dommage, ſi l'on n'en arrête le cours, peut répandre, dans tout, un canton, une ſtérilité qui *mette enfin le comble à l'infortune des Fermiers.*

On obſerve ici que l'yvraie eſt ſujette à la carie, & qu'elle en éprouve les effets. Les grains de cette plante, qui en ſont attaqués, contiennent une pouſſière maligne, funeſte à l'yvraie la plus ſaine, & ce

ce qu'il y a de plus ſingulier, contagieuſe pour le froment : elle devient, à ſon égard, un autre germe de maladie, & preſque auſſi prompt à ſe développer que celui qui naît dans ſon propre ſein. Il n'eſt pas néceſſaire que la carie ſoit inhérente au Bled pour le corrompre, il ſuffit que cette pouſſière noire ait été jettée ſur la terre où on le ſeme; c'eſt un poiſon qui le pénètre, & gâte le germe le plus ſain par-tout où il peut l'atteindre. Ces obſervations effrayantes portent ſur des expériences certaines, & ne prouvent qu'avec trop d'évidence le prix & la néceſſité des remèdes que M. Tillet a éprouvés à Trianon, & qu'il enſeigne ici aux *Agriculteurs.*

Parmi les différents remèdes dont l'Auteur a fait d'heureux eſſais, il y en a dont l'activité peut bleſſer le germe du grain, & dont l'emploi exige par conſéquent

des précautions : l'urine humaine putréfiée est le seul dont l'usage ne peut être dangereux, à moins qu'on ne la verse assez chaude sur la semence, pour la dépouiller de son épiderme. Dans ce *Précis*, M. Tillet s'est borné & fixé, en quelque sorte, à un seul de ces *remèdes* qui lui ont si bien réussi ; c'est celui dont les Fermiers *ont sous la main* tous les ingrédients, dont la préparation & l'application sont aussi peu dispendieuses que faciles, & dont la vertu, *suffisamment déterjive*, n'agit sur la semence *que d'une manière tempérée, sans affecter le grain ; c'est l'eau de lessive de cendres communes.* La méthode de s'en servir n'a rien qui doive embarrasser les Laboureurs ; elle est analogue à des pratiques qui leur sont familières.

Nous allons la décrire d'après l'Auteur. » Sur des tréteaux ou sur » une chèvre on place, *dit-il*, un

» cuvier, dont la grandeur dépend » de la quantité d'eau de lessive » dont on a besoin..... sa proportion » doit être de deux pintes d'eau ou » environ, mesure de Paris, sur » une livre de cendres. Celles que » rend le bois neuf & dur, comme » le chêne, le charme, le hêtre &c. » sont préférables à celles du bois » tendre ou flotté. Ces derniéres » néanmoins produiront tout l'effet » requis pour peu qu'on augmente » la dose. « Une moitié ou deux cinquièmes de cette eau sont perdues pour l'usage qu'on en veut faire. Cette quantité est absorbée par les cendres, ou dissipée par l'opération *pendant qu'on fait chauffer* l'eau. » Un boisseau de » beau froment, mesure de Paris, » pèse vingt livres, & n'enlève » guères que deux pintes d'eau » même mesure, en sortant d'un » cuvier où il aura été lavé parfai- » tement, & au-dessus duquel on

» l'aura laiſſé égoutter. « Ainſi, *ſelon la ſuppoſition de l'Auteur*, » qu'on ait ſoixante boiſſeaux de » froment à préparer, il faudra » mettre, dans un cuvier, cent li- » vres de cendres & deux cents » pintes d'eau. Il reſtera, toute im- » bibition faite, après l'évapora- » tion & la perte portée aux deux » cinquièmes, cent vingt pintes » d'eau de leſſive qui ſeront ſuffi- » ſantes pour la préparation de tout » le grain ; puiſque deux pintes » ſuffiſent pour humecter un boiſ- » ſeau. «

La quantité d'eau & de cendres proportionnée à celle des grains qu'on doit préparer étant dans le cuvier, » on remue les cendres » avec un bâton, on les délaie par- » faitement, & on ôte toutes les » ordures qui s'élevent à la ſurface » de l'eau. Lorſque les cendres » ſont un peu repoſées, on remplit » une grande chaudière de l'eau

» du cuvier, on la fait chauffer à
» tel degré qu'on veut, on la verse
» sur celle qui est froide, on a l'at-
» tention de bien remuer les cen-
» dres, & on recommence cette
» opération jusqu'à ce que l'eau
» entiére du cuvier ait acquis un
» degré de chaleur raisonnable. «
Pour dépouiller les cendres de leurs sels qu'elles n'abandonnent pas tout-d'un-coup, on les laisse avec l'eau dans le cuvier pendant trois jours ou environ, & durant les deux premiers on les remue par intervalle. Pendant le dernier, ces cendres se précipitent & l'eau s'éclaircit. Il faut la tirer du cuvier sans y exciter aucun trouble. Pour y réussir, » on met un second
» cuvier au-dessous du premier;
» on perce un trou de la grosseur
» du petit doigt au bas du premier
» cuvier, & à fleur des cendres
» reposées : l'eau s'échappe, sans
» soulever les cendres, & tombe

» dans le ſecond cuvier auſſi nette
» qu'il eſt poſſible de l'avoir.

Avant que d'adminiſtrer ce remède, on y prépare le grain par des lotions dans l'eau commune, à moins qu'il ne ſoit ſi ſain, & *ſi exemt de la plus légère moucheture*, qu'il n'ait beſoin d'aucune préparation préliminaire. Mais s'il eſt taché & infecté de cette pouſſière que le bled carié communique, *il faut, avant toutes choſes, le laver dans pluſieurs eaux, juſqu'à ce que la dernière ſorte claire du cuvier où ſe fera la lotion.* Il eſt à propos, quand on le peut, de faire ſécher le grain *ainſi net, avant de le tremper dans l'eau de leſſive.*

Quoique ce grain, étant bien lavé, ne ſoit pas inférieur au froment le plus ſain, on conſeille cependant de lui préférer, ſi cela eſt facile, une ſemence ſaine & qu'il ne ſoit pas préalablement néceſ-

ſaire de nettoyer. L'eau de leſſive qu'on a verſée ſur les cendres, étant réduite aux trois cinquièmes ou environ, on y jette deux onces de chaux vive, ou davantage, par pinte. La doſe de chaux eſt convenable quand l'eau de leſſive agitée prend un blanc de lait, & ne laiſſe au fond du cuvier aucun réſidu qui dénote qu'on a employé une trop grande quantité de chaux. Comme les Laboureurs n'ont pas toujours une chaudière aſſez grande pour chauffer enſemble » toute l'eau de » leſſive dont ils pourront avoir be- » ſoin, ils la laiſſeront dans le cuvier, » & l'y échaufferont à diverſes re- » priſes par le mêlange des portions » de cette eau qu'ils auront miſes » ſur le feu, & qu'ils rejetteront ſur » le cuvier en ſe ſervant de la chau- » dière qui ſe trouvera parmi les » uſtenſiles du ménage. Mais il » faudra profiter du dernier mo- » ment où l'on fera chauffer une

» partie de l'eau de lessive, pour y
» mettre la quantité de chaux qu'el-
» le exige en total & pour l'y dé-
» layer parfaitement. « La chaux ne tardera pas à s'y dissoudre, & cette dissolution faite, on versera dans le cuvier le mêlange que contient la chaudière, & l'on remuera toute l'eau de lessive, afin que la chaux s'y développe davantage.

Quand l'eau de lessive ne fait sentir à la main qu'une chaleur trop douce pour altérer le grain, on plonge dans le cuvier une corbeille chargée d'un ou deux boisseaux de grain, & assez serrée pour que l'eau s'en échappe sans que le grain la suive. Tandis que l'eau de lessive s'introduit dans la corbeille & humecte le grain, on le bouleverse, on le roule légerement entre les mains, on soulève la corbeille, on la plonge dans l'eau à plusieurs reprises; on la retire après l'avoir laissé égoutter

au-dessus du cuvier, & on étend la semence humectée sur des draps ou sur des tables, afin qu'elle y séche plus promptement. On baigne de suite tout le grain destiné aux semences, y en eût-il qu'on ne dût semer que dans deux mois. Le calcul des frais que demande cette préparation, démontre qu'ils ne montent qu'à huit deniers par boisseau. Quelque intéréssés que soient les Laboureurs à adopter une pratique dont l'utilité est si constatée, M. Tillet n'en redoute pas moins leurs stupides préjugés qui les aveuglent sur un point d'où dépend leur fortune & leur aisance. Pour dompter leur opiniatreté & fléchir leur résistance, il les exhorte à faire des essais faciles, il leur en trace la méthode, persuadé qu'il n'y a qu'une conviction expérimentale qui puisse dissiper leurs ombrages, éclairer

leur ignorance, & vaincre leur défiance.

L'attention que nous donnons à cette petite brochure & l'intérêt que nous prenons à cet objet, ne sçauroit étonner ceux qui connoissent le mérite de l'agriculture, comme Ciceron le connoissoit. Cet homme dont le génie & le sçavoir étoient si étendus, ne pensoit pas que dans la sphère des Arts utiles, il y eût rien de préfèrable à l'agriculture ; il ne connoissoit point de mine plus riche, de thrèsor plus doux, ni d'occupation plus honnête : *Omnium rerum ex quibus aliquid exquiritur nil est agricul-turâ melius, nihil uberius, nihil dulcius, nihil libero homine dignius.* L. 2. de Offic.

ARTICLE XIII.

MŒURS ET COUTUMES des Romains. Par M. Bridault, Maître de Penſion. *Deux Volumes* in-12. A Paris, chez Le Mercier, rue S. Jacques, &c.*

JAMAIS la jeuneſſe de France n'eut tant de ſecours : les inſtructions ſe multiplient dans tous les genres. Il reſteroit à lui inſpirer le goût d'apprendre, & d'apprendre de ſuite, à lui donner aſſez de mémoire pour retenir toutes les

* L'Extrait de cet Ouvrage publié d'abord en 1754, vient un peu tard ; mais comme il y a eu pluſieurs Editions de ce Livre, on a crû devoir le rappeller dans ces Mémoires, & ſuppléer au ſilence qu'on avoit gardé dans le temps de la premiére Edition.

belles choſes dont on la ſurcharge ; peut-être encore, à ne point l'accabler de préceptes ; mais à faire un choix des meilleurs, & à les lui rendre aimables. Voici encore un Ouvrage d'inſtruction qu'on lui préſente. Non content de donner quelque idée des mœurs & des uſages de l'ancienne Rome, il paroît que M. Bridault s'eſt propoſé de plus de former le cœur & la conſcience de ſes Elèves. Dans ce deſſein, il accumule des leçons de morale qui, au jugement d'un certain ordre de Lecteurs, pourroient ſembler trop fréquentes ou trop recherchées ; mais la profeſſion de l'Auteur juſtifie ſes vuës, & le but où il tend les rend reſpectables.

La nature de cet Ouvrage, où les matières ont peu de liaiſon entr'elles, n'exige pas de nous une Analyſe dans les formes. On peut cependant le réduire à huit chefs

principaux qui ſont, *le culte religieux des anciens Romains : l'adminiſtration de la Juſtice : les différents états & conditions, avec leurs attributs diſtinctifs : ce qui concerne les Arts & les Sciences : le Militaire & toutes ſes parties : les Edifices publics & particuliers : les Poids, Meſures, Nombres, Calendrier &c. les différents uſages propres à caractériſer la Nation.* Ce Livre, à la vérité, n'eſt pas diſtribué de la ſorte ; mais il pourroit l'être ; & les différents objets qu'on y embraſſe ſe rapportent aſſez au plan que nous indiquons. Quelques citations vont mettre au fait du ſtyle & de la marche de l'Auteur.

Voici une partie de ce qui eſt dit ſur la Fête des Saturnales : » La » manière de la ſolemniſer étoit de » rappeller l'égalité qui régnoit » parmi les hommes au temps de » Saturne, où ſans diſtinction de

» condition, on ne connoiſſoit que » les Loix de la nature. « (Il faut excepter de cette égalité les deux Rois Janus & Saturne.) » En effet » tous les hommes ſont nés libres, » & c'eſt la violence & la tyrannie » qui ont introduit la ſervitude. « (L'Auteur, ſans doute, entend *l'eſclavage* & non la ſimple dépendance.) » On croit que cette Fête » fut inſtituée dès le temps de Ja- » nus, qui ſurvécut à Saturne qu'il » mit au rang des Dieux; mais elle » ne fut miſe en honneur que ſous » le regne de Tullus Hoſtilius. Ces » jours ſe paſſoient en de grandes » réjouiſſances & dans des feſtins » magnifiques; on ſe faiſoit des » prèſents les uns aux autres; les » jeux de hazard défendus en d'au- » tres temps, étoient permis; le » Senat vaquoit; les Ecoles étoient » fermées, & on évitoit de com- » mencer une guerre, & même de » punir des criminels, dans un

» temps qu'on regardoit comme » consacré à la joie & aux plaisirs. » Cette Fête, qui ne fut d'abord » que d'un jour, alla par degrés » jusqu'à sept ; elle commençoit le » 17. ou le 19. Décembre ; tant » qu'elle duroit, la puissance des » maîtres sur leurs esclaves étoit » suspendue ; ils les admettoient à » leurs tables, & leur donnoient la » liberté de dire & de faire tout ce » qui leur plaisoit, & changeant, » pour ainsi dire, d'état avec eux, » ils prenoient leurs habits, fai- » soient leurs fonctions & les ser- » voient. Le but de cette Fête étoit » d'empêcher, ou du moins d'in- » terrompre une certaine dureté » trop ordinaire à ceux qui com- » mandent, & de leur rappeller » que leurs esclaves étoient au » fond leurs semblables. « On auroit pû absolument s'en tenir à ce beau trait de morale ; mais ici & ailleurs, l'Auteur persuadé qu'on

ne peut trop inculquer les grands principes à la jeunesse, pousse l'induction beaucoup plus loin.

On trouvera plusieurs Articles discutés avec soin. Tel est entr'autres celui des *Funérailles*. Le Chapitre étant un peu long, nous nous bornerons à n'en présenter qu'une partie. » Après que le corps avoit été » brûlé, on en ramassoit les cen- » dres & les os que le feu n'avoit » pas entièrement consumés. On » ne sçait pas précisément quel se- » cret les Anciens avoient pour » brûler les corps, sans que les » cendres du cadavre fussent con- » fondues avec celles du bucher. » On l'enveloppoit, dit-on, d'une » toile incombustible qui ne fai- » soit que blanchir au feu, qu'on » avoit le secret de faire de filets » qu'on tiroit d'une pierre appellée » *amiante*. C'étoit la mère, la fem- » me & les enfants, ou les plus » proches parents & les meilleurs

» amis du défunt qui ramassoient » les cendres & les os, après avoir » invoqué les Dieux Mânes & l'ame » du défunt, le priant d'avoir pour » agréable le pieux devoir qu'ils » lui alloient rendre; puis s'étant » lavé les mains, ils ramassoient » ces cendres, & les ayant lavées » avec du lait & du vin, ils les ar- » rosoient d'eau lustrale, & pour » les placer dans le tombeau de la » famille ou dans quelque autre, » on les enfermoit dans une urne » d'une matiere plus ou moins pré- » cieuse, selon l'opulence ou la » qualité des personnes. Il y en » avoit de fort riches & très-bien » travaillées : les plus communes » étoient de terre cuite; souvent » on joignoit aux cendres des feuil- » les de Myrthe, d'Olivier & de » Peuplier; on plaçoit aussi, dans » ces urnes, les phioles dites lacry- » matoires, où chacun avoit re- » cueilli les larmes qu'il avoit

» versé (versées); le Prêtre faisoit » une aspersion sur l'urne avec une » branche de Romarin, de Laurier » ou d'Olivier. Les urnes étoient » placées sous des pierres qui por- » toient l'épitaphe du mort, ou » dans des monuments particu- » liers, ou même dans les mai- » sons : l'épitaphe étoit souvent sur » l'urne même. Il y avoit des urnes » qui servoient pour une famille » entière. Les personnes de condi- » dition avoient ordinairement des » voûtes sépulcrales, où l'on pla- » çoit ces urnes dans des niches » pratiquées au contour. L'usage » de brûler les corps, étoit venu » de ce qu'on s'étoit imaginé qu'il » importoit à l'ame que son corps » fût bientôt détruit; cette coû- » tume s'abolit insensiblement sous » les Empereurs Chrétiens. «

Nous finirons par l'Article des Bibliothèques. » Les Romains, à » l'imitation des Grecs, établirent

» à Rome des Bibliothèques magni-
» fiques. Auguste entr'autres fit
» faire, dans le Temple d'Apol-
» lon, un beau & spacieux Portique
» pour y placer une Bibliothèque
» des Auteurs Grecs & Latins. Les
» Bibliothèques étoient en grande
» vénération chez les Anciens, &
» respectées des ennemis même.
» Les Perses, tout barbares qu'ils
» étoient, épargnerent la Biblio-
» thèque d'Athènes, lorsque Xerxès
» prit la Ville & qu'il y mit le feu.
» La destruction d'une Bibliothè-
» que passoit pour une action bar-
» bare; & Aulu-Gelle qui ne veut
» pas qu'on reproche aux Romains
» d'avoir brûlé celle des Rois d'E-
» gypte, qui étoit si magnifique &
» si précieuse, prétend que le feu
» y prit par hazard, ou qu'il y fut
» mis par quelques soldats des trou-
» pes auxiliaires, & non pas par les
» soldats Romains. « Voilà tout ce
qu'on nous apprend de la Librairie

de l'ancienne Rome ; un peu plus de détail auroit fait plaiſir aux Lecteurs. On pouvoit les inſtruire ſur les Volumes ou Rouleaux de ces temps-là ; ſur les Libraires ou Copiſtes ; ſur les Notaires ou Abbréviateurs ; ſur les Bibliopoles ou Marchands de Livres ; ſur la forme & l'arrangement des Bibliothèques, &c. Ces Notices étoient d'autant plus néceſſaires pour les Commençants, que ces points reviennent ſans ceſſe dans les Auteurs Latins.

Ceci au reſte n'eſt qu'un prélude, » & fait partie d'un Abbregé » d'Hiſtoire Romaine, depuis la » fondation de Rome juſqu'à la » décadence de l'Empire ſous Honorius, en quatre Volumes, que » M. Brihault ſe propoſoit de donner d'abord, & qui néanmoins » ne ſera mis ſous Preſſe qu'à la » ſuite de ces Mœurs. « Nous ne pouvons que deſirer & accueillir un tel Ouvrage. L'Auteur eſt cer-

tainement en état d'écrire, &, à quelques négligences près, ſa maniere eſt fort bonne. On a obſervé ſeulement que ce Recueil ſur les *Mœurs des Romains* pouvoit être plus laconique quant aux Moralités. Il ſemble en effet qu'en bien des endroits, un mot ſuffiſoit pour faire impreſſion. Nous ajoûtons qu'il ſeroit auſſi à propos de citer les Auteurs en marge. Cette attention paroît ſuperflue à l'égard des jeunes gens qui ſe contentent de tout; mais il n'en eſt pas ainſi du Public. Au moins conviendroit-il de garantir certains faits qu'on avance; par exemple, que depuis l'an de Rome 586 juſqu'après la mort de Ceſar, il ne s'eſt preſque point levé d'impôts dans l'Empire Romain. On trouve au contraire beaucoup de traces d'impoſitions durant cet intervalle; & l'on remarque en particulier que, longtemps avant la mort de Ceſar, le

Préteur Metellus Nepos ayant voulu abolir, dans Rome & dans l'Italie, les impôts *qui étoient très-durs*, le Senat lui en ſçut mauvais gré. C'eſt Dion qui rapporte ce trait dans ſon 37ᵉ Livre. Il faudroit auſſi quelque preuve plus poſitive que le mot de Juvenal, *crudum pavonem in balnea portas*, pour aſſûrer que les *Romains couroient au bain lorſqu'ils avoient trop mangé*. Le Poëte ſatyrique ne blâme que l'imprudence d'un gourmand qui alloit au bain après avoir mangé un paon tout entier, & ſans s'être donné le temps de le digérer. Juvenal ne dit point que ce fût l'uſage chez les Romains de courir au bain *lorſqu'ils avoient trop mangé*. Nous nous permettons ces légères critiques ſans vouloir infirmer la bonté de l'Ouvrage; & nous deſirons qu'on le redonne encore au Public, qui l'a déja reçu & lû avec plaiſir.

ARTICLE XIV.

LA MANŒUVRE DES VAISSEAUX, ou Traité de Méchanique & de Dynamique, dans lequel on réduit à des ſolutions très-ſimples les problêmes de Marine les plus difficiles qui ont pour objet le mouvement du Navire. Par M. Bouguer, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, Honoraire de l'Académie de Marine, ci devant Hydrographe du Roi au Port du Croiſic & au Havre de Grace. (Volume *in*-4°. p. 518, ſans la Préface & la Table des Chapitres.) *A Paris, chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Acquin. M. DCC. LVII.*

L'Art de naviguer comprend deux parties, le Pilotage & la Manœuvre des Vaiſſeaux. Le Pilo-

tage a pour objet d'examiner ou d'obſerver le mouvement du Navire ; la Manœuvre eſt deſtinée à produire ce mouvement. Dans le Pilotage, il entre plus de théorie que de pratique ; dans la Manœuvre, plus de pratique que de théorie : mais à l'égard du Pilotage, la pratique ne doit point être négligée ; & à l'égard de la Manœuvre, la théorie mérite d'être ſinguliérement recommandée. Pour le Pilotage, on allie aſſez volontiers la Navigation à l'étude ; pour la Manœuvre, on ſe croit trop aiſément diſpenſé d'étudier ; on s'imagine que les voyages de Mer apprennent tout en ce genre.

C'eſt une illuſion que M. Bouguer détruit dans la Préface de ſon Livre. Il fait très-bien ſentir l'importance des régles, la néceſſité d'acquérir des principes, la différence qui ſe trouve entre un Marin plein d'une bonne théorie, & un

autre

autre totalement livré à la routine. Mais avant que de donner ce judicieux avis, il compare, dans une discussion historique, la Manœuvre moderne avec celle des Anciens. La Navigation de ceux-ci ayant été très-imparfaite, leurs expéditions de Mer très-bornées, la construction de leurs Vaisseaux très-grossiére, comment eussent-ils excellé dans la Manœuvre? Ils ne connoissoient ni l'usage de plusieurs mâts, ni les grands avantages des voiles multipliées, ni les divers moyens de tirer parti du vent quelle que soit sa direction, &c.

Ce ne fut guères que vers le 13e siècle qu'on vit des Bâtiments dont la mâture étoit disposée, à-peu-près, comme celle des nôtres. L'Auteur le prouve par l'Histoire des succès qu'on eut alors dans la Marine. A l'aide de cette observation, on satisferoit peut-être, du moins en partie, aux desirs que

témoigne M. le Comte de Caylus; (dans un Mémoire inſéré au XX^e^ Tome du Recueil de l'Académie des Belles-Lettres) pour qu'on entreprît d'expliquer pluſieurs points qui concernent les armements du XIII^e^ & du XIV^e^ ſiècle. Il admire, par exemple, la *diligence avec laquelle nos Pères* préparoient des Flottes *conſidérables; comment ils tranſportoient d'Europe en Aſie des Corps de Cavalerie nombreux;* comment *les Chevaliers* de ce temps-là *embarquoient à tous moments leurs chevaux*, ſans leſquels ils n'auroient ni daigné, ni oſé combattre &c. Toutes ces opérations, très-difficiles même encore aujourd'hui, avoient lieu néanmoins dans ces ſiècles que nous regardons comme la nuit des temps, & comme le centre de la Barbarie: telle eſt la merveille & l'objet d'une ſurpriſe qui paroît bien fondée.

Or, d'après les Remarques de M. Bouguer, il seroit possible de répondre qu'après la découverte de la Boussole, *on s'éloigna des côtes avec plus de hardiesse*, qu'on *donna* par conséquent *plus de solidité aux Navires ;* qu'*on augmenta la capacité de leur carène ;* qu'*on en régla la forme avec plus de soin ;* que, par la même raison, *il fallut multiplier les Voiles, les rendre plus étendues, mettre entre celles de la Proue & de la Poupe un équilibre exact, afin de pouvoir disposer du vent à son gré*, &c. Ainsi la Marine changea de face après l'invention de la Boussole, elle devint capable de transporter des troupes nombreuses, de la *Cavalerie* même & des hommes d'armes. Quant à la célérité dans la construction des Vaisseaux, on vit peut-être alors ce que nous avons vû depuis peu dans nos Ports ; des *Vaisseaux comme sortis de terre*,

& une Marine *créée* preſque ſur le champ. Le zèle d'un peuple belliqueux, & les ordres d'un grand Roi ont des reſſources qui étonnent quelquefois leur ſiècle, & qui paroiſſent comme incroyables à la poſtérité.

M. Bouguer traitant de la *Manœuvre des Vaiſſeaux*, ne pouvoit manquer de rendre juſtice aux *grands hommes de Mer, dont la France jouit actuellement.* Il rappelle à ce ſujet la mémoire d'un Général digne, comme le Conſul Caïus Duillius, d'abattre la fierté de l'impérieuſe Carthage. *Qu'on ſuive*, dit notre Auteur, *tous les mouvements par leſquels M. le Marquis de la Galiſſonnière prépara la gloire de l'action mémorable du 20. Mai dernier, on reconnoîtra qu'elle ne fut pas moins le fruit de ſes lumières que de ſon extrême valeur.* Ce grand homme ſervit ſon Maître de l'épée & de la

plume; il fut guidé dans le combat par ce coup d'œil ſçavant qu'il portoit aux affaires du Cabinet, & il battit, à la vuë de Minorque, des ennemis qu'il avoit déja vaincus dans la négociation. On ſent que nous indiquons ici les Ecrits ſur l'Acadie & ſur Sainte-Lucie, auxquels M. de laGaliſſonnière a eu tant de part, & dont nos Mémoires ont rendu compte avec tant de zèle & d'étenduë. En maniant ces points de controverſe politique, nous connûmes à fond la ſagacité, la préciſion, les attentions de l'Auteur; ſans compter les qualités de ſon ame, ſon zèle pour la patrie, ſa probité, ſa modeſtie. A quoi nous devons ajoûter que, depuis l'affaire du 20. Mai, il a eu la grandeur d'ame de diſculper M. l'Amiral Bing ſur ce qu'on lui faiſoit dire dans les Gazettes qu'il avoit tiré un de ſes plus gros Vaiſſeaux de la Ligne, pour rendre la partie

égale durant le combat. *Cela*, disoit M. de la Galissonnière dans une Lettre du 3. d'Août, *n'est ni vrai, ni vrai-semblable, & ne sçauroit être de lui ; il n'en faudroit pas davantage pour le perdre en Angleterre. Au surplus*, continuoit-il, *j'avoue que je n'aurois pas eu un si beau procédé, & que si j'avois eu six Vaisseaux de plus, je les aurois employés contre lui, sans scrupule, ni délicatesse, conformément à l'usage de toutes les Nations qui sont en guerre, & spécialement des Anglois qui aiment à être deux ou trois contre un, & qui sont fort désorientés quand cela arrive autrement.*

On voit par cette Lettre que notre Général songeoit bien plus à justifier le sens commun de M. Bing, qu'à maintenir les intérêts de sa propre gloire, en soûtenant que cet Amiral Anglois avoit toutes ses forces quand il donna

bataille. Nous avons cru pouvoir rapporter cette anecdote à l'occasion des éloges que M. Bouguer donne aux grandes qualités de M. de la Galiſſonnière. Ce que nous y ajoûtons pour honorer de plus en plus la mémoire de cet illuſtre mort, ne vaut apparemment pas la colonne roſtrale que Rome érigea au Conſul C. Duillius ; mais ce ſera toujours un témoignage rendu à ſes grands ſervices, & un acte de reconnoiſſance pour les attentions dont il gratifia tant de fois nos Mémoires.

Cet Ouvrage ſur la *Manœuvre des Vaiſſeaux* eſt diviſé en trois Livres, dont chacun eſt partagé en pluſieurs Sections, & chaque Section diſtribuée en pluſieurs Chapitres. Dans le premier Livre, M. Bouguer donne des Eléments de Méchanique & de Dynamique, deux Sciences également utiles au Navigateur, pour ſe rendre maître

de l'agitation de la Mer, & pour ſe ſervir avec ſuccès de la force du vent. La Méchanique eſt, comme on ſçait, la ſcience des forces qui ſe contrebalancent; la Dynamique eſt la ſcience des forces mouvantes. L'Auteur a ſoin d'appliquer perpétuellement à la Navigation les leçons qu'il donne de l'une & de l'autre: cette attention fait de ſon Ouvrage un Traité claſſique pour M^rs^ les Gardes de la Marine; mais tout autre Lecteur peut en retirer l'avantage d'y bien apprendre la partie des Mathématiques qui concerne les forces & leur action: car il eſt fort indifférent que les exemples ſoient donnés ſur des objets de Marine ou ſur toute autre matière; les principes étant toujours les mêmes.

On a donc, dans ce Volume, tout ce qui concerne les machines principales, telles que la Poulie, le Levier, le Cabeſtan, les Rames,

le Gouvernail, la Vis, le Coin, avec des inſtructions fort claires ſur ce qui regarde la décompoſition & la compoſition des forces; ſur le centre de gravité des corps avec les moyens de le déterminer; ſur la nature du frottement; & la manière d'en tenir compte dans l'examen des machines.

L'Auteur traite enſuite de l'action des corps ſolides, de leur inertie, de leur mouvement, de leur peſanteur, de leur chute & des diverſes manières dont elle ſe fait; du choc des corps mous, des corps à reſſort, des corps qui ſe frappent obliquement, des corps qui agiſſent les uns contre les autres par le moyen d'un Levier; des corps frappés ſelon une direction qui ne paſſe point par leur centre de gravité.

Enfin il s'agit des effets qu'operent les fluides par leur choc & par leur preſſion ſur les corps ſolides.

On considère ici principalement l'eau & le vent avec leur action sur le Navire : ce qui donne lieu d'expliquer quantité de questions générales concernant la Marine ; par exemple, quelle est la manière dont les voiles font accélérer le mouvement du Navire ; à quelle hauteur on doit déterminer le centre de gravité d'un Navire qui flotte librement ; avec quelle force le Navire conserve sa situation horizontale ; comment, pourquoi, & dans quelle proportion de temps se font les oscillations ou balancements du Navire ; comment on peut les adoucir, les changer, les diminuer, &c. Telle est l'indication sommaire de toutes les leçons que comprend le premier Livre de ce grand Traité. Il faudroit présentement les analyser en détail ; mais les bornes de nos Mémoires se refusent à une discussion qui ne pourroit être que fort étendue ;

parlons ſimplement & ſuccinctement de deux choſes, des frottements & des oſcillations.

1°. Les parties des corps ſolides ont de la peine à gliſſer les unes ſur les autres. Cette difficulté eſt ce qu'on appelle *frottement*. Elle eſt d'autant plus grande que ces corps ſont plus groſſiers, plus raboteux, plus péſants : ainſi, par exemple, lorſqu'un traîneau, chargé d'un poids, gliſſe ſur le pavé, le frottement eſt, à peu-près, égal au tiers du poids de ce traîneau & de ſa charge.

Il y a pluſieurs manières d'évaluer la grandeur du frottement. Si, par exemple, un corps peſant vingt-cinq livres & poſé ſur un plan horizontal, eſt tiré, ſelon la même direction, par une corde, au bout de laquelle il ſoit néceſſaire de mettre un poids de trente livres, pour ébranler ſimplement ce corps ; ce ſera une marque que le frottement

eſt d'un peu moins de cinq livres : car s'il étoit préciſément de cinq livres, tout ſeroit encore en équilibre ; & s'il étoit beaucoup au-deſſous de cinq livres, le poids l'entraîneroit, au-lieu de l'ébranler ſimplement.

A la Mer on eſt continuellement obligé de tenir compte des frottements : voici un cas fort ordinaire. Quand on lance un Navire à l'eau, ou qu'on le tire à terre, on le fait gliſſer ſur une eſpèce de rampe, qui a un demi-pouce de hauteur ſur chaque pied de longueur. Si le Navire eſt de 300 tonneaux & peſe par conſéquent 600000 livres, l'effort qu'il fera pour gliſſer ſur la rampe, ſera de la 24^e partie de ſon poids, c'eſt-à-dire de 25000 livres : ce qui eſt très-évident, puiſque cet effort eſt proportionnel à l'inclinaiſon de la rampe : inclinaiſon qu'on ſuppoſe ici déterminée par la 24^e partie de

toute la longueur de la rampe ou du plan incliné. Il reſtera donc de peſanteur relative ſur la rampe ou de preſſion 575000 livres ; mais en ſuppoſant que le frottement eſt la ſixiéme partie de la preſſion, (hypothèſe néanmoins qui n'a lieu qu'à l'égard des corps extrêmement polis, tel que n'eſt point un Navire chargé) il faudra dire que le frottement de ce Navire ſera d'environ 96000 livres, par conſéquent près de quatre fois plus grand que l'effort du Navire pour gliſſer ſur la rampe ; en ſorte que s'il étoit queſtion de faire deſcendre réellement ce Navire, il ſeroit encore néceſſaire d'employer une force ſupérieure aux 575000 & aux 96000 livres, c'eſt-à-dire plus grande que 671000 livres, ſomme de la preſſion & du frottement. Mais s'il s'agiſſoit de faire remonter le Navire ſur la rampe, il faudroit compter ſur les 96000 livres

de frottement, & de plus ſur l'obſtacle provenant de l'effort que fait le Navire pour gliſſer ſur la rampe, c'eſt-à-dire ſur un poids d'environ 121000 livres, ſurajoûtées au poids du Navire. Ainſi, dans ce cas, il ſeroit néceſſaire d'employer une force ſupérieure à tous ces poids réunis, dont la ſomme ſeroit de 696000 livres. Nous expliquons tout ceci bien méchaniquement, mais il ſemble que tout le monde doit nous entendre. Au reſte, on a cette doctrine en deux endroits du Livre de M. Bouguer (pag. 15 & 61:) c'eſt de leur combinaiſon que rèſulte ce qui vient d'être expoſé, ſans appareil de Géomètrie ni de figures.

2°. La peſanteur de tout Navire eſt égale à la peſanteur du volume d'eau dont il occupe la place, & il eſt aiſé d'en dire la raiſon. Quand le Navire n'étoit pas dans l'eau, il ſe faiſoit un équilibre entre les

parties ſupérieures de l'eau & les parties inférieures ; les ſupérieures pouſſoient autant les inférieures qu'elles étoient repouſſées par celles-ci. Le Navire entrant dans l'eau & s'y mettant en équilibre, doit agir comme les parties d'eau dont il occupe la place ; ſa peſanteur doit donc être égale à celle de ces parties.

De plus, la peſanteur de ce Navire doit agir dans la même direction que la peſanteur de l'eau, ou, ce qui eſt la même choſe, le centre de gravité de ce Navire doit être dans la ligne verticale, ſur laquelle s'exerce la pouſſée de l'eau. La raiſon de ceci eſt encore très-ſenſible. La peſanteur de tout Navire & la peſanteur de l'eau ſont des forces égales & oppoſées entr'elles ; des forces qui, par leur égalité & par leur oppoſition, font naître & entretiennent l'équilibre : elles doivent donc agir ſelon la

même direction ; elles doivent être dans la même ligne verticale.

Ces deux principes ſervent à trouver & à déterminer la ſtabilité du Navire, ou de tout autre corps flottant ; & M. Bouguer entre à ce ſujet dans des explications très-claires & très-inſtructives. Mais la ſtabilité du Navire n'empêche pas qu'il ne ſoit ſujet à des balancements continuels que l'Auteur appelle auſſi *oſcillations*, parce que ces mouvements imitent ceux du Pendule, & ſont, comme ceux du Pendule, ſenſiblement *iſochrones*, ou de même durée entr'eux. Quand le Navire va vent en poupe, il ſe jette d'un côté ſur l'autre, & ces balancements cauſés par la ſeule agitation de la Mer, s'appellent *Roulis* : mais quand on ceſſe d'aller vent en poupe & qu'on ſuit une route oblique, les vents pouſſent le Navire d'un côté ſans lui permettre de ſe jetter ſur l'autre, &

les balancements se font selon la longueur du Vaisseau : c'est ce qu'on appelle *Tangage.*

Il est d'une conséquence infinie tant pour la stabilité du Navire que pour diminuer ses balancements, de sçavoir distribuer sa charge ou les parties pesantes dont son poids est formé. Quand ces parties pesantes sont placées le plus bas qu'il est possible, la stabilité du Navire est plus grande, & il a plus de force pour porter la voile, mais aussi son roulis est plus brusque : pour remédier à cet inconvénient, on éloigne ces parties pesantes du milieu du Navire vers l'une & l'autre extrémité, ou vers l'un & l'autre flanc. Car il arrive pour-lors que les mouvements d'oscillation sont moins vifs, parce que les parties pesantes, éloignées du centre de gravité, décrivent de plus grands arcs dans les oscillations, & qu'elles se refusent davantage à ce grand

mouvement. M. Bouguer juſtifie toute cette doctrine dans le reſte de ſon premier Livre, il donne ſur cela toutes les démonſtrations & tous les éclairciſſements néceſſaires. Il nous ſuffit d'indiquer les principes, & d'avertir que ſon Ouvrage nous a paru fort curieux en ſon genre, & que nous avons pris beaucoup de plaiſir à le lire. *Nous donnerons un ſecond Extrait ſur le ſecond & le troiſième Livre.*

ARTICLE XV.

ADDITION A L'ÉCLAIRCISSEMENT donné dans les Mémoires de Novembre & Décembre dernier, ſur le célèbre Oracle d'Iſaïe, Chap. VIII. ℣. 14. *Ecce Virgo concipiet*, &c.

ON a fait à l'Auteur de l'Eclairciſſement ſur la Prophétie d'Iſaïe, *Ecce Virgo concipiet*, &c. quelques objections, que l'on va propoſer ici, avec la réponſe qui leur convient.

PREMIÉRE OBJECTION.

Lorſque le Prophète prononce ces mots, *Ecce Virgo concipiet* &c. *Voici qu'une Vierge concevra, &c.* qu'eſt-ce qui fait entendre que ce mot *ecce* eſt dit du fils même d'Iſaïe?

Sur quel fondement imagine-t-on que cet enfant eſt celui que le Prophète donne, en cet endroit, pour le ſigne préſent d'une Mère-Vierge ou du fils qui doit naître de cette Vierge? Si le Prophète avoit eu cette vuë, n'auroit-il pas dit: *Cet enfant que vous voyez, eſt le ſigne que Dieu vous donne qu'une Vierge concevra?* Qui pouvoit l'empêcher de parler avec cette clarté, & d'une manière auſſi aiſée à entendre du ſujet qu'il avoit en vuë?

Avant que de répondre à l'objection, il faut remarquer qu'elle n'oppoſe à l'explication qu'on a donnée, qu'une ſimple vrai-ſemblance, & que pour réfuter cette explication, il ne faudroit rien de moins qu'une preuve évidente; ou bien, il faudroit faire voir que toutes les autres explications du même Texte ne ſont pas inſoûtenables.

On remarque enſuite, que la

difficulté que l'on trouve à entendre le texte dans le ſens qu'on lui a donné, vient de ce que l'on ne ſe met point dans les circonſtances & à la place de ceux qui entendoient les paroles, & voyoient en même temps l'action du Prophète. La difficulté peut venir encore de ce que l'on ne fait pas aſſez d'attention au ſtyle, au génie, aux droits de la langue Hébraïque, & ſur-tout du langage Prophètique, qui va juſqu'à donner le ſigne pour la choſe ſignifiée; en ſorte que le ſujet qui n'eſt que ſigne, eſt ſouvent appellé du nom même de l'évènement ſignifié. C'eſt ce que font bien voir les noms donnés aux enfants du Prophète Oſée. Après cela doit-on être ſurpris que le Prophète Iſaïe diſe, en montrant ſon fils: *Voici la Vierge qui conçoit & met au monde un fils*; lorſque nous dirions: *Voici le ſigne que le ciel*

nous a donné d'une Vierge qui concevra, &c.

Pour répondre donc à préſent directement à l'objection, on obſerve que l'Hiſtorien Sacré rapporte les propres paroles dont ſe ſervit Iſaïe devant Achaz & ceux qui l'accompagnoient ; & que le Prophète uſant alors d'une préciſion convenable à la merveille qu'il annonçoit, n'employa exprès que ce mot très court, *ecce*, pour en exprimer le ſigne ; afin de paſſer rapidement à l'expreſſion même de la merveille ſignifiée, *Virgo concipiet & pariet*, &c. Au reſte ce mot, *ecce*, avec le moindre geſte, étoit ſuffiſant dans ces circonſtances, pour faire connoître à tous ceux qui pouvoient entendre & voir le Prophète, que le fils d'Iſaïe, par ce mot, *ecce*, étoit donné pour le ſigne préſent du grand évènement, qui ne devoit avoir lieu que long-temps après.

Mais l'Hiſtorien, dira-t-on, ne parle point de ce geſte ſuppoſé. Cela eſt vrai, parce qu'il ne rapporte que des paroles prononcées avec la vivacité & la dignité qui leur convient, & qu'un geſte ne peut ſe rendre dans un récit, comme les paroles mêmes qui ont été prononcées. Il faudroit pour faire obſerver ce geſte, que l'Hiſtorien y joignît de ſa part, une réflexion qui ſeroit peu digne d'un récit noble & animé, dont le feu n'admet point cette exacte & ſcrupuleuſe attention.

D'ailleurs tout concourt à nous perſuader que la choſe a dû ſe paſſer ainſi. Le nom myſtérieux & ſignificatif de l'enfant; l'aſſurance que l'on a encore que cet enfant a été donné en ſigne des deſſeins de Dieu; l'ordre exprès du Seigneur de le conduire devant Achaz; circonſtance ſpécialement preſcrite dans une Prophétie, où l'on n'ex-

prime que fort ſuccinctement les faits les plus importants & les plus néceſſaires ; l'offre qu'avoit fait Iſaïe de donner un ſigne ; la ſignification la plus naturelle de ce mot, *ecce*, & ſur-tout les termes du texte Hebreu qui offrent bien diſtinctement ce ſens : *Voici une Vierge*, ou, *la Vierge concevant & mettant au monde un fils :* ce qui paroît bien montrer quelque objet actuellement préſent, qui ne pouvoit être ſûrement que le ſigne de la Vierge mere. L'expreſſion, *puer*, employée dans la ſeconde partie du Texte ; & dans l'Hebreu, le nom qui répond à celui-ci, avec l'article démonſtratif, propre à ſignifier un ſujet préſent ; enfin la néceſſité, & néceſſité prouvée juſqu'à la démonſtration, d'entendre, par ce mot, *puer*, un enfant différent & du vrai Meſſie & du ſecond enfant du Prophète ; voilà ce qui met

en droit de dire, que le fait eſt tel que nous l'avons ſuppoſé; que toute autre explication ne peut ſe concilier avec le Texte ſacré; que l'explication ſeule, que l'on a donnée a cet avantage; qu'elle n'offre ſûrement rien, que l'on ne puiſſe accorder avec tout ce qu'on eſt obligé de reconnoître. C'en ſeroit aſſez pour l'établir ſolidement ſur la ruine des autres. Elle a de plus des convenances très-ſinguliéres, cela ne peut-être conteſté. Que l'on tire donc de ces réflexions, la ſeule concluſion qu'elles puiſſent donner.

Ajoûtons ici que l'objection qu'on a faite, ne doit pas être regardée comme une difficulté particuliére à cette explication; puiſque, dans toute autre hypothèſe, il faut néceſſairement reconnoître que cet enfant du Prophète eſt employé à quelque uſage, à quelque fin, & dans quelque vuë qui n'eſt point

exprimée. L'explication, dont il s'agit, a même ici sur les autres, l'avantage de faire voir comment les circonstances pouvoient parfaitement suppléer, devant Achaz, aux termes qui auroient énoncé distinctement les desseins de Dieu sur cet enfant.

Seconde Objection.

Comment le Prophète pouvoit-il donner son fils *Scear Jasub*, comme un signe présent des évènements annoncés; puisque cet enfant, dans ce moment, ne pouvoit rien assûrer de plus, touchant l'accomplissement de la prophétie, que ce que la prophétie elle-même & l'autorité du Prophète pouvoient persuader?

On répond que le fils du Prophète, même avant les êvènements qui devoient justifier la prophétie, étoit au moins propre à rappeller

toujours aux habitans de Juda, la prophètie & ce qu'elle annonçoit : ce qui ſuffiſoit pour donner à cet enfant le caractère de ſigne, depuis le moment même de la prophétie. Un ſigne eſt un objet ſenſible propre à rappeller ce qui ne tombe pas ſous les ſens, ſoit qu'il ſoit déja paſſé, ou encore à venir. L'enfant du Prophète avoit donc tout ce qu'il falloit dès ce moment, pour être ſigne des évènements annoncés.

Ce même ſigne devoit bientôt ſe trouver joint à des circonſtances propres à lui donner le caractère non-ſeulement de ſigne, mais de ſigne certain, & de nature à donner toutes les aſſûrances que l'on pouvoit ſouhaiter. Mais avant ce temps, c'étoit toujours un ſigne très-propre à rappeller ce qu'il y avoit de frappant dans le témoignage du Prophète. Le nom ſeul de l'enfant, comme on l'a déja

obſervé, le devoit faire regarder comme une belle figure du Meſſie, & conſéquemment comme un ſigne des plus propres à repréſenter même ſon principal objet. C'eſt ce qu'on a fait aſſez ſentir dans cette explication.

Troisiéme Objection.

Elle ſe tire de la conduite que tient le Prophète, telle qu'elle eſt décrite au chap. 8, à la ſuite des faits rapportés au chapitre précédent.

Le Prophète prend des témoins fidèles, Urie prêtre, & Zacharie fils de Barachias. Il a un fils de ſon épouſe, auquel le Seigneur lui preſcrit de donner un nom qui ſignifie, *preſſez-vous de dépouiller, hâtez-vous de ravager*. Parce qu'avant que cet enfant ſçache appeller ſon père & ſa mere, toutes les forces de Damas ſeront

diſſipées, & Samarie ſera pillée par le Roi d'Aſſyrie. Ne ſemble-t-il pas manifeſte que toutes ces démarches du Prophète tiennent à ce qui s'eſt paſſé devant Achaz ; que la naiſſance de l'enfant dont on fait ici mention, eſt l'objet de la premiére prophétie, ou du moins un des objets de cette prophétie : s'il faut en attendre quelqu'autre ; qui pourra remplir plus parfaitement les eſpérances qu'elle a données ?

Pour répondre à cette objection, on ne répétera point ce qu'on a déja fait voir dans la premiére partie de l'explication, dont on ſoûtient ici les avantages. Sur les principes que l'on a déja établis ; on peut dire que l'objection qu'on vient de propoſer, n'offre tout au plus pour elle que des apparences, & qu'elle eſt combattue par de juſtes obſervations, avec leſquelles il n'eſt pas poſſible de la concilier :

il faut donc l'abandonner. On pourroit bien s'en tenir à ce raisonnement ; mais de plus, dans ce que l'on vient même de remarquer, en faveur de cette explication, on va faire voir ce qui la contredit, & ce qui s'accorde très-bien avec celle qu'on lui préfère.

Il faut donc remarquer que dans ce dernier récit, on ne dit pas : *avant que cet enfant sçache réprouver le mal & choisir le bien* ; ce qui désigneroit sûrement un âge plus avancé que celui, où l'enfant commence à appeller son père & sa mere. D'où il faut conclure qu'on ne parle pas ici de cet enfant, qui devoit être tout proche de l'âge, où l'on discerne le bien du mal, au temps des premiers désastres d'Israël. Reste donc que cet enfant dont on a parlé dans la premiére prophétie, soit *Scear Jasub.* Et il est en effet très-naturel de croire que l'âge de discrétion dans

Scear Jaſub, devoit à peu-près concourir avec cet âge, où le ſecond enfant du Prophète ſeroit en état d'appeller ſon père & ſa mere.

D'ailleurs, ſi ce ſecond enfant avoit été l'objet de la prophétie, qui étoit encore toute récente, on auroit eu ſans doute grand ſoin de le nommer *Emmanuel.* Ce devoit être, en ce cas, une des premiéres attentions du Prophète. Cependant ce nom n'eſt point celui qu'on lui donne : ce n'eſt donc point l'enfant promis. Pour Scear Jaſub, au contraire, par la raiſon même qu'il n'étoit pas l'*Emmanuel*, il étoit tout propre à entrer ſeulement dans la premiére prophétie, comme le ſigne du vrai *Emmanuel.* Si l'on demande donc à préſent ce que ſignifient ces diſpoſitions particuliéres du Seigneur à l'égard du ſecond enfant d'Iſaïe, & toutes ces attentions du Pro-

phète, qui ſemblent avoir tant de rapport à ce qui s'étoit paſſé en préſence d'Achaz; voici, ſelon nous, ce qu'on en doit penſer.

Une mere épouſe d'un S. Prophète, la naiſſance du fils qu'elle met au monde bientôt après une des plus célébres prophéties, le nom qui eſt donné à cet enfant par ordre du Seigneur, les meſures ſinguliéres que prend le Prophète; tant de choſes réunies ont en effet tout ce qu'il faut, pour ajoûter à la premiére prophétie une confirmation bien frappante des promeſſes qu'elle contenoit, & une nouvelle figure très-marquée des évènements qu'elle avoit annoncés. Mais on peut dire que ce même fait, conſidéré avec ſes circonſtances, raſſemble auſſi tout ce qu'il faut, pour faire reconnoître, à n'en point douter, qu'il ne peut être en aucune façon le véritable accompliſſement de la

premiére prophétie. 1° Une mere qui n'eſt ni Vierge, ni regardée comme Vierge, & que l'on nomme ſimplement la Prophèteſſe, ce qui ne fait entendre que l'épouſe du Prophète, avec laquelle il uſe en effet des droits du mariage. 2° Un fils qui ne peut être du même âge que celui dont parle la premiére prophétie, comme on l'a déja remarqué. 3° Un enfant qui reçoit un autre nom que celui d'*Emmanuel*, & qui n'a ſûrement pas les admirables & divines qualités du vrai *Emmanuel :* tout cela ne paroît-il pas ménagé avec de ſpéciales attentions, pour nous préſerver du danger de la mépriſe, & nous faire bien diſtinguer la ſimple figure, du véritable & grand objet, qui peut ſeul vraiment & littéralement accomplir la plus intéreſſante partie de l'oracle prophètique ? Voilà ce qui nous paroît réſulter manifeſtement de la com-

paraiſon de ces deux faits & des circonſtances qui les accompagnent.

Ajoûtons à tout cela une obſervation bien ſimple ſur la conſtruction & la liaiſon des parties différentes qui entrent dans ce texte : *voici* qu'une Vierge concevra & mettra au monde un fils ; & il ſera nommé Emmanuel .... *car*, ou, *parce que avant que cet enfant ſçache réprouver le mal & choiſir le bien, la terre qui cauſe vos allarmes, aura perdu ſes deux Rois.* On obſerve donc que dans l'hypothèſe qui donne pour l'objet de la prophétie, cette prétendue Vierge, épouſe d'Iſaïe, & le fils qu'elle met au monde, après ce qui s'eſt paſſé devant Achaz, l'évènement que le Prophète avoit annoncé d'abord, ſçavoir la naiſſance de l'enfant, auroit précédé dans l'ordre des temps, les malheurs d'Iſraël & de Syrie. Cependant ce ſecond évènement eſt donné comme preuve, ou comme ſigne de celui qui

a été annoncé le premier, ainſi que le marque cette liaiſon, *quia*, *car*, ou *parce que*, qui ne peut avoir ici d'autre uſage.* Il ſe trouveroit donc que, dans cet arrangement, on verroit le ſigne après la choſe ſignifiée; l'aſſûrance du fait promis après le fait même, & enfin toutes choſes à l'envers. C'eſt le même inconvénient que l'on trouve à donner la naiſſance du Meſſie, pour ſigne des évènements voiſins du temps où on les annonçoit.

Ainſi l'on peut toujours dire que les objections ſont bien éloignées d'ébranler le principe déciſif de notre explication; ſçavoir, qu'elle eſt la ſeule qui ne renferme point de choſes incompatibles. Car voilà le principe qu'il faudroit attaquer, pour ôter à cette hypothèſe l'avantage qu'elle a ſur les autres.

---

* Voyez la Note de la fin.

Au contraire il ſe trouve que les objections même, quand elles ſont approfondies & éclaircies, ſe tournent en preuves, ou en confirmation de l'explication qu'elles paroiſſoient combattre, & ajoûtent aux raiſons qui en font ſentir la néceſſité, des vrai-ſemblances, dont le concert ſemble offrir un édifice rétabli dans toutes les régles de ſon premier plan.

Au reſte, il ne ſeroit pas difficile de porter encore plus loin le jour ſatisfaiſant de ces vrai-ſemblances, & de faire voir particuliérement que, ſelon toutes les apparences, le nom même de *Scear Jaſub* préſenté par ſon père au Roi Achaz, rappelloit une autre prédiction déja accomplie d'une manière bien éclatante, ſous les yeux de Juda & d'Iſraël : ce qui mettoit le Prophète en état de dire avec le plus grand avantage, lorſqu'il préſentoit cet enfant : le Sei-

gneur lui-même vous donnera un ſigne ; & le voici ce ſigne déja préſent, *ecce.* C'eſt ce qu'on expoſeroit encore, s'il ſe trouvoit un certain nombre de Lecteurs qui parûſſent le ſouhaiter. Mais ce qu'on a obſervé ſemble déja bien plus que ſuffiſant, pour établir ce que l'on avoit en vuë, & pour répondre à ce qu'on oppoſoit.

Après cela ne prendra-t-on point le parti de conclure de tout ce qui embarraſſe ces grands traits de l'Hiſtoire ſainte, que ce ſont des matières très-obſcures, & dont il eſt difficile de rien tirer de ſatiſfaiſant ? On pourra le conclure, ſans doute, ſi on n'a que le talent de s'en tenir aux obſcurités, & de les répandre ſur de vraies clartés. Mais on conclura tout autre choſe, ſi on ſçait jouir de la lumière dont on eſt en poſſeſſion, & en communiquer le jour à ce qui paroiſſoit

enveloppé dans quelques ténèbres.

Ce qui paroît bien tiré de l'obſcurité & porté à une véritable clarté, c'eſt que les termes les plus remarquables de cette Prophétie n'ont pû avoir juſqu'ici de véritable accompliſſement, que dans la Vierge, Mere de Jeſus-Chriſt ; & que de tout ce que nous ſommes obligés de reconnoître d'ailleurs, il n'eſt ſûrement rien qui s'oppoſe au ſens des paroles appliquées à ce grand objet.

Ce qu'il y a ſur-tout de bien clair ſur ce ſujet, & qui eſt bien indépendant des conteſtations & de tous les divers ſentimens des Interprètes, c'eſt que l'Evangile d'une part, c'eſt-à-dire, le plus certain & le plus admirable des témoignages, nous aſſûre qu'un Homme-Dieu eſt né d'une Vierge ſur la terre ; & que, bien des ſiècles auparavant, un Prophète avoit déja

fait retentir la maiſon de David de ces paroles, ou de paroles qui offroient ce ſens : *Voici qu'une Vierge concevra & mettra au monde un fils* ; ou, pour rendre l'Hébreu plus littéralement : *Voici qu'une Vierge conçoit & met au monde un fils.* Quelle clarté ! quel divin accord du langage prophètique & du témoignage Apoſtolique !

Ce qui n'eſt pas moins clair & moins intéreſſant, c'eſt que cet oracle eſt un de ceux qui nous ont été conſervés par les attentions d'une Providence, dont les voies ſont bien ſupérieures à toutes celles de l'eſprit créé. Il n'eſt pas permis de traiter ces matières, ſans faire quelque réflexion ſur ces divines vuës. Voici en effet quelque choſe de bien étonnant, & même de ſi étonnant, qu'on ne le croiroit pas, ſi on ne le voyoit. C'eſt un langage prophètique, conſervé ſoûs

le regne & les yeux de Princes aussi corrompus que leur peuple, & tous intéressés à faire disparoître ces monumens. Ce sont des reproches, des menaces, des promesses faites à une Nation dépositaire elle-même des témoignages qui annoncent son infidélité & son endurcissement. Ce sont les caractères, les grandeurs & les noms énergiques du vrai Messie, commis à la garde de ses propres meurtriers. Ce sont ces indociles eux-mêmes qui, malgré leur aversion pour sa Loi & leur déchaînement contre ses Sectateurs, semblent dire cependant à toute la terre, en lui présentant des Annales soigneusement conservées, que le Législateur qu'ils détestent leur étoit annoncé bien des siècles avant qu'il parût parmi les hommes; que l'on peut bien les en croire; que jamais au monde on ne pourra voir de témoins plus fidèles, plus désin-

téreſſés, & que l'on puiſſe moins ſoupçonner de s'être laiſſé tromper ou gagner ; que leur témoignage eſt garanti par l'opprobre même dont ils ſe couvrent, quand ils nous offrent leur propre Hiſtoire, & par leur haine irréconciliable contre une Loi, qui n'eſt que l'accompliſſement de leurs Prophéties.

Non, il n'y a qu'un Dieu qui ſçache ſe ménager de ſemblables témoins. Jamais les hommes n'en chercheroient de cette eſpèce ; jamais ils n'eſpéreroient les trouver ; jamais, en effet, ils ne les trouveroient. C'eſt tout ce qu'ils peuvent faire que de croire qu'il y en ait eu, lorſque ces témoins ſubſiſtent encore, & que, par les efforts qu'ils font, pour renverſer l'édifice qui les dèſole, ils contribuent à le ſoûtenir & à l'affermir. On oſeroit preſque dire que les Apôtres & les Martyrs ne ſont pas

des témoins ſi croyables & ſi glorieux pour celui qu'ils nous ont annoncé. Et ſi l'on ſçavoit faire attention à cet éclat de la vérité, le monde entier, avec tout ſon attirail de penſées, de mots, de prétendues découvertes, de déclamations vagues, de principes peu approfondis, ne prévaudroit jamais contre la foi d'un Sage qui en connoît les ſolides & admirables fondements. Voilà ce qu'il y a de bien certain, voilà le vrai jour, jour divin, qui ne peut être affoibli pour un eſprit ſolide, par le voiſinage de quelque obſcurité.

L'Auteur de cette explication avertit qu'il ne demande que des objections, auſquelles il ſe rendra, dès qu'elles lui feront voir que, dans cette hypothèſe, on ne peut concilier des points differents qu'il eſt néceſſaire d'admettre, ou que les autres explications ne renferment point ces incompatibilités.

Il avertit encore, auſſi-tôt qu'il

le reconnoît, qu'il a quelque fois parlé des enfants du Prophète Isaïe, comme si les Chapitres cités faisoient mention de plusieurs frères de *Scear Jasub*, l'aîné des deux fils du Prophète, que ces endroits nous font connoître. Le Lecteur aura, sans doute, aisément reconnu ce défaut d'attention, qui est venu de ce que l'Auteur étoit en même temps occupé des Prophéties d'Isaïe & d'Osée.

* Il est aisé de voir dans l'explication même, qui donne le second enfant du Prophète Isaïe pour objet du Texte, *Ecce Virgo*, qu'il n'y a aucune connéxion de principe ou d'effet, entre le discernement de cet enfant, & la mort des Rois qui doit précéder ce discernement. Il faut dont dire, comme on l'a remarqué, qu'il n'y a qu'une connéxion de signe prédit, & donné en preuve, entre les choses mêmes immédiatement liées dans ce Texte, par la conjonction *car*, ou *parce que*. Ce qui ne peut avoir lieu que dans l'explication, où le signe & les choses signifiées ne se présentent pas à contre-sens.

ARTICLE XVI.

MERCURE DE VITTORIO SIRI, Conseiller d'Etat & Historiographe de Sa Majesté Très-Chrétienne, contenant l'Histoire générale de l'Europe depuis 1640 jusqu'en 1655. Traduit de l'Italien par M. Requier. Tome premier, (*in*-12. pages 390.) A Paris, chez Didot, Quai des Augustins, M. DCC. LVI.

A Parler en général, l'Ouvrage de l'Abbé Vittorio Siri est estimé : quelques Critiques nous avertissent de *ne pas toujours compter sur la vérité des faits racontés par cet Historien ;* mais ses fautes viennent plutôt de la fragilité humaine, que d'un défaut de sincérité. Il parle communé-

ment en homme qui aime le vrai & qui a fait des recherches pour ſe mettre en état de le dire. Il ne faut pas le croire légèrement, *dit M. l'Abbé le Gendre*, ſur le compte de Gaſton, Duc d'Orléans, dont il étoit le Protégé ; & il y a peut-être encore quelques autres objets où le préjugé le guide : mais encore une fois, cet Auteur fut, à tout prendre, un témoin inſtruit de ce qu'il rapporte, & ſon Livre eſt un recueil de bonnes choſes.

Vittorio n'eſt ni un homme de goût, ni un Ecrivain méthodique, ni un Narrateur agréable, ni un Italien habile dans ſa Langue. Son Ouvrage a le mérite des Pièces originales & des Anecdotes : l'Auteur compile ſans art & ſans étude ; il paſſe d'un pays à l'autre, ſans ſe mettre en peine de nuancer les tranſitions. Il excelle quelquefois par la vérité des réflexions, il ſaiſit aſſez les intrigues des Cours, il

démêle les reſſorts ſecrets des évènements ; ſon récit ne manque ni de feu, ni de force ; mais il eſt tel par le génie du Narrateur : plus d'ordre, d'élégance, de propreté dans le ſtyle auroit operé un chef-d'œuvre. A peine le lit-on dans l'état où nous l'avons ; à peine même l'a-t-on dans le commerce ordinaire de la Littérature. Ce *Mercurio* de *Siri* eſt preſque aujourd'hui une rareté de Bibliopole ou de Bibliographe.

On a donc bien fait de nous traduire cet Auteur. M. Requier ſçait fort bien la Langue Italienne ; & nous pouvons aſſûrer qu'ayant comparé tout ce premier Volume avec le premier Livre de Vittorio, nous n'y avons rien trouvé qui s'écarte évidemment de la penſée du Texte. Ceci déja eſt un grand mérite. D'ailleurs M. Requier élague beaucoup de pièces pleines de ſuperfluités & de détails ennuyeux ;

tel eſt, par exemple, le manifeſte publié par les Catalans en 1640, Ouvrage de 64 pages *in*-4°. le tout ſans préciſion, & ſans intérêt pour les Lecteurs d'aujourd'hui.

On juge néanmoins à la lecture de cette Traduction, que M. Requier s'eſt permis le moins de changements qu'il a été poſſible. Il porte l'attention ou le ſcrupule juſqu'à conſerver, dans le tiſſu de ſon Ouvrage, les façons de parler Italiennes; par exemple, l'Abbé Siri diſant de Charles V. que Dieu l'appella à la ſolitude, *in tempo che l'honor ſuo reſtava libero dall' inconſtanze della fortuna*; le Traducteur met, *dans un temps où ſon honneur reſtoit libre des viciſſitudes de la fortune*. Vittorio diſant de Philippe II. que ce Prince perdit preſque toute la Flandre, *ſenza guadagnare molto nella Francia*; le Traducteur met, *& gagna peu de la France*. L'Italien diſant que

le Marquis de la Puebla étoit le Surveillant de l'Infante Vice-Reine de Portugal, & que sans l'ordre de ce Marquis, *non era lecito non solo di parlare, ma ne pure di volgere lo sguardo*; le Traducteur met, *il n'étoit permis ni de parler, ni de tourner les yeux.* Le *Mercure* disant, dans l'histoire de la révolte des Catalans, que les troupes du Roi d'Espagne *s'avanzarono à due tiri di moschetto contro le mura di Barcellona*; le Traducteur met, *les troupes du Roi s'avancerent des murs de Barcelone à deux portées de mousquet.* Ainsi trouvera-t-on, dans toute cette Traduction, la couleur du texte Italien, s'il est permis de parler ainsi. Et voilà une exactitude qui peut être louable à quelques égards; mais nous ne conseillerions pourtant pas à M. Requier d'être toujours aussi fidèle & aussi littéral. Chaque Langue a son génie,

génie, ſes tours, ſes uſages ; il ne faut conſerver dans une verſion que ce qui rend la penſée & l'eſprit de l'Auteur : on n'exige point que ſon langage ſoit adopté au point de ſe faire reconnoître.

Nous croyons cette obſervation importante, parce qu'il reſte au Traducteur un grand champ à parcourir, & parce que ſon entrepriſe mérite d'être exécutée avec toute la perfection dont elle eſt ſuſceptible. C'eſt déja infiniment trop pour la patience d'un homme de Lettres, que les treize mortels Volumes de Vittorio à lire, à entendre, à traduire, à rédiger. Que ſeroit-ce ſi l'on ne tiroit de-là qu'un Ouvrage médiocre, ou défectueux même en notre Langue ? Nous nous intéreſſons trop à ce travail, pour ne pas remarquer de bonne heure le degré d'excellence où l'on peut le porter. Ainſi nous devons dire encore que le Traducteur eſt

prié très-instamment de ne rien hazarder, soit dans ses Notes, soit dans le Texte, qui ne soit exactement vrai. Par exemple, il observe dans une Note (pag. 3.) qu'*Arulenus Rusticus, Tribun du peuple, fut puni de mort sous Claude, pour avoir loué Thrasea.* Ce n'est point *sous Claude*, c'est *sous Domitien* que cette mort arriva. Il marque, dans le texte, qu'*Alexandre VI. voulut élever sur les ruines,* (des Lieutenants de la Marche & de la Romagne) *la future grandeur de Cesar Borgia son neveu*; il falloit dire *son fils.* Vittorio dit simplement *Cesar Borgia*, sans addition de qualité ou de parenté à l'égard d'Alexandre VI.

Le premier Livre de Vittorio Siri comprend, en quelque sorte, deux parties; dont la première est une espèce d'Avant-propos sur l'état général de l'Europe durant le XVI^e siècle & au commence-

ment du XVII^e. Ce morceau est trop long & trop confus ; mais on y trouve des vues politiques, & quelque chose d'assez exact sur le caractère des Princes qui ont regné dans ce temps-là. Vient ensuite la seconde Partie, qui est l'Histoire générale depuis 1640. L'Espagne, l'Allemagne, la France, le Portugal, l'Italie, la Turquie, la Suède & le Dannemarck ; tous les Etats de l'Europe figurent là l'un après l'autre, & quelquefois ensemble. Ce sont d'excellents matériaux pour des Histoires particuliéres. Ainsi, par exemple, on ne peut douter que M. l'Abbé de Vertot n'ait fait grand usage de Siri dans sa *Conspiration de Portugal* ; que pour l'Histoire des guerres qui ont précédé la paix de Munster, le P. Bougeant n'ait mis à contribution le même Auteur, &c. Dans l'Ouvrage de Vittorio, il y a quelques morceaux qui ne pour-

roient avoir plus d'agrément & de noblesse dans une Histoire particuliére : nous citerons un endroit tant du Texte que de la Traduction. » Le Duc de Bragance étoit » Jean fils de Théodose ; & celui-ci » étoit né de Catherine fille d'E-» douard, lequel étoit frère de » Henri, Roi de Portugal. Sa no-» blesse, ses richesses, son crédit, » ses alliances, le nombre de ses » Vassaux, l'affection des peuples » pour lui, son faste semblable à » celui d'un Souverain, le ren-» doient, sans contredit, le pre-» mier Seigneur, non-seulement » de Portugal, mais encore de toute » l'Espagne. Ce fut, en vérité, un » acte de bonté ou de négligence » extrême de la part des Ministres » du Roi Catholique, que celui de » laisser les Princes de cette Mai-» son dans un pays sur lequel ils » avoient des droits incontestables. » Ils en possédoient le quart, & tant

» d'autres avantages, qu'ils avoient » toujours un chemin facile pour » monter au Thrône. Avant le sou» levement arrivé en faveur de » Jean, j'avois souvent fait cette » réflexion. « *Era Duca di Braganza Giovanni figlio di Theodosio descendente di Catherina figlia d'Odoardo fratello d'Henrico Ré di Portogallo. Questi per nobilità di sangue, per ricchezze, potenza e numero di Vassalli; e per l'affettione de' popoli, per allianze, e fasto come d'un Sovrano, era senza dubbio il primo Signore di quel regno non solo, ma di tutte le Spagne. Fu veramente un' estrema bontà, ò trascuraggine de' Ministri del Ré Cattolico quella di lasciare nel Portogallo li Prencipi di questa casa ch' aspiravano con vive ragioni à quella Corona, e che possedendo un quarto del paese con tanti altri vantaggi lasciavano loro lastricata la strada per portarsi*

con gran facilità ſopra quel Throno reale. Fu per certo una crudele pietà quella di Filippo II. d'occupare il regno, e laſciare non che vivi, ma aggranditi, & in riputatione maggiore i pretenſori. On d' io avanti queſto movimento del Duca di Braganza riflettendo ſopra queſta attione, &c.

On pourra comparer le Texte de Vittorio avec la Verſion de M. Requier. Nous invitons celui-ci à continuer ſon travail qui, en ſoi-même, eſt bon, utile, & qui annonce déja des ſuccès.

ARTICLE XVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE de l'Académie de Besançon à la rentrée de la S. Martin, du Lundi 15. Novembre 1756.

MONSIEUR l'Avocat-Général De Mutigney, Président de l'Académie, a fait l'ouverture de cette Séance par un discours, dans lequel il a développé les anciens droits que les Comtes de Bourgogne avoient sur la ville de Besançon : il a expliqué l'époque &

les motifs qui ont placé cette ville ſous la protection de l'Empire. Il a fini ſa Pièce en rapportant la manière dont elle étoit rentrée ſous la domination de nos Souverains, & ſingulièrement l'heureux évènement auquel elle eſt redevable du bonheur de vivre ſous les loix de l'Empire des François.

M. Dunod de Charnage Maire de la Ville, & vice-Préſident, a continué par un autre diſcours, dans lequel il a fait la généalogie des Princes de la Maiſon de Méranie, qui ont regné pendant long-temps dans cette Province. L'Hiſtoire de cette Maiſon l'a conduit à des détails extrêmement curieux & intéreſſants ſur la ſucceſſion de ces Princes, & ſur tous les évènements qui concernoient leur domination dans le Comté de Bourgogne: il a rendu compte de l'époque & du temps, où ils

ſont devenus nos maîtres, & quand ils ont ceſſé de l'être.

Enſuite M. l'Abbé Bullet a lû une diſſertation ſur les fables qui ſe ſont débitées au ſujet de la Merluſine : il a rendu ſenſible l'illuſion de ces fables, il a donné la Généalogie de la Maiſon de Luſignan, & de pluſieurs autres Maiſons qui lui ont appartenu.

M. de Grand-Fontaine a terminé la Séance par la lecture d'un Eſſai ſur la modeſtie, dans lequel, après avoir examiné ſi elle conſiſte à s'eſtimer autant qu'on veut, & à ſe donner pour moins par ſa conduite ; il ſe détermine à croire que le caractère eſſentiel de cette vertu eſt de s'eſtimer peu, quelque mérite que l'on puiſſe avoir.

DE PARIS.

La guerre des Paraſites de Sarazin, brochure *in*-12. de 61 pa-

ges. Sarazin, mort en 1664, a fait une Satyre contre le Paraſite Montmaur, ſous le tire de *Attici ſecundi G. Orbilius Muſca, ſive Bellum Paraſiticum.* Ouvrage Latin d'environ 30 pages dans l'Edition des œuvres de Sarazin, faite en 1663. Cet Ecrit étoit beaucoup plus piquant dans ſa naiſſance, qu'il ne l'eſt aujourd'hui. Quoiqu'il y ait encore une infinité de Paraſites dans le monde, ce métier eſt comme annobli, ſoit parce que les bonnes tables ſont plus fréquentes, ſoit parce qu'un Paraſite de profeſſion tâche de ſe rendre aimable,& couvre de quelque mérite du moins apparent, l'ignominie de ſon état. Si le Paraſite Montmaur étoit auſſi mèpriſable qu'on l'a peint au temps de Sarazin, il n'auroit pas trouvé aujourd'hui un honnête homme qui lui fît accueil. Mais il y a bien de l'apparence que les portraits qu'on a de ſon

esprit & de son caractère, sont outrés en mal : il avoit choqué les Poëtes & les autres Esprits du temps, nation qui fut toujours querelleuse & vindicative. On l'accabla de Satyres, & Sarazin se distingua parmi les assaillants.

La *guerre des Parasites* est véritablement ingénieuse, & assez bien écrite en Latin ; mais elle se ressent de la pédanterie qui n'avoit pas encore fait place à l'urbanité & au bon goût. L'Auteur aime à farcir son Ecrit de Vers Grecs & Latins, qui rendent mieux témoignage à sa mèmoire qu'à son jugement. C'est cette *guerre* qu'un homme de Lettres vient de mettre en notre langue, persuadé qu'*elle peut encore être lue avec plaisir*. Il l'accompagne d'une Préface, pour rendre compte de ses vuës qui sont bonnes, & de la marche de son Ouvrage qui n'est pas mauvaise. Il ajoûte *la vie de Mont-*

maur tirée de Bayle, qui a néanmoins fait plusieurs fautes dans cet article, comme dans une infinité d'autres de son grand Dictionnaire. On peut voir les Remarques de M. l'Abbé Joly, au mot *Montmaur*. Le Traducteur de la *guerre des Parasites* auroit pû consulter cette bonne Critique.

Quant à la Traduction, voici ce que nous y remarquons. 1° Une assez grande attention, quelquefois même un peu scrupuleuse, à rendre le sens de l'Auteur. 2° Un style communément bon, & dans le goût propre de ce genre. 3° Du soin & de l'exactitude dans les Notes placées au bas des pages. Elles sont nécessaires pour l'intelligence du texte, plein d'allusions & de mythologie. 4° Nous croyons que le sens de ce texte échappe quelquefois au Traducteur ; nous ne citerons que cet exemple : Sarazin dit d'un fameux Parasite nommé

Novellius Torquatus Milanois ; *plurimùm hausisse uno potu, plurimùm prætereà aliis minoribus adjecisse* : ce que le Traducteur croit exprimer, en disant qu'il avoit *sablé beaucoup de vin d'un seul trait, ensuite moins, puis davantage.* Mais Sarazin fait plutôt entendre que cet homme avoit *bû beaucoup de vin d'un trait, & qu'il en avoit bû encore beaucoup à différentes reprises*, moins cependant chaque fois que la première. Nous avouons bien que le sens du Traducteur seroit préférable, si ces deux mots *aliis minoribus* étoient au datif : mais on ne peut douter, ce semble, qu'ils ne soient à l'ablatif comme *uno potu.* Les connoisseurs en jugeront. Nous leur abandonnons tout ce petit Ouvrage, qui pourra les amuser & fournir un ornement à quelque nouvelle Edition des Œuvres de Sarazin : en-

treprise qui seroit peut-être à desirer.

La Veuve Girard vient d'imprimer, à Avignon, les Mémoires de Mathématique & de Physique, rédigés à l'Observatoire de Marseille, pendant l'année 1755; & l'on en trouve des Exemplaires à Paris chez Guillyn, Quai des Augustins.

Le premier Volume * de cet Ouvrage périodique est divisé en deux parties : on a rassemblé, dans la premiére, tout ce qui concerne la théorie & l'usage des divers instruments proposés aux Marins, depuis environ trente ans, pour servir à observer les Astres sur Mer. L'observation étant un des points les plus essentiels de la Navigation,

* Il a été annoncé dans ces Mémoires au mois d'Octobre 1755.

on a crû ne pouvoir mieux débuter, qu'en traitant à fond une matière si intéressante, sur-tout dans un temps où nous voyons la Marine de France reparoître avec toute son ancienne splendeur. On trouvera donc, dans cette premiére Partie, 1° les principes géomètriques, sur lesquels est fondée la construction d'un grand nombre d'instruments dont on y parle. 2° Leurs avantages plus ou moins grands, & leurs imperfections. 3° Des vuës, pour les rendre plus utiles, plus justes & plus commodes. 4° Des manières de corriger les défauts qui peuvent s'y rencontrer. 5° Des méthodes, pour connoître, lorsqu'on veut s'en pourvoir, s'ils sont construits suivant les principes de leurs Auteurs. 6° Des régles sûres, pour les construire. 7° Des régles, pour s'en servir, non-seulement à déterminer la latitude du lieu où l'on observe, mais

encore à connoître l'heure, à fixer la longitude d'une manière assez approchante du vrai, à lever un plan, à prendre des angles sur terre, à relever des points sur les côtes, &c... L'Octant de Hadley & celui de Caleb Smith, étant sans contredit les instruments les plus justes qu'on puisse employer à ces divers usages, on n'a rien oublié pour en donner l'idée la plus exacte & la plus développée qu'il a été possible : aussi ne craint-on point de s'avancer trop en assurant qu'un Marin, qui possédera bien cette premiére partie, ne sçauroit manquer d'être un très-habile Navigateur, quant à l'observation & à ce qui en dépend.

Les matières contenues dans la seconde Partie de ces Mémoires sont plus variées. On y voit d'abord, sous le nom *d'Additions à la première Partie*, des éclaircissements très-utiles sur la graduation des

instruments, quels qu'ils soient, à limbe fixe ou mobile, dont on se sert sur Terre ou sur Mer pour observer. Les *Tranversales* & le *Nonius* y sont traités de manière, ce semble, à ne rien laisser à desirer à quiconque voudra connoître parfaitement l'un & l'autre. Il y a des détails instructifs sur l'origine de ces deux manières de division, sur leurs inventeurs, sur leurs principes géomètriques, sur la manière de les exécuter & d'en faire usage, &c. On trouve ensuite une courte énumération de quelques défauts essentiels, remarqués par les Auteurs des Mémoires dans des Octants fabriqués en Angleterre & en Hollande. C'est une leçon pour les Artistes, qui ne peut que tourner à l'avantage des Observateurs. La définition & l'usage d'un nouveau Micromètre, appliqué au Télescope de réflexion, est un des sujets les plus importants que con-

tienne cette ſeconde Partie. Non-ſeulement on y donne une théorie exacte du Micromètre objectif; mais on y preſcrit encore des régles infaillibles pour s'en ſervir avec avantage; régles fondées ſur la nature même de l'inſtrument; régles qu'on a lieu de croire inconnues juſqu'ici, & ſans leſquelles on ſe flatteroit en vain de parvenir à cette grande préciſion, en quoi conſiſte principalement le prix de cette ingénieuſe découverte. A l'occaſion du nouveau Micromètre, on traite de tous ceux qui ont paru juſqu'à ce temps, de leurs inventeurs, de leurs conſtructions & de leurs uſages. On a tâché de ramaſſer ſur cette matière tout ce qu'on pouvoit attendre de plus curieux & de plus utile en même-temps, & l'on oſe ſe flatter d'y avoir rendu quelque ſervice aux Aſtronomes. Après ce morceau, on en trouve quatre autres, qui ne peuvent manquer

d'intéresser les Observateurs exacts & les Amateurs de la bonne Physique. Ce sont 1° une observation de la Lune comparée à une Etoile, en suivant, à-peu-près, la méthode qu'employa le célebre M. de Lisle en 1723, pour comparer Mercure avec le Soleil : on en déduit non-seulement le lieu de la Lune, pour le temps de l'observation, mais encore l'exactitude des Tables de M. Hadley. 2° Des expériences faites sur un Pendule d'ébene, lesquelles ne se réduisent pas à prouver combien le bois est une matière peu propre à servir de verge à un Pendule, mais qui montrent encore le parti qu'on pourroit en tirer, soit pour l'Horlogerie, soit pour mesurer avec une très-grande exactitude le degré d'humidité de l'air dans un même lieu ou dans différents climats, soit enfin pour d'autres usages non moins dignes d'attention. 3° Des

observations des différentes hauteurs de l'eau dans le Port de Marseille, avec des recherches sur la cause de ces différences. On voit que ces observations ont été entreprises principalement dans la vuë de connoître si le flux & le reflux se font sentir sur les côtes de Provence. Quoiqu'on laisse la question indécise, le grand nombre d'éléments qu'on a déja recueillis pour la résoudre, n'en est pas moins digne de la curiosité des Physiciens. 4° Le récit d'un effet singulier produit à Marseille par le tonnerre, & les conséquences qui en suivent naturellement au sujet de l'analogie tant de fois observée entre le feu du tonnerre & la matière électrique. A la suite de tous ces Articles, on lit un détail d'observations météorologiques, rédigées dans la vuë d'acquérir par leur moyen une juste connoissance du climat ; des espè-

ces de vents qui y regnent le plus ſouvent ; du degré de chaleur & de froid qui s'y fait ſentir, &c. Ce Recueil finit par une Pièce ſur les principes de l'harmonie, dont l'Auteur eſt un Magiſtrat recommandable par la ſupériorité de ſes lumières, & par ſon goût pour tout ce qu'il y a de plus exquis dans les Sciences & les Arts. Le mérite de cette production déja ſi bien accueillie en 1742 par l'Académie Royale des Sciences, ne peut que répandre un nouveau luſtre ſur la partie de ces Mémoires où elle ſe trouve inſérée. *Le morceau qu'on vient de lire, eſt une eſpèce de* Proſpectus *qui nous a été communiqué : nous ne renonçons pas à l'avantage de revenir dans le cours de nos Mémoires ſur cette entrepriſe littéraire, & d'en rendre compte plus en détail.*

NOUVEL ATLAS GÉOGRAPHIQUE & Militaire, contenant le Royaume de Bohème, les Marquisats de Moravie & de Lusace, le Duché de Silésie, la Saxe Electorale & les frontières du Brandebourg, de Pologne, de Hongrie, d'Autriche, de Bavière & de son Haut-Palatinat.]

Cet Atlas est divisé en deux Parties, septentrionale & méridionale. Chaque Partie contient 24 feuilles, grand *in*-4°, & une Carte générale divisée en 24 quarreaux relatifs aux 24 feuilles, & numérotés des mêmes chiffres, pour servir à les assembler; avec une Table Alphabétique des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, Métairies, Moulins, Chapelles, Montagnes, Rivières &c. dont les noms se trouvent dans les deux Parties de cet Atlas. Il contient la copie très-

exacte de la belle Carte de Bohême de Muller, en 25 feuilles; les détails de la Moravie en 8 feuilles, du même Auteur; & ceux de la Siléfie en 16 feuilles de grand Aigle, levés géométriquement par ordre des Etats de Siléfie. La Saxe Electorale & la Luface font tirées de Cartes manufcrites & gravées, dont la plûpart ont auffi été levées géométriquement par Zollmann, & par d'autres Ingénieurs.

Le fieur *Julien*, qui entreprend de donner cet Ouvrage au Public, n'épargne rien pour que la beauté de la gravure réponde à l'exactitude des deffeins; & quoiqu'il foit obligé de faire graver la Partie feptentrionale en Allemagne & en Hollande, il ofe affurer que cette Partie ne fera point inférieure à celle qu'il fait graver à Paris par les Graveurs de fon Atlas de Lombardie. Il a crû devoir préférer le format *in*-4° à celui des

Cartes ordinaires d'Atlas, comme étant plus propre pour des Militaires, par les différentes formes qu'on peut lui donner. Elles se réduisent à cinq principales, qui composeront autant d'Atlas différents. (On peut voir chez lui les modèles qu'il en a faits, avec son Atlas de Lombardie.)

Premier Atlas en 48 feuilles, de 9 pouces de haut chacune, sur 13 pouces & demi de large, non compris la bordure, ou graduation. Chaque feuille contient 16 grandes lieuës de France du Midi au Septentrion, & 15 lieuës de l'Occident à l'Orient. Il y en a 8 sur la hauteur totale de la Carte, depuis l'Autriche jusqu'à Berlin, & 6 sur sa largeur, depuis le Haut-Palatinat de Bavière jusqu'à la Pologne. La Partie méridionale de l'Atlas est comprise entre les latitudes de 48 degrés 30 minutes, & 50 degrés 30 minutes;

&

& la Partie ſeptentrionale depuis le 50e degré 3 minutes juſqu'au 52 degré 30 minutes. Chaque feuille contient 30 minutes, ou un demi-degré. Le prix de cet Atlas eſt de 24 liv.

Second Atlas. *Idem*, imprimé ſur de la peau blanche. On s'en ſervira très-utilement, en faiſant des œillets autour de la bordure pour attacher 4 feuilles enſemble, ou un plus grand nombre, ſi on le juge à propos. Ces feuilles pouvant être changées à volonté, on ſupprimera celles qui deviendront inutiles, pour en ſubſtituer d'autres. Le prix eſt de 48 liv.

Troiſième Atlas. En 12 feuilles, de 18 pouces de haut chacune, ſur 27 pouces de large, non compris la graduation. Pour former cet Atlas, il faut aſſembler les feuilles *in*-4° de 4 en 4, ou les imprimer ſur une feuille de

la grandeur des Cartes d'Atlas, en plaçant les 4 planches dans l'ordre qu'elles doivent être assemblées. Le prix est de 24 liv.

Quatrième Atlas. En 35 feuilles, de la grandeur des précédentes ; & qu'on doit assembler ou imprimer de même. Elles sont distribuées de manière qu'on peut toujours voir sur une même feuille une étenduë de pays assez considérable, pour n'avoir pas besoin d'en avoir plus d'une sous les yeux, comme il arrive en se servant de Cartes ordinaires. Le prix est de 96 liv.

Cinquième Atlas. En 165 feuilles *in*-4°, disposées de la même manière que dans l'Atlas précédent. Le prix est de 120 liv.

Nota. La Carte générale en 2 feuilles ; & la Table alphabétique, seront jointes à chacun de ces Atlas. On aura attention de placer dans chaque petit quarré

de la Carte générale, les noms des Villes & autres lieux qui s'y trouveront, afin de pouvoir découper ces quarrés pour les coller au dos des feuilles, lorſqu'on les mettra ſur toile; ils ſerviront à faire voir le contenu de la feuille ſans la déployer.

CONDITIONS.

On délivrera la Partie méridionale de cet Atlas vers la fin de Mars 1757, & on promet de fournir la Partie ſeptentrionale au mois de Mai, avec la Table alphabétique & l'Hiſtoire abrégée des Campagnes d'Allemagne, depuis l'entrée des Troupes Pruſſiennes en Siléſie en 1740, juſqu'à la Paix de Dreſde en 1745.

Le ſieur Julien pouvant ſe flater de débiter promptement cet Ouvrage, & devant fournir 500 Exemplaires du premier Atlas à Nuremberg, (indépendamment de ceux qu'il deſtine à ſes

autres Correſpondants,) a jugé à propos de réſerver, (des premiéres Epreuves) 200 Exemplaires des trois premiers Atlas, & 100 Exemplaires des deux autres, en faveur de ceux qui les payeront d'avance. Ils ſeront diſtingués des autres par une étoile qu'on fera graver au bas de chaque planche, & qu'on effacera après qu'ils ſeront imprimés.

Nota. *Meſſieurs les Officiers des Troupes du Roi qui paſſeront en Allemagne, les y recevront ſans rien payer de port.*

Ceux qui ne profiteront pas des 300 premiers Exemplaires, ne pourront en avoir, à quelque prix que ce ſoit, qu'après que le ſieur *Julien* aura rempli ſes engagements envers ſes Correſpondants : ce qui pourroit aller à pluſieurs mois, après que l'Ouvrage ſera au jour.

On trouve chez led. ſieur Ju-

lieu le Catalogue des meilleures Cartes relatives à l'état des affaires présentes ; & il est le seul à Paris qui posséde celles des Géographes Allemands & Anglois. Il a besoin de quelques Exemplaires de la Bohème de Muller, gravés par Kauffer : il les payera un bon prix à ceux qui les lui procureront. *Sa demeure est à l'Hôtel de Soubise.*

AVIS AU PUBLIC.

Cours d'Histoire Naturelle. Par M. Bomare de Valmont, *comprenant les Minéraux, les Végétaux & les Animaux.*

Dans le regne Minéral, on parlera des eaux, des terres, des pierres, des sels, des soufres, des bitumes, des concrétions métalliques, des métaux, & de tout ce qui a rapport au fossile.

Dans le Végétal, on renfermera

les racines, les écorces, les bois, les feuilles, les bourgeons, les fleurs, les fruits, les semences, les sucs, soit liquides, soit concrets, les champignons, les mousses, &c.

Enfin le regne animal comprendra les insectes, (& particuliérement la zoo-logie) l'yctiologie, ou les poissons, l'ornithologie, ou les oiseaux; les amphibies, les quadrupèdes, & l'homme même.

Le tout avec les divisions, & subdivisions.

On rapportera les systêmes particuliers, tant anciens que modernes; de ceux qui ont écrit sur la Lito-phito-zoologie, ou les trois Regnes; & si l'on porte quelques jugements, ils seront fondés sur des expériences, à la portée de tout le monde.

On tâchera de rendre ce Cours aussi agréable aux amateurs de l'Histoire Naturelle, qu'il sera utile

aux Etudiants en Physique, en Médecine, Pharmacie, Droguerie, &c.

On exposera, dans ce Cours, successivement toutes les matières qui peuvent servir à le rendre intéressant, tant par l'abondance, que par le choix.

Les Souscripteurs payeront 72 l. (en une ou en trois fois) pour ce Cours.

On indiquera, par la voie des Affiches & des Journaux, le temps où commencera ce Cours.

On prie les personnes, qui s'intéressent aux progrès des Sciences, de vouloir bien procurer les singularités, qu'elles pourront avoir dans leurs Cabinets.

On s'adressera au sieur Bomare de Valmont, commerçant en Droguerie, rue de la Verrerie, à la Roze blanche.

Journal des principales Audiences du Parlement de Paris,

depuis l'année 1623, jusqu'en 1722. Sept Volumes in-fol. propoſé par ſouſcription. On conçoit que le *Journal des Audiences* doit être volumineux. C'eſt le Recueil des Arrêts & Réglements émanés du premier Tribunal de la Juſtice. Le cours des années multiplie ces Actes, de même qu'il rend infinies les affaires & les révolutions de la ſociété humaine. On a publié ſucceſſivement ſept Volumes de ce Journal, & c'eſt une nouvelle Edition qu'on annonce ici. Le ſeptième Tome contient un Supplément pour les divers Volumes qui le précèdent, en rétrogradant juſqu'à l'an 1623 incluſivement, qui eſt l'époque de cet Ouvrage. Ce Supplément contient tous les Arrêts & Réglements qui avoient été omis, & dont pluſieurs n'étoient point imprimés ou ne l'étoient qu'en feuilles volantes & détachées.

On a rendu cette Edition plus ample, plus correcte, plus sûre & plus belle que les précédentes. Elle est due aux soins de M. Du Chemin Avocat au Parlement, qui a eu l'avantage d'être encouragé, protegé & même aidé par feu M. Joly de Fleury Père & prédécesseur de M. le Procureur Général actuel.

On souscrit moyennant 120 liv. en deux payements égaux chez Le Gras, Dumesnil, Rollin, Gissey, Nyon, veuve Bordelet, David, Ganeau, Bauche, Durand, Brunet, Cavelier, Guillyn, Despilly, veuve David le jeune, Knapen, Le Clerc. L'Exemplaire sera publié, & doit être retiré en Avril 1757.

Lettre sur l'Eloquence de la Chaire, & en particulier sur celle de Bourdaloue & de Massillon. Brochure qui se trouve chez Lottin

rue S. Jacques au Coq. Nous ne ferons point actuellement l'Analyse de cette Pièce ; elle doit avoir une suite : & quand l'Ouvrage sera complet, nous en instruirons le public. Invitons seulement l'Auteur à ne rien hazarder dans ses jugements ; à bien approfondir ce grand sujet de *l'Eloquence de la Chaire*, à éviter *sanguine viperino cautiùs* les Eloges fades ou affectés, les groupes de noms où le fort emporte le foible, & où la gloire des Illustres ne fait qu'obscurcir ceux qui ne le sont pas. L'Auteur de la Lettre ne manque ni d'esprit, ni de talents pour écrire ; & par cette raison nous croyons devoir nous intéresser à son travail.

NOTICE succinte de quelques Ouvrages, dont les uns ont été annoncés, & les autres ont été omis dans ces Mémoires.

I.

On a vû deux Volumes *in*-12. ſous le titre *de Fragments choiſis d'Eloquence, eſpèce de Rhétorique utile aux gens de Lettres, & à tous ceux qui veulent ſe former à l'Eloquence de la Chaire.* La Préface ne contient que des choſes communes ſur les caractères & les effets de l'Eloquence ; mais elle n'eſt point mal écrite. C'eſt le morceau le plus travaillé qui ſe trouve dans ces deux Volumes. La raiſon en eſt bien ſimple : le plan de l'Auteur a été de recueillir des exemples, & de ne dire preſque rien de lui-même. Ce choix de *Fragments* relatifs à tous les genres & à tous les objets qu'embraſſe l'Eloquence,

s'étend à la plûpart des hommes célèbres dans la Chaire, & à quelques-uns même qui n'ont brillé que dans la Sphère Académique. On ne peut pas dire que ce choix soit mal fait, & que l'Ouvrage, pris en total, manque de goût : mais il semble que les Orateurs ne se forment point par des lambeaux de discours ; & qu'une composition qui ne présente que ces lambeaux, n'est ni un Livre de génie, ni même un Ouvrage capable d'enrichir la République des Lettres. Il faudroit inviter l'Auteur à travailler sur un meilleur plan. *Ses deux Volumes se trouvent à Avignon, chez Payen ; à Marseille, chez Mossy ; à Paris, chez Desaint & Saillant.*

II.

Le Public paroît faire assez d'accueil à un Livre intitulé, *la Cami-*

nologie, ou Traité des Cheminées, contenant des observations sur les différentes causes qui font fumer les Cheminées, avec des moyens pour corriger ce défaut. Volume *in*-8°. publié à Dijon, chez Desventes. On trouve peu de Livres concernant des sujets méchaniques & domestiques, aussi bien écrits que l'est celui-ci Outre la Préface qui explique fort bien le plan de l'Ouvrage, on lit avec plaisir une *Dissertation*, comme Académique, *sur les Cheminées des Anciens.* Cette partie de leur Architecture œconomique nous est assez peu connue. Il n'est point vraisemblable qu'ils aient négligé de se défendre contre une incommodité telle que la fumée. Les Romains n'étoient point gens à vivre, comme les Lapons, dans des tanières closes de toutes parts; & quand Horace invitoit son ami à mettre *largement du bois dans son*

feu, il supposoit un feu construit & placé apparemment comme les nôtres. L'Auteur de la Dissertation cite un endroit de la 90^{e} Lettre de Senèque, qui parle de tuyaux destinés à répandre de la chaleur dans les divers appartements de la maison ; cela ressemble assez à nos Cheminées : mais Senèque ne dit point que *la fumée passant par ces tuyaux* devoit *échauffer les chambres*. Le terme de *fumée* n'est pas même employé dans cet endroit. Après cette Dissertation, la *Caminologie* se distribue en deux divisions, dont la premiére traite de la fumée & des différentes causes qui la font refouler ; la seconde indique les moyens de s'en garantir dans tous les cas : détails par conséquent qu'il faut lire & concevoir à l'aide des figures répandues dans l'Ouvrage. On indique à la fin la petite Cheminée de tole qui à tant de vogue aujourd'hui à Paris :

elle eſt d'un Méchanicien de cette Capitale, on l'avoit annoncée dès 1752 : il ſemble que l'exécution & le plein ſuccès ne date que du milieu de l'année derniére.

III.

Au mois de Juin 1752, nous donnâmes l'Analyſe des *Expériences & obſervations ſur l'Electricité, faites à Philadelphie en Amérique, par M. Franklin*, & répétées à Paris par M. d'Alibard, habile Phyſicien. Le Recueil de ces Expériences ne formoit qu'un Volume *in*-12. d'environ 300 pages. Vers le milieu de l'année derniére M. d'Alibard publia une nouvelle Edition ſi augmentée, qu'il en réſulte deux Volumes, dont chacun équivaut à celui de la premiére Edition. On y voit encore (après l'Avertiſſement) l'hiſtoire de l'Electricité, où l'on rappelle quel-

ques faits nouveaux, entr'autres le désastre du Professeur Russien, M. Richman, qui a fini ses jours par un coup d'Electricité. Dans le détail des deux Volumes, outre plusieurs nouvelles Lettres de M. Franklin, on remarque que la plûpart des anciennes sont fortifiées de réponses aux critiques faites contre le systême du Physicien de Philadelphie. C'est M. d'Alibard qui donne ces réponses; mais il les distingue du corps de l'Ouvrage par des guillemets. Enfin ce Traducteur & Editeur place, dans son second Volume, le Mémoire qu'il lut à l'Académie des Sciences au mois de Mai 1752, pour lui rendre compte de ses expériences faites à Marly-la-Ville sur le tonnerre: expériences dont toutes les Nouvelles publiques ont parlé dans le temps. Telle est sommairement cette seconde Edition, qui n'est qu'un nouvel appui donné

au ſyſtême de M. Franklin. Nous renvoyons à notre Extrait du mois de Juin 1752; & nous avertiſſons que ceux qui ſe ſont intéreſſés aux objections formées contre la premiére Edition, doivent acquérir la ſeconde. M. d'Alibard rèſout ces difficultés en Phyſicien très-prévenu en faveur de ſa cauſe. Cela doit être ainſi; car ſans cela où ſeroit le *cui bono* de la diſpute? *Ce Livre a été publié à Paris, chez Durand, rue du Foin, au Griffon.*

IV.

Le *Dictionnaire univerſel François-Latin, dédié à M. le Duc de Bourgogne*, acquiert beaucoup de réputation par l'uſage. Ses caractères diſtinctifs ſont 1° une grande abondance de phraſes, tant Françoiſes que Latines, en ſorte qu'avec ce Livre on peut ſe rendre les deux Langues très-familiéres. 2° Beau-

coup de choix dans les expreſſions Latines. Les meilleurs Auteurs ont été préférés, & Ciceron brille là au-deſſus de tous les autres. Quand il s'agit d'exprimer des choſes qui furent inconnues aux Anciens, l'Auteur ſuit l'analogie de celles dont ces Anciens eurent une pleine connoiſſance : cette opération a eu lieu dans tous les ſujets qu'embraſſent les nouveaux Arts. 3° Une netteté ſinguliére d'expreſſion, ſoit dans le François, ſoit dans le Latin. Ce mérite eſt fort eſtimable par-tout, mais principalement dans un Livre préparé pour le ſervice de la jeuneſſe.

Il ſemble donc que ce Lexique doit l'emporter ſur tout ce qu'on avoit donné juſqu'ici en ce genre : il ne reſteroit plus qu'à donner, dans le même goût, le Dictionnaire Latin-François : entrepriſe déja très-avancée par celle-ci. *On trouve ce bon Ouvrage à Rouen, chez*

Nicolas & Richard Lallemant; & à Paris, chez la Veuve Bordelet, rue S. Jacques.

V.

Un Auteur, qui paroît habile, a publié deux Volumes (*in*-12.) intitulés, *Méchanisme de l'Electricité & de l'Univers.* Il nous seroit difficile d'en rendre compte, quoique nous les ayions lûs. Le style en est si embarrassé, les phrases y sont si longues, les expressions si peu naturelles, que nous avons été obligés d'abandonner cette Analyse. Nous nous contentons de dire que l'Auteur place l'Electricité dans *l'accélération expansive d'activité suscitée par le soleil ou par le frottement*: principe d'où découlent, selon lui, une infinité d'explications relatives au Méchanisme de l'Univers. C'est le sujet des deux Volumes; où la

Physique, dit-on, *tiendra lieu des ornements & colifichets étrangers qui y manquent*; & qu'on *ne croit convenables que dans les Ouvrages de pur amusement.* Mais nous sommes fort éloignés de prendre pour des *ornements* & *pour des colifichets étrangers*, la clarté & la netteté qui sont toujours & en toute matière l'ame d'un Livre. Nous conjurons l'Auteur, très-estimable en lui-même, de ne point mettre ses Lecteurs à la torture; de ne point gâter, par le défaut de méthode, un fonds de choses & d'instructions qui pourroit être très-utile au Public. *Cet Ouvrage se trouve chez Brocas, rue S. Jacques, au Chef S. Jean.*

VI.

Essai sur l'Agriculture moderne, dans lequel il est traité des Arbres, Arbrisseaux & Sous-Arbrisseaux

de pleine terre, dont on peut former des Allées, Bosquets, Massifs, Palissades & Bordures dans un goût moderne; ensemble des Oignons de fleurs & autres Plantes, tant vivaces qu'annuelles, & des Arbres fruitiers, sur-tout de ceux qui mèritent la préférence dans les plans des Potagers. C'est un petit Dictionnaire de toutes ces choses, imprimé chez Prault, Quai de Gesvres, & fort nettement écrit: cette bonne qualité paroît sur-tout dans l'Avertissement. Au reste, pour ce qui concerne les Arbres de pleine-terre, cette légère Nomenclature n'est rien vis-à-vis du grand Ouvrage de M. Duhamel dont nous avons rendu compte; & l'Auteur de cet Essai en convenoit, avant même que le Livre de l'Académicien eût été rendu public. On trouve ici quelques commencements d'apologie en faveur de certains Arbres qui

conſervent leur verdure toute l'année, tels que l'If & le Cyprès. L'Auteur tâche de les remettre en honneur ; & de rappeller, à cet égard, le goût de nos pères, qui cherchoient de la verdure, & ne ſe laiſſoient pas prévenir d'idées triſtes & lugubres, parce que les Anciens entouroient leurs tombeaux de ces ſortes d'Arbres. Un tombeau n'empêche pas l'effet d'une belle choſe, & puis les Mauſolées des Anciens étoient des monuments de vanité qu'on décoroit de ce qu'on eſtimoit être le plus propre à flatter la vuë.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Janvier, 1757.
II. Volume.

ARTICLE IX. *Tableaux tirés de l'Iliade*. Suite de l'Article II. au premier Vol. de Janv. 197

ART. X. *Ordonnances des Rois de France, &c.* 219

ART. XI. *Lettre de M. Racine au sujet de feu M. Rousseau, &c.* 244

ART. XII. *Prècis des expériences faites à Trianon sur la cause de la corruption des Bleds, &c.* 262

ART. XIII. *Mœurs & Coûtumes des Romains, &c.* 275

ART. XIV. *La Manœuvre des Vaisseaux*. Par M. Bouguer. 287

ART. XV. *Addition à l'éclaircissement donné sur la Prophétie*

d'Isaïe. Chap. VII. Ecce Virgo concipiet, &c. 307

Art. XVI. *Mercure de Vittorio Siri, traduit de l'Italien, &c.* 332

Art. XVII. Nouvelles Littéraires. 343

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 4. Janvier, 1757.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. Deville.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1757.

AVERTISSEMENT.

Les personnes qui voudront recevoir exactement, à Paris, le Journal de Trévoux le premier de chaque mois & les quinze des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les mois doubles indiqués, payeront pour l'année les seize Volumes 12 liv. 16 s. & par la Poste port franc 17 liv. 12 s.

Le premier Volume de la Table générale & raisonnée des matières du Journal de Trévoux sera mis en vente dans la fin du mois de Janvier 1757, & l'on publiera en même-temps le *Prospectus*, qui annoncera les conditions d'un abonnement pour l'Ouvrage entier.

La Religion vengée ou Réfutation des Auteurs impies. Quinze cahiers, 9 liv. Port franc par la Poste, 12 liv.

Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, 12 Vol. *in*-12. Le VI. Vol. est en vente; le VII. en Mars; le VIII. en Juin; le IX. en Septembre; le X. en Déc. 1757; le XI. en Mars 1758; le XII. en Juin 1758. Dans lequel Volume on annoncera les matières qui seront traitées dans les Volumes suivants.

On peut s'adresser en Province chez les Libraires des Villes du Royaume.

Le prix de chaque Volume relié est de 50 sols en veau, broché 42 sols.

On les recevra à Paris aussi-tôt leur Publication.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur LE *PRINCE* S*OUVERAIN* DE *D*OMBES.

FÉVRIER, 1757.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 711 volumes : Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14.
1711.	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	3.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1757.

ARTICLE XVIII.

OBSERVATIONS ſur divers moyens de ſoûtenir & d'encourager l'Agriculture, principalement dans la Guyenne ; où l'on traite des cultures

propres à cette Province, & des obſtacles qui les empêchent de s'étendre. (Deux Brochures *in*-12. formant 400 pages.) M. DCC. LVI.

VOici encore un Livre de Citoyen, & il s'en fera de pareils tant qu'il y aura de bons eſprits capables de ſentir les maux publics, & d'en connoître les remèdes. Cette Littérature eſt utile, non pour rendre les hommes heureux, car ils ne le ſeront jamais ici-bas; mais pour diminuer la ſomme de leurs diſgraces, pour leur procurer quelque aiſance, pour les encourager dans leurs travaux.

Il s'agit ici d'Agriculture, objet ſi grand aux yeux de l'homme raiſonnable, & ſi trivial pour les imaginations frivoles. L'Auteur qui publie ces obſervations, met peu d'ordre dans ſon Ouvrage, & c'étoit ſon intention. Il a voulu

ne donner que des morceaux *détachés ;* il n'a pas eu le loisir de *rédiger* sa matière ; & il a supposé que la plûpart de ses Lecteurs n'en auroient guères plus pour s'occuper de son Livre.

Il parle donc de toutes sortes de choses, à mesure qu'il *les trouve sous sa main ;* de l'Agriculture, & des moyens de l'augmenter ; de l'inconvénient des grandes Villes ; du Commerce, des Priviléges, en particulier de ceux de Bordeaux ; des avances & du crédit ; des diverses denrées, comme chanvre, vins, tabac, bled, soieries, laines, huiles, beurres, cuirs, bois &c. des taxes, des corvées, des milices ; & par-tout cet Anonyme répand des principes de réforme ou d'amélioration. Souvent il peint avec force ; presque toujours il instruit, il forme des projets, il trace des plans : son style se ressent des pensées qui l'occu-

pent ; il eſt ſans art, mais expreſſif ; ſans empreinte de mauvaiſe humeur, mais fort indépendant du reſpect humain.

Cet Auteur manque de préciſion en quelques endroits, comme quand il dit, ſur la foi d'un témoin qu'il aſſûre être *très-honnête homme*, & qu'il ne nomme pas, qu'*on trouveroit encore en Eſpagne, après en avoir tant brûlé, autant de Juifs que de Chrétiens*. Cela eſt incroyable ; on compte, ſuivant certains Calculateurs *, dix millions d'ames en Eſpagne : dirons-nous que ce ſont cinq millions de Juifs & cinq millions de Chrétiens ? Il y auroit donc, dans ce ſeul Royaume, plus de Juifs, *après en avoir tant brûlé*, qu'il n'y en avoit dans la Judée avant la derniére guerre qui diſſipa

* Riccioli & Voſſius.

ce peuple ſous Veſpaſien & Tite? On croit, en effet, qu'il périt, dans cette cataſtrophe, la plus grande partie de la Nation, & le nombre de ceux qui furent tués par le fer des ennemis, ne monte, ſelon Uſſerius, qu'à un peu plus de 1300 mille perſonnes: qu'on prenne cela pour la moitié de ce qui périt, & pour le tiers de toute la Nation; il n'y auroit eu que quatre millions de Juifs en Judée; & l'on veut qu'après une perſécution de 17 ſiècles, cette Nation poſſéde, dans l'Eſpagne ſeule cinq millions de têtes? Encore une fois, cela eſt incroyable, & il faut dire que l'Auteur a été trop complaiſant ſur ce point.

Mais reconnoiſſons auſſi qu'en cet endroit il cherchoit à s'appuyer d'une ſorte d'exemple, pour relever les prétendus avantages de la tolérance univerſelle des Religions. On ſent que cet Anonyme

est dans les principes de ceux qui blâment aujourd'hui la révocation de l'Edit de Nantes, & le zèle des Catholiques jaloux de la voir subsister. Sans s'expliquer beaucoup, il se sert ici de termes qui ne devroient point se trouver sous la plume d'un Ecrivain modéré. Mais quel fonds peut-on faire sur tous ces discours où règne l'exaggération, & où paroît trop l'indifférence & peut-être même l'aversion du vrai culte? On trouve chez des Calculateurs habiles*, qu'au temps de Charles IX. il y avoit, en France, plus de vingt millions d'habitants; & qu'en 1701 (après des guerres si longues & après la fondation de tant de Colonies) on y en comptoit encore 19385378. Est-ce donc là un Royaume dépeuplé par l'évasion de nos Reli-

* Recueil de M. Deslandes, Tome II. page 228.

gionnaires ; & si, depuis ce temps-là, on s'est plaint que les terres manquoient de Cultivateurs, ne doit-on pas en attribuer principalement la cause au luxe des Villes & à la misère extrême des campagnes ? Il seroit aisé de porter cette Apologie au plus haut degré d'évidence ; mais contentons-nous de dire qu'à cet égard il n'y a ni *faction jalouse*, ni *politique cruelle* du côté des vrais Catholiques ; que l'amour de la Religion & le zèle de la paix publique déterminent leurs façons de penser & de parler sur ce point ; & qu'enfin on n'a cessé d'approuver la révocation de l'Edit que quand l'esprit d'irréligion est venu attaquer tous les principes : époque funeste depuis laquelle on a cru remplir les devoirs de citoyen en exaltant la population, le Commerce & tous les intérêts de la politique, aux dépens même de ce qui est dû à

Dieu, à l'Egliſe, aux Loix émanées du Thrône.

Ces obſervations, qu'on a trop ſouvent lieu de répéter aujourd'hui, ne nous empêchent pas de rendre juſtice à l'Anonyme ſur la plûpart des détails de ſon Livre: nous en ſuivrons quelques Articles; le premier, par exemple, qui met dans un grand jour les avantages de l'Agriculture & ſon excellence au-deſſus du Commerce. C'eſt une vérité, que le peuple cultivateur aura toujours la ſupériorité ſur le peuple qui n'eſt que commerçant. *Carthage fut vaincue, même ſur mer, par les Romains*, & ce qui ſe paſſe, depuis dix-huit mois, entre la France & l'Angleterre, fait voir qu'il ne ſuffit pas d'avoir des ſterlings & des Colonies pour être redoutable. Quelles louanges les Anciens n'ont-ils point données à l'Agriculture! Ce langage ſubſiſte peut-être en-

core ; mais dans la pratique & ſous nos yeux, un Cultivateur eſt un misèrable pour qui il n'exiſte ni priviléges, ni diſtinctions, ni ménagements, ni égards. Auſſi cette profeſſion eſt-elle abandonnée de quiconque acquiert le talent, on ſaiſit l'occaſion de faire autre choſe.
» Tous les enfants des Laboureurs, » Vignerons, Journaliers vont à » l'école ; il n'en reſte plus pour » garder le bétail. Dès qu'ils ſçavent lire & écrire, ils gagnent » les grandes Villes . . . Là frappés » de l'aiſance & des commodités » qu'une occupation douce, plutôt » qu'un travail pènible, procure au » Marchand & à l'Artiſan, les uns » apprennent un métier, les autres » ſe louent pour domeſtiques. Les » Finances & les Colonies, par l'a- » morce d'un gain plus facile, plus » prompt & plus conſidèrable, en » attirent beaucoup : mais le plus » grand nombre fuit les déſagré-

» ments de ſa condition, les taxes, » les corvées, les milices « &c.

Tout cela eſt vrai, & *l'accroiſſement des grandes Villes* eſt la cauſe principalement de ce déſordre. L'Auteur ſe plaint de *Bordeaux qui s'eſt exceſſivement accru, embelli & peuplé :* mais il vaudroit mieux encore qu'il y eût dix Bordeaux dans le Royaume qu'un Paris ; parce qu'au moins dix groſſes Villes comme Bordeaux réparties dans les Provinces, y ſerviroient de centre, y feroient circuler l'argent par la conſommation des denrées ; au-lieu qu'un gouffre, comme Paris, reçoit tout & ne renvoie pas de même : il n'y a que quelques Provinces qui jouiſſent du bienfait de la circulation, les extrémités du Tourbillon languiſſent. Il n'en eſt pas de même de Londres, par rapport à l'Angleterre : outre que la circulation ſe fait mieux dans un

Royaume plus petit ; l'usage est que » les Seigneurs Anglois habi-» tent leurs Châteaux, qu'ils ne » rèsident à Londres que pendant » la Séance du Parlement ; que le » reste de la Noblesse & les gens » riches vivent à la campagne neuf » ou dix mois de l'année... D'ail-» leurs Londres est un Port de Mer, » un entrepôt pour le Commerce » des denrées & des manufactures ; » on les y amène par Mer de toutes » les distances ; il s'y en fait une » prodigieuse consommation «... mais les retours des Vaisseaux (qui sont l'ame de ce Commerce) servent à remplacer l'argent des tributs que payent les Provinces.

L'Auteur donne une preuve d'humanité autant que de bon esprit, en réfutant le préjugé si ancien & si dangereux, qui est *que le peuple ne travaille que quand il est pauvre.* » Henri IV, *reprend-» on ici*, étoit bien éloigné de le

» croire : Je veux, *disoit-il*, qu'il » n'y ait aucun paysan, dans mon » Royaume, qui ne soit en état de » mettre tous les Dimanches une » poule dans son pot. Ce grand » Roi sçavoit combien l'aisance » anime le paysan au travail, & » combien la misère le décourage » & le rend paresseux. « Cela peut se justifier par des exemples : qu'on jette les yeux sur toutes les Provinces du Royaume ; on verra que celles qui sont les plus misérables, sont aussi celles qu'on accuse d'être peuplées de fainéants : & qu'on ne dise pas que la fainéantise est la cause de cette misère ; car dans les cantons de ces mêmes Provinces où le paysan peut acquérir un peu plus d'aisance, on le voit se ranimer sur le champ & prendre le travail à cœur. Il en est peut-être de cela comme de l'éducation ou des entreprises littéraires ; l'encouragement dépend presque tou-

jours des premiers ſuccès, & cet encouragement eſt la cauſe d'une ſuite de bonnes opérations qui aboutiſſent quelquefois à des chefs-d'œuvres. On peut aſſûrer en général que le bien produit le bien, & que le mal n'eſt propre qu'à détruire tout ; l'arbre & les fruits, la récolte & la ſemence.

On a établi, dans les grandes Villes, les Manufactures de luxe, les Compagnies de Commerce ; on leur a prodigué des privilèges, & c'eſt ce qui a fait refluer le peuple des campagnes dans ces villes ; ce qui a diminué le nombre des Cultivateurs. Encore ſi l'on ſe fût borné à ne privilégier que les entrepriſes utiles, que les opérations capables d'occuper & de faire vivre les citoyens ; mais, par exemple, pourquoi la Ville & la Sénéchauſſée de Bordeaux, le pays ſitué ſur la Dordogne & tout le Languedoc ſont-ils privilégiés pour le Com-

merce & l'exportation de leurs vins, & pourquoi la Guyenne eſt-elle excluſe de cet avantage? L'Auteur nous explique ce plan ſingulier d'œconomie & de commerce. Depuis le 8. Septembre juſqu'à Noël, les vins de la Haute-Guyenne ſont exclus du Commerce. Ils ne peuvent être envoyés dans aucun pays, pas même dans les Colonies : au-lieu que la Ville & la Sénéchauſſée de Bordeaux charge les ſiens en tout temps; que les pays de la Dordogne & le Languedoc chargent du moins les leurs depuis la S. Martin. Pourquoi encore la Sénéchauſſée de Bordeaux jouit-elle du privilége d'avoir de grandes barriques : ce qui diminue le taux des droits & du fret par rapport à elle, tandis que le reſte de la Guyenne, uſant de petites barriques, eſt néanmoins ſujet aux mêmes frais?

Cet Article des Priviléges eſt un

grand objet de critique pour l'Auteur. Il indique leur origine, les effets pernicieux qu'ils ont eus, le bien qu'ils ont empêché, l'obstruction qu'ils ont mise dans le Commerce des vins ; la triste nécessité qu'ils imposent au Cultivateur d'arracher ses vignes, &c. On dit qu'il y a trop de vignes en France, & sur-tout en Guyenne ; mais *on ne* dit *jamais qu'il n'y a pas assez de liberté*, & *c'est ce qu'il falloit* dire *il y a long-temps.* Toute cette discussion est à lire, & de même celle des Droits, autre espèce de gêne & de contrainte qui rallentit infiniment l'activité du Cultivateur.

On fait voir que l'imposition sur les vins devroit être en raison du prix de la marchandise. Il y a tel vin de Bordeaux qui se vend 1500 liv. le tonneau, & il ne paye pas plus de droits que le vin commun qu'on a pour 100 livres. Or

c'eſt la facilité du Commerce à l'égard du vin commun, qu'il faudroit ménager & procurer par toute ſorte de moyens, dont le premier ſeroit la diminution des droits. En établiſſant cette facilité, on étendroit la conſommation, & par conſéquent les droits du Prince; on regagneroit par l'extenſion du Commerce ce qu'on paroît perdre par la réduction de l'impôt; & l'on pourroit outre cela ſe dédommager ſur les vins de prix en les chargeant de nouveaux droits. C'eſt ainſi qu'en Eſpagne on a augmenté de dix réaux, l'impoſition ſur le tabac qui a des qualités ſupérieures, & qu'on a diminué de la même ſomme les droits ſur le tabac commun, qui ſeul eſt *à la portée du peuple.*

La Culture du Tabac eſt encore un point que l'Auteur réclame, & pour lequel il déſireroit une liberté pleine & entière. Les raiſons qu'il

en donne ſont au moins dignes d'attention, & le ſyſtême qu'il propoſe d'une capitation pour remplacer le montant de la Ferme du Tabac, n'eſt ni chimèrique, ni onéreux au peuple, ni préjudiciable aux intérêts du Roi. Il ſe trouve même que par-là on empêcheroit au moins ſix millions de notre argent d'aller chez l'Etranger.
» Mais, *dit-on*, le peuple ſe croi-
» roit plus leſé par une impoſi-
» tion; il ne verroit que la charge
» augmentée, & il ne ſentiroit
» pas le ſoulagement. J'oſe bien
» aſſûrer le contraire. Le peuple
» ſeroit charmé de voir qu'il n'en-
» richit plus ni les Anglois, ni les
» Fermiers, & qu'il ne paye plus
» rien qu'au Roi, pour lequel il
» ſacrifieroit tout; de ſe voir d'un
» côté délivré d'une armée de Com-
» mis & de Gardes; de l'autre,
» d'une armée de Contrebandiers
» & de Mandrins; de voir enfin

» qu'une bonne partie de ces trou-
» pes inutiles reviendroit partager
» avec lui ses travaux pènibles. «

La Culture & le Commerce du Bled ne pouvoient échapper à l'Auteur. Il entre tout-à-fait dans les principes du très-bon Citoyen qui donna, il y a trois ans, *l'Essai sur la Police des Grains.* Encouragement du Laboureur, liberté pour l'exportation, attention à réparer les terreins; vigilance, soit pour la destruction des insectes, soit pour le choix & le bon emploi des semences; tels sont les moyens qui empêchent la disette & préparent l'abondance. On diroit qu'à l'égard d'une denrée si nécessaire, les hommes ont voulu ignorer les premiers éléments d'une sage administration, & qu'ils se sont voués pour toujours aux illusions du préjugé. En Septembre 1754, le Roi permit d'exporter les bleds de quelques Provinces;

& cette diſpoſition ſi déſirée n'a pû vaincre encore les défiances. *La Culture*, dit l'Auteur, *ſera plutôt détruite que le préjugé.* Tout ce morceau eſt véritablement très-bien.

Et il faut dire la même choſe des Articles qui concernent quantité d'autres cultures, comme celles du chanvre, des meuriers & de la ſoie, des arbres fruitiers, de la cire & des abeilles, &c. On y joint des obſervations plus ou moins étendues ſur les taxes dont on examine la répartition ; ſur les Etats Provinciaux dont on déſireroit que l'établiſſement devînt général ; ſur les généralités & ſubdélégations qu'on croit être trop peu multipliées en Guyenne ; ſur les corvées, dont on fait voir la rigueur & auxquelles on propoſe de ſubſtituer le travail des troupes, comme chez les Romains, ſauf la contribution en argent de la part des Corveyeurs.

» Si l'on avoit fait payer en argent » le quart des journées que les » Corveyeurs ont fournies, & qu'on » en eût augmenté la paye des » Soldats qui auroient travaillé à » ces réparations, il y a long-» temps qu'elles seroient faites; la » culture des terres n'en auroit » pas souffert : les sujets qu'on lui » ôte pour recrûter les armées, » entretenus dans l'habitude de » remuer la terre, en auroient plus » facilement repris leur ancienne » profession, à laquelle il est rare » qu'ils veuillent revenir, sur-tout » depuis qu'ils la croient si fort » avilie.«

L'Article des Milices, avec un plan propre à rectifier cette manière de lever des troupes, termine l'Ouvrage. Il est assez facile de manifester quelque éloquence en parlant sur un tel sujet; & en général la plûpart des points d'administration publique qu'embrasse

cet

cet *Obſervateur* anonyme, lui donnent lieu de peindre fortement. Mais il faut deſirer que le Gouvernement puiſſe entrer dans les bonnes-vuës qu'on ſuggère, & qu'il connoît vrai-ſemblablement encore mieux que les particuliers qui compoſent l'Etat. En cette matière, il n'eſt point trop aiſé de faire tout le bien qu'on ſouhaite, & d'écarter tous les maux qu'on voit.

Ce Livre dit tant de vérités, ſur la Guyenne principalement, qu'il ne peut manquer d'avoir ſon cours & de plaire à beaucoup de perſonnes.

ARTICLE XIX.

DE LA MANŒUVRE DES VAISSEAUX, ou Traité de Méchanique & de Dynamique, dans lequel on réduit à des solutions très-simples les problêmes de Marine les plus difficiles qui ont pour objet le mouvement du Navire. Par M. Bouguer, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, Honoraire de l'Académie de Marine, ci-devant Hydrographe du Roi au Port du Croisic & au Havre de Grace. (Vol. *in*-4°.) *A Paris, chez Guerin & Delatour, rue Saint-Jacques, &c. M. DCC. LVII.* Suite de l'Article XIV. au mois de Janv. II. vol.

IL y a deux choses essentielles dans la Manœuvre, sçavoir tourner le Navire, & sçavoir le

diriger à ſon terme malgré les obſtacles. M. Bouguer embraſſe ces objets dans le ſecond & le troiſième Livre de ſon Ouvrage; nous tâcherons d'indiquer quelques-uns de ſes principes : on voit que les détails ne peuvent convenir à notre Analyſe.

La rotation ou le tournoyement du Vaiſſeau ſe fait par l'eau ou par le vent, & quelquefois par l'une & l'autre de ces puiſſances combinées. Le Gouvernail dirige & mènage l'effort de l'eau ; les Voiles reçoivent, communiquent & diſtribuent l'action du vent. Si l'effort de l'eau repouſſe le Gouvernail du côté gauche ou vers *basbord*, il eſt évident que la Poupe ſuivra cette direction, & que la Proue ſe tournera du côté droit ou vers *ſtribord*. On augmente ou l'on diminue l'effort de l'eau ſur le Gouvernail, en augmentant ou en diminuant l'angle que fait cette

pièce de bois avec le prolongement de la Quille du Vaiſſeau. Cela eſt aiſé à concevoir, puiſque l'impulſion de l'eau, durant le ſillage, dépend de cet angle; & l'on conçoit également qu'en général le Gouvernail nuit au Sillage. Cet inſtrument, par ſa largeur, empêche que le Navire ne fende l'eau avec autant de facilité que s'il étoit abandonné à lui-même, mais auſſi le Gouvernail n'eſt point fait pour accélérer la route; il eſt deſtiné à la diriger en procurant la rotation du Navire.

Il y a bien plus de détails ſur les Voiles que ſur le Gouvernail. L'Auteur explique toutes les eſpèces de Mâts avec les Voiles propres de chacun; il fait connoître les cordages qui ſont comme l'ame de ces grandes machines, ſur-tout quand il s'agit d'orienter les Voiles & de leur donner différentes ſituations. Si le Navire a le

vent en poupe, la plus grande partie de ses Voiles lui devient inutile ; on cargue la grand-Voile, on ne se sert point des Voiles de la Poupe, on se borne à la Misaine, à la Civadière, au grand Hunier & au grand Perroquet qui sont au-dessus de la grand-Voile. Si le Navire marche de côté, sur la gauche par exemple, il faut que les Voiles de la Proue & de la Poupe se contre-balancent réciproquement, & soient dans un parfait équilibre, selon la direction que suit le Vaisseau ; autrement on changeroit de route, & l'on prendroit celle qui se trouveroit relative au plus grand effort des Voiles. Cet équilibre, au reste, de toutes les Voiles entr'elles, entretient l'équilibre de l'eau & du vent d'où dépend l'uniformité du Sillage. Considérons en effet l'eau & le vent comme deux puissances opposées entr'elles : l'eau agit sur la Proue, & le vent exerce son

effort ſur les Voiles ; dès que l'une de ces deux puiſſances s'affoiblira, l'autre prendra le deſſus & le Sillage changera, c'eſt-à-dire que le Navire obéira pour ſa direction à celle des deux puiſſances qui ſera la plus forte.

Il eſt ſouvent néceſſaire de troubler cet équilibre, c'eſt-à-dire de faire tourner le Vaiſſeau. Veut-on qu'il *vienne* davantage *au vent* ; ſi ce côté eſt ſtribord, il n'y aura qu'à carguer ou ſerrer quelques-unes des Voiles de la Proue, alors celles de la Poupe devenues victorieuſes porteront la Poupe vers bas-bord, & la Proue ſe tournera davantage au vent. Veut-on au contraire que le Navire préſente moins ſa Proue au vent ou qu'il *arrive* pour parler en termes de Marine ? Il faudra carguer les Voiles de la Poupe, & alors celles de la Proue l'emportant, cette partie du Navire ſera pouſſée ſous

le vent ou vers bas-bord, tandis que la Poupe ſe tournera vers ſtribord. Mais pour réuſſir dans cette manœuvre, il faut plus de temps & de précautions, parce qu'en général il eſt moins facile de faire *arriver* un Navire ou de porter ſa Proue ſous le vent, que de lui donner une direction contraire, ou de faire que ſa Proue *vienne au vent*. La raiſon de cela ſe trouve, & dans la figure de la carène qui eſt plus haute ſur l'arrière que ſur l'avant du Vaiſſeau, & dans l'effort de l'eau ſur la carène, effort qui tend toujours à pouſſer la Proue vers le vent lorſqu'on ſuit une route oblique: effort qui eſt d'autant plus grand qu'il s'exerce à une diſtance plus grande du centre de gravité. L'Auteur explique tout ceci avec une clarté qui n'exige du Lecteur que l'attention de lire une fois & de jetter un coup d'œil ſur la figure

correſpondante. Il ajoûte des inſtructions ſur ce qui s'appelle à la Mer, *faire revirer un Navire, revirer vent devant, revirer vent arrière, ſe mettre en panne, ſe mettre à la cape;* il marque la ſituation que doivent avoir les Voiles pour exercer leur effort avec le plus d'avantage relativement aux diverſes circonſtances, & il deſigne auſſi la ſituation qui rend le Gouvernail plus efficace ſelon les différentes directions de l'eau qui le frappe.

Mais il ne ſuffit pas de ſçavoir que le Gouvernail & les Voiles ſont les inſtruments qu'on employe à la Mer pour faire tourner les Vaiſſeaux; il faut être inſtruit de plus des circonſtances de ce mouvement & des moyens d'augmenter la facilité & la promptitude, avec laquelle le Navire doit le recevoir. D'abord il eſt certain que plus un Vaiſſeau eſt grand, & plus il oppoſe de difficulté à rece-

voir le mouvement de rotation. On augmente, à la vérité, le Gouvernail & les Voiles en raiſon de la grandeur de ce Navire, mais la réſiſtance qu'il oppoſe l'emporte encore ſur l'augmentation de ces forces ; & il arrive qu'un grand Navire, comparé à un petit, fait, dans le même temps, ſon angle de rotation beaucoup moindre que n'eſt celui de ce dernier Navire. La proportion qu'établit l'Auteur à cet égard, eſt que *les temps employés à faire les mêmes évolutions par différents Vaiſſeaux, ſont comme les longueurs de ces Vaiſſeaux.*

D'où il arrivera, par exemple, qu'une corvette d'environ ſoixante pieds, fera une certaine évolution en quatre ou cinq minutes, tandis qu'il faudra le double de ce temps pour qu'un Vaiſſeau deux fois plus long faſſe la même évolution. Et de-là rèſultent pluſieurs inconvé-

nients qu'éprouvent les grands Navires ; ils ne changent pas assez-tôt leur direction, ils ne tournent pas assez vîte quand il s'agit d'éviter quelque danger. Mais ces désavantages sont compensés par des propriétés bien estimables. *D'un gros temps, un grand Vaisseau n'est que peu agité par le choc des vagues, & il est tranquille pendant qu'un petit Navire reçoit toute l'agitation de la Mer. Un grand Vaisseau est moins sujet au roulis & au tangage, ces deux balancements qui se font dans le sens de la largeur & dans le sens de la longueur. Cela vient de ce qu'une grande masse prend toujours plus difficilement de la vîtesse, & de ce que le volume du corps contribue encore souvent à augmenter cette difficulté par l'augmentation qu'il apporte à ses bras de leviers. C'est aussi par les mêmes raisons que les grands Vaisseaux obéissent*

difficilement au Gouvernail & aux Voiles, lorſqu'il s'agit de changer de directions.

L'Auteur eſt trop Géomètre pour ne pas apprécier au juſte le temps qu'emploie un Vaiſſeau à tourner, ſelon un angle d'une certaine quantité. Après ce calcul, il détermine de deux manières différentes le centre de gravité du Navire, & le point ſur lequel ſe fait la rotation. Il examine enſuite la facilité qu'un nouveau poids donne au Navire pour tourner ou pour gouverner, & il fixe l'endroit où ce poids favoriſe le plus qu'il eſt poſſible l'action du Gouvernail ou d'une Voile. Cet endroit eſt préciſément le milieu entre le centre de gravité & le centre de rotation. On en a ici la preuve qui conduit auſſi à faire voir comment la tranſpoſition de quelques parties peſantes du Navire augmente la facilité avec laquelle il gou-

verne. Tout ceci est du second Livre de notre Auteur.

Le troisième concerne l'art de diriger le Vaisseau à son terme, malgré les obstacles dont le plus grand est le vent contraire. Le vent est une puissance bizarre qui varie à l'infini ses influences & ses directions. Souvent même, sans les varier, cette puissance met les Navigateurs en défaut. Combien de fois n'arrive-t-il point que les Girouettes & les Pavillons du Navire indiquent une direction qui n'est qu'apparente, tandis qu'il y en a une très-réelle? Voilà, en fait de Navigation & de Manœuvre, un point important. Aussi M. Bouguer s'est-il appliqué à donner des régles & des méthodes pour découvrir cette direction réelle, & pour déterminer même la grandeur de l'angle que forment ensemble la direction réelle & la direction apparente du vent. Nous

transcrirons une de ces méthodes, parce qu'elle nous a paru très-claire & qu'on peut l'entendre sans le secours des figures. » Si, après » avoir couru une certaine route » pendant que les Voiles sont amu- » rées * d'un certain côté, on les » amure tout-à-coup de l'autre, » en leur donnant précisément la » même obliquité par rapport à la » Quille, & en recevant aussi le » vent avec le même angle d'inci- » dence ; on n'aura qu'à examiner » avec soin la direction des Gi- » rouettes, & on remarquera sûre- » ment qu'elle a changé. Le » Vaisseau, en se transportant vers » deux différents côtés par rapport » à la direction réelle du vent, » altérera, par son mouvement, » cette direction en deux divers

* Ce mot a été expliqué dans le corps de l'Ouvrage, *amurer* c'est tirer les angles des voiles vers l'avant.

» ſens, & les Girouettes indique» ront des directions différentes. » Les erreurs ſeront en ſens con» traires ; ainſi la différence totale » ſera double de chaque altération » particuliére, & il n'y aura donc » qu'à prendre la moitié de cette » différence, pour ſçavoir combien » la direction réelle diffère de » chacune des directions apparen» tes. Dans la premiére route, le » vent paroiſſoit, par exemple, » venir du SSO (Sud-Sud-Oueſt) » & dans la ſeconde du SSE (Sud» Sud-Eſt ;) la différence de ces » deux directions apparentes indi» quées par les Girouettes, eſt de » 45 degrés. Il faut en conclure » que l'erreur a été chaque fois » de $22\frac{1}{2}$ degrés, & que le vent » venoit réellement du Sud.

La direction réelle du vent eſt la ſeule qui doive ſervir de régle pour juger ſi les objets, qui ſe rencontrent à la Mer, comme Vaiſ-

ſeaux, Côtes, Iſles, Ports &c. ſont *au vent* ou *ſous le vent.* Si l'on ſe guidoit en cela par la direction apparente qui varie à tout inſtant, & lors même que le vent demeure fixe, on s'expoſeroit à des erreurs d'une conſéquence infinie. Combien de fois le deſſus & le deſſous du vent ne décident-ils point du mauvais ſuccès d'un combat? combien de Vaiſſeaux ont péri pour n'avoir pas évité une côte, un cap qui étoient *au vent ou ſous le vent*, & dont on ignoroit la poſition? Au reſte M. Bouguer emploie une comparaiſon excellente pour juger de ce qui eſt *au vent* & *ſous le vent*: il veut qu'on regarde le cours du vent comme celui d'un grand fleuve; on tire une perpendiculaire par la penſée, & l'on eſtime que tout ce qui eſt du côté de l'origine du vent par rapport à un Vaiſſeau, doit être cenſé *au vent*, & que tout ce qui eſt de l'autre

côté doit être conſidéré comme étant *ſous le vent :* c'eſt ainſi que, dans un fleuve, les objets plus avancés vers la ſource ſont cenſés *au-deſſus*, & les objets plus reculés vers l'embouchure ſont cenſés *au-deſſous :* les Mariniers expriment cela par les termes d'*amont* & d'*aval*, expreſſions qui reprèſentent bien ce qu'on appelle à la Mer *au vent* & *ſous le vent.*

Ce qu'on vient de dire fait entrer naturellement l'Auteur dans pluſieurs problêmes très-utiles, comme *diſpoſer la Voile le plus avantageuſement qu'il eſt poſſible pour gagner au vent & pour s'éloigner d'une côte ; prendre la meilleure manière de couper le chemin à un Navire qu'on veut atteindre ou combattre ; donner chaſſe à un Navire qui eſt au vent &c.* On propoſe enſuite des moyens pour déterminer la route qui donne la plus grande de toutes les vîteſſes :

moyens infiniment utiles, sur-tout quand le Navire est obligé de fuir la rencontre d'un autre Vaisseau qui est au vent. Ce qu'il y a de mieux à faire pour-lors, c'est de courir sur le prolongement de la ligne où l'on est, en restant au même air de vent; car si le Navire qui poursuit n'est pas plus fort de sillage que le Navire qui fuit, l'intervalle qui étoit entre eux, lorsqu'ils se sont reconnus, subsistera toujours le même, & jamais le Navire qui poursuit, n'atteindra celui qui fuit. La raison ultérieure de cela est que le premier perd l'avantage qu'il avoit d'être au vent, & que le second jouit toujours de l'avance dont il étoit en possession quand la poursuite a commencé.

Tout ce qui vient d'être dit, ne regarde que les cas où le Navire n'est sujet à aucune dérive & n'a qu'une voile. C'est ce que l'Auteur suppose toujours dans la premiére

Section de ce troisième Livre. Il examine, dans la seconde, quelle est la disposition la plus avantageuse de la voile dans les Navires, dont on ne peut pas négliger la *dérive*. Ce dernier mot indique l'angle que fait la Quille avec la route du Navire mû obliquement, cet angle est sensiblement égal à celui de la *Houache*: on appelle ainsi la trace que l'eau forme derrière la Poupe, & qu'on prend aussi pour la marque du Sillage, ou de la route du Navire. La Houache est comme le prolongement de la direction qui est suivie par le Vaisseau, & c'est pour cela qu'il suffit d'observer la houache & l'angle qu'elle fait avec la quille, pour avoir la dérive. Il est aussi très-important à la Mer de distinguer la dérive proprement dite de l'obliquité causée par les courants; de considérer les divers effets des courants sur les Navires de diverses

grandeurs ; de ne pas négliger les formes différentes des Navires, quoiqu'au fond la dérive en dépende assez peu, & que plusieurs Navires de formes différentes soient sujets à la même dérive. Toutes ces particularités occupent l'Auteur, & dans tout le reste de cette seconde Section il donne des pratiques pour la disposition la plus avantageuse de la Voile, toujours dans l'hypothèse de la dérive & d'une route donnée ; le tout relativement aux diverses figures des Vaisseaux. On voit qu'il nous seroit impossible d'insister sur toutes ces instructions ; mais qu'il suffit de les annoncer pour en faire sentir l'importance.

La troisième & dernière Section de ce Livre montre quelle est la disposition la plus avantageuse des Voiles dans les Navires qui en ont plusieurs, & qui sont sujets à la dérive. Quand on parle de plu-

ſieurs Voiles, on n'entend pas parler de celles qui ſont ſur le même Mât, les unes placées plus bas & les autres plus haut. On ne conſidère que celles qui ſont ſur différents Mâts; & il eſt aiſé de concevoir que, dans l'obliquité d'une route, le vent tombe ſur des parties plus grandes ou plus petites de ces Voiles, de celles ſur-tout de l'avant; que l'angle d'incidence augmente ou diminue; que les ſurfaces frappées changent auſſi. Voilà ce qui engage l'Auteur à donner des régles pour tous les cas qu'on peut ſuppoſer en ce genre; c'eſt ce qui lui a fait calculer des Tables qui indiquent les diſpoſitions les plus avantageuſes des Voiles, par rapport au Navire & par rapport au vent. Ces Tables tiennent leur rang à la fin du Volume parmi pluſieurs autres, qui concernent diverſes diſpoſitions du Navire & des Voiles relativement

à ce qui est expliqué dans le corps de l'Ouvrage.

Nous terminons ici cette courte Analyse, persuadés que les Navigateurs ne perdront rien du Livre de M. Bouguer. Il a été composé avec beaucoup d'intelligence & de soin, & l'exécution Typographique répond au mérite intrinsèque de la composition.

ARTICLE XX.

TABLEAUX TIRÉS DE L'ILIADE, de l'Odyssee d'Homère, & de l'Enéïde de Virgile ; avec des observations générales sur le Costume. (In-8°. pag. 500.) A Paris, chez Tilliard, Quai des Augustins, &c. M. DCC. LVII.

ON a comparé cent fois Homère & Virgile, & jamais relativement à la Peinture. Cette

ſource de parallèle n'eſt ouverte que par M. le Comte de Caylus : il ne paroît, dans cette diſcuſſion, ni Poëte, ni Grammairien, ni même Critique ou Littérateur ; mais le génie & la connoiſſance des Arts percent par-tout.

A toutes les grandes choſes qu'on dit communément pour donner la préférence au Poëte Latin ſur le Poëte Grec, notre illuſtre Auteur oppoſe cette réponſe très-picquante : » Il me ſuffiroit de conter ce » qui m'eſt arrivé, il y a quelques » années, avec Bouchardon : ce » grand Artiſte venoit de lire Ho- » mère dans une vieille & déteſta- » ble Traduction Françoiſe ; il me » dit, les yeux pleins du feu dont ſa » tête étoit remplie : *Depuis que* » *j'ai lû ce Livre, les hommes ont* » *quinze pieds, & la nature s'eſt* » *accrue pour moi.* Je doute qu'il » y ait un exemple plus frappant » du génie qui parle au génie &

» qui ſurmonte de pareilles barriè-
» res « (d'une Traduction plate & miſérable.)

Voilà une grande preuve, mais qui ne ſera bien ſentie que par des Lecteurs qui ſçavent penſer en grand. Ces *hommes de quinze pieds*, qu'imaginoit M. Bouchardon, depuis la lecture d'Homère, n'étoient point des monſtres, mais des Héros *ſemblables aux Dieux* par la force & par le conſeil; cette *nature accrue* pour le même Artiſte, n'étoit pas un ſyſtême de fées, mais l'univers dans tout ſon beau; mais le Ciel, la Terre, les Mers, les Eléments, les Villes, les Empires, les Rois, les Peuples préſentés ſous les plus nobles images. *Ce grand homme*, reprend M. de Caylus parlant d'Homère, *m'échauffe, m'éleve, parle pleinement à mon goût pour la peinture.* Virgile ſera bien, ſi l'on veut, un Eſprit plus délié, un Ecrivain plus

correct, un Courtiſan plus inſtruit, un Poëte plus ſage, un Narrateur plus circonſpect ; mais Homère ſera toujours le grand Peintre, l'homme de génie, l'Inventeur ; il aura toujours donné le ton à l'Enéïde. Virgile a travaillé d'après lui, & conſéquemment ſes Tableaux *ſont moins remplis de la chaleur originale, ou de ce feu divin dont les Arts doivent toujours être animés.* Virgile d'ailleurs *ne s'eſt jamais embarraſſé du Coſtume, il ſoumet aux mœurs & aux uſages de ſon temps des peuples contemporains d'Homère ;* & voilà *une faute capitale dont il eſt d'autant plus néceſſaire d'avertir les Artiſtes, que les Sçavants en paroiſſent moins occupés.*

Cette Critique eſt très-vraie & très-neuve. Dans l'Enéïde, les héros, les combats, les diſcours, les armes, les intérêts, tout le détail des mœurs, en un mot, eſt deſſiné

d'après

d'après ce qui se passoit à Rome, sous Auguste ; au-lieu qu'Homère peint les hommes de l'Iliade & de l'Odyssée tels qu'ils avoient été devant Ilium & dans l'Isle d'Itaque. Ce mérite est très-précieux pour les Arts ; il s'ensuit même qu'en mille occasions le Peintre qui voudra traiter les sujets de l'Enéide, sera obligé de les dénaturer en quelque sorte, ou de les dépouiller du moins de leurs caractères pour les rendre tels qu'ils sont dans l'Iliade & dans l'Odyssée. Nos *Sçavants* ne sont vraiment point *occupés* de cette considération ; ils se copient les uns les autres dans leurs parallèles d'Homère & de Virgile, & quand ils ont exalté le beau génie du premier & le goût du second, ils croient avoir tout dit.

L'*Avertissement* que place M. de Caylus à la tête de ses *Tableaux de l'Enéide*, n'est ni trivial, ni passionné, ni faussement subtil, ni

chargé d'antithèses ; on ne peut lui reprocher que d'être trop court : la comparaison d'Homère & de Virgile considérés l'un & l'autre quant à la Peinture & aux Arts où l'imagination domine, pourroit être traitée tout-à-fait en grand. C'est ce qu'on doit attendre & obtenir de l'Auteur pour la seconde Edition de son Livre. Suivons présentement le détail des Tableaux.

Dens le premier Livre se trouve l'entrevuë de Junon & d'Eole. » Ce » Roi fend le rocher (séjour des » Vents) avec une demi-pique, » & les vents s'empressent d'en » sortir. L'horreur de cette ouver» ture, le mouvement & l'empres» sement déréglé de ces vents, doi» vent fournir de beaux groupes » & de beaux effets. « Ici l'Auteur fait une Critique de l'Albane, qui a traité ce sujet maussadement : *Eole en l'air, ouvre une porte sim-*

ple, de bois, avec des pentures de fer. Or Virgile dit : *cavum conversâ cuſpide montem impulit in latus*, ce qui ne donne point l'idée d'une porte ordinaire ; & ſuivant le Poëte, comme le marque M. de Caylus, cette *compoſition* auroit été *plus juſte, plus riche & plus élégante.*

Vient ce qu'on appelle le *Quos ego* au même Livre, ſujet traité un nombre infini de fois, & très-ſouvent manqué. On nous le donne ici en cette manière : » Neptune » calme les flots d'un coup de ſon » trident. Ce Dieu doit être repré» ſenté en action, car il eſt en co» lère. Les vents ſont tremblants » autour de lui. Leur attitude doit » indiquer une ſoumiſſion forcée » & prête à la révolte. Ces contraſ» tes & ces groupes, formés par » des corps auſſi ſuſceptibles d'agi» tation & dont le nombre eſt tou-

» jours arbitraire, fourniſſent une » belle compoſition. «

Au ſecond Livre, qui comprend l'Hiſtoire des malheurs de Troye, on a quantité de Tableaux d'une grande expreſſion ; celui-ci entre autres : » Pyrrhus entre dans l'in- » tèrieur du Palais ; on voit la porte » renverſée derrière lui ; quelques » Troyens prennent la fuite à ſon » aſpect ; les femmes, dont le Pa- » lais eſt rempli, levent les mains » au Ciel, embraſſent les colon- » nes &c. Ce terrible Tableau eſt » éclairé par le feu, & l'Artiſte doit » lire les Vers de Racine dans An- » dromaque.

„ Songe, ſonge, Cephiſe, à cette nuit cruelle
„ Qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle ;
„ A la pâle lueur de nos Palais brûlants
„ Figure-toi Pyrrhus, les yeux étincelants, &c.

Voici une attention ſage & réfléchie à l'occaſion d'un trait du 3ᵉ Livre. *Les Dieux Pénates viennent parler à Enée.* Sur quoi M. de Caylus obſerve que » l'apparition de ces » Dieux, naturellement fort pe- » tits, peut rendre cette compoſi- » tion ridicule, en ce qu'elle tient » un peu des marionnettes : mais, » *ajoûte l'Auteur*, comme Enée, » peut-être couché à la belle Etoile, » & que Virgile dit qu'il reconnut » ces Dieux au clair de la Lune, » cette lumière peut ſauver, en » quelque façon, pluſieurs parties » d'un fait ſi peu agréable. « Cette raiſon bien méditée devient fort ſenſible. On s'imagine voir, au clair de la Lune, ces petites figures, s'exhaler dans l'air, & ce ſujet, bien-loin d'être déſagréable, peut paroître très-picquant.

Le quatrième Livre de l'Enéïde fournit douze Tableaux à M. le Comte de Caylus : nous n'en citons

que le XI^e^. C'eſt » Didon ſur le » bucher, tombée ſur le lit, ayant » encore l'épée de ſon perfide dans » le corps. On voit accourir ſes » femmes : les témoignages de » leur douleur enrichiſſent cette » touchante compoſition, d'où l'on » doit voir la mer & la flotte » d'Enée à la voile. « Ce ſeroit là un beau & grand morceau : le bucher tel que le décrit Virgile, les armes & le buſte d'Enée, le lit couvert de tapis Phrygiens, les autels chargés de victimes, la Reine échevelée & frappée du coup mortel; ſes femmes, ſa ſœur, la prêtreſſe en pleurs, tout ce Palais en déſordre, & le lointain qui laiſſe voir la fuite du Prince Troyen; voilà des objets très-capables d'orner cette compoſition. Cependant il faut avouer que ce quatrième Livre, preſque tout en diſcours & en ſentiments, réſerve de grandes beautés pour la

Poëſie & les refuſe à la Peinture. Le Lecteur en jugera très-aiſément par le ſouvenir des harangues paſſionnées de Didon.

Le cinquième Livre eſt preſque tout en Tableaux, puiſque le Poëte n'y décrit que des ſpectacles & des jeux. Cependant il y a bien des particularités & des fineſſes, dans ces anciens exercices, qui ne peuvent être rendues ſur la toile, & dont nous n'avons pas même une idée juſte. Le Tableau qui repréſenteroit l'appareil des jeux & le détail des prix, ſeroit conſtamment un des plus remarquables.
» Je ſuppoſerois, *dit M. de Caylus*, ce pays coupé de collines.
» Le tombeau d'Anchiſe ſeroit ſur
» une petite hauteur couverte de
» bois..... Enée ſeroit auſſi placé
» ſur une élévation avec Aceſte &
» quelques autres, & verroit ap-
» porter, dans une vallée aſſez
» étendue, les prix qu'il doit diſ-

» tribuer aux vainqueurs de ces
» jeux. On peut donc former un
» beau groupe de vaſes, d'armes
» & d'étoffes, & faire voir encore
» pluſieurs ſoldats chargés des prix
» qui vont être arrangés & joints
» aux premiers : « le tout pour exprimer ces Vers.

Munera principio ante oculos, circoque
locantur
In medio ſacri tripodes, virideſque coronæ,
Et palmæ, pretium victoribus, armaque & oſtro
Perfuſæ veſtes, argenti aurique talenta ;
Et tuba commiſſos medio canit aggere
ludos.

L'Abbé Desfontaines a écrit, dans ſes Diſcours ſur l'Enéïde, que les Ouvrages d'Homère n'ont été la plûpart du temps pour Virgile, qu'*une eſpèce de mine d'où il a.*

tiré des diamants brutes, qu'*il a ſçû polir & mettre en œuvre.* Ce jugement, peut-être trop ſévère dans ſa généralité, ſe vérifie quelquefois, & ſur-tout quand il eſt queſtion de la deſcente aux enfers: celle du ſixième Livre de l'Enéïde eſt bien ſupérieure à celle de l'Odyſſée. Voici un des Tableaux que propoſe Virgile, ou M. de Caylus d'après lui. » Anchiſe, placé ſur » un petit tertre, fait voir à Enée » ſa poſtérité. On peut ſuppoſer » un grand nombre de ſes deſcen» dants déja paſſé. Il parle ſur une » figure détachée de la foule qui » la ſuit ſans empreſſement, &, » pour mieux dire, qui attend » d'être appellée par Anchiſe. Enée » écoute avec attention, & la Si» bylle eſt toujours préſente, pla» cée à la volonté de l'Artiſte. Tous » ces Guerriers qui paſſent, pour » ainſi dire, en revuë, ne doivent » point avoir le ruban blanc, qu'on

» doit remarquer sur la tête de » tous les habitants de l'Elysée. « On doit apparemment leur laisser le casque, la cuirasse & la lance : *Viden ut geminæ stant vertice cristæ*, dit le Poëte en parlant de Romulus : *Egregium formâ juvenem fulgentibus armis*, dit-il du jeune Marcellus, &c.

Ce n'est rien, à ce qu'il paroît dans le 7e Livre, que la coëffure de Lavinie qui prend feu & qui sert à former des présages ; cependant notre Auteur croit que cette *lumière dorée, qui contraste avec celle du jour naturel*, est une *circonstance hardie, & par-là plus picquante à traiter*. Le Tableau d'ailleurs peut être enrichi de l'appareil d'un sacrifice, de la présence du Roi Latinus & de sa Cour, d'un groupe de devins ; tout cela est de Virgile, & ne doit point échapper à un Peintre intelligent : mais l'essentiel de ce morceau est cette

lumière ſubite, répandue dans l'appartement, & voltigeant autour des beaux cheveux & des habits magnifiques de Lavinie.

Le huitième Livre abonde en ſujets, dont pluſieurs même ont déja occupé bien des Artiſtes. Tels ſont, en particulier, les différentes aventures repréſentées ſur le bouclier; comme *l'enlèvement des Sabines*, Tableau qui ſe trouve partout. *La courſe des Luperques*, ſujet traité par Raphaël & par Bouchardon : ce dernier en a repréſenté tous les détails, au-lieu que *Raphaël n'en a deſſiné qu'une très-petite partie*. Un joli morceau ſeroit celui-ci : » Enée, couché ſur » le bord du Tybre, ſe livre au » ſommeil. Le fleuve couronné de » roſeaux, & vêtu d'une toile » bleue & légère, lui parle. Il pa- » roît au milieu de pluſieurs peu- » pliers qui bordent le cours de » ſon lit. Ce Tableau prèſente la

» variété d'un gîte frais & aquati-
» que. «

Dans le neuvième Livre, l'épiſode de Nyſus & d'Euriale eſt une belle choſe perdue pour la Peinture; les ſentiments de leur amitié & le détail de leurs diſcours ſont faits pour la Poëſie, & non pour le pinceau de l'Artiſte. M. de Caylus ne trouve que ſix Tableaux dans ce Livre; & le plus beau peut être ſeroit celui qui repréſenteroit l'attaque de la Ville Troyenne par les Volſques : opération qui renferme de grands exploits militaires, & qui doit être du plus bel effet. Mais on y voit auſſi, ſelon la remarque de notre Auteur, que Virgile formant l'eſcalade avec la tortuë Romaine, ne s'eſt guères embarraſſé du *Coſtume;* car la tortuë étoit une manœuvre beaucoup plus récente que le ſiècle de Troye & d'Enée. Les Commentateurs de ce Poëte n'ont point fait cette

obſervation, parce qu'ils n'ont ſongé qu'au grammatical de l'Ouvrage, & point du tout à la partie qui concerne les Arts.

Beaucoup de combats dans le dixième Livre. On diſtingue » celui » de Turnus qui tient ſous lui le » jeune Pallas, dont l'Artiſte ne » peut trop exprimer la beauté : » ſon caſque peut être renverſé par » ſa chute; ſes cheveux épars re- » doubleroient l'intérêt qu'on peut » prendre à ſa mort; il expire d'un » trait qui lui perce la poitrine. » Jupiter, dans le Ciel, a détour- » né la tête pour ne pas voir moiſ- » ſonner cette belle fleur. Il fau- » droit ſe ſouvenir du baudrier ou » de la courroie brodée que por- » toit le jeune Prince, car cet or- » nement cauſa la mort de Tur- » nus. « Ce ſeroit une belle choſe, ſi l'ouvrage du Peintre pouvoit faire reſſouvenir le Spectateur de cette touchante réflexion du Poëte :

Turno tempus erit, magno cùm optaverit emptum
Intactum Pallanta, & cùm spolia ista, diemque
Oderit.

Le convoi de Pallas, au commencement du XI^e Livre, fournit une riche composition. » Le corps, » dont la tête est couverte d'un » voile, est porté sur un lit de » feuilles : le vieux Aceste est à ses » côtés ; le cheval du Prince, sans » aucun ornement ; les quatre pri- » sonniers enchaînés, auxquels » Enée a donné la vie dans le com- » bat pour les sacrifier aux Mânes » de Pallas, sont à la suite du corps, » ainsi que leurs chars : enfin les » soldats qui ferment la marche, » le javelot traînant. « *Et versis Arcades armis.*

Il y a XIV sujets dans le XII^e Livre, & tous peuvent être exécutés avec succès. On y voit des

combats, l'eſcalade d'une Ville ; des Dieux délibérant ſur les deſtinées des Rutules & des Troyens, des préſages funeſtes, & enfin la cataſtrophe de Turnus.

L'Auteur laiſſe aux Artiſtes & aux Connoiſſeurs *le ſoin de rapporter les compoſitions qu'il pourroit avoir oubliées, & de corriger, dans les ſiennes, les parties qui leur paroîtroient ſuſceptibles de critique.* Ce travail ſeroit en effet très-utile ; mais qui en ſera capable ? Il faudroit, pour y réuſſir, joindre la littérature aux connoiſſances de l'Art, & le goût de l'Antiquité aux attentions délicates des Modernes. On voit, par nos trois Extraits, ce que nous penſons de ce Livre : il parle preſque autant aux yeux qu'à l'eſprit : que ſeroit-ce ſi tous les ſujets étoient gravés de page en page ? Entrepriſe digne d'Homère, de Virgile, de M. de Caylus & de nos plus fameux Artiſtes.

Février, 1757.

ARTICLE XXI.

ROMAN POLITIQUE ſur l'état préſent des affaires de l'Amérique, ou *Lettres de M*** à M*** ſur les moyens ſolides d'établir une paix ſolide & durable dans les Colonies, & la liberté générale du Commerce extérieur.* (Volume *in*-12. pages 352.) A Amſterdam, & ſe trouve à Paris chez Ducheſne, &c. M. DCC. LVI.

C'Est ici un Ouvrage ſolide qu'on annonce ſous un titre frivole. Il contient un plan politique, qui ſe développe en dix-huit Lettres. Les vuës en ſont très-étendues & très-profondes, & elles portent ſur des principes ſi vertueux, qu'elles pourront paroître une pure Théorie. L'Auteur n'eſt ni l'émule,

ni le rival de l'*Obſervateur Hollandois ;* il n'en eſt que le partiſan & l'admirateur. L'un, ſous un nom étranger, ſoûtient, avec autant de force que de dignité, les juſtes intérêts de ſa patrie ; l'autre ne connoît de patrie que l'univers, ni d'intérêt que celui de l'humanité. Les préventions, les querelles, les haines nationales lui ſont étrangères & odieuſes. La paix, le repos, le bonheur de toutes les Nations & de tous les hommes ; voilà le but qu'il s'eſt propoſé dans ſon ſyſtême, ou *Roman politique.*

Il fait le premier eſſai de ce projet ſur toutes les Colonies de l'Amérique. Pour leur rendre un calme inaltérable, il ne ſonge pas plus à les unir entr'elles qu'à les diviſer : ces ſortes d'unions ſuppoſent une dépendance ; la dépendance eſt un joug qu'on ſouffre impatiemment ; on n'attend que des forces pour le rompre : juſqu'à

ce qu'on puiſſe y réuſſir, ce lien de ſubordination n'entretient pas tant l'harmonie que le deſir de la troubler. Toute paix de cette nature cache ſous le nœud qui la ſerre, un germe de guerre.

Pour ne laiſſer aucune étincelle de diſcorde entre les Colonies Américaines, notre Auteur imagine un plan de paix qui les rende libres & indépendantes les unes des autres. Il prétend les iſoler tellement que l'une ne puiſſe gêner l'autre, ni mettre des entraves à ſon Commerce. Le ſol qu'elles occupent, eſt preſque la ſeule chaîne dont il ſe ſert pour les lier enſemble : la nature de ſon *aſſiéte* eſt la baſe de tout le ſyſtême. L'Auteur en tire les principes heureux, les régles ſages & les juſtes bornes de cette indépendance générale qu'il veut établir entre ces Colonies. La paix, dont il a dreſſé le Traité, leur accorde tout ce

qu'elles pourroient prétendre par les armes. Si l'intérêt particulier, c'est-à-dire l'ambition ou la cupidité inspire à quelqu'une d'elles des projets de domination, d'invasion ou d'usurpation; contre cette Colonie impérieuse & avide toutes les autres conspirent, son infidélité est bientôt punie, & l'intérêt commun étouffe ce levain de guerre sous les trophées de la paix. Ce qu'il y a de plus singulier dans un systême si détaché de tous les motifs, de tous les droits, de tous les titres, & de tous les faits qui appuient nos prétentions en Amérique, c'est que son Auteur aboutit aux mêmes conclusions que l'Observateur Hollandois : son projet ne peut s'exécûter qu'en nous conférant le domaine des Contrées qu'on nous dispute; l'équilibre, nécessaire au bonheur de l'Amérique, ne peut s'établir qu'en conservant à la France les possessions qu'elle

réclame. Notre Extrait repréſentera le fond des Lettres qui compoſent ce *Roman*, comme ſi elles ne formoient qu'un Traité ſuivi & raiſonné.

Pour ſaiſir l'eſprit du ſyſtême que nous entreprenons d'analyſer, il faut, avec l'Auteur, ſe dépouiller de l'*illuſion* la plus naturelle aux membres de chaque ſociété; c'eſt-à-dire, *ceſſer*, pour ainſi dire, *d'être citoyen*, *devenir* purement *homme*, s'élever à cette hauteur où l'*intelligence* humaine ſent toute ſa *dignité*, *égale tous les hommes*, *ne laiſſe point de ſang abjet à la diſpoſition de la politique*, reſpecte *les libertés*, & même *les préjugés du gouvernement*. De ce point de vuë le *fantôme de la gloire militaire* diſparoît, ou il ne paroît que ſous la forme d'un *préjugé fatal*, *d'un ſentiment barbare*, *que la ſaine nature déſavoue*, *d'un funeſte abus qui profite du*

ſang humain, qui calcule ſon prix & ſon rapport, & qui en fait, dans la guerre, *un commerce* horrible. L'Auteur déplore cet abus répandu dans toutes les parties du monde, excepté l'Amérique dont il dit que *la Religion* * *des Eſpagnols a détruit les habitans.* Comment ignore-t-il que la Religion a toujours déteſté ces cruautés ; que, par l'organe des Evêques & des Miſſionnaires Eſpagnols, elle en porta ſes plaintes à tous les Tribunaux de l'Eſpagne ; & que ſes cris ne s'appaiſerent que quand l'autorité ſouveraine arrêta le glaive de ces Guerriers dont la cupidité armée, en s'enyvrant de ſang & de richeſſes, nuiſoit autant au progrès de la Foi qu'elle bleſſoit les vuës

---

* Cette expreſſion eſt ſans doute échappée par inadvertence à un Auteur qui ne paroît en aucune façon diſpoſé, ni intéreſſé à calomnier ſa Religion.

de la ſaine politique ? Notre Auteur témoigne ici une frayeur qui mérite peut-être l'attention des hommes d'Etat : c'eſt que le flambeau de la guerre allumé en Europe & tranſporté en Amérique, *n'embraſe ce continent, & ne l'accoûtume à des intérêts principaux & perſonnels, qui le ſéparent peut-être un jour de ceux de l'Europe.*

Pour obvier à cette ſéparation, il cherche pour les Colonies de l'Amérique un ſyſtême d'équilibre ou de conſervation, qui prévienne les guerres, les ſuſpende, en borne le théatre au continent de l'Europe. Son objet eſt donc *d'unir & de mêler d'intérêt* les Colonies que les diverſes Puiſſances de l'Europe poſſédent en Amérique, de les *lier fidèlement* à l'Europe, de les *conſerver & de les perpétuer toutes* au profit de l'Europe. Ce plan renferme deux ſortes d'union, l'une des Co-

lonies à leurs Métropoles, l'autre de Colonie à Colonie. L'une est une union de dépendance qui attache la Colonie au domaine de la Métropole, & la soumet à sa législation ; l'autre n'est qu'une union de Commerce, dont le nœud se forme & s'entretient toujours très-librement sous les seules Loix de la probité & de la fidélité.

Le moyen que l'Auteur propose pour la sûreté & le bonheur inaltèrable des Colonies, est de les mettre à l'abri des orages qui s'élevent entre leurs Métropoles, d'engager ces Métropoles à une confédération générale ou particuliére pour garantir leurs Colonies de toutes les agitations qui ébranlent l'Europe. Il s'agit donc de *concilier* tellement *les intérêts respectifs de Commerce* entre les possesseurs des Colonies, que les divisions qui troublent notre continent, ne puissent rompre le cours

de ce Commerce. L'Auteur entréprend d'arranger le partage de ces poſſeſſions étrangères, & d'en regler la propriété ſur des principes en quelque ſorte phyſiques, & par-là plus ſolides que des conventions arbitraires & des ſermens qui, pour être ſacrés, n'en ſont pas moins fragiles; il prétend tirer ces principes d'un fond fixe & invariable, tel que l'*aſſiéte* même des Colonies, *leur forme, leur étenduë, & leurs diſtances reſpectives.*

Quoique livré au hazard des armes & des invaſions fortuites, le ſort des Colonies, ſelon l'Auteur, tend à ſe fixer ſur ces principes; la *nature* aſpire à ce but depuis qu'on ſe diſpute ces climats occupés ou uſurpés; elle y avance malgré les obſtacles que l'ambition des conquêtes & l'avidité des richeſſes lui oppoſent. Après s'être épuiſées en incurſions & en brigandages, les forces de

l'Europe ſont toujours réduites à s'arrêter à des bornes qui les rapprochent de la ligne marquée par la ſituation & la nature des terreins: cette ligne eſt tracée ſur des limites que la nature même ſemble avoir aſſignées pour le repos & le bonheur de ces contrées où l'Europe, en dépit des mers, a planté avec ſes étendarts le germe des fureurs qui déchirent ſon propre ſein. C'eſt donc dans le climat même de ces Colonies, que l'Auteur cherche les moyens non-ſeulement de leur interdire les armes pour l'attaque, mais même de leur en épargner l'uſage pour la défenſe; il eſpère y trouver des remparts qui ne pouvant être franchis par la plus forte des Colonies, faſſent la ſûreté de la plus foible. Dans quelques endroits la Nature a fait les frais de cette ſûreté en élevant des chaînes de montagnes, qu'il n'eſt poſſible ni

de rompre ni de franchir. Dans les lieux qu'elle n'a munis d'aucune défenſe, l'Auteur veut qu'on y ſupplée par les forces de l'art & du génie, par un aſſemblage & un concours de conditions & de convenances phyſiques & morales, dont nous allons donner l'idée en abrégé.

Il ne s'agit point ici du continent méridional, qui forme le domaine de l'Eſpagne en Amérique; il eſt défendu par ſa diſtance du nôtre, & par *une étenduë immenſe de mers infranchiſſables pour des flottes.* La queſtion ſe réduit donc 1° au Canada y compris le Miſſiſſipi, 2° aux iſles Antilles ſituées au vent de l'Amérique, 3° aux Iſles ſous le vent ſituées entre les Tropiques ſur l'Océan. De ces trois eſpèces de Colonies, les Septentrionales par leur étenduë, leur population, & leur aſſiéte, ſont les plus pro-

pres à aſſûrer à l'Europe l'Empire de l'Amérique. Si les Iſles Méridionales ont plus de *richeſſes précieuſes*, le Continent Septentrional a plus de denrées communes & néceſſaires. Les Colonies du Midi ont plus de *valeur commerçante* ; celles du Nord ont plus de *valeur politique*. Les premiéres s'exploitent avec moins d'hommes, & rendent des profits plus rapides : elles conviennent donc en Europe à la Nation dont le faſte & le luxe autoriſé par l'inégalité des conditions, exigent des ſources plus fécondes d'une prompte opulence, & dont la population peut le moins fournir aux beſoins de la Colonie, attendu le beſoin qu'elle a de ſes ſujets en Europe pour cultiver ſes terres & pour entretenir une nombreuſe milice.

Les Colonies Septentrionales conviennent mieux aux Nations qui en ſont moins éloignées, &

qui ont plus besoin de monde pour étendre leur commerce. Après un partage des Colonies Américaines, arrangé sur ce plan, la Nation qui possédera les Méridionales, deviendra plus riche en *produits numeraires*; la Nation qui possédera les Septentrionales deviendra plus forte en marine. L'une multipliera ses revenus, l'autre ses vaisseaux. Mais si l'une & l'autre viennent à abuser des forces qu'elles reçoivent de leurs Colonies, si leurs Colonies mêmes viennent à mesurer leurs forces entr'elles, il est évident que la force politique écrasera la force opulente, que l'équilibre nécessaire à la conservation commune sera bientôt détruit, & que la balance penchera vers le Nord. Pour sauver cet équilibre si important au repos & à la paix des Colonies, il faut que celles du Midi aient dans le Nord quelques ressources qui compensent

leur foiblesse naturelle, & par conséquent que la Nation qui les possède, ait dans le Nord des établissements qui les protégent.

C'est sur ces principes que l'Auteur apprécie la *valeur relative* des Colonies, c'est-à-dire, leur valeur de convenances & de comparaison. Quant à leur *valeur réelle* & absolue pour leur Métropole, il l'estime sur la domination qu'y exerce la Métropole, sur la fertilité du sol, sur la nature des produits, sur la sûreté de leur exportation à la Métropole, sur la population & l'emploi des Colons, sur la commodité de les rappeller à la Métropole, en un mot sur les facilités que le Gouvernement trouve à exercer son action dans la Colonie. Or comme tous ces avantages resultent principalement de la proximité entre la Métropole & la Colonie, l'Auteur tire *uniquement de leur moindre*

distance la plus grande valeur de la Colonie, & par conséquent *l'influence plus ou moins grande des Colonies pour l'équilibre général des Puissances*. Cette moindre distance devient *conséquemment le seul & unique signe* de la valeur réelle des Colonies pour l'Europe.

Les Colonies Méridionales sont les plus éloignées de l'Europe; la population y est foible, le sol s'y épuise; leur valeur réelle doit donc nécessairement diminuer. Dans les Colonies Septentrionales, la population est plus abondante, les denrées alimentaires y sont plus communes, leur distance est moindre: ce sont là des avantages qui, en se combinant, impriment à leurs produits un caractère de perpétuité, & leur ouvrent une veine de progression & d'accroissement dont les produits méridionaux ne sont pas susceptibles. Ces Colonies, con-

clut l'Auteur, *ont donc une valeur réelle que balancent imparfaitement les richesses des Colonies Méridionales dans leur splendeur même.* De-là vient qu'il compare ces dernières à un *bien viager*, ou à une espèce d'*emphythéose*, & qu'il regarde les autres comme le *patrimoine naturel* de l'Europe, & *la ressource de ses peuples*, si la durée d'une paix générale & d'un bon gouvernement y favorisoit assez la population pour la rendre onéreuse. Dans son systême ce patrimoine *immense* doit être partagé entre les différents Etats de l'Europe; chaque peuple y cultivant & conservant sa portion, animera une émulation avantageuse à ces Colonies, & empêchera la *prépondérance d'une seule nation*, d'où naîtroit le déspotisme, ou la tyrannie.

De ces idées l'Auteur s'élève à celle d'un nouveau monde politi-

que. Au milieu du golphe du Mexique, il tire une ligne dont il fait la borne des Colonies Septentrionales ; il unit l'Europe à l'Amérique par *leurs points correspondants*, les plus prochains, & les *plus analogues* aux climats des deux Continents; il étend l'Empire de l'Europe au-delà du golphe sur la Mer Pacifique, d'où il embrasse l'Asie par ses extrémités les plus Orientales. Ainsi de ses mains on voit *éclorre un monde* qui est de sa construction. De cette région sublime où il ne voit rien d'impossible, il contemple les hommes qui toujours semblables à eux-mêmes, portent par-tout l'*empreinte* de leur intelligence, & par *elle ordonnent aux éléments, changent la face des lieux, font disparoître les forêts & les eaux inutiles, modifient l'air, améliorent les climats, rendent la terre habitable, y sement & y*

multiplient les espèces ; mais surtout y perfectionnent la leur *par le bienfait des loix.* Ainsi l'Amérique perdra jusqu'au souvenir de ses terres incultes, de ses mœurs barbares, de ses hommes sauvages, & le commerce établi entre elle & l'Europe, égalera ces deux Continents, & probablement les perfectionnera l'un & l'autre.

Comme la France & l'Angleterre partagent entr'elles les Colonies Septentrionales de l'Amérique, c'est entre leurs possessions qu'il s'agit d'établir un solide équilibre : on peut le tirer ou de l'emploi actuel des hommes, ou de l'assiéte même des Colonies respectives : le premier ne seroit jamais qu'un équilibre *présent*, qui pourroit toujours se rompre & devenir passager : le second seroit un équilibre plus fixe, plus durable ; c'est à celui-ci que s'attache l'Auteur, qui cherche un équilibre

perpétuel. Ainsi c'est dans la position de ces Colonies, dans la force de leur situation qu'il entreprend de trouver le principe de leur conservation & de leur sûreté. La nature par elle-même n'y a pas assez pourvu dans tous les endroits; il n'y a que les Traités qui puissent y suppléer & arranger des partages dont les convenances heureuses mettent hors de toute insulte les frontières des Colonies respectives & les opérations de leur commerce. Appliquons, avec l'Auteur, ces principes à notre Colonie du Canada.

Si l'Etranger ne peut-être maître de Terre-neuve, & de la pêche de cette Isle, sans l'être de l'entrée & de la sortie du fleuve S. Laurent; si ses possessions, poussées jusqu'à la rive Méridionale de ce fleuve, sont un obstacle à la population & aux opérations de notre Colonie; si possesseurs de la

même rive, nous n'avons pas du même côté un terrein assez étendu pour rendre cette possession stable & capable de faire équilibre avec les six cents lieuës de côtes maritimes que les Anglois occupent au-dessous de ce fleuve; dès-lors notre Colonie de Canada manque des avantages essentiels à sa sûreté & à la liberté de son commerce: il faut donc, à la faveur des Traités, lui accorder ou lui restituer ce qu'elle réclame, il faut reculer ses frontières, & lui procurer un degré de force égal à celui des Colonies voisines, afin de garantir celle-ci de ce qu'elle auroit à craindre de leur rivalité, ou de leur inimitié.

Si la Louisiane restoit aussi tellement isolée & séparée du Canada qu'elle n'en pût tirer aucun secours, qui soutînt sa foiblesse contre la force supérieure des mêmes Colonies Angloises, dès-lors

cette Colonie n'auroit plus les moyens de ſe conſerver. Ainſi, en appliquant à nos deux Colonies de l'Amérique Septentrionale, ce juſte principe de conſervation dont l'Auteur fait le *Palladium* de toute Colonie, on verra que, ſans violer ce principe, ſans anéantir la force d'équilibre ſi favorable à ces Colonies, on ne ſçauroit ni nous diſputer, ni nous refuſer les terres baignées de l'Oyo, & tout ce vaſte terrein renfermé entre le Miſſiſſipi, les Apalaches & la rive Méridionale du fleuve S. Laurent. Il n'y a pas d'autre voie pour établir entre nos deux Colonies Septentrionales, la communication néceſſaire à leur conſervation, ou à la force d'équilibre dont elles ont beſoin pour empêcher la *prépondérance* des Colonies Angloiſes. Mais pour ſuivre & ſaiſir toutes ces inductions, il faut avoir dans la tête ou ſous les yeux les détails

exacts d'une Carte de l'Amérique Septentrionale.

Ce n'eſt encore ici qu'un équilibre *local ;* il ne règne qu'en Amérique. L'intention de l'Auteur eſt de l'étendre en Europe, c'eſt-à-dire de combiner tellement les intérêts des deux Continents, qu'il en réſulte un équilibre général pour l'Amérique & pour l'Europe : équilibre qui ne pourroit exiſter ſans que les Puiſſances reſpectives fuſſent réduites, par des compenſations, à une imperturbable égalité de forces.

Cet équilibre eſt le terme où toute l'Europe ſemble aſpirer comme au fondement d'une paix durable ; mais par l'idée arbitraire qu'on s'en forme, ſelon l'intérêt actuel, il devient le prétexte de toutes les guerres & la ſemence qui les perpétue. L'ambition ſe trouve dans tout Gouvernement ; la nature du climat détermine l'ob-

jet de cette ambition. Si le climat eſt favorable aux opérations du Commerce, l'inſtinct de la Nation s'y tournera ; s'il eſt plus favorable aux entrepriſes militaires, les conquêtes ſeront l'attrait de ſes habitans. Dans la carrière où ſon climat l'engage, chacun de ces deux peuples aura le *deſſein de dominer* & par conſéquent celui d'*aſſervir*, l'un étant *inſéparable* de l'autre. La premiére de ces Nations affectera donc l'empire des Mers; qui ſont le grand théatre du Commerce & de ſes opérations ; la ſeconde ambitionnera l'empire de ſon Continent, qui offre à ſes forces un champ de victoires. Toutes les autres Nations ſe trouveront intéreſſées à traverſer des mouvements ſi naturels, à ſe préſerver de la ſervitude qui les menace ; & même à empêcher ces deux Puiſſances, ſi elles devenoient rivales, de s'entre-ſubjuguer ; car,

avec ſes richeſſes, la Puiſſance commerçante peut ſoudoyer des forces militaires, qui la mettent en état de tenter heureuſement des invaſions & des conquêtes. Il eſt donc de l'intérêt général qu'aucune de ces deux Puiſſances n'acquiére la *prépondérance excluſive*, & que la force commerçante, comme la force militaire, trouve une réſiſtance. Pour former cette réſiſtance, il faut néceſſairement oppoſer des Soldats aux Soldats, des Vaiſſeaux aux Vaiſſeaux. Si elles n'ont l'un & l'autre des Soldats & des Vaiſſeaux, elles ne ſçauroient s'oppoſer un contrepoids qui arrête la prépondérance où chacune d'elle tend par ſon mouvement naturel.

Mais la diverſité de leurs forces & de leurs beſoins eſt ſi grande, qu'en partageant leur puiſſance entre la Mer & la Terre, jamais elles ne parviendront à s'oppoſer ſur l'un & l'autre élément une

égale résistance : ainsi la nature même de ces deux Nations met un obstacle invincible à l'équilibre général où l'on voudroit les réduire. Pour se le procurer, il faut qu'elles aiênt recours aux Nations plus foibles ; qu'elles en obtiennent, par des Alliances & des Traités, le poids de forces qui manque à leur balance, & par conséquent qu'elles partagent leur prospérité & leur fortune avec ces Peuples alliés. Ainsi les *Puissances dominantes* sont contraintes d'affoiblir la force qui fait leur prépondérance en la divisant entre la Mer & la Terre, & de prêter aux moindres Nations un appui ferme en empruntant leurs secours ; ainsi le vrai équilibre ne se perfectionne qu'en s'étendant, & ne devient stable qu'en devenant général : ainsi les moindres Puissances trouvent, dans l'ambition & dans l'émulation naturelles aux Puissances domi-

nantes, un rempart qui fait leur ſûreté, & ces Puiſſances ſupérieures ne peuvent plus hazarder l'une ſur l'autre aucune entrepriſe, ſans s'expoſer à des pertes plus conſidérables que les gains qu'elles pourroient ſe propoſer.

Une obſervation importante qui n'a pas échappé à l'Auteur, c'eſt que les hoſtilités maritimes ſont les plus bruſques & les plus imprévues. Sur terre on avance lentement, on annonce ſa marche, on ne peut guères cacher le terme où l'on ſe porte, ni la route qu'on prend pour y arriver : ſur Mer l'eſpace eſt plus libre, on le franchit ſur l'aîle des vents ; la trace qu'on ſe fraie, eſt encore plus inviſible que la courſe n'eſt rapide : l'expédition eſt achevée avant qu'on ait pû la ſoupçonner. De-là vient qu'il faut mettre à la Puiſſance maritime un frein plus puiſſant qu'à toute autre Puiſſance ; il faut l'en-

chaîner tellement que le mouvement qui la tenteroit de troubler le repos général, lui devienne comme impoſſible. L'équilibre, dont ce *Roman politique* préſente l'édifice, conſiſte donc à poſer en Europe & en Amérique aux Puiſſances de notre Continent, des barrières qu'elles ne puiſſent rompre. Venons à l'application qu'il fait de ces principes à la France & à l'Angleterre.

Il eſt avantageux à l'Europe que la France s'adonne au Commerce : il lui rend la paix précieuſe, il arrache les armes à beaucoup de ſes ſujets ; il les applique, dans le ſein de l'Etat, à des occupations plus douces & plus utiles que les travaux & les exercices militaires ; il concentre dans le ſein du Royaume une *force active*, qui, en ſe répandant au-dehors, deviendroit redoutable. Les progrès que la France fait dans le Commerce,

ſont autant *de pas* qui l'éloignent, pour ainſi dire, des frontières voiſines ; les *avantages intérieurs* qu'elle en retire, ſont des *chaînes* qui attachent ſes bras au char de *la paix*.

C'eſt ainſi que l'Auteur détruit tous ces ſyſtêmes politiques où l'on cherche toujours la paix en faiſant éternellement la guerre ; où l'on ne quitte les armes que quand on n'a plus la force de les porter, & que dans le deſſein de les reprendre avec plus d'avantage ; où ces armes ſont les ſeuls arbitres, les ſeuls interprètes des Traités. L'Auteur cherche un équilibre indépendant de la raiſon & de la paſſion d'Etat ; un équilibre dont la nature dicte les Loix, & dont le Gouvernement ſoit forcé de reſpecter la balance ; un équilibre qui réprime les *fureurs politiques*, qui ne laiſſe rien d'arbitraire, & dont les principes ſupérieurs aux

conventions passagères tendent, non à *créer*, mais à *concilier* les intérêts des Puissances. Son dessein n'est donc pas de dépouiller de sa prospérité intérieure aucune Nation pour en diminuer la puissance extérieure, mais de balancer, selon l'assiéte des Etats rivaux, les armées par les armées, les flottes par les flottes, & par conséquent de distribuer à chaque Nation la portion de force commerçante ou militaire, que la nature a fixée pour sa sûreté & pour sa félicité. Voilà le point où toutes les vuës politiques devroient se rencontrer, & la base où tous les Traités devroient s'asseoir.

Le vœu de l'Auteur seroit de voir tout le monde politique rouler sur ce point comme sur son vrai centre, de sorte qu'aucun Etat ne pût s'en écarter, sans que tous les autres fussent aussi autorisés qu'intéressés à l'y ramener. En

un mot, ſon but eſt de réduire la *convention à n'exécuter que le plan de la nature.* Un Royaume qui, par ſon aſſiéte & ſon climat, peut commercer avec avantage, en aura le droit & la liberté, ſans qu'aucun autre Etat puiſſe troubler, encore moins écraſer ſon Commerce, ni pour étendre le ſien, ni pour le groſſir. De Nation à Nation, les excluſions contraires à la nature des climats, ſeront auſſi prohibées que les Monopoles de particulier à particulier; la plus forte Nation ne ſera donc point réduite à devenir la plus pauvre pour la ſûreté de la plus riche. Il y a des pays que la nature ſemble vouloir unir, & dont l'union contribueroit au bonheur de l'Europe: on ſépare quelquefois ces climats par des bornes arbitraires: lever ces bornes que la nature reprouve, c'eſt *vaincre des préjugés.*

L'exorbitance du pouvoir forme

ici une queſtion que les Politiques n'ont point encore traitée : notre Auteur ne connoît de pouvoir exorbitant qu'une domination trop étendue pour que ſa conſervation ſoit poſſible & utile aux hommes ; il veut que le commandement & l'obéiſſance ſoient tellement balancés, que la juſtice en puiſſe régler l'équilibre. Les obſtacles que l'ambition, ſans l'aveu de la nature, forme à la proſpérité d'un peuple, il les regarde, non comme l'appui, mais comme la ruine d'un juſte équilibre. La plus grande puiſſance que la nature conſtitue, peut être redoutable ; mais cette puiſſance ne peut être dangereuſe qu'on ne vienne à oublier les préſervatifs ménagés par la nature même contre ce danger. Ainſi chaque Etat peut tendre à toute la force militaire & commerçante où ſon génie & ſon juſte Gouvernement l'invitent :

aucun Etat n'en doit prendre alarme ni ombrage ; les conventions qui s'y opposeroient, seroient aussi injustes que *bizarres.*

Nous rèservons le reste de cet Ouvrage pour un second Extrait. L'Auteur est si profond & si nerveux dans ses principes, dans ses conséquences & dans ses réflexions, si fort & si concis dans son style & dans ses expressions, qu'il seroit plus aisé de faire le Commentaire que l'Abrégé de son Livre. En l'analysant, on omet mille traits qui frapperont des Lecteurs sérieux & éclairés. C'est un Politique pour qui la nature & la vertu sont des termes & des choses synonimes ; dans son Roman il ne répète que des leçons apprises à leur école : si elles paroissent neuves à nos Politiques, c'est qu'esclaves des passions, ils n'ont jamais considéré si les vuës de la patrie s'accordent avec les vœux de la

nature & avec les devoirs qu'impose la vertu ; ils n'ont point encore conçu que dans le monde politique, de Nation à Nation les Droits, les Loix & les Obligations doivent être les mêmes que d'homme à homme dans la société civile.

ARTICLE XXII.

RECHERCHES SUR LE POULS par rapport aux crises. * (Volume *in*-12. pages 483.) A Paris, chez Debure l'aîné, &c. M. DCC. LVI.

LE but que l'Auteur se propose dans cet Ouvrage, est de *classer assez distinctement les diffé-*

---

* La *crise* est l'effort que fait la nature pour se débarrasser de l'humeur qui l'incommode : c'est ordinairement

rentes

rentes modifications du pouls, pour établir sur ces différences les signes propres à chaque évacuation critique. L'exécution de ce projet demande des observations précises, constantes, &, en quelque sorte, infaillibles dans leurs indications. L'Auteur a tiré ses principes de cette source ; mais il semble redouter les armes qu'on peut emprunter de la raison contre son entreprise. Pour les émousser ou pour les repousser, il oppose à cette raison quelques passages où Bayle & Montagne affectent de l'humilier, & il semble vouloir s'en faire un bouclier. Or ces autorités sont aussi suspectes que sa terreur est panique. Si l'observation se prête fidèlement aux besoins de son sys-

---

au plus fort de la maladie que ce symptôme se manifeste plus sensiblement, parce qu'alors la nature fait son plus grand effort.

tême, loin de s'y refuser, la raison y souscrira entièrement : elle est le juge naturel de l'observation, elle seule en constate la vérité, la certitude & la perpétuité. Quand ces caractères sont bien constatés à son tribunal, elle ne souffre pas qu'on s'éleve contre l'observation, ni contre les conséquences légitimes qu'on infère des phénomènes observés. L'observation & la raison ne sont ni rivales, ni ennemies : ce sont deux sœurs inséparables en Médecine & en Physique ; tout systême dont elles ne sont pas l'appui, n'est qu'un édifice caduc & fragile. Au reste nous sçavons que l'intention de l'Auteur n'est pas de soustraire à l'empire de la raison les faits qu'il a observés, & les inductions qu'il en tire ; que son unique dessein est d'élever ces faits & ces inductions au-dessus des arguments reçus dans la Théorie régnante, & formés sur des

principes arbitraires, ou plutôt sur l'étrange abus qu'on fait, à ce qu'il prétend, des loix de la circulation.

Pour rendre ses recherches plus intelligibles, l'Auteur s'est fait un langage plus net & plus sensible que celui dont les Anciens & les Modernes se sont servis pour indiquer les différents états du pouls. Ainsi les pouls *formicants*, *miures*, *caprizants n'entrent pas plus* dans les Catégories où il classe les pouls différents, que les pouls *forts & foibles*, *fréquents & lents*, *grands & petits*, *durs & mous* Ces vagues dénominations sont trop indépendantes de l'état habituel du malade, & trop dépendantes des caprices, ou des idées particuliéres, dont chaque Médecin est susceptible. Ces termes, quoique les mêmes dans leurs bouches, n'en sont pas plus synony-

mes dans leurs intentions. C'eſt toujours le même ſon qu'ils rendent ; mais ce n'eſt pas toujours le même ſens qu'ils expriment. L'Auteur a imaginé une nomenclature qui n'eſt point ſujette à ces inconvénients, & qui eſt appropriée à la nature des modifications dont le pouls eſt affecté. Le nom de chaque pouls différent caractériſe la criſe qu'il prédit : ainſi le langage eſt ici également diagnoſtique & prognoſtique ; il n'en eſt pas plus obſcur ; il n'entre, dans ſa compoſition, que des termes tirés de l'Anatomie. On conçoit auſſi aiſément un pouls *pectoral*, *capital & inteſtinal* qu'un remède *pectoral*, *ſtomachique* & *céphalique*. Ici l'analogie des pouls, des maladies & des remèdes eſt conſervée, ſoûtenue, & pouſſée dans les mots comme dans les choſes. Ces notions, puiſées dans la préface de l'Auteur, ſont des

éléments prèliminaires qu'il faut ſaiſir comme la clef de ſon Livre. Il le diviſe en 35 Chapitres : ſon plan méthodique nous facilite l'analyſe de ſa doctrine. Nous ſuivrons communément l'ordre des Chapitres, ſans en indiquer les nombres.

Le tact eſt l'organe dont le rapport enſeigne l'état du pouls. En s'exerçant il acquiert une fineſſe qui le rend exquis : il faut donc l'accoûtumer d'abord à ſaiſir dans le pouls ſon état naturel, qui ſe règle ordinairement ſur le cours de l'âge. Dans les enfans aiſé, ſouple & précipité, le pouls tend à une certaine force, à une certaine plénitude où il parvient dans l'âge adulte, pour dégénerer enſuite à meſure que la vieilleſſe s'avance ; il ſemble l'annoncer, par la lenteur, la roideur & la ſechereſſe de ſes mouvements : en parcourant l'eſpace qui ſépare ces deux

âges, ſa marche ſuivie ſemble graduée, il ne s'élève & ne ſe fortifie que pour s'abaiſſer enſuite & s'affoiblir. Ici, comme le remarque l'Auteur, l'*enthouſiaſme* heureux d'un génie plein de chaleur, & l'habitude machinale d'un tact délicat rendent la ſenſation un interprète également prompt & ſûr de l'état du pouls.

Comme tout ſe réduit ici à des comparaiſons & par conſéquent à des opérations compliquées, où la mémoire intervient & peut être fautive, l'Auteur aſſigne une meſure plus préſente, plus actuelle, plus ſenſible ; c'eſt l'inégalité des pulſations & de leurs diſtances, qu'il eſt aiſé de rapporter à l'état naturel du pouls dont la connoiſſance doit être familiére à tout Médecin Praticien. La marche uniforme & égale du pouls eſt une preuve que tous les organes qui concourent à ſon état, ſont dans une

harmonie qui résulte de l'aisance & de la liberté de leur action ; mais pour peu que cet accord se dérange, il en doit naître un désordre qui trouble la régularité & la cadence de ces mouvements. Si le pouls se resserre, il devient *vif*, *dur*, *sec*, *pressé* ; il n'annonce qu'une sensibilité, qu'une irritation, qu'une convulsion qui affecte le genre nerveux, & qui ne promet aucune crise favorable. S'il se dilate, il devient *saillant*, *fort* & *fréquent*. Alors, sur-tout quand il est inégal, le pouls est l'avant-coureur des évacuations critiques. De-là vient qu'il n'y a, selon l'Auteur, de pouls critique que celui qui s'amollit, se développe & se dilate. Ce pouls développé est toujours de bon augure, quand il se soûtient pendant un certain temps ; c'est pendant la durée de ce développement que se fait cette révolution qu'on nomme coc-

tion, & où l'humeur ſe prépare à l'évacuation; mais ce pouls ne détermine point l'organe où ſe doit faire l'excrétion: ſi elle ſe fait ſans être précédée d'un pouls développé, ou ſi elle n'étoit précédée que d'un pouls d'irritation, ce ſeroit alors un de ces cas de complication où il y a tout à craindre.

Les parties dont l'action affecte le pouls, ſont ſupérieures ou inférieures au diaphragme: de-là deux ſortes de pouls, l'un *ſupérieur*, l'autre *inférieur*; tous deux précèdent les excrétions, qui doivent ſe faire par les organes dont chacun d'eux tire ſa dénomination; & ce ſont là deux genres de pouls critiques. Le premier, dit l'Auteur, ſe caractèriſe par une *dilatation qui devroit ſe faire naturellement en un temps, qui cependant ſe fait en deux temps ou par deux efforts ſenſibles, & qui ſuccède à une contrac-*

tion naturelle de l'artère. Le ſecond ſe caractériſe principalement par une *irrégularité* qui conſiſte en ce que ſes pulſations ſont *inégales entr'elles*, & ſe font dans des *intervalles inégaux*, & *quelquefois ſi conſidérables qu'ils forment de véritables intermittences ſelon l'eſpèce de pouls inférieur, & ſelon que cette eſpèce ſe trouve plus ou moins déclarée.* L'Auteur obſerve qu'il arrive aſſez ſouvent dans l'artère *une ſorte de ſautillement*, qui ne ſert pas peu à *caractériſer* le pouls inférieur. *Ce pouls*, ajoûte-t-il, *n'eſt jamais auſſi développé, auſſi ſouple, auſſi égal que le ſupérieur.*

Le pouls ſupérieur eſt un genre qui ſe diviſe en trois eſpèces, le *pectoral*, le *guttural*, & le *nazal*, ſelon que l'excrétion doit ſe faire par la poitrine, la gorge ou le nez. Dans chaque eſpèce le pouls eſt *ſimple*, quand l'excrétion doit

ſe faire par un ſeul organe ; *composé* quand elle ſe fait par plusieurs ; *compliqué* quand quelque irritation s'oppoſe au progrès de la criſe.

Les caractères diſtinctifs & invariables du pouls *pectoral ſimple* conſiſtent dans ſa moleſſe, ſa plénitude, ſa dilatation, & ſes pulſations égales. Dans chacune *on ſent une eſpèce d'ondulation* qui vient de ce que *la dilatation de l'artère ſe fait en deux fois, mais avec une aiſance, une molleſſe, & une douce force d'oſcillations, qui ne permettent pas de le confondre cette eſpèce de pouls avec les autres.*

Le pouls *guttural ſimple* eſt un pouls développé, comme le ſont eſſentiellement tous les pouls *bien critiques*. Il eſt moins mol, moins plein, & ſouvent plus fréquent que le pouls pectoral. Le nazal a plus de dureté, plus de force &

de célérité que le guttural. Ces notions ne nous paroiſſent pas aſſez diſtinctement déterminer comment, ſelon l'expreſſion de l'Auteur, le pouls guttural eſt intermèdiaire entre le pectoral & le nazal. On diſtingue ici deux ſortes de pouls nazal, l'un eſt plus critique & plus *excréteur* que l'autre : tous deux ſont *rebondiſſants* ; mais le plus critique, moins dur & moins plein, rebondit avec *moins de véhémence & de conſtance*.

L'Auteur obſerve que le ſaignement de nez eſt plus *ſymptomatique* que critique ; la criſe ſe déclare dans les narines par une excrétion plutôt *muqueuſe* que ſanguinolente : en effet le ſaignement de nez arrive plutôt au commencement de la maladie, & l'évacuation muqueuſe plus ſouvent à la fin. Lorſque l'excrétion indiquée par le pouls nazal ne peut

s'exécuter par un défaut de diſpoſition dans l'organe, ou d'une détermination convenable de la part de l'effort critique, alors cet effort engendre des délires, des affections ſoporeuſes, des éréſipeles au viſage, des ſaignements d'oreilles, des ophtalmies, ſans que le pouls nazal en ſouffre aucune altération, ſi ce n'eſt dans les affections ſoporeuſes, où ceſſant d'être nazal, le pouls devient *convulſif*.

Paſſons aux diviſions du pouls *inférieur* : ſes pulſations inégales, leurs intervalles inégaux, leurs intermittences, le ſautillement même de l'artère qui ſe joint ſouvent à ces ſignes, ne ſont que des propriétés génériques. Dans le ventre il y a beaucoup d'organes excrétoires : il n'eſt pas facile de diſcerner par le pouls vers lequel de ces organes ſe porte l'effort critique ; ſouvent même ſon impreſ-

ſion agit en même temps ſur plu-ſieurs de ces organes, & par-là rend le rapport du pouls qu'on conſulte plus confus & plus équivoque. La variété des obſtacles que rencontre l'effort critique, augmente encore l'incertitude. Quel courage, quelle patience, quelle ſagacité ne faut-il donc pas, dans un Obſervateur, pour démêler & éclaircir les détours d'un labyrinthe ſi tortueux & ſi obſcur. Le fil que l'Auteur nous donne pour nous conduire en ce dédale, attache une eſpèce particulière de pouls à chaque viſcère où la criſe ſe déclare, & ce viſcère fournit toujours la dénomination du pouls qui annonce cette criſe. Ainſi le pouls *ſtomachal ſimple* annonce le vomiſſement. Ce pouls eſt le moins développé de tous les pouls critiques, & le moins inégal des pouls inférieurs; *l'artère ſemble ſe roidir, frémir & aſſez ſouvent*

saillir sous le doigt : ses pulsations, qui sont fréquentes, se font dans des intervalles assez égaux.

Les évacuations critiques du ventre sont annoncées par le pouls *intestinal simple*. De sa nature ce pouls est plus développé que le stomachal ; ses pulsations assez fortes semblent *arrondies*, & sont inégales dans leurs forces & dans leurs intervalles. Si deux ou trois sont assez égales & assez élevées, les deux ou trois qui suivent, sont moins développées, plus promptes, & comme *subintrantes*. De-là dans l'artère un sautillement ou *une explosion plus ou moins irréguliére*, & souvent accompagnée d'intermittences qui caractèrisent ce pouls, toujours moins développé que le pouls supérieur. L'Auteur avertit de bien distinguer ces irrégularités critiques de celles qui ne le sont pas toujours, c'est-à-dire des irrégularités qui se

rencontrent dans les pouls *compliqués* avec le pouls d'irritation.

Le pouls *ſimple* qui annonce les évacuations de la matière, ne diffère du précédent qu'en ce qu'il eſt plus fort, plus plein, plus voiſin du pouls nazal; caractère commun à tous les pouls précurſeurs d'hémorrhagies. Dans le pouls de la matrice le *rebondiſſement*, quoique moins conſtant, moins fréquent, moins marqué que dans le pouls nazal, *eſt cependant aſſez ſenſible*. Le pouls dont il s'agit dans ce Chapitre, demande quelques autres attentions, dont on pourra s'inſtruire dans l'Ouvrage que nous abrégeons.

Le pouls *ſimple hépatique* eſt le plus concentré des pouls critiques: moins fort, moins bruſque que le pouls précédent, il eſt moins vif & moins irrégulier que l'inteſtinal. Ses inégalités conſiſtent en deux ou trois pulſations, qui, inégales

entr'elles, ſont ſuivies de deux ou trois autres parfaitement égales. Ce pouls eſt rarement ſimple, & jamais *rebondiſſant* qu'il ne ſoit compliqué avec quelque autre pouls critique dont le rebondiſſement ſoit un attribut eſſentiel.

Le pouls *ſimple hémorrhoïdal* eſt preſque toujours compliqué avec le pouls d'irritation. L'inégalité particuliére qui le ſpècifie, regne entre ſes pulſations dont la force & encore plus les intervalles ſont toujours diſſemblables. Quand l'irritation influe moins ſur ces pulſations, & les laiſſe ſe dilater, alors elles deviennent rebondiſſantes. C'eſt ſur-tout par ſa profondeur & ſes tremblements, que ce pouls ſe diſtingue de celui de la matrice.

Le pouls qui prédit l'excrétion des urines, quand il eſt bien critique, ſe rapproche beaucoup du pouls inteſtinal : cependant les

inégalités de l'un diffèrent de celles de l'autre, par la régularité que les pulſations du premier ſuivent dans le progrès de leur diminution, progrès qui *va juſqu'à ſe perdre ſous le doigt* pour renaître enſuite *dans le même ordre.*

La ſueur critique s'annonce par un pouls *plein, ſouple, développé, fort,* dont les pulſations s'élèvent au-deſſus des pulſations ordinaires : la derniére ou la plus élevée de ces pulſations croiſſantes & graduées, ſe marque par une dilatation & une ſoupleſſe plus ſenſibles que dans les autres pulſations.

Ces pouls critiques ſimples, que nous avons juſqu'ici caractériſés d'après l'Auteur de ces *Recherches,* ſe combinent quelquefois entr'eux, & forment des pouls *compoſés.* Pour concevoir cette compoſition, ſuppoſons avec l'Auteur que parmi les pulſations, les unes aient le rebondiſſement & la

molleſſe propres au pouls pectoral, les autres le rebondiſſement & la roideur ſpécifiques du pouls nazal, alors le pouls eſt composé du pectoral & du nazal. Ce pouls ainſi composé annonce deux excrétions, dont la plus décidée & la plus abondante ſera celle qui ſe manifeſte par l'ordre dominant des pulſations; ces ſortes de pouls répondant toujours à la force comme à la nature & à la ſucceſſion des révolutions qui arrivent aux différents organes, où l'effort des criſes ſe déploie en même temps. Les pouls composés ſont ſujets à beaucoup de variations qui dépendent du ſujet, de la maladie & même du traitement. Le pouls inteſtinal eſt celui qui entre le plus ſouvent dans ces ſortes de combinaiſons, parce que, dans la plûpart des maladies, les fonctions des viſcères inférieurs ſe dérangent.

Dans les criſes, la nature ne tra-

vaille qu'à ſe délivrer de l'embarras qui l'afflige : ſon action ſe répand quelquefois ſur pluſieurs organes enſemble, quelquefois elle ſe raſſemble ſur un ſeul ; ſouvent elle ſemble errer, ou revenir de l'un à l'autre, ſelon que leurs couloirs préſentent plus ou moins de réſiſtance, & par conſéquent plus ou moins d'iſſues favorables à ce qui peut ſe trouver de matière morbifique. La criſe qui ſe prépare, eſt plus ou moins laborieuſe ; les accidents, les phénomènes qui s'y joignent, ſont plus ou moins irréguliers, plus ou moins tumultueux : le pouls eſt une eſpèce d'écho qui répète tous ces tons, tous ces mouvements de la criſe : ſa voix appelle l'art au ſecours de la nature ; il lui aſſigne le quartier où elle a beſoin de ſon aide, il lui marque même le ſervice qu'il attend de ſon zèle. Mais pour entendre ſon langage, il faut avoir l'oreille bien exercée.

& bien épurée. L'Auteur de ces *Recherches* prétend nous en donner l'intelligence dans ſon Ouvrage, & d'après les mouvements du pouls, indiquer mieux qu'on ne l'a fait juſqu'ici, la marche de la nature dans les maladies graves & difficiles à guérir. Il nous montre des écueils, où, en ſuivant *les méthodes les plus reçues & les mieux juſtifiées*, on court riſque de faire naufrage. Mais il ne ſe flatte pas de prévoir & d'applanir tous les embarras ; il invite les Obſervateurs à le ſuivre, & à le devancer dans ce travail & dans la route nouvelle qu'il leur découvre, & où il leur montre des ſûretés dont ils ont manqué juſqu'à préſent. On ne doit pas s'attendre qu'il épuiſe toutes les combinaiſons dont les divers pouls ſont ſuſceptibles ; cela n'eſt ni poſſible, ni néceſſaire : les eſſais qu'il nous donne ſur quelques-unes, ſuffiſent pour appliquer

ſes principes à toutes les autres quand l'occaſion en préſente le beſoin.

Paſſons à un pouls d'une eſpèce contraire à toutes celles qne nous venons d'analyſer : c'eſt *le pouls d'irritation*, qu'on doit regarder comme l'antagoniſte du pouls critique. Il lui eſt oppoſé dans tous ſes caractères, puiſqu'il eſt *ſerré*, *fréquent*, *concentré & aſſez dur*. L'un annonce l'heureux progrès de la criſe, l'autre décele des embarras ou des obſtacles qui l'arrêtent ou la retardent. L'irritation reſſerre le pouls ; c'eſt le ſigne qu'elle donne de ſon oppoſition au cours de la criſe : en s'avançant la criſe dilate le pouls, c'eſt l'annonce d'une excrétion ſalutaire. C'eſt pourquoi l'Auteur appelle celui-ci un *pouls critique*, & celui-là un *pouls non critique*; l'un & l'autre, dit-il, ſont produits par l'*action nerveuſe*, ac-

tion *bien déterminée, bien dirigée* dans tous les pouls critiques; *brusque* au contraire, *incertaine irréguliére dans le pouls d'irritation, ou non critique.*

Les évacuations, même abondantes, qui quelquefois accompagnent le pouls d'irritation, ne sont que des excrétions sans coction; les humeurs ne sont exprimées des couloirs que par la convulsion des organes : ces évacuations sont rarement salutaires : il faut être attentif pour ne pas les confondre avec les excrétions critiques. En fait d'évacuations, il y a une grande différence à mettre entre les *symptomatiques* & les *critiques* : celles-là se trahissent par un pouls *oppressé* qui est de mauvais augure; celles-ci se marquent par un pouls développé qui est un symbole des forces supérieures qui restent encore à la nature. Au reste le pouls d'ir-

ritation n'eſt funeſte que quand il eſt durable, ou quand il vient interrompre la marche du pouls développé, & annoncer le trouble qui arrête la coction & les évacuations critiques, ou quand il ne s'appaiſe que par l'affaiſſement & la défaillance de la nature, ce qui eſt le ſigne d'une diſſolution prochaine & inévitable.

En cet endroit notre Auteur étend ſes vuës ſur le progrès général des maladies ; il en diſtingue trois temps : dans le premier, la nature raſſemble & concentre toutes ſes forces contre l'ennemi ; c'eſt, dit-il, *l'appareil de tous les ſymptômes eſſentiels*. Dans le ſecond, ces forces concentrées ſe développent & agiſſent ſur les humeurs, pour leur donner la préparation qui les diſpoſe à ſe ſéparer dans leurs couloirs. Dans le troiſième, la criſe s'achève & les excrétions facilitées terminent la

maladie. De-là ces phaſes ſucceſſives & communes à toutes les maladies, l'irritation, la coction, l'exploſion ou l'excrétion de l'humeur vicieuſe. Ces trois états de la maladie ſe marquent ſur le pouls des malades: d'abord il eſt dur, vif, ſerré, convulſif; enſuite il ſe dilate & ſe développe avec plus de plénitude, de force & de liberté; enfin, ſelon la voie & la nature de l'évacuation critique, il devient pectoral, inteſtinal, &c.

On voit par les obſervations rapportées dans cet Ouvrage, & par les réflexions de l'Auteur, qu'on ne peut guères que dans le premier de ces trois temps employer les remèdes convenables; que les occaſions en deviennent moins fréquentes & moins favorables dans le ſecond temps, & que rarement elles ſe préſentent dans le troiſième, où toute action extraordinaire

naire ne peut que troubler une crise qui se fait avec des forces suffisantes, ou provoquer inutilement celle que le cours de la maladie & l'effet des remedes n'ont pû amener. Il resulte pourtant de ces mêmes observations, que dans le troisième temps les cas d'un défaut de crise, qui seroit moins produit par le mauvais caractere de la maladie, que par une mauvaise méthode de traitement, pourroient quelquefois être des cas d'exception.

Au surplus toute cette théorie est fondée sur les principes d'un Ouvrage, dont nous avons rendu compte, l'année derniére. * Dans le cours de ses recherches l'Auteur n'élude pas les questions litigieuses, dont ses observations sur le pouls pourroient fa-

* Voyez nos Mémoires, Mars 1756, page 685. *Institutiones Medicæ.*

ciliter la diſcuſſion : telle eſt, par exemple, la fameuſe queſtion qui a partagé les Anciens & les Modernes ſur un Aphoriſme où Hippocrate prétend que le Médecin doit ſuivre la nature, tendre au même but qu'elle, s'en faire le miniſtre & non le maître, attendu qu'elle ſeule opère les guériſons. Les adverſaires de ce ſentiment ſoûtiennent qu'il ne faut pas ſe fier ſi aveuglément à la nature, mais plutôt la diriger, ſe défier des criſes qu'elle prépare, ou du moins leur donner une détermination qu'on juge convenable.

Dans les maladies, le pouls d'irritation ſe complique avec les pouls critiques : cette complication n'eſt guères formidable que dans les maladies qui ſont graves par elles-mêmes ; l'Auteur le prouve au Chap. 27. Dans les ſuivants il traite de la complication du pouls 1° dans les maladies con-

vulſives *nerveuſes*, ou plus *nerveuſes qu'humorales*, 2° dans les ſuppurations, à la ſuite des maladies aiguës, 3° dans la fiévre maligne. De-là il paſſe aux *différences qui ſe trouvent quelquefois dans le pouls des deux côtés, & dans celui des différentes parties du corps*. Dans chaque Chapitre, ſa doctrine eſt confirmée par des faits obſervés, dont le nombre ſe monte à 182 répandus dans tout l'Ouvrage, ſans y comprendre ceux du Chapitre 32^e, qui rempliſſent 29 pages. Les trois derniers Chapitres roulent ſur le temps & le jour de la maladie dans leſquelles on doit attendre les excrétions annoncées par les changemens critiques du pouls ; ſur les changements qui arrivent au pouls après l'action des émetiques, des délayants, des purgatifs, de la ſaignée & de l'opium ; ſur les précautions qu'il faut prendre pour

l'application des régles proposées dans cet Ouvrage, & sur les exceptions que souffrent ces régles, &c.

De toute sa doctrine, l'Auteur tire une conclusion trop importante pour l'oublier ici, c'est qu'un remède produit toujours un bon effet sur le pouls, lorsqu'il le dévelope & le rend excréteur, ou qu'il rend simple & critique un pouls qui étoit compliqué & *non critique* : au contraire l'effet du remède est fâcheux, quand il rend convulsif & non critique un pouls qui étoit critique & dévelopé, ou enfin lorsque l'action du remède rend compliqué & *non excréteur*, un pouls qui étoit simple & excréteur. L'Auteur a encore semé dans ses recherches une infinité de réflexions que nous n'avons pû recueillir dans notre Extrait, & dont les Praticiens ne sçauroient trop se pénétrer : nous n'en citerons qu'une.

Lorſqu'un pouls *terrible* au commencement d'une maladie reprend, pendant l'uſage des remèdes, ſon état naturel, on ne peut pas toujours décider bien clairement que ces heureux ſuccès ſoient dus aux remedes plutôt qu'à la marche naturelle de la maladie. Combien y a-t-il de malades qu'on ſe trouve obligé d'amuſer tous les jours par un long traitement, en leur donnant l'eſpérance d'une guériſon qu'on n'attend pas des remèdes connus, mais des ſeules reſſources que la nature peut avoir & qu'on ignore. Elle fait bien des cures dont on ne lui ſçait pas de gré ; on l'accuſe de bien des malheurs dont elle eſt innocente. Quoi qu'il en ſoit, cette multitude de faits que l'Auteur rapporte ; tant d'accidents qu'on eût prévenus en ſe rendant à ſes obſervations ; tant de ſuccès qu'on n'a obtenus qu'en y déférant, ſont autant de preu-

ves qui démontrent l'importance de ces *Recherches*, & qui obligent les vrais Praticiens à les vérifier avec autant d'attention que de bonne foi. Si elles soûtiennent l'épreuve, il en naîtra des lumières & des sûretés qu'on ne sçauroit trop désirer. Pour s'en convaincre, outre les Ecrivains cités par notre Auteur, qu'on lise les Traités du Pouls, composés par Pierre-Paul Galea, Ant. Honestus, Eustache Rudius, David Abercrombe, &c. On verra combien, en le perfectionnant, on enchérit ici sur tout ce qu'ils ont publié pour rendre fin & érudit le tact du pouls, & pour spécifier les présages fondés sur le rythme des pulsations.

ARTICLE XXIII.

POESIE DEL SIGNOR Abate Pietro Metastasio..... Parigi, presso la Vedova Quillau. *Poësies de M. l'Abbé Metastasio.* (Neuf Volumes *in*-8°.) *Suite de l'Article III. au premier Volume de Janvier.*

QUAND nous nous sommes attachés par préférence aux deux Tragédies qui ont pour titre, *la Clémence de Titus*, & *Démophoon*, ce n'étoit pas pour exclure les autres : nous n'avons guères moins été frappés des Pièces qui suivent ; *Hypsipyle de Lemnos*, *Achille reconnu par Ulysse*, *Régulus retournant à Carthage* ; *Hypermnestre*, qui au péril de sa propre vie, sauve les jours de son Père & de son Epoux ; *Adrien*,

qui sacrifie la plus ardente des passions à l'honneur & au devoir ; *Olympiade*, Tragédie un peu compliquée, mais qu'on peut appeller le triomphe de l'amitié ; *Caton mourant à Utique*, *Themistocle à la Cour de Xerxès* ; *Zénobie*, modèle de fidélité conjugale ; *Aëtius*, ce dernier des Romains. Tout ce détail demanderoit des Livres, & nous faisons des Extraits.

Nous pouvons ajoûter, qu'à la réserve de *Justin le jeune*, Pièce rebutée de l'Auteur, & fruit prématuré de son enfance, il n'en est point dont les beautés ne couvrent les défauts. Celles-ci sont *Artaxerxès*, *Alexandre*, *Siroës*, *Sémiramis*, *le Héros de la Chine*, *Antigone*, *Démetrius*, *Didon abandonnée*, *Cyrus reconnu*, *Abdolomine Roi des Bergers*, qui n'est proprement qu'une Pastorale ; sans compter les *petites Pièces* ;

nous entendons par-là celles qui n'ont qu'un Acte ou deux au plus. En général, M. l'Abbé Metastasio ne donne que trois Actes à ses Tragédies: plusieurs estimeront, (& nous osons nous mettre du nombre) qu'il a eu raison de se dispenser de la régle d'Horace ;

Neve minor, neu sit quinto productior actu :

Son style en est plus vif, & il évite ces prolixités que cinq Actes joints à la Musique produiroient à coup sûr: nous sommes persuadés d'ailleurs, que quand Horace imposoit ce précepte, c'est qu'il avoit devant les yeux les Tragédies Grecques, qui en effet sont toutes en cinq Actes. Mais il faut observer que, si l'on retranche les Chœurs, la plûpart de ces Actes sont si courts, qu'à peine atteindroient-ils à la longueur de quelques Scenes de notre Théâtre.

A la tête de ces petits Drames nous placerons *l'Isle déserte :* (l'Isola disabitata.) L'idée en est des plus heureuses & tout-à-fait neuve : Fernand riche commerçant prend terre à cette Isle avec son Epouse & une Sœur de son Epouse, encore enfant. Pendant qu'il se promène sur le rivage, des Pirates d'Afrique l'enlèvent lui & son vaisseau. N'entendant plus parler de lui, sa femme s'imagine qu'on l'a abandonnée volontairement, & conçoit pour les hommes une horreur qu'elle communique à Sylvia sa petite sœur. Après neuf ou dix ans d'un dur esclavage, Fernand est délivré : ses premiers soins se tournent du côté de l'Isle déserte ; il y aborde avec un seul ami ; on se cherche sans se trouver, & il faut voir dans un sujet si simple, combien l'invention du Poëte lui a fourni d'incidents, d'ornements & de positions ; on

ſe rencontre enfin, & rien de plus touchant que cette rencontre : ſur-tout le caractère naïf de Sylvia eſt inimitable.

Joſeph reconnu par ſes Freres ; le Sacrifice d'Abraham ; Bethulie délivrée ; la mort d'Abel ; Joas Roi de Juda, ſont des chefs-d'œuvres en petit. On a voulu reprocher à M. M. d'avoir un peu trop lû notre *Athalie*. M. Calzabigi le juſtifie très-bien dans ſa Préface. Mais il ſemble vouloir le mettre au-deſſus de Racine : & c'eſt un point qu'on n'a garde de lui paſſer. L'Athalie de Racine eſt un tableau de Raphaël à grands traits, à grands perſonnages. La petite Pièce Italienne eſt une eſquiſſe ou une miniature. Ces deux objets ne ſe comparent pas.

Pour donner une idée plus complette de notre Auteur, nous allons citer des morceaux qui feront voir ſon talent Dramatique ſous

tous les jours & dans tous les genres. En fait de narrations, voici deux exemples que nous traduisons : l'un est tiré de l'*Antigone*, Tragédie dont les vices sembleront rachetés par quantité de fort beaux endroits. Il s'agit d'un second combat où Alexandre Roi d'Epire, d'abord vainqueur, est défait à son tour : c'est Bérènice, Princesse dont les charmes sont le flambeau de cette guerre, qui raconte le fait.

ANTIGONO. Di forze
Tanto inegual, nò, non potea.....
BERENICE. Con l'arte
Il colpo assicurò si Fiamme improvise.
Ei sparger fe da fida mano ignota
Fra le navi d'Epiro ; in un momento
Portò gl' incendi il vento
Di legno in legno : e le terrestri schiere
Già correano al soccorso. Allor feroci

Entran nel campo i tuoi : quegli, non sanno
Chi gli assalisca ; e fra due rischi oppressi
Cadono irresoluti . . . . . ;
Senza evitarne alcuno ; all' armi invano
Gridano i Duci : il bellico so invito
Atterrisce, o non s'ode. Altri lo scampo
Non cerca, altri no'l trova. Il suon funesto
Del ripercosso acciar ; gli orridi carmi
Di mille trombe ; le minaccie, i gridi,
Di chi ferisce, o muor ; le fiamme, il sangue,
La polve, il fumo, e lo spavento abbatte
I più forti cosi, che un campo intero
Di vincitor, vinto si trova, e tutto
Su i trofei, che usurpò, cade distrutto.

Février, 1757.

ANTIG. O bonheur incroyable ! Et quel
heureux hazard ? . . .

BEREN. Agenor, à la force, a fait ſuppléer l'art.
L'incendie, allumé par des mains inconnues,
De la flotte d'Epire eſt monté juſqu'aux nues,
Et par l'aîle des vents répandu ſur les eaux
Paſſoit rapidement de Vaiſſeaux en Vaiſſeaux.
Pour voler au ſecours les troupes ſe débandent ;
Voilà l'heureux inſtant que nos Guerriers attendent :
Tout s'ébranle à la fois ; l'ennemi confondu
Soûtient peu la fureur du choc inattendu :
Et frappé du péril que chaque objet lui montre,
Par-tout il fuit la mort, par-tout il la rencontre.

C'eſt en vain que les Chefs rappellent au combat :
Leur voix ne s'entend pas, ou trouble le ſoldat :
L'un néglige de fuir, en vain d'autres y penſent.
L'épouvantable bruit des armes qui s'offenſent ;
De l'airain belliqueux les éclats atterrants ;
Les menaces, les cris des vainqueurs, des mourants ;
Des rivières de ſang qui baignent les campagnes ;
De pouſſière & de feu mille horribles montagnes,
Tout conſpire à la fois, tout leur glace le cœur :
Si bien qu'en un moment le ſuperbe vainqueur
Voit, ſous d'affreux débris, ſes palmes étouffées,
Et qu'il tombe, expirant, ſur ſes anciens trophées.

Février, 1757.

Bethulie délivrée nous fournira le ſecond récit ; c'eſt Carmi, l'un des chefs du peuple, qui rapporte ce qui a ſuivi la mort d'Holoferne, c'eſt-à-dire, la terreur ſubite & la défaite miraculeuſe des Aſſyriens.

CARMI. Furono, o ſanta Eroina,
Veri i preſagi tuoi. Gli Aſſiri oppreſſe
Eccidio univerſal.
OZIA. Forſe e luſinga
Del tuo deſio.
CARMI. No : del felice evento
Parte vid' io : da' trattenuti il reſto
Fuggitivi raccolſi. In ſu le mura,
Come impoſe Giuditta al ſuo ritorno,
Deſtai di grida, e d'armi
Strepitoſo tumulto.
AMITAL. E qui s'inteſe.
CARMI. Temon le guardie oſtili
D'un aſſalto notturno, ed Oloferne
Corrono ad avvertirne. Il tronco informe
Trovan colà nel proprie ſangue involto.

Tornan gridando indietro. Il caſo
atroce
Spargeſi fra le ſchiere, intimorite
Già da' noſtri tumulti : ecco ciaſcuno
Precipita alla fuga, e nella fuga
L'un l'altro urta, impediſce. Inciam-
pa, e cade
Sopra il caduto il fuggitivo. Immerge
Stolido in ſen l'involontario acciaro
Al compagno il compagno : opprime
oppreſſo,
Nel ſollevar l'amico, il fido amico.
Orribilmente il campo
Tutto rimbomba intorno. Eſcon dal
chiuſo
Spaventati i deſtrieri, e vanno anch'
eſſi
Calpeſtando per l'ombre
Gli eſtinti, i ſemivivi. A' lor nitriti
Miſte degli empi e le beſtemmie, e i
voti
Diſſipa il vento. Apre alla morte il caſo
Cento inſolite vie. Del pari ogn' uno

Teme, fugge, perisce: e ogn' un del
pari
Ignora in quell' orrore
Di che teme, ove fugge, e perchè
muore.

CARMI. Non, ce n'est point en vain
qu'a parlé l'Héroïne;
De nos fiers ennemis j'atteste la ruine.
OZIAS. Carmi ne prend-il point ses
vœux pour des effets?
CARMI. Non, j'ai vû de mes yeux l'inopiné succès.
J'ai sçu, par nos captifs, le détail & la
suite.
Du même esprit Judith incessamment
conduite
M'ordonne, à son retour, d'exciter à la
fois
Cent & cent bruits confus & d'armes &
de voix.
AMITAL. On le sçait. CARMI. J'obéis: les
Gardes ennemies
Portent d'abord l'allarme aux troupes
endormies,

On craint une ſurpriſe, au milieu de la nuit....
Holoferne, Holoferne... il faut qu'il ſoit inſtruit...
On entre, & que voit-on? La mort & le carnage,
Dans des ruiſſeaux de ſang un trone glacé qui nage.
On recule d'horreur avec des cris affreux.
Dans un moment, le bruit de ce coup déſaſtreux
Vole de bouche en bouche, & conſterne l'armée
De nos cris menaçants déja trop allarmée.
Tout fuit, ſe précipite, & ſe heurte, & ſe nuit.
L'un tombe, & fait tomber le fuyard qui le ſuit:
Il perce de ſon fer en même temps qu'il tombe:
Sous le fer du ſuivant à ſon tour il ſuccombe.

Février, 1757.

L'ami qui veut ſauver l'ami, preſque
aux abois,
En lui tendant la main l'accable de ſon
poids.
Tout le camp retentit de cris épouvan-
tables.
Effrayés à leur tour, les courſiers indom-
tables
S'échappent en fureur, plus fougueux
que les vents,
Et vont foulant aux pieds les morts &
les vivants.
Clameurs, henniſſements, fureurs,
plaintes aiguës,
Les blaſphêmes, les vœux, tout ſe perd
dans les nuës.
Le hazard à la mort prête en tous lieux
les mains,
Et lui fait découvrir mille nouveaux
chemins;
Le point, l'unique point où chacun ſe
reſſemble,
C'eſt de trembler, de fuir & de périr
enſemble;

C'eſt encor d'ignorer en ſon malheureux
ſort
La cauſe de ſa fuite, ou celle de ſa mort.

Telle eſt la narration de l'Auteur, à cela près qu'il faut ſuppoſer une grande ſupériorité dans l'original. Nous ajoûtons un exemple pour ceux qui aiment le diſcours ſentencieux & moral. Dans *Adrien*, Aquilius ſon confident entreprend de railler, ſur ſes artifices & ſur celles des femmes en général, Emirene Princeſſe Parthe & priſonnière, que l'Empereur veut épouſer au préjudice de Sabine qu'il a fiancée. Emirene lui répond :

Tu che in corte inveechiaſti
Non dovreſti invidiarne. Io giurerei
Che fra' pochi non ſei tenaci ancora
Dell' antica oneſtà. Quando biſogna,
Saprai ſereno in volto
Vezzeggiare un nemico : acciò vi cada

Aprir gli innanzi il precipizio, e poi
Piangerne la caduta: offrirti a tutti,
E non esser che tuo: di false lodi
Vestir le accuse, ed aggravar le colpe
Nel farne la difesa: ogn' or dal trono
I buoni allontanar: d'ogni castigo
Lasciar l'odio allo scettro, e d'oggni dono
Il merito usurpar: tener nascosto
Sotto un zelo apparente un' empio fine:
Ne fabricar, che su l'altrui ruine.

Mais toi, qui de la Cour suis les mœurs & la vie,
Parle, c'est bien à toi de nous porter envie.
Va, tu n'es pas de ceux dont la bouche & le cœur
Des premiers siècles d'or conservent la candeur.
Tu sçaurois au besoin sous de feintes caresses,
Cacher à des rivaux les embûches traîtresses;

Ouvrir ſubtilement l'abyſme ſous leurs pas,
Les y faire tomber, & pleurer leur trépas ;
T'offrir à tout le monde, & n'être qu'à toi-même.
Tu connois l'art du maſque, & par quel ſtratagème
On vante l'ennemi qu'on eſt prêt d'accuſer,
On aggrave ſa faute en ſemblant l'excuſer.
Heureux le Courtiſan qui t'aura pour modèle !
Bientôt il exclura tout ſerviteur fidèle,
Les graces, il ſçaura s'en réſerver l'honneur :
Les peines, ſur le Maître en rejetter l'horreur :
Prêter un air de zèle à l'indigne ſoupleſſe,
Et ſur mille débris élever ſa baſſeſſe.

Février, 1757.

L'élévation, la nobleſſe, la force, caractériſent M. Metaſtaſio, ſur-tout quand il fait parler des Romains. Dans *Caton d'Utique*, Marcia, ſa fille, aime Ceſar & en eſt aimée. Cependant on va voir de quel air elle le reçoit, parce qu'elle ne voit en lui que l'oppreſſeur de la République.

MARZIA. E tu chi ſei?
CESARE. Chi ſono! E qual richieſta!
E ſcherzo? è ſogno?
Così tu penſiero,
O così di ſembianza io mi cangiai?
Non mi rauviſi?
MARZIA. Io non ti vidi mai.
CESARE. Ceſare non vedeſti?
Ceſare non rauviſi?
Quello che tanto amaſti;
Quello à cui tu giuraſti
Per volger d'anni, o per deſtin rubello
Di non eſſergli infida?

MARZIA. E tù ſei quello?
No, tu quello non ſei, n'uſurpi il nome.
Un Ceſare adorai, no'l niego; ed era
Della patria il ſoſtegno,
L'onor del Campidoglio,
Il terror de' nemici
La delizia di Roma,
Del Mondo intier dolce ſperanza, e mia.
Queſto Ceſare amai; queſto mi piacque
Pria che l'haveſſe il ciel da me diviſo:
Queſto Ceſare torni, e lo rauviſo.

CESARE. Sempre l'iſteſſo io ſono: e ſe al tuo ſguardo
Più non ſembro l'iſteſſo, o pria l'amore;
O t'inganna or lo ſdegno. All' armi, all' ire
Mi ſpinſe a mio diſpetto
Più che la ſcelta mia, l'invidia altrui.
Combattei per difeſa. A te dovero

Conservar questa vita ; & se pugnando
Scorsi poi vincitor di regno in regno,
Sperai farmi così di te più degno.

MARZIA. Molto ti deggio inver ; se ingiusta
Offesi il tuo cor generoso, a me perdona.
Io semplice fin' ora
Sempre credei che si facesse guerra
Solamente a' nemici, e non spiegai
Come pegni amorosi i tuoi furori.
Ma in auvenir l'affetto
D'un grand' Eroe che viva innamorato
Conoscerò così, Barbaro ! I'ngrato !

MAR. Mais toi, quel est ton nom? CES. Mon nom ?.., quelle demande ? ..
Est-ce un songe ? est-ce un jeu ? te serois-je inconnu ?
Mes traits sont-ils changés ? Ah ! plutôt j'appréhende
Que ce ne soit ton cœur... MARCIA. Je ne t'ai jamais vu.

CESAR. Tu n'as point vu Cesar! En vain je te rappelle
Cesar, pour qui ton cœur brûla d'un feu si beau,
Cesar à qui ce cœur jura d'être fidele,
En dépit des destins au-delà du tombeau?
MARC. Tu serois ce Cesar!... non, non, tu ne peux l'être.
Ah! dis-nous, à quels traits puis-je le reconnoître?
Le Cesar que j'aimai, (je ne m'en défends pas)
Fut de Rome autrefois & l'épée & le bras,
L'effroi de nos rivaux, l'honneur du Capitole,
Des Romains, faut-il dire ou l'amour, ou l'idole?
L'espoir du monde entier, le mien... je l'aimai tel
Avant le triste jour du divorce éternel.
Qu'il se rencontre tel, à ce prix je l'adore.

CESAR. Tel fut Cesar alors, tel est Cesar encore.
S'il est autre à tes yeux, c'est l'amour qui pour lui
T'aveugloit autrefois, ou la haine aujourd'hui.
Ah, du sang répandu n'accuses que l'envie!
Si, contre ses fureurs, je défendis ma vie,
De la nécessité telle est la dure lòi;
Je n'ai cherché qu'à vivre : à vivre que pour toi.
Ma valeur n'a couru de victoire en victoire
Que pour mettre à tes pieds tout l'éclat de ma gloire.

MARCIA. Oui, je te dois beaucoup, Cesar, excuse-moi,
Si mon ame trop simple a mal jugé de toi.
Du Romain je pensois que la valeur guerrière
Devoit à l'ennemi s'attaquer toute entière;

Je n'avois pas compris quel généreux
dessein
M'expliquoit ton amour en me perçant
le sein :
C'est donc aux coups sanglants de la
fureur extrême
Que je dois désormais connoître si l'on
m'aime.....
Ingrat ! dénaturé !

Autre exemple de force & de sentiment. Le Roi des Parthes Tiridate vient à la tête d'une armée chercher Zénobie, Princesse Arménienne, qui lui avoit été promise ; il la trouve mariée par ordre de son père Mithridate à Rhadamiste, fils du Roi d'Ibérie, & il la trouve inviolablement attachée à son époux & à son devoir. Sur quoi il lui fait des reproches :

TIRIDATE. Ne tu potevi.....
ZENOBIA. Che potevo infelicè ? E regno, e vita,

E onor (mi diſſe) a conſervar mi, o figlia,
Ecco l'unica ſtrada. Or di: che avreſti
Saputo far tu, nel mio caſo?
TIRID. Avrei
Saputo rimaner di vita privo.
ZEN. Io feci più: t'ho abbandonato, e vivo.

TIR. Quoi? ne pouvois tu pas?.. ZEN. Que pûs-je? infortunée!
Un père me diſoit: Je veux cet hymenée:
C'eſt l'unique moyen d'aſſurer pour jamais
L'honneur de ma couronne, & ma vie, & ma paix.
Il faut te ſuppoſer un moment Zenobie;
Parle, qu'aurois-tu fait en cette extrémité?
TIR. J'aurois ſçû terminer ma déplorable vie.
ZEN. J'ai fait bien plus: je vis, après t'avoir quitté.

Nous croyons devoir reprendre ce beau Recueil, & en tirer encore quelques morceaux que nous tâcherons de traduire. Ce ſera la matière d'un dernier Extrait.

ARTICLE XXIV.

***LA COLOMBIADE** ou la Foi portée au Nouveau-Monde.* Poëme par Mad^e^ Duboccage. (*In*-8°. pag. 190, avec figures.) *A Paris, chez Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais; & Durand, rue du Foin.* M. DCC. LVI.

LA naiſſance d'un Poëme Epique eſt toujours un évènement conſidérable dans l'empire des Lettres. Celui que nous annonçons eſt dû aux talents & aux travaux d'une Dame : circonſtance qui ajoûte à la célébrité de l'Ouvrage. Il y a dix Chants dans ce Poëme, & peut-être ſix mille vers.

Il paroît ſous les auſpices du Pape qui a *permis* qu'on le *lui conſacrât. La Foi portée au nouveau Monde* étoit un ſujet digne de la protection du Père commun des Fidèles. Madᵉ Duboccage la demande fort reſpectueuſement dans une Epître qui dit beaucoup en peu de mots. *L'Introduction* ou Préface expoſe auſſi très-ſuccinctement le plan général du Poëme, & les raiſons qui ont fait préférer Chriſtophe Colomb à Fernand Cortez Conquérant du Mexique, & à François Pizaro Conquérant du Pérou. Outre que l'expédition de Colomb eſt la première qui ait été faite au nouveau Monde, ce Navigateur fut plus honnête homme que Cortez & Pizaro : qualité eſſentielle pour le Héros d'un Poëme où l'on ſe propoſe de chanter le triomphe de la Religion.

Pour bien juger des ſuccès de Madᵉ Duboccage, il faut voir ſi

sa composition est véritablement un Poëme Epique ; c'est-à-dire si c'est *le récit poëtique d'une action merveilleuse* ; car telle est la définition que les maîtres de l'Art donnent de l'Epopée.

D'abord est-ce le *récit d'une action ?* Consultons-le début.

Je chante ce Genois conduit par Uranie,
Combattu par l'Enfer, attaqué par l'Envie ;
Ce Nocher qui du Tage abandonnant les Ports, *
De l'Inde le premier découvrit les trésors :
De l'Aurore au Couchant, son art vainqueur de l'Onde,
Pour y porter la Foi, conquit un nouveau Monde.

On voit là le dessein de Colomb ; c'étoit de *porter la Foi* aux

* Il ne faut pas prendre ce mot au pied de la Lettre. Colomb ne s'embar-

Indiens; & dans toute la ſuite du Poëme, les diſcours & les démarches de ce Navigateur tendent à ce but. Voilà *l'action* du Poëme, elle eſt *une* & toutes les autres lui ſont ſubordonnées : ce qui n'empêche pas néanmoins les *Epiſodes :* il y en a dans l'Iliade, dans l'Odyſſée, dans l'Eneïde; & en général un Poëme Epique ne marche point ſans ces beautés acceſſoires. La Colombiade en eſt remplie; mais à l'exemple des Anciens, & conformément aux leçons des Maîtres de l'Art, l'Au-

qua point aux *Ports du Tage*, fleuve qui ſe décharge dans la Mer à Liſbonne, mais il s'embarqua au *Port de Palos* dans l'Andalouſie, à l'endroit où le Rio Tinto ſe décharge dans la Mer. L'Auteur veut exprimer ſimplement par ces mots, *abandonnant les Ports du Tage*, que Colomb s'embarqua en Eſpagne, & ſous les auſpices des Rois Catholiques.

teur a eu ſoin de lier ces morceaux au fond même de l'Ouvrage : par exemple, Colomb devant raconter ſes aventures à un Chef des Indiens (narration qui occupe le ſecond & le troiſième chant) il eſt néceſſaire qu'un Interprète ſoit le nœud de cet entretien. Pour cela on imagine qu'un Européen, échoué long-temps auparavant ſur le rivage voiſin, s'eſt rendu familiére la langue du pays, & qu'attaché enſuite à la fortune de Colomb, il lui ſert d'interprète auprès de ce Chef Indien. Ceci au fond n'eſt pas un Epiſode, car le diſcours de Colomb ne pourroit avoir lieu ſans le ſecours de cet Européen verſé dans les deux Langues. Mais ce qu'on ne peut méconnoître pour un ornement Epiſodique, c'eſt le récit aſſez long que cet Européen fait de ſes propres aventures à Zama fille de l'Indien. Cette Zama elle-même & ſes tendres

ſentimens pour Colomb, & ceux de Colomb pour elle fourniſſent auſſi un Epiſode ; & tout le monde ne trouvera pas que ce ſoit le mieux approprié à un ſujet, dont le Héros ne devroit être ſenſible qu'au deſir de *porter la Foi au nouveau monde*. Cependant la converſion & le baptême de Zama, ſon mariage arrêté avec Colomb, ſa mort précieuſe & le ſonge myſtérieux qu'elle procure au Conquérant ſon Epoux, tout cela ingénieuſement ménagé & bien préſenté (au IX^e^ Chant) ramène l'Epiſode à l'action du Poëme.

Parmi ces Epiſodes, il y en a qui peignent les Sciences, les Arts, la politique d'Europe ; d'autres ſont des réflexions Philoſophiques ; par exemple Colomb ayant expoſé au Chef des Indiens les dangers & les travaux de ſon entrepriſe, celui-ci reprend en ces termes :

Toi, qui dis que la mort doit terminer ta vie,
Sçavant Navigateur, quelle est donc ta manie,
D'entasser, aux dépens de ta tranquillité,
Des biens & des projets pour une éternité ?
La terre qui par-tout offre ses dons fertiles,
Nous cache dans son sein les trésors inutiles;
Et pour flatter nos sens, la nature avec soin,
Aux mets les plus communs, joint le goût du besoin.
Quand je te vois privé, par ta soif de connoître,
Du plaisir d'habiter les champs qui t'ont vû naître,
Je préfère nos moeurs dans leur rusticité
A l'art qui de vos cœurs corrompt l'humanité, &c.

Février, 1757.

L'action du Poëme Epique est tellement *une*, qu'elle doit néanmoins renfermer divers intérêts, & admettre diverses catastrophes; l'Epopée n'est point une histoire qui procède nuëment & simplement selon l'ordre des faits; c'est un Tableau & une Scène; on y prèsente des caractères & des évènements de toute espèce. L'intérêt de la Patrie, celui de la Religion, celui des mœurs & de la vertu doit s'y trouver & faire son impression sur le Lecteur. On ne peut en exclurre les obstacles, les embarras, les aventures qui forment le nœud de l'action, qui la soûtiennent, qui en éloignent l'issuë, qui la préparent néanmoins & qui la font entrevoir. Dans la *Colombiade* le grand intérêt est celui de la Religion. Colomb en paroît toujours animé, soit quand il exhorte (au 1^er^ Chant) ses compagnons à braver les dangers de

l'entreprise ; soit quand il raconte ses aventures au Chef Indien qui joue un si grand rôle dans le 1er, le 2e le 3e & le 4e Chant ; soit quand il donne (au VIIIe Chant) le signal du combat contre une multitude infinie de Barbares. Nous transcrivons quelque chose de ce dernier Morceau.

Fiers Castillans, *dit-il*, que cette multitude
Doit peu dans notre espoir mêler d'inquiétude !
Leur foule, qui déja nuit à leurs pas flottants,
Nous annonce en ce jour des succès éclatants.
Un Grec suivi de Chefs moins nombreux, moins habiles,
Battit plus de Persans au camp des Thermopyles :

Février, 1757.

Des rochers, il eſt vrai, gardoient Léonidas ;
Mais le Dieu que je ſers n'armoit point ſes ſoldats.
Chrétiens, loin de céder à des Héros profanes,
Que le bruit de nos faits puiſſe étonner leurs mânes, &c.

Madame Duboccage a voulu intéreſſer notre ſiècle, & même notre Patrie, par le ſonge qu'elle place au IX Chant & qu'il faut ſuivre dans ſes détails. Cette ſorte de machine prophétique a toujours le déſavantage de n'être compoſée que d'éloges. D'ailleurs il faut groupper une foule de perſonnages illuſtres, & notre Poëſie n'eſt peut-être pas auſſi propre à cet uſage que celle des Grecs & des Latins. On jugera de cette obſervation qui, de notre part, n'eſt nullement une critique.

L'intérêt du ſentiment fruit, na-

turel des portraits qui rendent bien les mœurs, ne pouvoit échapper à l'Auteur de ce Poëme : aussi le trouvera-t-on répandu dans presque tous les Chants. Le 3^e^, par exemple, nous présente un endroit qu'on ne lit point sans en être touché. C'est Colomb qui raconte l'impression de douleur & les regrets que son départ d'Espagne laissa dans tous les cœurs.

Quel spectacle touchant s'offrit à notre vuë !
Sage vieillard, mon ame en est encore émuë.
De toutes parts le peuple assemblé dans nos Ports,
Pour la derniére fois croit nous voir sur ces bords.
Des pères, des amis, des épouses en larmes
Par leurs embrassements expriment leurs allarmes.

Février, 1757.

Dans l'effroi des travaux qui charmoient nos esprits ;
La Mère, au désespoir, disoit : Hélas ! mon fils,
Le soin de ton enfance occupa ma jeunesse ;
Veux-tu m'abandonner dans ma triste vieillesse,
Sur des flots inconnus chercher des maux sans fin,
Et perdre un repos sûr pour un bien incertain ?
Oui, s'écrioit l'Epouse, en sa douleur profonde,
L'insensé qui trouva l'art de voguer sur l'onde,
Fut sans doute un parjure, un fugitif Amant.
Evite, cher Epoux, ce terrible élément ;
Ou partageons du moins la mort qui te menace.
Les vieillards consternés condamnoient notre audace :

L'enfant joignoit ſes cris aux pleurs de ſes ayeux.
Le ſentiment du cœur toujours victorieux
Au rivage, un moment, malgré nous nous enchaîne :
A tant d'objets chéris nous échappions à peine ;
Ils courent ſur nos pas, les baignent de leurs pleurs ;
La voile offerte aux vents, redouble leurs douleurs ;
La plainte en retentit ſur le liquide abyſme. . . .

Dans un Poëme Epique les obſtacles & les cataſtrophes forment un intérêt picquant. Le héros de l'Epopée eſt toujours un homme en butte aux traverſes, expoſé aux tempêtes, aux combats, à l'effort des paſſions humaines ; à meſure qu'il avance au terme de ſes entrepriſes, il ſemble que les difficultés croiſſent, que les adverſai-

res ſe multiplient, que les contradictions deviennent inſurmontables; mais la vertu du Héros ſe fortifie parmi les occaſions de vainçre & de réſiſter. Ce combat entre le mérite perſonnel d'un grand homme & mille incidents accumulés ſur l'un l'autre, eſt préciſément ce qui intéreſſe le Lecteur, ce qui le tient en haleine, ce qui l'attache au récit du Poëme, ce qui lui fait dire que l'action eſt imaginée avec eſprit, & conduite avec intelligence.

Qu'eſt-ce donc que la *Colombiade ?* Une action pleine d'évènements qui mettent ſans ceſſe en danger Chriſtophe Colomb & les compagnons de ſon entrepriſe. Embarqué ſur des mers inconnues il y eſſuie la diſette, les maladies, les murmures de ſes matelots. Il eſt jetté par une tempête dans une Iſle dangereuſe; il paſſe à une autre où le Chef des Indiens

lui fait un accueil favorable ; mais la rencontre de Zama expoſe ſon courage, ſa vertu, ſa réputation. Il échappe à cet écueil, il ſe remet en mer, & il aborde dans une Iſle d'Anthropophages. Délivré de ce danger, il fait naufrage & ſe ſauve dans une Iſle qu'il appelle *l'Iſle Eſpagnole*. Là ſecondé du reſte de ſes compagnons, il prépare un établiſſement ; mais l'avarice vient ſaiſir cette troupe Caſtillane, elle ſe permet des violences, elle excite l'animoſité des Indiens. Colomb, mal ſervi & mal obéi, eſt néanmoins obligé de défendre ſes gens & de vaincre dans une terre où il n'avoit beſoin que d'amis. On ramaſſe beaucoup d'or dans l'Iſle, mais on y manque de vivres, on y éprouve une cruelle famine. Une Reine du pays ouvre ſes frontières à Colomb ; mais cette Reine eſt une autre Didon, femme paſ-

ſionnée & furieuſe dans ſes deſirs. L'Amiral Génois rejette ſon alliance ; Guerre à ce ſujet. La Reine couvre la terre de ſoldats, les Eſpagnols ont l'avantage, mais leurs forces diminuent ; & Colomb a de plus la douleur d'apprendre que la Reine Indienne a fait empoiſonner Zama. Cependant on ſe remet en campagne, les Barbares ſont vaincus, l'Iſle eſt ſubjuguée : c'eſt la fin de l'entrepriſe & le dénouëment du Poëme. On ne voit là qu'une eſquiſſe informe, parce qu'elle eſt dépouillée du *merveilleux* dont nous allons parler. Mais il eſt toujours aiſé de juger que l'action eſt ſoûtenue juſqu'au terme qu'on appelloit, chez les Anciens, la *peripétie* ou la révolution parfaite & conſommée. La ſeule choſe qui fait un peu de peine au Lecteur, c'eſt que parmi tous les ornements dont Mad^{e} Duboccage a

ſçu embellir ſon ſujet, on n'apperçoit guères dans Colomb qu'un Chef d'Aventuriers mal-honnêtes gens : l'imagination ne ſe trouve point montée aux grands exploits des héros de l'Iliade, de l'Odyſſée, de l'Eneïde, de la Jeruſalem délivrée, du Paradis perdu, de la Henriade, &c. Mais ce défaut, ſi c'en eſt un, vient plutôt ici de la matière que de l'Auteur. Il a fallu ſuivre l'hiſtoire & ne pas dénaturer le caractère de ces Eſpagnols qui les premiers allèrent à la conquête du nouveau Monde. On ſçait trop ce que les Annales du XVI. & du XVII. ſiècle leur reprochent.

Il faut, pour le Poëme Epique, une action *merveilleuſe* ; c'eſt-à-dire que le ſurnaturel doit y intervenir. En cela l'Epopée diffère de tout autre genre de compoſition Poëtique. Homère & Virgile firent agir les Dieux de leur Mythologie;

par-tout & peut être trop ſouvent ces grandes machines ſont en jeu dans l'Iliade, l'Odyſſée & l'Eneïde. Mad[e] Duboccage, à l'exemple de tous les Poëtes Chrétiens, n'a pû employer que les Anges & les Démons pour le *merveilleux* de ſon Poëme; l'uſage qu'elle en fait eſt modéré: les Démons excitent des tempêtes ſur mer; ils pouſſent la flotte de Colomb dans une Iſle d'Anthropophages; ils expoſent la vertu de ce Général aux attraits de Zama, &c. Les Anges au contraire protègent l'expédition Caſtillane, un de ces Eſprits céleſtes délivre l'Amiral des dangers qu'il court auprès de la jeune Indienne:

Un eſprit ennemi de la troupe infernale
Tel qu'en virent jadis *les peuples* d'Iſraël
Dans l'Inde, vers Colomb, eſt envoyé du Ciel;

Il sort du firmament porté sur un
nuage,
Fend les airs qu'il embaume, y brille,
& *sous l'ombrage*
Du Héros ébloui calme ainsi la douleur.
Le Ciel qui t'éprouva rend la paix à ton
cœur ;
Pour y détruire un feu dont l'ardeur te
possède,
Il replonge aux Enfers l'Etre impur qui
t'obsède.

On trouve dans ce Poëme quelques divinités Payennes, Diane, Vénus, Junon, Pluton, les Graces, & sur-tout l'Amour qui joue un grand rôle dans le 4e Chant. L'Auteur n'a point ignoré la loi qui défend très-sévèrement de faire intervenir les Dieux du Paganisme dans un sujet Chrétien. Aussi Madᵉ Duboccage ne prend-elle Vénus, Pluton, l'Amour & les autres que dans le sens alle-

gorique, & pour caractèriſer les Démons. Voici comme elle ſe justifie dans le premier Chant.

Mais les Démons qu'en Grèce adoroient les Mortels,
Sous d'autres noms dans l'Inde encenſés aux Autels,
S'oppoſoient au Genois que leur pouvoir redoute.
Pour peindre ces faux Dieux, ma Muſe peut ſans doute
Rendre à Vénus Cythère, & l'Olympe à Junon :
Satan, ſous mes pinceaux, prend les traits de Pluton.

On jugera néanmoins ſi cette excuſe eſt ſuffiſante, & s'il ne s'enſuivroit point qu'avec un tel principe, on pourroit mêler, ſans ſcrupule & ſans réſerve, toute la Mythologie ancienne dans les ſujets les plus ſaints. On verra pareillement, ſi, pour l'invocation d'un

Poëme dont le Héros se propose de *porter la foi au nouveau Monde,* il falloit dire

Mère d'Orphée, ô toi, qui par la voix
d'un fils,
Enchantas sur les Mers & Jason & Typhis,
Pour de plus longs travaux permets à
mon audace
D'imiter les accents du Chantre de la
Thrace.

. . . .

Montre ici qu'au Parnasse, aussi-bien
qu'à Paphos,
Nos Chants, chéris des Dieux, illustrent
les Héros.

Nous sçavons bien qu'en ce genre on peut produire des exemples, même respectables; mais il s'agit de sçavoir si l'on a eu raison de les prendre pour modèles. Au reste nous ne décidons rien

ici, non plus que sur quelques détails du Poëme, qui nous ont paru obscurs, ni sur un petit nombre de vers que nous estimons susceptibles de correction.

Ceci touche le dernier caractère de l'Epopée; la diction, l'élocution. Il faut le *récit Poëtique.* Tout ce qui conserve le ton de la Prose; tout ce qui, même en vers, manque d'harmonie; tout ce qui n'est harmonieux que par intervalles; tout ce qui est contourné, disloqué, raboteux, sombre, métaphysique, quintessencié; en un mot tout style qui n'est point celui du génie & de l'enthousiasme poëtique doit être exclus de l'Epopée. Mad^e^ Duboccage est née Poëte, son Ouvrage le prouve, & nous en avons cité assez de morceaux pour vérifier ce jugement. Nous y ajoûterons une belle description de la Foudre qui dissipe la flotte de Colomb, &

fait périr un de ses vaisseaux, en mettant le feu aux poudres.

Le Ciel & les Enfers unirent leur tonnerre :
Telle que Mars, lançant les foudres de la guerre,
A coups précipités rompt les murs ébranlés,
La foudre au sein des Mers tombe à coups redoublés ;
Et l'éclair, dont la nuit fait briller la lumière,
D'un spectacle inoui surprend l'œil qu'il éclaire.
Le Pollux qui portoit l'appareil des combats,
Frappé du feu des Cieux, se brise en mille éclats :
De chaque bouche à feu le coup part & résonne :
En vain des cris plaintifs percent le Ciel qui tonne,

Par le ſoufre embraſé portés au haut des
airs,
Les Nochers, comme un trait, retom-
bent dans les Mers.
L'un ſur un fer aigu dans ſa chute s'im-
mole ;
L'autre au ſein de la flamme eſt plongé
par Eole.

ARTICLE XXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

PAULLI M. Paciaudi Cl. Reg. Presbyt. de Athletarum ΚΥΒΙΣΤΗΣΕΙ *in palaestra Græcorum commentariolum Epistolare, Romæ 1756, fratres Palearini* in-4° *pag. 33.* * Dans le Musæum, dit de *Kirker* ou la gallerie du Collége Romain, il y a en bronze une jolie figure, guères plus haute que le doigt, laquelle représente un

* L'Extrait qu'on voit ici, nous a été communiqué de Rome.

Sauteur. Ce Sauteur a les deux mains appuyées, sur une espèce de pié-d'estal, les jambes en l'air, la tête en bas; mais qu'il relève de manière à laisser voir tout son visage. Cette figure élégante que le P. Paciaudi croit d'une main Grecque, lui a donné occasion de faire quelques recherches sur cet Art des *Cernuatores* en Latin, *Κύβισται* en Grec, & que je ne sçaurois nommer en François par un seul mot. Il dédie son travail à l'illustre Académicien François* qui vient, *dit-il*, d'étaler une érudition si curieuse sur les boucliers d'Hercule & d'Enée. *Heureux*, ajoûte-t-il, *si je pouvois approcher de sa clarté, de sa précision, & de ce goût qui embellit tout ce qu'il touche*. Le P. P. qui croit que ces exercices des Sauteurs Cybistes avoient des rapports avec la danse, nous ramène à l'origine de celle-ci

* M. le Comte de Caylus.

& nous fait remonter juſqu'à Rhée. C'eſt cette Déeſſe qui apprit aux Corybantes à former des danſes pour célébrer la naiſſance de Jupiter. Voilà ſans doute de quoi relever la profeſſion & qui doit enfler le courage des maîtres en Chorégraphie. Enſuite Theſée inventa la danſe figurée, puiſqu'il repréſentoit & faiſoit repréſenter par des danſes aux habitans des bourgs de l'Attique, les tours & les entours du fameux labyrinthe de Créte. Il ne faut plus s'étonner ſi la danſe fut dès ces premiers temps, & continua toujours depuis à être en honneur chez les Grecs. On pourroit peut-être douter qu'il en fût de même chez les Romains, nation beaucoup plus grave & plus ſérieuſe : mais on doit ſçavoir que ces grands Romains n'étoient pas toujours ſi tendus, qu'ils ne s'échappaſſent pas quelquefois juſqu'à danſer quelque menuet ; témoins Appius Clau-

dius, Gabinius, M. Cæcilius & Licinius Craſſus, au rapport de Macrobe.

Platon réduiſoit toutes les danſes à deux genres, qui pourroient ſe rapporter à ce que nous appellons *danſe haute*, & *danſe baſſe*. Des graces tendres, un geſte moderé, un corps bien deſſiné, des pas juſtes, caractériſoient l'une, & ce Philoſophe l'appelloit ὀρχεστρικήν. Des mouvements de feu, vifs, rapides, ondoyants, caractériſoient l'autre, qu'il appelloit παλαιστρικήν. Elle ſervoit à aſſouplir & à fortifier les membres pour les exercices de la guerre. Entre ces danſes d'exercice violent la *Cybiſtique* paroît une des plus anciennes. Homère nous fait voir, à la Cour de Ménélas, Télémaque qui s'amuſe agréablement à voir exécuter ces ſoubreſauts par deux danſeurs; & parmi ceux qui recherchoient la Princeſſe Agariſte fille de Cliſthènes Roi de Sycio-

ne, on voit Hyppoclides fils de Tisandre, lequel faisoit de ses jambes, qui avoient pris la place de sa tête, tout ce qu'un pantomime fait de ses bras.

Comme la grande gloire de ces sortes d'exercices résulte sur-tout de la difficulté vaincue, on imagina de rendre ces danses plus difficiles & plus périlleuses, pour faire éclater l'adresse avec plus d'avantage. On lit donc dans le *Symposion* ou banquet de Xenophon, qu'un homme de Syracuse, espèce de Bohémien du temps de Socrate, promenoit de ville en ville un jeune garçon & une jeune fille, lesquels, outre qu'ils sçavoient jouer de plusieurs instruments de musique, excelloient encore dans la danse. Socrate étoit à table avec une troupe d'amis : celui qui les avoit invités, voulant égaïer le repas, avoit fait entrer ces aventuriers dans la salle du festin ; &

ce ne fut pas ſans un ſentiment de plaiſir & de frayeur tout à la fois, qu'on vit la jeune fille apporter un grand cercle tout hériſſé d'épées, enſuite ſe précipiter par-deſſus au milieu du cercle, s'en dégager de même toujours en retombant ſur ſes mains : ce qui fit dire à un des Convives, nommé Philippe, qu'il ſeroit à ſouhaiter que les habitants d'Athènes s'accoûtumaſſent à braver ces pointes d'épées pour en braver mieux le fer ennemi ; mais qu'il auroit ſur-tout grand plaiſir à voir l'orateur Piſandre prendre de ces jeunes gens quelques leçons de courage, lui que la vuë d'une épée faiſoit pâlir. C'eſt par une pure diſtraction que le P. Paciaudi nous a donné ce pauvre Piſandre pour quelqu'un qui donnoit des leçons de cette Cybiſtique périlleuſe aux jeunes gens d'Athènes ; on ſçait que cet Auteur étoit à la campagne,

loin de ses livres, lorsqu'il écrivoit cette anecdote.

Le sçavant Antiquaire cherche ensuite à expliquer ce qu'il faut entendre par ces mots *in trocho versari*, *in rota circumagi*, & si c'étoit une exercice de Cybistique. Passer son corps dans un cercle, ou bien se ramasser en boule & se rouler, n'est point ce que nous cherchons, quoiqu'il y ait là quelque rapport avec les mots Latins qu'on vient de citer. Le P. P. revient donc à jetter de nouveau un coup d'œil sur le Cybiste du Cabinet de Kirker, & qu'il appelle *Contucianum*, du nom du sçavant P. Contucci, qui enrichit tous les jours ce Cabinet de quelques raretés nouvelles. Il voit que ce Sauteur a les mains appuyées sur une espèce de plaque ronde posée sur une façon de bloc évidé par le milieu, & que cette plaque déborde; sur quoi il ima-

gine que la plaque étoit une pièce mobile, & qui pouvoit tourner facilement ſur un axe qui la traverſoit, que l'adreſſe du Cybiſte étoit de ſe donner, en le donnant à ce plateau, un mouvement de tourbillon qui étonnât les ſpectateurs, & qui en même temps ne l'expoſât pas trop.

Le P. Paciaudi paſſe enſuite à l'examen d'un beau Camée que lui avoit envoyé M. le Comte de Caylus, pour qu'il lui en dît ſa penſée. Ce Camée repréſente un jeune homme nud, qui ſaute par-deſſus des pointes qui traverſent une eſpèce de globe : ſes jambes, ſes bras, ſa tête portent en avant, mais tout le reſte du corps ramaſſé en voûte, eſt encore comme ſuſpendu perpendiculairement ſur les pointes meurtrières : le jeune Sauteur porte dans chaque main une fléche, ou quelque choſe qui y reſſemble : c'eſt un Cybiſte ſelon le P. Paciaudi. Et ſur ce que l'illuſtre Aca-

démicien de Paris croyoit retrouver dans cette figure le *faire* Etrusque dès bons temps, son habile Correspondant saisit cette occasion d'examiner en peu de mots si la Cybistique étoit connue des Etrusques, ce qui lui paroît fort probable. Cette question en amenoit tout naturellement une autre: sçavoir, si les Romains qui avec le temps adopterent tous les Arts de la Grèce, & tout le cérémonial religieux des Etrusques où entroient des danses de toutes les sortes, connurent cette Cybistèse ou Cybistique. On les voit bien dès les premiers temps faire des culbutes sur des outres qu'on rendoit glissants en y répandant de l'huile, *etiam pelles bubulas oleo perfusas percurrebant, ibique* CERNUABANT, nous dit Varron; mais ce n'étoient là que les essais grossiers de cette autre Palestre que nous cherchons parmi

les Romains. A la fin on l'y trouve ; on trouve, dis-je, & dans leurs Cirques & sur leurs Théatres des danseurs du plus grand vol. Outre les *Schænobates* ou danseurs de corde, on trouve des *Petauristæ*, & voilà nos Cybistes. *Petaurus*, selon quelques-uns, étoit une espèce d'échaffaut exhaussé qui receloit quelque ressort, en le touchant du pié il vous renvoyoit aux nuës : selon d'autres ce n'étoit qu'une Escarpolette. De certaines Epigrammes de Martial, mais sur-tout de la petite figure du Cabinet de Kirker, le P. P. conclut que c'étoit une rouë, ou façon de rouë, traversée d'un essieu ; que le Pétauriste ou Cybiste, les pieds en haut & les mains sur la circonférence de cette rouë, couché horizontalement, lui donnoit le mouvement d'un sabot qui pirouette sur la main d'un enfant : cette rouë étoit placée à une hauteur considérable,

pour mettre mieux le Sauteur en vuë, & le montrer à tous les spectateurs. Ce qui achevoit de rendre ce spectacle intéressant, c'est que pour arriver à cette rouë, ou à l'échaffaut sur lequel elle étoit placée, il n'y avoit d'autre échelle qu'une corde tendue, sur laquelle il falloit couler avec la légéreté de l'oiseau ; & voilà l'explication de ces mots de Martial, *quòd si per graciles vias Petauri invitum jubeas subire Ladam.*

Pour finir sur cette petite figure, le sçavant Dissertateur croit qu'elle représente un Grec, qu'elle aura été faite sur le modele de quelque statuë dressée en l'honneur d'un de ces Cybistes. Et pourquoi les Cybistes n'auroient-ils pas eu quelquefois cet honneur ? Ceux qui excelloient dans quelqu'exercice de Gymnastique que ce fût, pouvoient, en Grèce, aspirer à cette gloire, & mille exemples le prouvent.

Février, 1757.

FRANCE.

DE PARIS.

Etat du Ciel pour l'an de Grace M.DCC.LVII. calculé sur les principes de M. Newton, rapporté à l'usage de la Marine. Par A. G. Pingré, Chanoine Régulier & Bibliothécaire de Ste Geneviève, de l'Académie Royale des Sciences & de celle de Rouen. (Volume *in*-8°. pag. 213.) *Chez Durand, rue du Foin ; & Pissot, Quai de Conti.*

Cet Ouvrage a commencé en 1754, & nos Mémoires lui ont toujours fait l'accueil qu'il mérite.* Chaque année l'a rendu plus parfait. L'Auteur n'a redouté aucun genre, ni aucune prolixité de calcul ; il s'est livré à ce travail avec une activité, & il l'a soûtenu avec une patience qu'on ne peut trop estimer. Son entrée dans l'Académie Royale des Sciences, & son

* On peut voir les Volumes d'Avril 1754, de Janv. 1755, de Janv. 1756.

histoire de l'Astronomie du XVII^e^ siècle, déja annoncée dans nos Mémoires de Juin 1756, lui promettent de nouveaux succès, dont nous entretiendrons volontiers le Public.

On trouve *chez la Veuve Bordelet, rue S. Jacques;* & à Toulouse, chez François Hénault, un Livre (en deux Parties & en deux petits Volumes *in*-12.) intitulé: *Principes de la Piété Chrétienne; Ouvrage dédié à Monseigneur le Duc de Bourgogne. Par le P. Monestier, de la Compagnie de Jesus.* Dans la premiére Partie, l'Auteur traite des vérités qui servent de fondement à la piété; de la souveraineté de Dieu, de la dépendance qui nous lie à Dieu, des leçons que nous a données Jesus-Christ sur nos devoirs à l'égard de Dieu; de l'obligation qu'ont tous les hommes, sur-tout les Grands, de s'appliquer à connoître & à

ſuivre dès leur enfance les Loix de l'Evangile ; du bonheur & de la gloire qui ſe trouvent dans l'obſervation de ces Loix ; des vrais caractères du Chrétien, & des trois vertus capitales, la Foi, l'Eſpérance & la Charité ; des funeſtes effets qu'entraînent les paſſions, & du moyen de les vaincre. La ſeconde Partie embraſſe ce qui concerne la Prière, la préſence de Dieu, la crainte de Dieu, la Mort, le Jugement dernier, l'Enfer ; & l'on montre en particulier que le dogme de l'Enfer, loin de trouver, dans la raiſon humaine, des oppoſitions, eſt parfaitement d'accord avec elle ; qu'un deſir effréné de l'impunité a pû ſeul donner du poids aux Sophiſmes inventés & propoſés contre ce point de la révélation. Ce Livre réunit, en quelque ſorte, le genre dogmatique & le ſtyle de la Piété : il eſt tantôt en raiſonnements, & tant ôt en affèctions. L'Auteur s'at-

tache ſinguliérement à ce qui peut inſtruire & toucher les Grands; & l'on doit juger par-là de l'importance & de la difficulté de ſon entrepriſe.

On a imprimé à Avignon un *Traité de la Diſcipline Religieuſe; traduit du Latin de Thomas à Kempis, par un Solitaire.* (Petit Volume *in*-12.) Il ne faut que le nom de l'Auteur pour accréditer cet Ouvrage. On n'y trouvera pas toute l'excellence du ſaint Livre de l'*Imitation*, mais c'eſt aſſez qu'il en conſerve quelques traits; qu'il en imite la ſimplicité, la vérité, la douceur, l'inſinuante perſuaſion. On voit ici beaucoup de leçons & des détails fort inſtructifs ſur les Exercices de la vie Religieuſe. *Guillyn, Libraire à Paris, Quai des Auguſtins, diſtribue auſſi ce Livre.*

Hiſtoire générale des Guerres, diviſée en trois Epoques, ; la pre-

miére, depuis le Déluge juſqu'à l'Ere Chrétienne; la ſeconde, depuis l'Ere Chrétienne juſqu'à la chute de l'Empire d'Orient; la troiſiéme, depuis la chute de l'Empire d'Orient juſqu'à l'année 1748. Avec une Diſſertation ſur chaque Peuple, concernant ſon origine, la ſituation du pays qu'il habite, la forme de ſon Gouvernement, ſa Religion, ſes Loix, ſes Mœurs, ſes Révolutions, &c. *Tome premier,* (in-4°.) *contenant l'Hiſtoire de la grande Armenie, celle des deux petites Arménies, & celle de la Cappadoce.* Par M. le Chevalier d'Arc. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LVI. Ce Livre nous paroît fort ſçavant, & le Diſcours préliminaire que nous avons lû eſt bien écrit. Voilà tout ce que nous en pouvons dire actuellement : l'Extrait qui ne tardera pas, nous acquitera envers le Public.

TABLE DES ARTICLES
Du mois de Février, 1757.

ARTICLE XVIII. *Observations sur divers moyens de soûtenir & d'encourager l'Agriculture, &c.* 389
ART. XIX. *De la Mâture des Vaisseaux, &c.* Suite de l'Art. XIV. au II. vol. de Janvier. 410
ART. XX. *Tableaux tirés de l'Iliade, de l'Odyssée & de l'Enéïde, &c.* Dernier Extrait. 429
ART. XXI. *Roman Politique, &c.* 448
ART. XXII. *Recherches sur le Pouls par rapport aux crises.* 480
ART. XXIII. Poesie del Signor Metastasio. *Poësies de M. l'Abbé Metastasio, &c.* Suite de l'Article III. au I. vol. de Janv. 511
ART. XXIV. *La Colombiade, &c.* Poëme héroïque par Madame Duboccage. 535
ART. XXV. Nouvelles Littéraires. 559

ERRATA.

Pour Janvier, II. vol.

Pag. 299, *lig. antepen.* trente, *lis.* cinq. *p.* 301, *lig.* 2, Il restera donc de pesanteur relative sur la rampe ou de pression 575000 livres; *retranchez cette phrase.* ibid. *lig.* 19, supérieure aux 575000 & aux 96000 livres, c'est-à-dire plus grande que 671000 livres, somme de la pression & du frottement, *lis.* supérieure aux 96000 livres à quoi monte le frottement. *p.* 302, *lig.* 5, surajoûtées au poids du Navire, *retranchez ces mots.* ibid. *lig.* 8, 9, 10, à tous ces poids réunis dont la somme seroit de 696000 livres, *lis.* à ces deux poids réunis dont la somme seroit de 121000 livres. *p.* 331, dans la Note, *lig.* 8, dont, *lis.* donc. *p.* 252, à la tête de cette page *lis.* 352.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Janvier, 1757.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5095